TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 935 DERNIÈRE ÉDITION 3 MERCREDI 26 MARS 1980

EN VISITE A PARIS

Le président Dacko souhaite une aide accrue pour le Centrafrique

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 17 f. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 800 l. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Du bon usage d'une crise

La chute du cabinet italien évitera-t-elle une crise européenne plus grave ? M. Cossiga, chef du gouvernement démissionnaire et président du conseil de la Communauté pendant le semestre en cours, a fait en tout cas le meilleur usage d'une crise ministérielle d'espèce banale que connaît son pays pour donner à l'Europe des Neuf une nouvelle chance.

Les deux raisons invoquées à Rome pour ajourner le conseil européen — réunion des Neuf au sommet prévue pour le 31 mars et le 1er avril à Bruxelles — sont toutes deux valables, et leur conjonction rendait la situation inextricable. La carence d'un gouvernement, même s'il assume la présidence, n'aurait pas suffi à motiver un ajournement du conseil européen si cette instance suprême des Neuf n'avait eu à traiter que de gestion ordinaire, mais ce n'est pas le cas. Les revendications britanniques soulèvent des questions fondamentales. Chef d'un gouvernement à la fois démissionnaire et pressenti, M. Cossiga ne pouvait jouer son rôle européen en recherchant, comme l'ont fait ses prédécesseurs en de telles circonstances, la conciliation par des visites dans les capitales intéressées.

L'ajournement était donc la sagesse. Mais il ne va pas, bien sûr, sans inconvénient. Un fâcheux précédent est créé, alors que la régularité de ces réunions est essentielle à la bonne gestion communautaire. L'ajournement n'est pourtant pas contraire à l'acte constitutif du conseil européen, qui prévoit seulement que les chefs des gouvernements des Neuf se réuniront « trois fois par an et chaque fois que nécessaire ».

Aussi les gouvernements de la Communauté ont-ils accueilli la décision de M. Cossiga avec sérénité. Seul celui de Londres a exprimé, en termes d'ailleurs modérés, une déception qui allait de soi. D'une part, en effet, il lui sera impossible de tenir compte dans son prochain budget (l'année budgétaire britannique commence le 1er avril) des avantages financiers qu'il entendait obtenir de ses partenaires. D'autre part et surtout, l'ajournement coupe à Mme Thatcher tous ses effets. N'a-t-elle pas fondé — fâcheusement — sa tactique sur une colère qu'elle doit rentrer pour la troisième fois ? Elle avait en effet quasiment exigé satisfaction avant la fin de l'an dernier ; puis elle avait accepté d'attendre le conseil de Bruxelles en demandant qu'il fût avancé d'un mois, à fin février ; elle doit finalement se résigner à ce qu'il soit reporté sans doute au moins jusqu'à la fin avril.

Reste à mettre à profit ces délais non seulement pour faire retomber une colère et une tension franco-britannique, également mauvaises conseillères, mais surtout pour chercher une solution. Sans doute essaiera-t-on d'abord d'évacuer des problèmes importants mais annexes qui alourdissaient considérablement l'ordre du jour de Bruxelles : guerre du mouton, crise agricole, etc. Quant aux revendications britanniques, elles ne pourront être satisfaites qu'à une condition : que Londres se contente d'une satisfaction financière temporaire (encore faudra-t-il se mettre d'accord sur son montant) qui ne mette pas en cause le fondement du traité de Rome — préférence communautaire pour l'agriculture comme pour le reste. Si une telle solution est impossible, les partenaires de la Grande-Bretagne devront en tirer les conséquences.

On relèvera cependant la réflexion du ministre britannique du Trésor, M. Lawson, jugeant intéressantes de nouvelles propositions de la Commission dont personne n'a connaissance ni à Bruxelles ni ailleurs. Le ministre britannique n'a-t-il pas voulu, en invoquant des propositions anciennes, saisir la première perche de procédure à portée de la main pour amorcer enfin une véritable négociation ?

(Lire nos informations page 10.)

MM. Mitterrand et Berlinguer se sont rencontrés à Strasbourg pour promouvoir l'eurogauche

M. Marchais : un moment mal choisi

MM. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., et Enrico Berlinguer, secrétaire général du P.C.I., se sont entretenus pendant deux heures, lundi 24 mars, à Strasbourg. La déclaration commune publiée à l'issue de cette rencontre insiste sur la nécessité, pour les signataires, de prendre des initiatives « qui pourraient contribuer au désarmement, à la détente et à la coopération en Europe et dans le monde, ainsi qu'au respect de l'indépendance de tous les pays ». *Ce texte précise également qu'il convient de* « préparer dès maintenant des conditions favorables à la réunion et au succès de la conférence de Madrid ».

Au-delà des avantages qu'ils espèrent en retirer respectivement, les deux partis cherchent à travers de telles rencontres à organiser l'eurogauche pour proposer, à ce niveau, une réponse à la crise internationale.

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a réagi dès lundi soir en jugeant que « le lieu et le moment » *de cette rencontre* « sont plutôt mal choisis ». *En revanche,* l'Unità, *organe central du P.C.I., souligne* « la large convergence de vues » *avec le P.S. sur* « le rôle du mouvement ouvrier dans la crise internationale » *et M. Berlinguer a déclaré :* « Nous sommes décidés à intensifier nos contacts. »

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Préparée de longue date par MM. Claude Estier, vice-président du groupe socialiste de l'Assemblée des Communautés européennes, et Guido Fanti, président du groupe communiste, la rencontre entre le premier secrétaire du P.S. et le secrétaire général du P.C.I. a été entourée d'une grande discrétion, chacun souhaitant éviter de froisser les partis « *frères* ». Il était difficile à M. Mitterrand de se rendre à Rome, sauf à indisposer le P.S.I. Il l'était tout autant à M. Berlinguer de venir à Paris. Le siège de l'Assemblée européenne avait donc été retenu, l'occasion en étant fournie par une visite de M. Mitterrand aux élus socialistes français.

Les deux chefs de file, assistés de MM. Estier et Fanti, étaient d'ailleurs convenus de ne pas évoquer, ou très rapidement, les conjonctures politiques nationales. Les propos de M. Mitterrand sur l'attitude du P.C.F. à l'égard du P.S. sont donc restés sans réponse, M. Berlinguer s'abstenant de prononcer un jugement sur le parti français.

L'essentiel de la conversation « *longue et cordiale* », selon la déclaration commune, a porté sur « *les problèmes les plus urgents de la situation internationale* ». MM. Berlinguer et Mitterrand sont convenus d'insister sur « *le rôle qui, dans la phase difficile que connaissent actuellement les relations internationales, revient au mouvement ouvrier, aux différents partis qui en sont l'expression et aux forces de gauche populaires et démocratiques de l'Europe occidentale* ».

Au-delà de la déclaration commune publiée lundi soir, il convient d'observer que la rencontre de MM. Berlinguer et Mitterrand vaut surtout par le rapprochement à long terme qu'elle esquisse au sein de la gauche européenne.

Pour le P.S. cette entrevue a d'abord pour vertu de vider de sa substance l'accusation de « *virage à droite* » que lui a intentée le P.C.F. La réaction immédiate, et défavorable, de M. Georges Marchais est à cet égard significative. Au demeurant, elle satisfait les socialistes, qui constatent que M. Marchais a été contraint de « marquer le coup », quitte à admonester quelque peu les « camarades italiens », malgré les précautions qu'ils ont prises. *L'Unita*, organe du P.C.I., souligne « *qu'étant donnée la crise de l'union de la gauche* », en France, cette rencontre « *n'est pas conçue contre quelqu'un* ».

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 11.)

L'assassinat de Mgr Romero archevêque de San-Salvador crée une vive tension

La situation était très tendue ce mardi 25 mars dans la capitale salvadorienne, où patrouillaient les forces de l'ordre après l'assassinat de Mgr Oscar Romero, archevêque de San-Salvador, perpétré la veille dans la chapelle d'un hôpital.

Le prélat, inlassable défenseur des opprimés, avait, dans son homélie du dimanche 23 mars, demandé aux soldats de son pays de « cesser la répression » et de ne pas obéir « aux ordres contraires à la loi de Dieu ».

La junte de gouvernement s'est aussitôt réunie, dans la nuit de lundi à mardi, au palais présidentiel. Elle a dénoncé le crime. Un deuil national de trois jours a été décidé. La loi martiale pourrait être proclamée.

« La voix des sans-voix »

Ce sont finalement les balles qu'ont choisies les assassins. Ils avaient envisagé d'autres solutions : Mgr Oscar Arnulfo Romero avait révélé, la semaine dernière, que l'on avait découvert, dans la sacristie de la cathédrale de San-Salvador, soixante-douze bâtons de dynamite, dont l'explosion aurait fait des dizaines de morts. Mais l'archevêque de la capitale salvadorienne avait reçu trop d'avertissements, trop de menaces de mort, pour ne pas pressentir ce que serait sa fin terrestre. Ses ennemis avaient, au demeurant, frappé très près de lui : six prêtres de son diocèse ont été assassinés, selon toute probabilité par des commandos d'extrême droite, depuis 1977, date à laquelle l'évêque de Santiago-de-Maria — un diocèse du nord du pays — retrouva la capitale (où il avait été co-adjuteur de 1970 à 1974) comme archevêque cette fois.

« Voix des sans-voix », Mgr Romero l'était vraiment, selon la pratique de prélats, prêtres et laïcs catholiques dans toute l'Amérique latine. Plus qu'en aucun autre pays du sous-continent, peut-être, il fallait qu'un homme parle haut et clair pour tous les opprimés — les paysans sans terre, les syndicalistes assassiné, les familles de disparus ou de prisonniers. Mgr Romero était cet homme-là, qui tentait, selon le mot de l'Eglise salvadorienne en deuil, d'« *éveiller la conscience des idolâtres de l'argent et du pouvoir* ».

Lors de sa dernière homélie dominicale, quelques heures avant de tomber sous les balles de quatre « inconnus », le prélat avait, dans son souci de défendre les persécutés, franchi une limite que les tenants de l'ordre ne pouvaient pas accepter. Se référant aux dizaines de personnes tuées ces dernières semaines dans les campagnes (des guérilleros abattus alors qu'ils tendent des embuscades aux forces de l'ordre, selon la version officielle, qui ne fait cependant jamais état de pertes parmi les militaires et les policiers ; des paysans assassinés, selon l'Eglise catholique), l'archevêque demanda, le dimanche 23, aux officiers et soldats « *de ne pas obéir aux ordres contraires à la loi de Dieu* ».

JEAN-PIERRE CLERC.

(Lire la suite page 3.)

La guerre en Afghanistan

« NOUS COMBATTRONS LES RUSSES JUSQU'A CE QU'ILS SOIENT CONTRAINTS DE SE RETIRER » nous déclare l'un des principaux dirigeants de l'insurrection

(Lire page 6.)

Les Européens quittent le Tchad

Les forces françaises n'interviendront « en aucun cas »

Alors que plus de trois cents Européens, sur environ sept cents, ont été évacués par l'armée française vers le Cameroun, les combats se poursuivent ce mardi matin 25 mars de façon sporadique, à N'Djamena, où les partisans de M. Hissène Habré semblent faire face à une coalition de forces regroupées, pour la circonstance, autour du président Goukouni Oueddei.

A Paris, une réunion de travail consacrée à la situation au Tchad s'est tenue, mardi matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. M. Galley, ministre de la coopération, ainsi que le général Méry, chef d'état-major des armées, et M. Kirsch, conseiller à la présidence de la République pour les affaires africaines, participaient à cette réunion au cours de laquelle le chef de l'Etat a déclaré que « les forces françaises ne doivent en aucun cas intervenir dans le déroulement des affrontements » *à N'Djamena.*

La capitale tchadienne, où l'eau et l'électricité commencent à faire défaut, est transformée, depuis quatre jours, en un champ de bataille et toute circulation y est très dangereuse. Lundi, deux Transall de l'armée de l'air française ont évacué sur Douala (Cameroun) cent trente-cinq personnes. Ils ont décollé de l'aéroport de N'Djamena, qui demeure fermé au trafic civil. Un bac militaire a, de son côté, établi une navette entre les deux berges du Chari pour transférer sur la rive camerounaise du fleuve les autres Européens réfugiés — au nombre d'environ cinq cents — sur la base militaire française de N'Djamena qui jouxte l'aérodrome.

Les tirs d'artillerie se sont poursuivis lundi entre les Forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré, ministre de la défense, et les Forces armées populaires (FAP) de M. Goukouni Oueddei, président du « gouvernement d'union nationale ». Les deux camps aux prises semblaient, dans la soirée, attendre des renforts en hommes et de munitions. Les troupes appelées à la rescousse deux jours plus tôt marchaient sur la capitale tchadienne.

Des partisans d'autres factions ont également fait mouvement vers N'Djamena. Dès dimanche soir, des éléments avancés des Forces armées tchadiennes (FAT) du colonel Kamougue étaient entrés en contact avec les FAN à la lisière méridionale de la capitale. Des éléments armés du Front d'action commune (FAC) se dirigeaient également à marche forcée sur N'Djamena.

J.-C. P.

(Lire la suite page 3.)

Comment associer les Français au choix nucléaire

par BRUNO DETHOMAS

Les gendarmes mobiles et la compagnie républicaine de sécurité ont quitté Plogoff. Le tribunal de Quimper a remis en liberté les manifestants incarcérés après les incidents du 29 février et du 1er mars. Les passions sont retombées, elles ne sont pas éteintes.

Déjà on peut se demander quelles conclusions le Conseil d'État pourra tirer d'une enquête d'utilité publique réalisée dans des conditions si épouvantables que seules deux cent dix personnes ont consigné leurs observations sur les registres de « *mairies annexes* », mieux gardées qu'une caserne.

Qu'il donne un avis favorable à la construction d'une centrale à Plogoff, et les opposants au nucléaire — après avoir tout fait il est vrai pour entraver le déroulement de l'enquête — auront beau jeu de continuer d'en dénoncer le caractère « *bidon* ». Mais que l'avis soit défavorable — et que le gouvernement le suive, — rien ne dit qu'une nouvelle enquête en Bretagne, à Plogoff ou ailleurs, se passera mieux.

Il est donc temps de tenter de lever les diverses hypothèques qui risquent d'affecter le développement de l'atome civil. Et d'abord de s'interroger pour savoir si cette forme d'énergie apparaît à la majorité de la population comme étant d'intérêt général.

Les scientifiques et les techniciens du Commissariat à l'énergie atomique et d'Electricité de France en ont été les premiers convaincus. Ils ont réussi à entraîner l'adhésion des pouvoirs publics, d'abord timidement, puis sans réticence après mars 1974. Depuis lors, le gouvernement n'a cessé de déclarer prioritaire le programme nucléaire, ce qui permet au directeur général d'Electricité de France, M. Chevrier, de déclarer : « *Si nous poursuivons la réalisation de notre programme nucléaire, conformément aux décisions des pouvoirs publics, c'est, bien sûr, pour répondre au risque croissant de rareté du pétrole, particulièrement sensible pour un pays comme le nôtre qui n'en possède pratiquement pas dans son sous-sol. Mais c'est aussi parce que le nucléaire est de plus en plus une énergie rentable.* »

(Lire la suite page 42.)

AU JOUR LE JOUR

PERSPECTIVES

Consultés par voie de sondage, deux Français sur trois déclarent ne pas être intéressés par le passé de Georges Marchais. Parmi ces 66 % de « non-concernés », il faut distinguer entre ceux qui ne veulent rien savoir et ceux qui s'en fichent réellement. De même que, parmi les 33 % de nos concitoyens intéressés à la question, il faut distinguer entre ceux qui ne se préoccupent que du seul cas de Georges Marchais et ceux qui estiment que le passé de tout homme politique, quel qu'il soit, peut éclairer son présent.

Quant aux perspectives d'avenir, chacun aura compris qu'elles demeurent insondables.

BERNARD CHAPUIS.

LE CENTENAIRE D'UN GRAND MUSÉE

L'île Saint-Louis à Carnavalet

Pour célébrer le centenaire du musée Carnavalet, deux expositions ouvrent leurs portes ce mardi dans le plus bel hôtel de la rue de Sévigné dans le Marais. La première est consacrée à la vie du musée depuis son achat par la Ville, en 1968, et retrace les grandes heures de cette maison, la seconde est entièrement dédiée à l'histoire de l'île Saint-Louis.

Quel Parisien n'a pas rêvé de vivre dans l'île Saint-Louis, ce vaisseau halé par celui de la Cité et qui forme avec celle-ci un des paysages les plus prestigieux de Paris. Jusqu'au temps d'Henri IV, l'île Saint-Louis, qui était placée sous le vocable de Notre-Dame, était plantée dans une prairie où les lavandières étalaient leur linge. On venait aussi d'y divertir, y tirer à l'arc, y faire bombance et même y danser. Sa très proche voisine, l'île aux Vaches, servait de chantier, et un petit pont, le pont Rouge, faisait communiquer la pointe de la Cité avec l'île Notre-Dame.

C'est donc sous le règne d'Henri IV, grand constructeur et féru d'urbanisme que, au début de 1610, un entrepreneur de ponts, Charles-Christophe Marie, proposait au souverain de relier le quai des Ormes (aujourd'hui des Célestins) au quai de la Tournelle, pour établir ainsi une jonction entre la rive droite et la rive gauche.

ANDRÉE JACOB.

(Lire la suite page 20.)

Le Monde

idées

PEINE DE MORT

Peine incompressible et droit de grâce

par CLAUDE DENNERY (*)

NOUS sommes désormais avertis des dispositions qu'envisage le pouvoir pour le cas où — bien à contre-cœur — il serait contraint d'accepter l'abolition de la peine de mort.

Il serait créé une peine dite de « substitution » d'une durée minimale de vingt-cinq années, plus longue au besoin, naturellement incompressible ; car il est prouvé — scientifiquement, nous explique-t-on — que les grands fauves de la criminalité ne sauraient être récupérables avant un quart de siècle passé dans le milieu carcéral et dans des conditions de haute sécurité qui, seules, seraient susceptibles d'extirper la moindre velléité de récidive.

En somme, il ne s'agit que de remplacer l'administration de la guillotine par l'application d'une peine capitale à long terme, plus cruelle encore ; ces vingt-cinq années de détention se révélant en réalité moins propices à assurer la réinsertion d'un condamné que sa liquidation, laquelle serait généralement anticipée.

Et, dans l'hypothèse assez improbable où ses forces physiques pourraient avoir résisté au régime subi, il y aurait fort à parier que la perte de sa raison l'ait rendu définitivement inoffensif. Il serait dès lors pour le reste de ses jours remis dans des mains attentives et ne manquerait pas des soins que lui prodiguerait une société fraternelle, libérale et décontractée.

Notons en passant qu'une telle suppression hypocrite de la peine de mort présenterait l'avantage de hâter, à la satisfaction de quelques-uns, l'avènement de l'espace judiciaire européen, avec l'extradition automatique en matière politique ; les Etats étrangers n'ayant plus à se réfugier dans le respect de leurs traditions les plus sacrées pour faire échapper au couperet certaines gens qui leur auraient demandé l'hospitalité.

Cependant, le caractère inhumain de la peine incompressible a tout de même éclaté aux yeux de ses plus chauds partisans, qui, de surcroît, auraient lieu de craindre une réaction défavorable de l'opinion publique. Après tout, il n'est pas de règle sans exception ; et le garde des sceaux ne répugne pas à proposer aux criminels repentants et assagis la possibilité d'une grâce présidentielle en cours de peine.

En droit comme en fait, il ne s'agit ici que d'un subterfuge aussi fautif que dangereux.

Mystérieux et irrationnel

Il n'est pas possible lorsqu'on évoque le droit de grâce de ne pas songer au caractère mystérieux et irrationnel qu'il porte en lui.

Le pouvoir absolu fit un très large usage de ce droit aux termes des décisions non motivées, de caractère arbitraire, inspirées d'un bon plaisir qui se souciait peu de mettre obstacle aux décisions des arrêts de justice.

Il n'en est plus de même aujourd'hui où la grâce se présente plutôt comme la séquelle d'un divorce — qu'on souhaiterait définitif — entre la justice et l'arbitraire, séparation que nous a value l'évolution du régime démocratique, qui n'a cessé de créer au sein de l'institution judiciaire de multiples précautions et garanties tant au profit du justiciable que de la société qui accuse. L'obligation de motiver les jugements correctionnels, le principe de la collégialité dans les juridictions pénales, sont autant de preuves de ce divorce, sans qu'on puisse oublier les efforts entrepris pour établir des voies de recours contre les arrêts d'assises, et pour voir motiver les décisions en matière criminelle.

Comment, dès lors, imaginer qu'en conclusion d'une instruction et de débats dans lesquels le caprice ou la légèreté d'un juge n'ont pratiquement pas de place les suites d'une décision judiciaire, le sort d'un condamné, sa faculté d'espérance, l'appréciation de sa conduite en prison, puissent dépendre uniquement d'une volonté souveraine et solitaire ? En son temps Corneille pouvait encore magnifier la clémence d'Auguste ; mais cent ans plus tard, le *Contrat social* affirmait déjà qu'en matière de grâce le droit du souverain n'est « *pas bien net* ».

On ne saurait dire mieux, même de nos jours. Si Rousseau revenait parmi nous, il noterait simplement que l'exercice du droit de grâce, pour être demeuré aussi peu net, s'est rétréci depuis la fin de l'Ancien Régime. La grâce ne peut plus s'analyser comme une faveur qui, au mépris des lois et des arrêts, s'applique à un quelconque protégé qui la sollicite. Bien sûr, il existe toujours un bénéficiaire de la grâce octroyée, et on ne saurait reprocher à un condamné d'en implorer le bénéfice lorsqu'il le peut. Mais il faut constater que si le souverain peut dans sa décision donner une place à la sensibilité, il obéira davantage à un souci d'ordre public qu'à des préoccupations de clémence ou même de justice individuelle. Dans une société de démocratie, la grâce tend à être un acte dont l'octroi apparaît comme nécessaire au sein d'un contexte social déterminé : elle s'exerce en réalité à des fins politiques, et, trop souvent, dans des régimes plus ou moins autoritaires, pour la satisfaction d'une option partisane plus ou moins prononcée.

Les exemples ne manquent pas dans l'histoire du vingtième siècle. Il n'est que de se rappeler l'époque de la guerre d'Algérie, où les grâces furent d'abord très parcimonieusement accordées jusqu'aux derniers jours de la IVe République, pour devenir très nombreuses dès que le général de Gaulle décida de pratiquer le régime de l'autodétermination.

Il existe naturellement de nombreux nostalgiques de la grâce telle qu'elle se pratiquait dans les temps révolus. Nous le voyons bien aujourd'hui.

Nous l'avions vu déjà à l'époque où les condamnations à mort étaient encore fréquentes, lorsque des jurés effrayés après coup par la rigueur d'un verdict qui, pourtant, était leur œuvre, se précipitaient vers le chef de l'Etat comme vers une suprême instance judiciaire pour implorer de lui une décision moins cruelle que la leur. Pareille attitude ne manquait d'ailleurs pas de faire scandale...

Il demeure une évidence : le maintien de nos libertés n'a que faire de l'irrationnel. Se fier uniquement au droit de grâce, lui restituer une sorte de vertu de révision exclusive en matière judiciaire, c'est ressusciter le pouvoir d'une autorité arbitraire et absolue. Le code pénal de 1791 l'avait compris, en interdisant le recours en grâce pour toutes infractions qui auraient été jugées « par voie de jury » — disposition que Bonaparte s'empressa naturellement d'abolir.

A quelque degré de la poursuite ou de la répression qu'elle doive intervenir, la grâce, privilège d'un homme seul, est antinomique d'une justice démocratique saine et clairement motivée.

« *France, méfie-toi des individus* », disait déjà Michelet.

(*) Avocat honoraire à la cour de Paris.

Désacralisation

par MICHEL MICHEL (*)

LA peine de mort... pour ou contre ? Débat apparemment usé dont on ne pourra débusquer l'enjeu qu'en déplaçant la question : pourquoi la peine de mort, aujourd'hui si largement réprouvée par tous les beaux esprits, a-t-elle été la norme quasi unanimement acceptée dans toutes les sociétés autres que la nôtre ?

J'en rechercherai la réponse dans une intuition de Baudelaire qui, au siècle dernier, s'interrogea sur le déplacement culturel qui rendait déjà incompréhensible la peine capitale :

« *La peine de mort est le résultat d'une idée mystique, totalement incomprise aujourd'hui. La peine de mort n'a pas pour but de sauver la société, matériellement du moins. Elle a pour but de sauver (spirituellement) la société et le coupable.*

» *Bien que le sacrifice soit parfait, il faut qu'il y ait assentiment et joie de la part de la victime. Donner du chloroforme à un condamné à mort serait une impiété, car ce serait lui enlever la conscience de sa grandeur comme victime et lui supprimer les chances de gagner le paradis.* » (*Mon cœur mis à nu*).

Goût du paradoxe ? Cruauté d'un disciple de Joseph de Maistre ?

Suspendons pourtant les réactions de notre sensibilité « moderne » pour remarquer que l'histoire a laissé trace d'un certain nombre d'exécutions exemplaires où le coupable était par son sacrifice réconcilié avec sa communauté, avec ses dieux, et avec lui-même, réintégré dans sa dignité d'homme.

Pensons à l'étonnant procès de Gilles de Rais où « Barbe-Bleue » est pardonné et embrassé par les parents des enfants qu'il avait torturés.

Pensons à la *Ballade des pendus* de François Villon. Est-il insignifiant qu'un supplicié de droit commun — le bon larron — soit le premier homme à qui la porte du salut ait été ouverte... ouverte par le supplice même du Christ ?

Au moment où l'anthropologie contemporaine redécouvre l'importance des « sacrifices » (cf. Georges Bataille et plus récemment René Girard : « *La violence et le sacré* »), pouvons-nous encore nous défendre de ces conceptions — si étranges pour nous — en les qualifiant de mentalité archaïque ou barbare ?

Au contraire, la désuétude de la peine de mort où tendent nos sociétés industrielles n'est-elle pas l'un des symptômes de la désacralisation qui nous atteint ?

Dans les sociétés traditionnelles, la peine de mort témoignait de ce qui dépasse la vie elle-même, de ce qui dans l'homme passe l'homme (Pascal).

Non que la vie n'y soit pas une valeur, mais une valeur parmi d'autres, dans une hiérarchie de valeurs qui constituait d'ailleurs la vie comme valeur.

Sommes-nous encore capables de comprendre ce drame trop exotique, le hara-kiri de Mishima Yukio, en 1970, au Grand Etat-Major de Tokyo ?

Non ! Comme l'avait compris Nietzsche, les valeurs (« ce qui vaut la peine de » — le sacrifice) sont des dieux. Et la « mort de Dieu » inaugure le nihilisme que les sociologues, dans leur jargon, appellent anomie.

Il est donc normal que, dans ce monde où l'homme ne reconnaît pas ce qui le dépasse, tous ceux dont les exigences intellectuelles ou morales vont au-delà de la réaction instinctive un peu obtuse — qui fait encore la majorité des sondages — soient opposés au maintien de la peine de mort.

Injustifiable car insignifiante

Condamner... « au nom de » quoi ? De quoi le supplice serait-il « signe » ? Quelle absurdité qu'un « sacrifice » qui n'est plus un « faire sacré ».

Pour ma part, je suis forcé de reconnaître que — dans ce contexte — la peine de mort est injustifiable, car insignifiante.

Faut-il pour autant s'en réjouir ?

Considérons d'abord que notre époque, si sensible aux souffrances des bébés phoques, est aussi celle des grands massacres organisés, des échafauds de 1793 aux goulags et aux camps de concentration. Car dans les sociétés dominées par les grandes idéologies modernes où s'est investie l'irréductible aspiration de l'homme à l'absolu, les « croyants » n'ont point de scrupule à sacrifier aux idoles. Progrès, sens de l'histoire, libération de l'homme, race ou classe, « *les dieux ont soif* »...

Mais, affirmera-t-on, nos sociétés de tolérance dans leur insignifiante permissivité, ne nous permettent-elles pas d'échapper à ces totalitarismes ?

Ce serait trop vite se rassurer...

En effet, dans les sociétés « libérales », au pouvoir d'une justice terrible qui, jadis, tranchait et retranchait dans une mise en scène dramatique où se jouaient le corps, la responsabilité et le salut, succède une administration judiciaire fonctionnelle rattrapant, sans passion, les bavures qui auront pu échapper aux services des éducateurs, psychiatres, animateurs, permanents ou experts en manipulation des organisations qui nous prennent en charge de la naissance à la mort (cf. Michel Foucault : *Surveiller et punir*).

Ce n'est pas seulement la peine de mort que nous abolirons, mais toute peine dans la mesure où elle implique la responsabilité personnelle d'un coupable. « Humanistes », gauchistes ou technocrates : tous les discours ne peuvent qu'affirmer l'irresponsabilité du justiciable qui ne se retrouve devant un tribunal que par une erreur de gestion des organisations sociales ou de l'Etat-providence : il ne s'agit pas de condamner, mais de rééduquer.

Le criminel n'est plus responsable parce que plus personne n'est responsable.

Le totalitarisme, c'est aussi quand la vie et la mort sont devenues des marchandises à gérer tranquillement, « fonctionnellement », sans drame et sans chocs pour nos sensibilités douillettes (avortement-pardon-interruption de grossesse, euthanasie, banques d'organes, etc.).

Aussi cette désuétude de la peine de mort est-elle probablement moins l'effet d'une « humanisation » que l'indice de l'insignifiance de la mort (cf. *le Tabou de la mort* mis en évidence dans notre société par Philippe Ariès) et la « dévalorisation » de la vie.

On ne retire plus guère la vie parce que la vie ne vaut plus guère.

(*) Maître-assistant de sociologie à l'université des sciences sociales de Grenoble ; animateur du groupe de recherche Tradition et Modernité.

L'occasion perdue

par LIONEL LÉVY (*)

QUELLE raison d'Etat peut donc conduire à différer, en dépit du sentiment personnel du président de la République, du garde des sceaux, de la majorité des députés, de l'avis de la commission des lois, des proclamations de toutes les autorités religieuses, de l'inéductable évolution de la conscience civilisée, l'abolition de la peine de mort ?

Est-ce la même qui inciterait les chefs de l'opposition à tant de réserve en ce domaine ?

Qu'on n'appelle pas démocratie la référence à ces sondages qui, pratiqués à chaud, peuvent cautionner toutes les injures à la dignité d'une nation.

Qu'on veuille ou non l'admettre, ceux qui refusent la peine de mort au nom d'un principe moral, religieux, ou du simple respect de la société, portent en eux la conscience de ce siècle. La plupart des responsables politiques de tous horizons le reconnaissent et le manifestent discrètement. Ils ont en général assez de recul devant l'histoire pour ne pas s'y tromper. C'est dire que leurs ménagements à l'égard des partisans de la guillotine ne font figure, en définitive, que de concession de circonstance face à la fraction la plus passionnée de l'opinion.

L'alibi et les assassins

Il est certes fatal que le talion passionne davantage que le respect de soi-même, et plus aisé en politique de ne pas braver pour un objectif purement moral, gratuitement en quelque sorte, des passions exprimées.

Ceci conduit à conclure que le maintien de la peine de mort n'est, par omission relative de ceux qui gouvernent ou s'opposent, qu'un acte politique. A bien comprendre, il faudrait pour que le débat reprenne, qu'au moins provisoirement « messieurs les assassins commencent ». Ainsi ce sont les assassins qui fourniraient l'alibi. Hélas ! ils le fourniront toujours.

Faut-il donc se résigner à voir la France pour des raisons indirectes de politique, rester le seul Etat d'Europe occidentale à maintenir la peine de mort, tandis que cette même peine ne subsisterait à l'Est que pour les seuls crimes dits politiques ?

Et le calcul est-il juste ? Ce qui caractérise, en matière politique, la grandeur autant que le courage, c'est l'aptitude à décider au-delà de l'événement, suffisamment à temps pour ne pas manquer les rendez-vous de l'histoire.

Voir ainsi l'occasion, sans risque politique véritable, d'affirmer pour la postérité une telle stature, et ne pas la saisir : quel extraordinaire gaspillage moral ! C'est pour tenter de l'éviter que doivent d'ores et déjà se faire entendre tous ceux qui, par raison, conscience ou foi, déplorent le nouvel ajournement de ce débat.

(*) Premier vice-président de la Confédération syndicale des avocats.

Pour en finir avec le fantôme de la guillotine

par PIERRE DE BOISDEFFRE

LA peine de mort, disais-je voici quelque dix mois (1), va mourir de mort naturelle. On n'osera plus l'appliquer ni même la prononcer. Une fois de plus, les mœurs auront précédé la loi.

C'est bien ce qui se passe : il n'y a plus de condamnés à mort dans les prisons françaises, et les jurés, fascinés par l'éloquence de Me Badinter, n'osent même plus refuser les circonstances atténuantes à un récidiviste sanglant, deux fois assassin.

Je sens que je devrais m'en réjouir. Vais-je unir ma voix à toutes celles qui, chaque jour plus véhémentes, demandent que la France ne reste pas le seul pays de la Communauté européenne où subsistent la peine irréversible, et la honteuse guillotine ?

Je le devrais, et pourtant je m'interroge. A vingt ans, j'ai vu la mort frapper, presque indistinctement, les meilleurs et les pires, et la justice de 1940 à 1946, faute de tenir les coupables, faire payer des innocents ou des comparses. J'en avais conçu, pour la peine elle-même, une horreur presque égale à celle de Camus. Cette horreur subsiste ; mais je n'ai pas moins horreur du crime, de son apparente impunité, du progrès continu et désolant de la violence dans un monde qui n'a jamais tant parlé de non-violence mais qui ne l'a jamais réellement assumée à ses risques et périls. Supprimer la peine de mort alors que partout, ou presque partout, on enferme, on interroge, on torture et on tue, n'est-ce pas nous donner bonne conscience à peu de frais et désarmer une société, un Etat où, quoi qu'en dise M. Marchais, les libertés essentielles existent ?

Le petit matin blême

Pourtant, Me Badinter a raison sur un point. Il n'est pas décent, il n'est pas convenable, il n'est même pas efficace d'empêcher les représentants du peuple — à défaut du peuple lui-même, qu'il faudra bien finir par consulter en direct, n'en déplaise aux juristes, par la voie du référendum, — de délibérer sur un sujet aussi brûlant, qui est de leur seule compétence. Aucune considération électorale ne peut prévaloir contre cette évidence. Tout ce qui tend à retarder le vote du Parlement, à l'étouffer sous un débat de procédure, est malhonnête et sera, pour finir, inopérant.

Le temps est venu de débrider l'abcès.

On peut — et c'est un vœu parfaitement honorable — abolir une peine qui relie notre monde aux temps immémoriaux où le prince avait tout pouvoir sur ses sujets, où les juges excellaient à raffiner les supplices, où l'on était peu regardant sur une vie humaine. On peut vomir la hideuse guillotine, ont peut s'interdire d'ôter la vie à n'importe lequel de ses semblables, fût-il un criminel de sang. On peut aussi, plus modestement, songer aux victimes innocentes, aux petites filles violées, étranglées avec un bas, aux vieux qu'on égorge pour voler leurs économies, ou simplement à ceux qui se font tuer, avec ou sans uniforme, au service d'une société qui est la nôtre, même s'il est plus glorieux — et dans les médias plus rentable — d'évoquer le petit matin blême où tombait naguère encore le couperet de la guillotine.

Mais ce qui est sûr, c'est qu'on ne pourra pas indéfiniment empêcher le Parlement de se saisir d'un problème qui lui appartient. Il est temps de dire si la loi doit aller de pair avec les mœurs.

(1) « Garder l'épée de Damoclès », *le Monde* du 26 juin 1979.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4297-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
174 F	298 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
300 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
203 F	335 F	508 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne. Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

AFRIQUE

AU TCHAD

Les Européens quittent le pays

(Suite de la première page.)

Lundi, en fin d'après-midi, des colonnes de fumée s'élevaient au-dessus de plusieurs quartiers de la capitale, où la bataille faisait toujours rage en dépit d'une tentative de médiation de l'imam de la grande mosquée, M. Ibrahim Moussa, et d'un appel lancé de Benghazi par les présidents Kountché du Niger et Kadhafi de Libye.

Le correspondant de l'agence soudanaise de presse a été tué dimanche soir. M. Adoum Togoi, chef d'état-major des FAP, a été blessé et hospitalisé sur la base militaire française. Les deux jésuites légèrement blessés dimanche par éclats d'obus de mortier (*le Monde* du 25 mars) sont les Pères Maurices Dechaud, de nationalité française, et Cossou, citoyen italien.

En dépit de la rareté et de la confusion des informations en provenance de N'Djamena, il semble que l'épreuve de force engagée par M. Hissène Habré oppose ce dernier à une coalition de circonstance dirigée par M. Goukouni Oueddeï, et qui comprend non seulement des éléments du FAC pro-libyen, mais aussi les FAT « sudistes » du colonel Kamougue. Autrement dit, il ne s'agit pas, pour l'instant, du clivage entre le Sud chrétien et le Nord musulman, mais d'un regroupement autour du chef de l'Etat de toutes les forces qui veulent porter un coup d'arrêt à l'ascension spectaculaire, depuis deux ans, de M. Hissène Habré.

Sur le plan militaire, l'issue de la bataille dépend en grande partie de la course de vitesse engagée entre les colonnes de renforts dépêchées de toute urgence sur N'Djamena. Pour tenter de l'emporter, les FAN de M. Habré avaient pris les devants, la semaine dernière, en tentant de dégager un couloir entre la capitale et leur fief d'Abéché, dans l'est du pays. Cette initiative ne semble pas, cependant, avoir permis aux FAN de s'assurer un avantage décisif dans la bataille en cours depuis quatre jours à N'Djamena même.

M. Hissène Habré a-t-il tablé sur un appui français qui lui a été refusé, quoi qu'en dise des dirigeants des FAC ? A-t-il cru pouvoir jouer de l'antagonisme entre le président Oueddeï et le colonel Kamougue ? S'il est encore difficile de répondre à ces questions, rien n'indique en revanche que cette nouvelle bataille de N'Djamena tourne à l'avantage du ministère de la défense. Les FAP paraissent avoir conservé le contrôle des positions qu'elles tenaient au départ, et M. Hissène Habré n'a pas pu tirer profit de l'accord de cessez-le-feu conclu dimanche matin et aussitôt violé.

Même si cette épreuve de force porte un coup d'arrêt aux ambitions de M. Hissène Habré, la situation politique tchadienne demeurera inextricable. La coalition forgée contre lui n'ébauche en effet aucun regroupement durable. L'imam Moussa ne s'est pas contenté, lundi, de demander à M. Goukouni Oueddeï de conclure une trêve avec son ministre de la défense. Il a également mis en garde le chef de l'Etat (musulman) contre une alliance « contre nature » avec le colonel Kamougue (chrétien). Depuis l'exode des chrétiens vers le Sud, N'Djamena est une ville peuplée pour neuf dixièmes de musulmans.

En 1976, Paris avait renforcé ses effectifs militaires sur place et engagé des Jaguar dans les combats livrés au nord de la capitale tchadienne pour aider le président Félix Malloum a conserver le pouvoir avant d'imposer à ce dernier, deux ans plus tard, une réconciliation avec M. Hissène Habré. La fragilité de cette coalition devait, en février 1979, déboucher sur une première bataille de N'Djamena qui avait tourné à l'avantage des FAN de M. Habré.

Après que, en mars, le président Malloum eut quitté le pays, plusieurs conférences se tinrent au Nigéria, pour aboutir le 21 août 1979, à un accord passé avec Lagos entre onze « tendances ». Il prévoyait le retrait des troupes françaises, la formation d'un gouvernement d'union nationale et la neutralisation militaire de N'Djamena sous le contrôle d'une force de paix interafricaine.

Si les Français ont commencé à rapatrier leurs troupes, l'accord de Lagos n'a pas été appliqué. Formé en novembre, le « gouvernement d'union nationale » n'a jamais fonctionné, son vice-président, le colonel Kamougue, se repliant sur le sud du pays. La « neutralisation » militaire — prévue à Lagos — de N'Djamena n'a connu qu'un timide début de mise en œuvre et les seuls militaires africains, chargés de prendre la relève des Français, ont été des Congolais, au nombre de cinq cent cinquante, qui ne sont aucunement intervenus dans les combats depuis jeudi.

J.-C. P.

● *Le ministère des affaires étrangères* indique que des informations sur les départs des ressortissants français du Tchad peuvent être obtenues en appelant le numéro suivant : 550-34-60.

EN LIBYE

Un cargo français est retenu depuis le mois d'octobre 1979

Un navire français, le *Rove*, appartenant à la société Marseille-Fret, qui a son siège social à Marseille, est bloqué dans le port de Benghazi en Libye depuis le 17 octobre 1979. Les autorités libyennes l'auraient saisi par « *vengeance* », à cause des mésaventures arrivées à un autre cargo, l'*Astor*, navire affrété de février à juin 1979 par Marseille-Fret qui l'avait réaffrété aux Libyens. L'*Astor* avait chargé des armes libyennes à destination de l'Ouganda via le Kenya. N'ayant pu les débarquer à Mombassa il était revenu vers la Méditerranée mais son chargement avait été saisi au cours d'une escale en Afrique du Sud. L'*Astor* était un navire battant pavillon de Singapour, c'est-à-dire un pavillon de complaisance, et il est aujourd'hui désarmé.

Selon des indications fournies par la société Marseille-Fret, l'équipage du *Rove* ne compte que cinq personnes : le commandant, M. Cabanne, le chef mécanicien, le second capitaine et deux graisseurs. On précise à Marseille-Fret que cet équipage n'est pas prisonnier. C'est le navire qui est saisi. Les marins ne sont pas détenus. Ils sont relevés de temps à autre par des équipages uniquement composés de volontaires.

On précise encore que le *Rove* n'a plus de marchandises à son bord et que la société Marseille-Fret a engagé plusieurs procès, notamment avec les autorités sud-africaines.

Marseille-Fret est une compagnie spécialisées dans le trafic en Méditerranée et notamment en Libye depuis une dizaine dannées, mais elle ne dessert pas l'Afrique australe ni le Kenya.

[On indique au Quai d'Orsay au sujet de l'affaire du cargo « Rove » qu'il s'agit d'un contentieux privé entre la société Marseille-Fret, la Libye et l'Afrique du Sud. L'Etat français n'est pas impliqué.

Le consulat de Benghazi s'occupe bien entendu de l'affaire depuis le début, c'est-à-dire depuis cinq mois, en vue de régler le problème de la saisie du navire.

On rappelle au Quai d'Orsay que, depuis une déclaration allant dans le sens d l'apaisement du président Kadhafi, à la fin du mois dernier, (« le Monde » du 29 février), le contentieux franco-libyen (griefs de Tripoli contre l'action de la France en Tunisie à la suite de l'affaire de Gafsa et préjudice causé à la France par le sac de l'ambassade française) s'est réduit. En effet, le président Kadhafi a indiqué que son pays abandonnait ses griefs contre la France. Du côté français, des demandes d'indemnisation ont été formulées. La Libye paraît accepter de les prendre en considération.]

AU MOZAMBIQUE

La visite de lord Soames illustre l'amélioration des relations avec Londres

A l'issue de l'audience qu'il a accordée, lundi 24 mars à Maputo, à lord Soames, gouverneur britannique de Rhodésie, le président Machel a félicité la Grande-Bretagne pour la façon dont elle avait réglé le conflit dans sa colonie et déclaré que Mme Thatcher était « le meilleur premier ministre britannique de ces quinze dernières années ».

En Rhodésie, la conscription militaire a été abolie et le gouvernement Mugabe a donné son aval aux relations sportives avec la République Sud-Africaine.

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Deux semaines après M. Robert Mugabe, premier ministre du futur Zimbabwe, le président du Mozambique, M. Machel, a précisé à son tour qu'il n'autorisera pas les dirigeants nationalistes sud-africains à établir des bases militaires sur le territoire de son pays. « *Les problèmes de l'Afrique du Sud sont des problèmes internes et concernent l'Afrique du Sud elle-même. Une révolution ne peut triompher que de l'intérieur* », a notamment déclaré M. Machel. Il a souligné que la République Sud-Africaine est un « *pays indépendant, reconnu par les Nations unies* » — ce qui le distingue à ses yeux de la Rhodésie de M. Smith, dont l'indépendance unilatérale était illégale.

M. Machel a toutefois observé que le Congrès national africain (A.N.C.), organisation interdite qui mène le combat anti-apartheid contre le gouvernement de Pretoria, jouissait du soutien de « *la communauté internationale* ». L'attitude du Mozambique à l'égard des mouvements de libération en lutte contre le régime sud-africain ne surprend guère. Aux prises avec de graves difficultés d'organisation, le gouvernement de Maputo a besoin d'un long répit, qu'il entend consacrer aux questions de développement. En outre, l'importance de ses liens économiques avec la République Sud-Africaine empêche le Mozambique de provoquer ouvertement son puissant voisin.

Le président Machel a reçu lundi à Maputo lord Soames. Le gouverneur britannique de Rhodésie devait remercier le chef de l'Etat mozambicain pour sa participation, jugée décisive par la Grande-Bretagne, au règlement du conflit rhodésien. La présence à Salisbury, au cours des derniers mois, de M. Fernando Howana, représentant personnel du président Machel, a largement contribué à l'amélioration de ces relations.

MM. Soames et Machel se sont entretenus en priorité des projets de réouverture des voies de communication, routières et ferrées, entre la Rhodésie et le Mozambique. La remise en fonction du chemin de fer Salisbury-Beira permettra d'alléger le trafic marchandises empruntant les deux autres voies d'évacuation, le Tanzam et le chemin de fer sud-africain. Avant la fermeture, en mars 1976, de sa frontière avec la Rhodésie, 250 millions de francs, représentant les droits de transit, tombaient chaque année dans l'escarcelle de l'Etat mozambicain.

Sur le plan intérieur, M. Machel avait rappelé samedi qu'en dépit de certaines récentes mesures de dénationalisation (*le Monde* du 23 mars) son pays demeurait « *socialiste et fidèle aux principes du marxisme-léninisme* », mais, avait-il ajouté, « *l'Etat ne peut tout gérer directement* ». Ce rappel du dogme a dû plaire à M. Léonid Ilitchev, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, qui achevait samedi une visite officielle de trois jours au Mozambique, avant de se rendre en Zambie et en Tanzanie. M. Ilitchev a eu des entretiens avec son homologue mozambicain, M. Joachim Chissano, mais il n'a pas été reçu par le président Machel.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

DIPLOMATIE

AU COURS DE SON VOYAGE EN FRANCE

Le roi Hassan II déclare : le président Sadate doit « repousser catégoriquement » les propositions américaines sur l'autonomie palestinienne

Le premier des trois entretiens prévus entre le roi Hassan II et le président Giscard d'Estaing a eu lieu lundi 24 mars (*le Monde* du 25 mars) et a porté surtout sur la question du Proche-Orient. Le porte-parole de l'Elysée a noté qu'une « *parfaite coïncidence de vues sur ce sujet* » avait été enregistrée entre les deux chefs d'Etat, tandis que le souverain exprimait le vœu que « *le président Sadate repousse catégoriquement* » les propositions du plan Carter concernant l'autonomie des Palestiniens.

« *Dans l'état actuel des choses*, a dit le roi, *les vues du président et les miennes sur l'autonomie sont juridiquement plus valables. Je souhaite que, pour le renom de l'Egypte, pour la place qu'elle occupe et doit occuper dans le monde arabe, le président Sadate repousse catégoriquement les propositions d'autonomie qui ont été faites dans la forme où elles ont été faites.* »

De son côté, M. Habib Chatti, secrétaire général de la Conférence islamique, dont Hassan II assume actuellement la présidence, a été reçu lundi par M. Jean François-Poncet. Il s'est félicité des positions adoptées par Paris en faveur du droit des Palestiniens à l'autodétermination et a affirmé que le monde islamique « *compte sur la France et sur l'Europe pour aider à résoudre la question palestinienne* ». Il a également précisé que le problème de la neutralité de l'Afghanistan proposée par la C.E.E. sera étudié à la réunion de la Conférence islamique qui se tiendra le 16 avril au Pakistan.

Il semble que le conflit du Sahara occidental sera plus particulièrement abordé mercredi lors du déjeuner entre le roi et le chef de l'Etat, accompagnés des ministres des affaires étrangères.

Les combats qui se déroulent actuellement dans le Sud-marocain donneront un relief particulier à cette conversation, bien que le souverain ait démenti que son armée ait subi des revers.

Répondant à une question sur un éventuel règlement du conflit, Hassan II a repris une formule qu'il avait utilisée récemment (*le Monde* du 14 mars). « *On ne se bat que pour négocier, on ne se bat pas pour se battre.* » Il a également précisé au sujet du règlement éventuel du conflit que « *le moment venu, le rôle historique de la France pour la paix et le rapprochement des peuples sera démontré de la façon la plus éloquente* ».

Le roi du Maroc « *essaye d'impliquer davantage la France* » dans la guerre du Sahara occidental, a affirmé M. Mohammed Salem Ould Salek, ministre sahraoui de l'information, dans une déclaration publiée lundi 24 mars à Alger, à l'occasion de la visite du souverain marocain à Paris. Selon lui, le Maroc se trouve « dans l'impossibilité de continuer cette guerre coûteuse sans l'intervention de l'étranger » de sorte que le souverain cherche « *à faire partager par d'autres les conséquences de la guerre* ».

— Pour le quotidien gouvernemental algérien *El Moudjahid* qui consacre un éditorial à « *la démarche urgente d'un roi désemparé* », le souverain cherche à « *internationaliser* » le conflit. Après avoir mis l'accent sur les pertes subies par le Maroc, le journal rappelle la position d'Alger : toute solution pacifique pases par des négociations entre Rabat et le Front Polisario.

EN « VISITE DE TRAVAIL » A PARIS

Le président Dacko souhaite obtenir des concours pour son plan de redressement de l'économie

Arrivé lundi soir 24 mars à Paris pour une « visite de travail » de trois jours, le président David Dacko, de Centrafrique, est l'hôte à déjeuner, ce mardi 25 mars, de M. Giscard d'Estaing. Les deux chefs d'Etat devraient s'entretenir ensuite en tête-à-tête. Le soir, M. François-Poncet offrira un dîner en l'honneur du président centrafricain, qui consacrera la journée de mercredi à des entretiens économiques avant de recevoir, dans la matinée de jeudi, M. Barre et d'être l'hôte à un déjeuner de M. Robert Galley, ministre de la coopération. Avant de regagner Bangui vendredi, M. Dacko sera de nouveau reçu à l'Elysée, jeudi après-midi, pour une conférence de travail élargie.

Six mois après le renversement de Bokassa Ier par des militaires français, M. Dacko revient donc à Paris pour un premier bilan de l'étroite coopération franco-centrafricaine. Cette « visite de travail » se place sous le signe d'une relative discrétion : c'est le ministre de la coopération qui est allé accueillir M. Dacko à l'aéroport d'Orly. Mais la composition de la délégation centrafricaine — M. Dacko est accompagné par les ministres des transports, de l'éducation et de la coopération, ainsi que par le ministre délégué à la défense nationale — traduit l'ampleur des préoccupations d'un régime exsangue et qui considère la France comme son « *meilleur partenaire* » : un détachement de parachutistes français assure, depuis le succès de l'opération « Barracuda », en septembre 1979, la sécurité du régime, et une aide de Paris sera vitale pour le redressement des finances centrafricaines.

A ce propos, M. Le Bouder, ministre centrafricain de la coopération et du plan, a présenté samedi un plan de relance économique et sociale s'étalant sur deux ans (1980 et 1981) et dont le financement s'élèvera à 900 millions de francs, dont le tiers sera consacré à l'amélioration des cultures vivrières et commerciales (café et coton), ainsi qu'à la formation d'un personnel d'encadrement et à l'élevage. Malgré les richesses de son sous-sol (diamants, uranium), la République centrafricaine demeure, en effet, un pays dont les trois millions d'habitants sont, dans leur immense majorité, des ruraux. Le plan de M. Le Bouder souligne à quel point la gestion de l'ancien empereur a été ruineuse puisque près de la moitié des crédits, soit 420 millions de francs, seront affectés à l'amélioration des infrastructures de transport et de communication, notamment à la réfection et à l'entretien des principaux axes routiers du pays.

A ce plan de redressement, établi en étroite coopération avec les Français, les Centrafricains souhaitent intéresser les milieux d'affaires ainsi que des organismes internationaux. M. Dacko rencontrera mercredi plusieurs industriels français et compte sur Paris pour l'aider à drainer des capitaux étrangers afin de financer ses projets de développement. Reste le volet le plus délicat de la coopération bilatérale entre Paris et Bangui : dans combien de temps le régime de M. Dacko, dont l'assise semble encore limitée, pourra-t-il se passer d'un contingent militaire français, qui fait figure de garde prétorienne, sans que sa sécurité soit mise en danger ? Sur ce point, les officiels centrafricains n'ont guère manifesté, jusqu'ici, l'envie de se défaire de l'aspect le plus voyant — et sans doute pas le plus populaire — de l'aide française.

Avant de quitter Bangui, M. Dacko a démis de ses fonctions M. François Guéret, ministre de la justice, qui a été remplacé par M. Gallen-Douathe, ministre délégué auprès du premier ministre. Aucune explication officielle n'ayant été fournie, une délégation de six magistrats a demandé, lundi, à être reçue par le gouvernement.— J.-C. P.

[Né en 1930, ancien instituteur, M. David Dacko a commencé très jeune une carrière politique mouvementée. Elu député à l'Assemblée territoriale de l'Oubangui-Chari en avril 1957, sous le régime de la loi-cadre Defferre, il succéda, dans des conditions dramatiques, au président Barthélémy Boganda, « *père de la nation centrafricaine* », mort dans un accident d'avion en 1959. A la proclamation de l'indépendance, le 13 juillet 1960, il est élu président de la République.

Il est chassé du pouvoir par le colonel Bokassa dans la nuit du 31 décembre 1965, à la suite du coup d'Etat de « la Saint-Sylvestre ». Détenu pendant deux ans et assigné à résidence pendant six ans, il est libéré en 1974 et devient conseiller personnel en 1976 de l'ex-empereur, dont il prononcera la déchéance le 20 septembre 1979.

Après avoir écarté de la lutte pour le pouvoir MM. Ange Patasse et Abel Goumba, ses deux principaux rivaux, le président Dacko a fondé l'Union démocratique centrafricaine. (*Le Monde* a publié un portrait de M. Dacko dans ses éditions du 22 septembre 1979.)]

CORRESPONDANCE

Une mise au point de M. Goumba dirigeant de l'opposition centrafricaine en exil

A la suite de l'entretien que nous avait accordé M. Goumba, dirigeant de l'opposition centrafricaine en exil (le Monde *du 17 janvier), le gouvernement de Bangui nous avait adressé une mise au point* (le Monde *du 18 février). Usant de son droit de réponse, M. Goumba nous envoie, à son tour, une lettre dont voici les principaux extraits et qui met fin à cette polémique dans nos colonnes.*

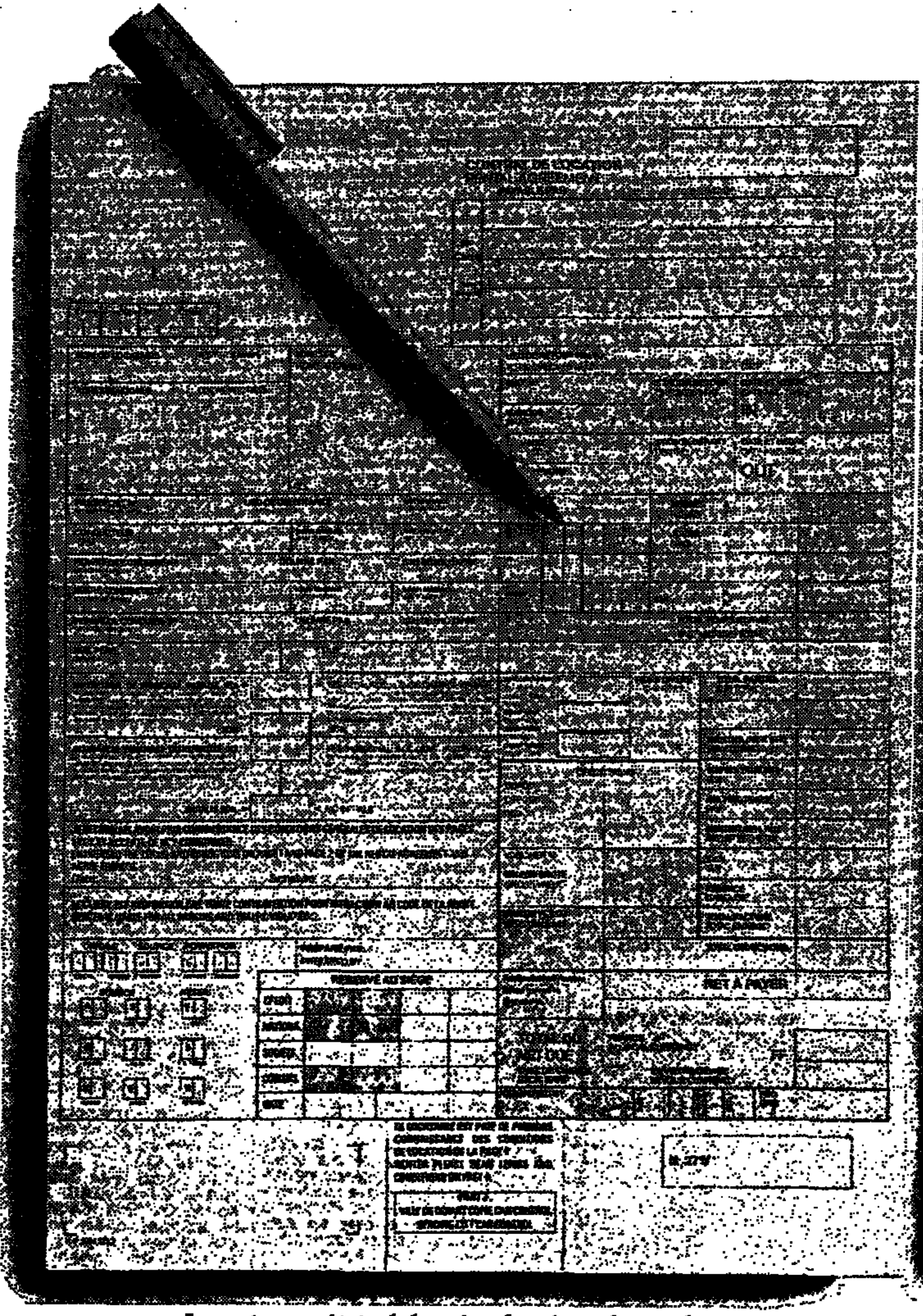
Le gouvernement Dacko signale que j'ai été condamné, en 1962, à Bangui, à six mois de prison, taisant volontairement le motif exclusivement politique de cette condamnation, comme la durée réelle de la détention arbitraire de trois ans à laquelle j'ai été alors soumis. Je me dois de rétablir la vérité historique sur ces événements politiques de notre pays.

J'ai été arrêté, en tant que président du MEDAC (Mouvement d'évolution démocratique de l'Afrique centrale), le 24 décembre 1960, à la requête du procureur général de Bangui, sur la demande de Dacko, pour « *avoir participé au délit de provocation à attroupement* », en faisant imprimer une affiche qui appelait la population à protester contre la suppression des libertés publiques par le gouvernement Dacko, ainsi que pour « *intelligence avec les puissances étrangères* » (sic) et pour « *avoir nui au prestige international* (sic) *de la République Centrafricaine* », simplement en portant ces événements à la connaissance des chefs d'Etat de l'Afrique francophone réunis à Brazzaville.

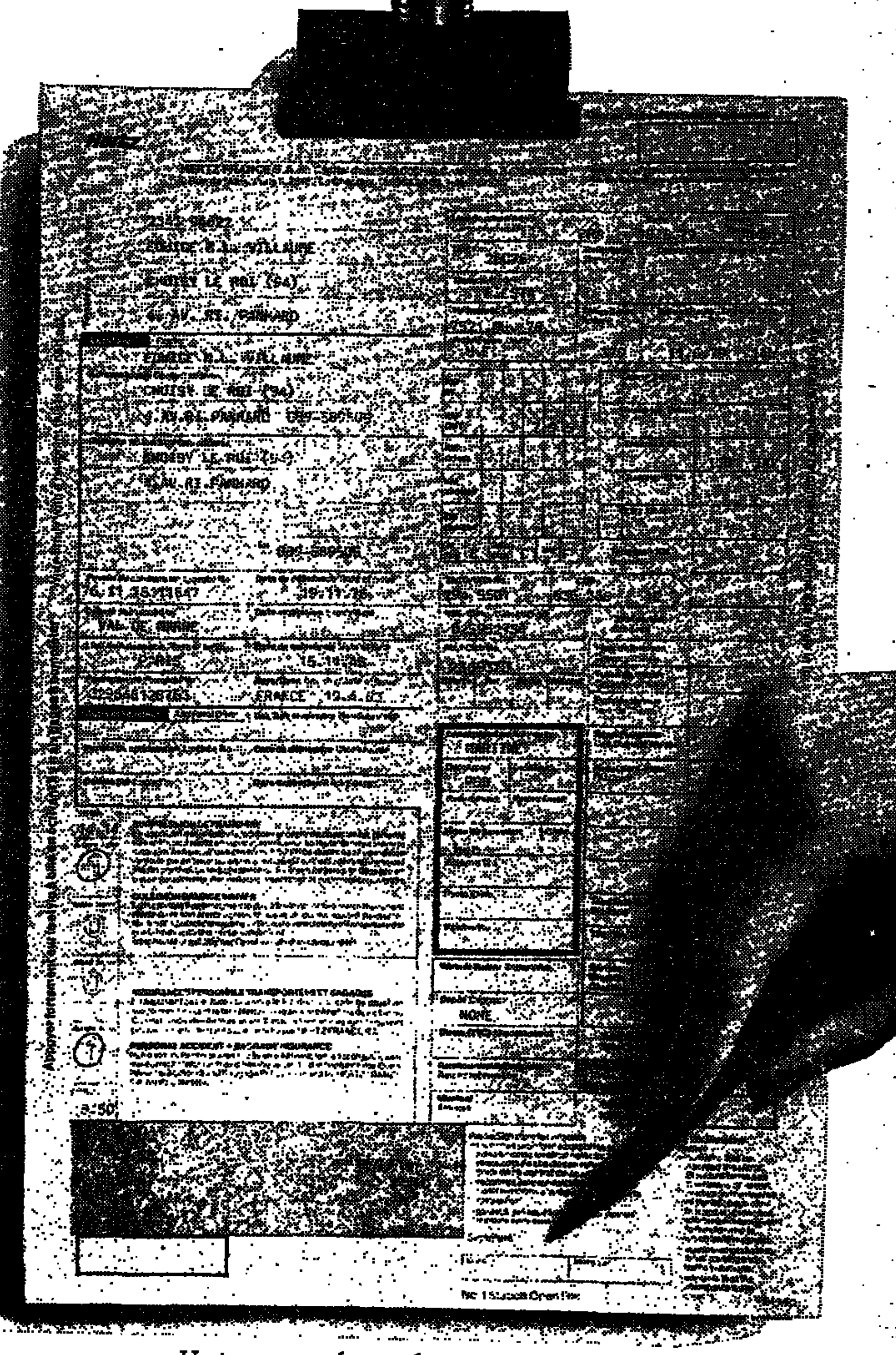
Assigné à résidence malgré ma qualité de député national et de sénateur de la Communauté, puis déporté dans un poste de l'intérieur, ainsi que tous les dirigeants du MEDAC, dissous par décret, je n'ai comparu devant le tribunal qu'en 1962, l'avocat que j'avais pris pour ma défense et celle des membres de mon parti ayant été débarqué de force, à Marseille, de l'avion qui l'amenait à Bangui, la veille du procès. La condamnation prononcée, le 22 février 1962, par le tribunal correctionnel de Bangui a été confirmée en appel le 6 juin de la même année. Le lendemain, le procureur général de la Cour suprême faisait lui-même appel de ce jugement qu'il estimait complètement « *dépourvu de base légale* ».

Mon éloignement en France, après cette parodie de justice qui déconsidérait le gouvernement et discréditait son chef, a été fortement voulu par Dacko qui souhaitait avoir les mains libres pour achever la destruction des institutions démocratiques mises en place par Barthélemy Boganda en février 1959 Dacko pouvait ainsi se présenter, en 1964, comme candidat unique aux premières élections présidentielles organisées en ce pays et instaurer le régime dictatorial, appuyé par l'ancien colonisateur et source de tous les malheurs du peuple centrafricain.

Non, toutes les sociétés de location de voitures ne se valent pas.



Les autres sociétés de location de voiture demandent que vous répondiez à toutes ces questions.



Hertz ne vous demande que votre signature.

Hertz vous offre quelque chose qu'aucune autre société de location de voitures ne possède. Cela s'appelle le Club No. 1 Hertz.

Même si vous ne louez qu'occasionnellement, une voiture, cela vaut la peine d'en faire partie.

Et si vous en louez souvent, vous nous en remercierez. Vous gagnerez du temps. Vous ne ferez plus la queue. Et vous ne vous énerverez plus.

Voici comment cela fonctionne:

Pour faire partie du Club, qui est d'ailleurs gratuit, vous nous donnez ces détails nécessaires sur vous et sur les voitures que vous aimez conduire.

Vous savez bien, le genre de renseignements qu'on inscrit d'habitude sur le contrat de location.

Nous mettons le tout sur ordinateur.

Ensuite, chaque fois que vous réserverez une voiture, l'ordinateur ressortira toutes vos informations pour que nous puissions remplir votre contrat et qu'il soit prêt quand vous arriverez.

Et cela dans toutes les stations Hertz du Monde.

Il ne vous restera plus qu'à préciser votre mode de paiement, à nous montrer votre permis de conduire, à signer le contrat et à prendre le volant.

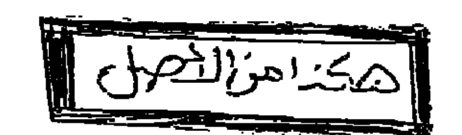
Demandez à votre secrétaire ou à votre agent de voyages de se procurer un bulletin d'adhésion dès aujourd'hui.

Dans n'importe quelle station Hertz ou en écrivant à Hertz France S.A., 2 rue de Marly, Parly II, 78150 Le Chesnay. Téléphone: 954.90.02.

Faites partie du Club No.1 Hertz.

Hertz loue des Ford et d'autres grandes marques.

هكذا من الأصل



PROCHE-ORIENT

Israël

Mot d'ordre de grève générale à Hébron (Cisjordanie) après la décision d'y créer deux institutions rabbiniques

De notre correspondant

Jérusalem. — La ville d'Hébron a été presque totalement paralysée ce mardi 25 mars par une grève générale. Le mouvement s'est étendu à plusieurs villes de Cisjordanie, et notamment à Naplouse. Pour les dirigeants palestiniens des territoires occupés, il s'agissait de marquer la première étape d'une campagne de protestation contre la décision prise par le gouvernement Begin de créer au centre d'Hébron un séminaire et une école, afin d'affirmer le droit des juifs à s'installer partout sur la « terre d'Israël ».

Au cours d'une réunion très houleuse à la mairie d'Hébron lundi, les élus locaux et les personnalités de la région ont manifesté leur volonté de s'opposer à l'application de cette décision en organisant, s'il le faut, une résistance passive dans toute la Cisjordanie. Le maire d'Hébron, M. Kawasmeh, a invité la population à se livrer à un boycottage en cessant toutes relations avec les colons israéliens. Le conseil municipal d'Hébron a rappelé qu'il démissionnerait dès que la décision israélienne serait appliquée.

Tel n'est pas encore le cas en raison des réticences qui sont apparues au sein même du cabinet de M. Begin et de la majorité gouvernementale. La commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense est appelée à se prononcer sur cette question, mais elle ne devrait pas pouvoir se réunir avant le voyage de M. Begin à Washington. Selon diverses indications, la date de la rencontre entre MM. Begin et Carter serait maintenant prévue pour le 13 avril ; l'arrivée du président Sadate aurait alors précédé de quelques jours celle du premier ministre israélien.

Venu à Jérusalem pour préparer les entretiens que le président Carter aura début avril avec le président Sadate et M. Begin, M. Sol Linowitz, ambassadeur américain pour le Proche-Orient, a essuyé un refus ce mardi 25 mars. Il proposait que le gouvernement israélien « gèle » sa politique d'implantation jusqu'au 26 mai, date fixée pour la fin des négociations sur l'autonomie. Malgré le rejet qui lui a été notifié, M. Linowitz a fait état de progrès notables au cours de ses conversations avec les dirigeants israéliens. D'autre part il a qualifié de regrettable la décision de créer deux institutions juive et israélienne dans la ville d'Hébron. Le gouvernement américain avait vivement protesté en février lorsque le cabinet israélien avait arrêté le principe d'une telle mesure. Plus récemment, après avoir voté la résolution du Conseil de sécurité condamnant les implantations, les Etats-Unis avaient dénoncé des expropriations à Jérusalem-Est.

Mais cette fois, alors qu'il est clair pour les observateurs que M. Begin a voulu lancer un défi aux Américains pour montrer qu'il n'était pas prêt à des concessions majeures au moment où le président Carter veut relancer les pourparlers sur l'autonomie, la Maison Blanche fait seulement savoir à demi-mot son « inquiétude », se contentant de rappeler ses prises de position antérieures. Cette modération paraît avoir été dictée par des préoccupations électorales immédiates. On est convaincu à Jérusalem que le président Carter n'a pas voulu heurter l'opinion juive américaine avant les primaires de ce mardi 25 mars dans l'Etat de New-York.

FRANCIS CORNU.

L'ASILE « PERMANENT » OFFERT AU CHAH PAR L'EGYPTE

Plusieurs dizaines de milliers de manifestants conspuent à Téhéran les présidents Carter et Sadate

Plusieurs dizaines de milliers de manifestants se sont rassemblés, ce mardi 25 mars, devant l'ambassade américaine de Téhéran pour protester contre le départ de Panama de l'ancien chah d'Iran et son accueil en Egypte. Aux cris de : « *Mort au chah, mort à Sadate, mort à Carter* », « *Peuple d'Egypte, débarrasse-toi de ton Sadate!* », dix cortèges, partis de différents points de la capitale, ont convergé devant l'ambassade à l'appel des dignitaires religieux de la ville sainte de Qom, et de ceux de Téhéran, des gardiens de la révolution et des comités Khomeiny.

L'ayatollah Sadegh Khalkhali — ancien président des tribunaux révolutionnaires islamiques, — en visite à Rome, a accusé le président Sadate de « *trahir l'islam et le Coran* » en recevant en Egypte l'ancien souverain, « *sur l'ordre de Carter* ». « *Nous condamnons fermement son action et nous lui donnerons la réponse nécessaire dans un avenir proche* », a-t-il déclaré.

Au Caire, le chah, accueilli lundi à sa descente d'avion par le président Sadate, l'avait embrassé en lui disant : « *Frère, je ne trouve pas de mots pour exprimer ma gratitude.* » Le chef de l'Etat égyptien, qui était accompagné de son épouse, a répondu : « *Nous n'avons fait que notre devoir, dicté pa l'islam.* » A l'hôpital militaire de Méadi, l'ancien souverain, visiblement épuisé, s'est tourné vers les journalistes et s'est efforcé de sourire. Le président Sadate le tenait par le bras pour qu'il poursuive sa marche vers l'ascenseur.

Pressé de questions, le chah a dit, d'une voix lasse : « *J'aurai tout le temps de vous parler après l'intervention chirurgicale.* » Aux journalistes qui demandaient si l'ancien chah allait rester en Egypte d'une manière permanente, le président Sadate a répondu à haute voix et très fermement : « *Oui.* »

Le général Sabri Ismail, directeur général de l'hôpital militaire de Méadi, a refusé de se prononcer sur la date à laquelle l'ancien souverain subira l'ablation de la rate. On indique de source médicale que le malade sera opéré par une équipe de chirurgiens égyptiens, dirigée par le professeur Fouad Nour, chef de la section de chirurgie-cancérologie.

Le rédacteur en chef du quotidien à grand tirage *Al Akhbar*, écrit pour sa part que l'ancien chah aurait décidé de quitter le Panama pour l'Egypte après avoir été « *confidentiellement informé* » que la C.I.A. complotait « *pour l'empoisonner* » et ce « *pour mettre un terme à l'épreuve dramatique des cinquante otages américains de Téheran* ». On souligne, d'autre part, au Caire, que le choix de l'Egypte comme terre d'asile a été motivé par le fait que Téhéran ne peut présenter une demande d'extradition au Caire, l'Egypte n'étant représentée en Iran, depuis juillet 1979, que par un fonctionnaire sans statut diplomatique, et les intérêts égyptiens y sont sous la sauvegarde de l'ambassade de France. Il en va de même pour l'Iran dont les intérêts en Egypte sont représentés par la Suisse.

● Aux NATIONS UNIES, le secrétaire général, M. Kurt Waldheim, a assuré que le départ inattendu du chah pour l'Egypte « *va compliquer les efforts en cours pour résoudre la crise des otages* », mais qu'il est « *résolu à poursuivre ses efforts* » pour aboutir à une solution pacifique.

● A PARIS, M. Chatti, secrétaire général de la conférence islamique, a déclaré que l'arrivée de l'ancien chah d'Iran en Egypte risquait d'accroître l'isolement de ce pays dans le monde arabo-musulman et d'entraîner de nouvelles mesures contre le régime du Caire, car, a-t-il affirmé, certains pays arabes considèrent ce nouveau développement « *comme une provocation* »

● A PANAMA, l'Iran a demandé officiellement lundi au gouvernement l'extradition du chah, en dépit du départ de ce dernier. Cette démarche vise essentiellement à empêcher que le chah puisse jamais revenir à Panama, a expliqué un membre de la mission iranienne. — (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*)

Yémen du Nord

Contrairement à des informations de source américaine

AUCUNE RÉDUCTION DE LA PRÉSENCE SOVIÉTIQUE N'EST VISIBLE A SANAA

Sanaa (*A.P.*). — Rien ne permet de constater une réduction de la présence soviétique au Yémen du Nord, malgré les récentes informations d'origine américaine selon lesquelles l'Arabie Saoudite aurait persuadé le gouvernement de Sanaa de renoncer à ses conseillers militaires soviétiques et à l'armement fourni par Moscou (*le Monde* du 21 mars).

Selon des sources bien informées, des blindés T-55, des chasseurs et des canons antiaériens soviétiques, continuent d'arriver au port de Hodeida, sur la mer Rouge. On compterait également deux cents conseillers militaires soviétiques dans le pays.

La présence soviétique est également visible dans le secteur civil. A l'hôpital militaire de Sanaa, un membre du personnel médical a déclaré que le nombre de médecins soviétiques avait triplé en quelques semaines. Des conseillers civils soviétiques continuent à travailler dans les régions de Wadi Al Kadan et de Wadi Sardud.

Egypte

LE PRÉSIDENT SADATE SE SÉPARE DE SON CHEF DE CABINET

Le Caire (*A.F.P.*). — Le président Sadate a supprimé, lundi 24 mars, le poste de son chef de cabinet, M. Hassan Kamel, indique la presse égyptienne. Les quotidiens cairotes ne donnent aucune indication sur le limogeage de l'un des plus proches collaborateurs du chef de l'Etat égyptien, qui serait dû, selon certaines sources, à un différend entre M. Kamel et M. Hosni Moubarak, vice-président de la République. Le président Sadate a nommé M. Mahmoud Abdel Nasser secrétaire général de la présidence de la République. Ce dernier était l'adjoint de M. Hassan Kamel.

M. Kamel avait été le premier responsable égyptien à se rendre en Israël en novembre 1977 pour préparer la visite du président Sadate à Jérusalem. Il l'accompagnait dans tous ses déplacements à l'étranger et en particulier en Israël.

● *M. Giscard d'Estaing* a adressé au président Sadate un message sur son récent voyage au Proche-Orient. Ce message doit lui être remis par M. Serge Boidevaix, directeur d'Afrique du Nord et du Levant au Quai d'Orsay, qui est arrivé lundi 24 mars au Caire.

ASIE

Afghanistan

Nous combattrons les Russes jusqu'à ce qu'ils soient contraints de se retirer, nous déclare le président de l'Alliance islamique

Alors que le plus grand navire ravitailleur de la marine de guerre soviétique, le « Berezina », est arrivé dans l'océan Indien, le Kremlin a réaffirmé lundi 24 mars, dans un communiqué publié à l'issue de la visite du ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, son intention de demeurer en Afghanistan jusqu'à la « cessation complète » de toute ingérence étrangère. L'U.R.S.S. a aussi conseillé à l'Inde de « ralentir ses efforts » diplomatiques en vue de trouver une solution à la crise afghane, indique-t-on à New-Delhi de source diplomatique de haut rang.

A *Islamabad*, le chef de l'Etat pakistanais a déclaré lundi qu'il pourrait accepter un nouveau plan d'aide américaine, sous réserve que celle-ci soit sans conditions. Il a aussi laissé entendre qu'un rapprochement de son pays avec l'U.R.S.S. ne saurait être exclu : « Toutes les portes d'un dialogue (avec Moscou) doivent rester ouvertes (...). Dans les affaires internationales, il n'y a pas de dernier mot. Nos options doivent rester ouvertes, et nous agirons dans l'intérêt du Pakistan. » Cette déclaration du général Zia intervient à un moment où, selon le quotidien britannique « The Guardian », la situation de son régime semble de plus en plus précaire.

Sur *le terrain*, des troubles se sont produits ces derniers jours à Kandahar, la deuxième ville du pays, a reconnu l'agence Tass ; M. Assadullah Sarwari, premier vice-président du gouvernement, s'est rendu sur les lieux. Tass assure que l'offensive soviétique contre la province du Khunar a été un succès. Pour leur part, les résistants affirment avoir tué cinquante Soviétiques *dans cette même province*. Ils occuperaient la ville de Kargaï et la plus grande partie de la province de Laghman, limitrophe de celle du Khunar.

Dans une interview accordée à notre envoyé spécial, le président de l'Alliance islamique affirme notamment : « Nous combattrons les Russes jusqu'à ce qu'ils soient contraints de se retirer. »

De notre envoyé spécial

Peshawar. — « *La résistance populaire n'a pas fléchi depuis l'invasion soviétique. Seulement les moyens utilisés depuis lors par les Russes sont beaucoup plus puissants. La lutte dure en fait depuis deux ans (depuis la révolution d'avril 1978). Les Moujahidines* (combattants) *la poursuivront même les mains vides, car ils sont armés par la foi. Leurs sacrifices leur trempent le moral, malgré les bombardements, les destructions de villages. En définitive, le peuple est prêt à se soulever au moindre signe favorable.* »

M. Ghulam Rasoul Sayaf, qui nous tient ces propos, a été élu il y a une dizaine de jours président de l'Alliance islamique pour la libération de l'Afghanistan, regroupant cinq organisations de résistants et notamment le Jamiat Islami Afghanistan, le plus important d'entre eux, dont il fut le vice-président. Le vote en sa faveur n'a pas été unanime, mais M. Sayaf a été choisi parce qu'il jouit d'un réel prestige et que, de surcroît, il doit à un véritable miracle d'avoir la vie sauve.

Diplômé de l'université de Kaboul et de celle d'Al Azhar, au Caire, il est âgé de trente-cinq ans. Mais il a passé les six dernières années en prison. Il fut, en effet arrêté en 1974 — sous le régime Daoud — alors qu'il quittait son pays pour aller aux Etats-Unis. Incarcéré à la prison de Pouli Charki, près de Kaboul, il y fut torturé, placé en confinement solitaire, et il figurait sur une liste de 117 détenus qui furent conduits au peloton d'exécution. Il n'y échappa que parce que les bourreaux ne parvinrent pas à le trouver et le crurent déjà mort. Son nom figurait parmi ceux des milliers de disparus dont les listes furent affichées après la prise du pouvoir par Amin. Aussi bien bénéficia-t-il « par erreur » des mesures d'élargissement décidées par le régime Karmal. C'est en usant d'un autre subterfuge — en conduisant l'un des camions qui transportent encore des marchandises entre Kaboul et la frontière pakistanaise — qu'il réussit à gagner celle-ci il y a quelques semaines.

D'une taille imposante, le visage serein, presque mélancolique, M. Sayaf nous déclare calmement : « *Les pays du monde libre devraient prendre leurs responsabilités et joindre leurs forces aux nôtres. Ils devraient appliquer des mesures effectives et vigoureuses à l'égard de l'U.R.S.S. La Jihad (guerre sainte) n'est pas seulement un problème intérieur à l'Afghanistan : il concerne l'ensemble du monde. C'est le combat de l'islam contre les khafirs (incroyants). Les Soviétiques n'ont pas envahi notre pays seulement pour des raisons stratégiques mais, surtout, afin d'écraser le mouvement islamique qui menaçait la sécurité de l'U.R.S.S. elle-même. Ils ne pouvaient tolérer d'être mis en échec par les combattants islamiques. La guerre que nous menons représente le combat entre deux idéologies antagonistes : le communisme et l'islam. Or, dans aucun pays, le communisme n'a été imposé autrement que par la force par de petits groupes d'hommes (...).* »

L'aide des pays musulmans ne se fait-elle pas attendre ? M. Sayaf laisse percer sa déception. « *Pour le moment au niveau des gouvernements la solidarité islamique ne s'exprime qu'en paroles.* » Les mouvements de résistance ont cependant reçu des donations d'organisations ou de personnalités musulmanes. « *Si le monde musulman veut réellement remplir sa mission, il doit nous venir en aide avec tous les moyens à sa disposition. Il est en mesure de fournir des armes (notamment des engins antichars) en même temps qu'une aide financière aux réfugiés. Une action diplomatique internationale n'est pas suffisante.* »

Le chef de l'Alliance islamique estime que les efforts en vue de tenter de trouver une issue à la crise afghane ont « *échoué* ». « *La seule voie*, nous assure-t-il *est que nous combattions les Russes jusqu'à ce qu'ils soient contraints de se retirer. Ou nous les mettrons dehors, ou nous serons tous (les Afghans) tués. Au point où ils (les Soviétiques) sont arrivés ils accepteront difficilement de se retirer autrement. Nous ne leur proposerons jamais, quant à nous, de solution politique. Mais nous n'interdisons pas à certains pays de tâter le terrain.* »

M. Sayaf considère d'autre part l'unité des mouvements de résistance comme une nécessité. Il ne semble pas trop s'inquiéter à cet égard du fait que le Hezbi-E-Islami (parti islamique), prétendant avoir la majorité des *combattants avec lui*, ait refusé de se joindre à l'Alliance. « *Il n'y a pas entre les groupes*, nous dit encore M. Sayaf, *de divergences de principes, seulement de tactique et de programme. Si nous ne sommes pas unis, la victoire se fera attendre plus longtemps.* »

Sur l'objectif ultime de l'Alliance, son responsable reste dans les généralités : « *Etablir un Etat islamique qui respecte réellement les valeurs humaines et les droits de l'homme* (...).

Invité à dire ce qu'il pense des accusations de Moscou, qui qualifie de « *réactionnaires* » les résistants afghans, M. Sayaf répond : « *Comment peut-on appeler réactionnaires des hommes qui meurent pour une grande cause. Leur héroïsme suffit à juger s'ils sont réactionnaires ou révolutionnaires.* » M. Sayaf n'en considère pas moins que les mesures économiques et sociales radicales prises par les gouvernements de Kaboul depuis avril 1971 ont « *ramené le pays des années en arrière. Au lieu de conduire au bien-être général, elles ont généralisé la pauvreté.* »

GÉRARD VIRATELLE.

Inde

Mme Gandhi s'emploie à reconquérir les principaux centres du pouvoir politique

De notre correspondant

New-Delhi. — Le président de l'Union indienne vient de décider de dissoudre le conseil métropolitain du territoire de Delhi (1), ainsi que l'y avait invité le gouvernement central. M. Sanjiva Reddy a en effet estimé, à la lecture d'un rapport établi par le lieutenant-gouverneur du territoire, M. Jagmohan, que la situation actuelle ne permettait pas d'administrer efficacement la capitale et qu'il convenait, par conséquent, de dissoudre le conseil élu en juin 1977 et dont le mandat n'expirait normalement qu'en juin 1982. Des élections devraient donc être organisées dans un délai de six mois, période pendant laquelle les pouvoirs du Conseil exécutif du territoire seront exercés par le lieutenant-gouverneur.

Bien que ce dernier ait refusé *de divulguer le contenu de son* rapport et les raisons qui lui avaient fait estimer « *nécessaire et urgente* » une dissolution, celle-ci n'a nullement surpris les milieux politiques indiens. Elle met en effet un terme aux relations conflictuelles qui s'étaient instaurées entre le conseil métropolitain, dominé par le parti Janata (2) — à présent dans l'opposition — et M. Jagmohan, qui avait été nommé le 17 février dernier.

Le président du conseil exécutif, M. Sahani, qui a vainement sollicité une audience de M. Reddy, a affirmé aux journalistes que, dès son entrée en fonctions, M. Jagmoba avait tout fait pour humilier les membres du conseil et les amener à se démettre. Il a estimé regrettable que le lieutenant-gouverneur ait choisi de se conduire en « *exécutant zélé* » du Congrès (I), le parti de Mme Gandhi.

Certes, le précédent conseil avait été dissous en 1977 par le Janata, après sa victoire sur *Mme Gandhi*, *mais il* avait à l'époque achevé son mandat de cinq ans et ne demeurait en exercice qu'à la suite d'une décision gouvernementale prise sous l'état d'urgence.

La décision du président Reddy, outre qu'elle prive l'actuel conseil du droit d'élire prochainement un membre du Rajya Sabha (Chambre haute), met fin à la domination de l'aile droite du Janata, le Jan Sangh, sur l'administration de la capitale.

Le président avait déjà décidé, le 17 février, également à la requête du gouvernement central, de dissoudre les Assemblées de neuf Etats dans lesquels les partis d'opposition demeuraient au pouvoir (*le Monde* des 19 et 21 février).

Ainsi Mme Gandhi poursuit-elle méthodiquement, dans la foulée de sa victoire de janvier, son entreprise de reconquête des principaux centres du pouvoir politique. Insensible aux controverses provoquées par ses décisions et aux réserves formulées quant à la légalité et au bien-fondé de leurs motivations, Mme Gandhi, dont on avait pu croire un instant qu'elle avait décidé de tendre la main à ses adversaires, semble aujourd'hui accepter, au nom de l'efficacité, que s'élargisse chaque jour davantage le fossé existant entre le gouvernement central et l'opposition. Ainsi cette dernière a-t-elle quitté l'hémicycle du Rajya Sabha, vendredi, afin de protester contre la dissolution du conseil métropolitain et l'ignorance dans laquelle on avait tenu le Parlement à ce sujet.

Le problème des gouverneurs

Une fois dissoutes les assemblées d'opposition, reste le problème des gouverneurs des Etats mis en place par le précédent gouvernement. Désignés par le président de la République pour cinq ans, ils ne sont révocables que par ce dernier. Or l'actuel chef de l'Union se serait refusé à prêter son concours à l'« *opération destitution* » réclamée par les dirigeants du Congrès (I).

Cela n'empêche pas les pressions, morales ou autres. Ainsi le ministre de l'intérieur a-t-il déclaré récemment qu'« *il était convenable pour toute personne nommée à un poste politique, gouverneurs y compris, de démissionner en cas de changement de gouvernement* ». De son côté, un membre du cabinet a relevé avec intérêt l'opinion d'un parlementaire de la majorité selon laquelle le maintien de l'ordre et le respect de la loi — l'un des principaux thèmes de la campagne de Mme Gandhi — ne pourraient être assurés dans les Etats tant que les gouverneurs nommés par le Janata demeureraient en place. En fait, plusieurs gouverneurs auraient d'ores et déjà été priés de se démettre.

Chacun a noté l'habileté avec laquelle Mme Gandhi avait procédé à la constitution de son cabinet. Sont ainsi restés sur la touche — dans un premier temps du moins — son fils Sanjay et plusieurs fortes personnalités qui, aux yeux de l'opinion, symbolisaient l'état d'urgence, tels MM. Bansi Lal et Vidya Charan Shukla, qui occupèrent respectivement, à cette époque, les fonctions de ministre de la défense et de l'information. Mais chacun relève aussi que le gouvernement n'est toujours pas entièrement constitué.

Le « Spoil System »

Du côté de l'administration, le gouvernement semble disposer d'une marge de manœuvre beaucoup plus large. Certes, plusieurs détenteurs de postes-clés ont conservé, jusqu'à présent, leurs fonctions dans la haute administration. Mais l'hebdomadaire *India Today* observait dans son dernier numéro que la conception d'une administration apolitique et impartiale héritée des Britanniques semblait désormais céder le pas au système américain du partage des dépouilles — *Spoil System* — qui voit d'importants changements intervenir dans la fonction publique à l'arrivée d'un nouveau gouvernement.

Sous le titre « Le retour des fidèles », le magazine dressait le portrait de plusieurs fonctionnaires qui, puissants sous l'état d'urgence, sortent de l'ombre où les avait plongés la défaite de Mme Gandhi et accèdent de nouveau à des postes de responsabilité. Sont ainsi cités MM. Burney, Jagmohan, Bhinder, Ghose, N. K. Singh, S. R. Bagla et V. S. Tripathi qui, sous l'état d'urgence, contrôlèrent, à un poste ou à un autre, l'information, la police, le commerce et l'administration de la capitale.

C'est à un inventaire semblable que se livre la revue *Contour* qui relève « *le retour de la vieille garde* ». « *Deux mois après sa victoire aux élections générales*, constate-t-il, *Mme Gandhi a réinstallé au pouvoir tous ceux qui se tinrent à ses côtés durant les jours sombres, R. K. Dhawan, Jagmohan, Burney, Bhinder, A.H. Mehta et beaucoup d'autres qui étaient poursuivis par le Janata.* » *Contour* insiste sur les transferts intervenus au sein des services de renseignements indiens, l'Intelligence Bureau (I.B.) et le Central *Bureau of Investigation (C.B.I.)* et évoque, en particulier, les ennuis actuels de l'inspecteur général adjoint du C.B.I., M. N.K. Singh.

Il est vrai que c'est ce dernier qui, en octobre 1977, avait arrêté Mme Gandhi et avait également, par la suite, enquêté dans une affaire où était impliqué son fils Sanjay. Sont enfin mentionnées les grandes manœuvres auxquelles donne lieu la nomination des présidents des deux compagnies d'aviation Indian Airlines et Air India.

Lorsqu'elle avait été élue, en janvier dernier, à la tête du groupe parlementaire du Congrès (I) et avait, de ce fait, accédé au poste de premier ministre, Mme Gandhi avait, dans un discours, insisté sur le fait que son gouvernement et son parti n'avaient nullement l'intention de s'abandonner à l'esprit de vengeance et de se livrer à une quelconque vendetta à l'encontre de ceux qui avaient servi le précédent régime. Venant d'une personnalité dont la clémence n'est pas, semble-t-il, le trait de caractère dominant, la déclaration avait été relevée avec intérêt. Depuis, Mme Gandhi, fort occupée il est vrai par les problèmes de politique étrangère, s'est apparemment désintéressée d'une « cuisine » dont l'objectif est de concentrer entre ses mains le maximum de pouvoirs. Ses louables intentions en ont quelque peu pâti. Mais comment ne pas admirer un premier ministre qui sait si bien se faire désobéir...

PATRICK FRANCÈS.

(1) Aux termes de la loi sur l'administration de Delhi (1966), le conseil métropolitain est élu pour cinq ans au suffrage universel direct à un tour. Un conseil exécutif est nommé par le président de la République parmi les membres du conseil métropolitain. Ce dernier a un rôle essentiellement consultatif. Ses propositions sont transmises au gouvernement central par le conseil exécutif et le lieutenant-gouverneur mais, en définitive, c'est le Parlement central qui légifère pour le territoire.

(2) La composition du conseil métropolitain était la suivante : 40 Janata et 7 Lok Dal, 10 congressistes (I) et 2 indépendants, 2 sièges étaient vacants. Aux dernières élections générales, le parti de Mme Gandhi avait repris au Janata 6 des 7 sièges de députés de la capitale.

● *Une scission a eu lieu au sein du parti communiste prosoviétique* indien (C.P.I.). Une partie des membres du C.P.I. a formé un nouveau mouvement, le parti communiste national indien (N.C.P.I.) qui a ouvert, lundi 24 mars, sa première section à Nagpur, dans le Maharashtra. Le N.C.P.I. soutient M. S.-A. Dange, remplacé à la présidence du C.P.I. en février parce qu'il était un fervent partisan de la coopération des communistes avec Mme Gandhi. — *(A.F.P.)*

Chine

« L'U.R.S.S. est entrée dans une nouvelle phase de sa stratégie de domination mondiale »

déclare le président Hua Guofeng

De notre correspondant

Pékin. — L'U.R.S.S. a été l'objet de violentes attaques, lundi 24 mars, de la part des dirigeants chinois. Le président Hua Guofeng, parlant à l'occasion d'un banquet offert en l'honneur du président zaïrois, M. Mobutu, a déclaré que « *l'invasion et l'occupation de l'Afghanistan signifiait que l'Union soviétique était entrée dans une nouvelle phase dans le développement de sa stratégie de domination mondiale* ».

Le premier ministre chinois a de nouveau mis en parallèle les opérations soviétiques en Afghanistan et l'invasion du Cambodge par le Vietnam avec le soutien de Moscou. Décrivant l'Europe comme l'objectif final de l'U.R.S.S., il a en outre dénoncé l'action de cette dernière sur le continent africain, non seulement pour s'en approprier les richesses mais aussi pour « *y semer la dissension par tous les moyens afin de saper l'unité des pays d'Afrique* ». Parmi ces pays, M. Hua Guofeng a cru pouvoir citer le Zaïre en exemple pour sa politique de défense de l'indépendance nationale, ajoutant même, selon Chine nouvelle, que « *sa ferme opposition à l'impérialisme, au colonialisme et à l'hégémonisme (...) avait été acclamée à travers le monde* ». Une partie des mêmes thèmes étaient développés au même moment par le ministre chinois de la défense, le maréchal Xu Xiangqian, devant son collègue britannique, M. Francis Pym. M. Xu Xiangulan a rejeté toute idée de compromis avec l'U.R.S.S. au sujet de l'Afghanistan. « *La cause profonde du problème afghan*, a-t-il dit, *est l'invasion soviétique (...). Le règlement de cette crise exige avant tout le retrait total et inconditionnel des forces soviétiques du pays afin que le peuple afghan puisse décider seul de ses propres affaires.* »

Si M. Hua Guofeng, comme le ministre de la défense, se sont exprimés, lundi soir, avec une particulière vigueur, les vues qu'ils ont exposées étaient néanmoins connues. La véritable question que se posent les observateurs est de savoir jusqu'où va en réalité l'intransigeance chinoise dans l'affaire afghane et si l'opposition de Pékin à une formule de neutralisation du pays en échange d'un retrait soviétique n'est pas seulement tactique. Le président chinois n'a certes donné aucune indication en ce sens, mais il a confirmé que les dangers de la crise actuelle lui paraissaient pouvoir être conjurés et ne conduisaient pas nécessairement à un conflit de grande envergure. « *Si nous renforçons notre unité*, a-t-il dit, *et si nous déjouons avec constance les plans stratégiques de l'hégémonisme, il est possible d'éviter que la situation internationale ne s'aggrave.* »

ALAIN JACOB.

● UN JEUNE PAYSAN reconnu coupable du meurtre, le 17 février dernier, d'un chauffeur d'autobus a été exécuté lundi 24 mars à Pékin, a annoncé mardi 25 un journal de la capitale. L'auteur de ce crime avait pris d'assaut un autobus dans la banlieue de Pékin en compagnie de trois complices et avait poignardé le chauffeur. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Colombie

● LA SIXIEME SESSION DE NEGOCIATIONS entre le gouvernement colombien et les guérilleros du M-19, qui détiennent trente-deux otages dans l'ambassade dominicaine de Bogota, a donné lieu à « *moins d'antagonisme* » que les précédentes, indique un communiqué officiel publié lundi soir 24 mars. Dans les milieux diplomatiques de Bogota, on note que, contrairement au cinquième « round » de négociations, il y a onze jours cette sixième rencontre semble avoir été marquée par la compréhension. Le commando exige encore la libération de vingt-huit détenus politiques, à laquelle le gouvernement s'oppose pour des raisons juridiques. Une nouvelle réunion devrait avoir lieu dans les prochains jours. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Irak

● UN OPPOSANT IRAKIEN, M. Tahsine Al Chaikhali, connu sous le nom de Yahya Al Iraki, a été tué à bout portant lundi 24 mars à Beyrouth par deux inconnus au visage camouflé et dont les armes étaient munies de silencieux. La victime était un dirigeant de l'Union des démocrates irakiens (opposition au régime de Bagdad). Il y a neuf mois, un autre dirigeant de cette organisation, M. Khaled Al Iraki, avait été tué de la même façon. Dans un communiqué publié lundi soir, l'Union des démocrates irakiens accuse les services de renseignement de Bagdad d'être à l'origine de cet attentat. M. *Tahsine Al Chaikhali*, qui résidait à Beyrouth depuis 1973, était membre de l'organisation palestinienne Fath. — *(A.F.P.)*

Mali

● *DES ETUDIANTS MALIENS* ont occupés pendant quelques heures les locaux de leur ambassade à Dakar le lundi 24 mars à la suite de l'assassinat d'un dirigeant syndical étudiant par la police de Bamako (*le Monde* du 25 mars). A Paris, le Comité de défense des libertés, présidé par M. Marchais, a protesté contre « *les sévices exercés par les tortionnaires du régime sanguinaire de Moussa Traoré contre des étudiants et dirigeants syndicalistes* ».

Pakistan

● LE GENERAL ZIA UL HAQ, président de la République, est devenu chef d'état-major général des armées, samedi 22 mars ; il était précédemment chef d'état-major de l'armée de terre. Le commandant de la flotte, le vice-amiral Karamat Rehman Niazi, a été nommé amiral, et le chef de l'armée de l'air, le maréchal de l'air Muhamed Anwar Shamim, a été nommé maréchal-chef de l'aviation. Le général Zia a aussi remplacé les commandants de six corps d'armée, dont les titulaires avaient été nommés gouverneurs militaires ou membres du gouvernement. — *(A.F.P.)*

Pologne

● LA LISTE UNIQUE DU FRONT D'UNITE NATIONALE a obtenu 99,52 % des suffages exprimés aux élections législatives du dimanche 23 mars. — *(A.F.P.)*

R.D.A.

● L'ECRIVAIN EST-ALLEMAND KLAUS SCHLESINGER, ainsi que son epouse Bettina Wegner, compositeur de chansons, ont été autorisés à effectuer un « séjour de travail » de trois ans en République fédérale d'Allemangne M. Schlesinger fait partie des neuf auteurs, dont Stefan Heym et Joachim Seyppel, qui ont été exclus le 8 juin 1979 de la Fédération des écrivains de la R.D.A., pour s'être fait publier en R.F.A. et avoir eu des contacts avec les journaux de ce pays. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● LE BANTOUSTAN DU TRANSKEI ET LA REPUBLIQUE SUD-AFRICAINE ont rétabli leurs relations diplomatiques jeudi 20 mars, à l'occasion d'un entretien entre leurs premiers ministres, MM. Matanzima et Botha. Ces relations avaient été rompues il y a près de deux ans (*le Monde* du 12 avril 1978) à la suite d'un différen dterritorial, à l'initiative du Transkeï, dont l'« indépendance », proclamée en 1976, n'a été reconnue que par Pretoria. — *(A.P.)*

Union soviétique

● M. LEONID BREJNEV et les trois autres principaux dirigeants du *bureau politique* étaient absents mardi 25 mars à l'ouverture solennelle de la session du Soviet suprême de la République de Russie. Aucune explication n'a été fournie à l'absence de M. Brejnev, chef de l'Etat, non plus qu'à celle de MM. Kossyguine, président du conseil de l'U.R.S.S., et Michail Souslov, secrétaire du comité central, qui sont tous les trois membres de la nouvelle assemblée. Le quatrieme absent, M. André Kirilenko, est à Budapest pour le congrès du parti hongrois. M. Brejnev n'a pas paru en public depuis le 4 mars. — *(A.F.P.)*



Le risque philippin

II. — LA COURSE A LA SUCCESSION

De notre envoyé spécial PHILIPPE PONS

Après avoir évoqué la crise économique et sociale aux Philippines (« le Monde » du 25 mars), notre envoyé spécial traite de la situation politique et notamment du rôle de l'Eglise catholique.

Manille. — Bien que M. Marcos ait entamé en septembre sa huitième année de pouvoir sans apparemment entendre relâcher son contrôle sur le pays, et qu'il paraisse toujours maître du jeu, les forces politiques — opposition libérale et Eglise en particulier — commencent à manœuvrer comme si la situation était devenue beaucoup plus fluide. Quelle que soit la cause de cette évolution — dégradation des conditions de vie, rumeurs sur la mauvaise santé du président, pressions américaines, — les Philippins ont tendance à penser que la course à la succession est ouverte.

Avec un habile manœuvrier comme M. Marcos, homme pragmatique qui connait la force et les faiblesses de ses amis comme de ses ennemis, qui mesure le danger que représentent pour lui les subversions armées, et, en outre, gouverne un pays où le geste théâtral est un trait du caractère national, il est difficile de faire la part de la volonté politique et de ce qui relève de la montre. Un fait n'en parait pas moins établi : chacun prend position.

A commencer par M. Aquino. Arrêté la veille de la proclamation de la loi martiale en 1972, condamné à mort, l'ancien sénateur — autrefois l'un des *« seigneurs de la guerre »* — aurait vraisemblablement triomphé de M. Marcos si une élection avait eu lieu comme prévu en 1973. Depuis huit ans, derrière les murs de sa prison, il est le rival le plus direct du président. Aujourd'hui, à quarante-six ans, tant par sa stature nationale que son charisme, il apparaît comme le seul prétendant crédible. D'autant qu'il a le soutien des Américains.

Sans doute pour tester le danger que représente M. Aquino, mais aussi dans un geste qui se voulait magnanime avant les élections locales du 30 janvier, M. Marcos a « sorti » son condamné à mort de sa geôle — au demeurant tout à fait confortable — à l'occasion du Nouvel An. *« Il n'y a aucun risque à étreindre son ennemi pour tâter ses armes »*, déclarait-il alors à la *Far Eastern Economic Review*. M. Aquino a profité de cette période d'assignation à résidence pour tenir des conférences de presse et surtout rendre publique une proposition de gouvernement de transition qu'il avait fait parvenir en octobre à M. Marcos. Dans le jeu du chat et de la souris auquel se livrent les deux hommes, il y a un fait significatif : renonçant à sa superbe antérieure, M. Aquino accepte le principe du maintien de la loi martiale jusqu'en 1983. Mais pendant cette période doivent avoir lieu, selon lui, un plébiscite pour déterminer le système de gouvernement (présidentiel ou parlementaire) et des élections générales. Le rival de M. Marcos propose en outre la création d'un *« conseil des sages »* qui assisterait le président pour *« résoudre les problèmes vitaux du pays »*. Repoussée par M. Marcos en janvier, une semaine après la remise sous les verrous de son prisonnier, la proposition Aquino et surtout le fait que celui-ci soit prêt à se compromettre avec le régime au risque de s'aliéner certains de ses fidèles n'en sont pas moins révélateurs.

D'abord, cette proposition signifie que M. Aquino entend regagner sa liberté à n'importe quel prix : ses amis affirment que la meilleure garantie de son maintien en vie est M. Marcos lui-même. Si celui-ci disparait, ses successeurs s'empresseront, dit-on, d'exécuter un rival à leur merci. Il faut aussi tenir compte de l'ambition de M. Aquino : il pense apparemment qu'en liberté il sera en meilleure position pour écarter les autres prétendants à la succession, et notamment Mme Imelda Marcos. Certes, celle-ci affirme qu'elle n'a pas l'intention de succéder à son mari. On peut cependant s'interroger sur ses intentions. Déjà gouverneur du Grand Manille, elle a obtenu en 1978 la tête d'un superministère, celui des *« établissements humains »*, qui coiffe plusieurs administrations. La plupart des observateurs s'attendent qu'elle soit nommée sous peu vice-premier ministre.

Soutien américain à M. Aquino ?

Le fait que M. Aquino se désolidarise de ses amis hostiles à la loi martiale laisse supposer qu'il a d'autres atouts. Beaucoup pensent qu'il agit — au demeurant sans consulter le reste de l'opposition — avec des garanties américaines : *« Un rapprochement Aquino-Marcos, et un pouvoir de transition pendant quelques années, est la meilleure solution pour Washington. Aucune force « anti-impérialiste » ne fait partie du conseil des sages souhaité par M. Aquino. Son programme de gouvernement de transition n'est d'ailleurs en avance que d'un an sur le calendrier fixé par Marcos pour appeler des élections générales (1984). Pour les Américains, Aquino est la meilleure garantie d'une évolution qui ne menacera en rien leurs intérêts stratégiques et économiques aux Philippines »*, nous dit un opposant autrefois proche de M. Aquino. D'autre part, étant donné le marasme économique, le rival de M. Marcos a intérêt à conserver l'outil de gouvernement qu'est la loi martiale (on dit qu'il avait pensé proclamer celle-ci s'il avait accédé au pouvoir en 1973).

Les Etats-Unis, qui, du temps du précédent ambassadeur, M. Sullivan, soumettaient le régime Marcos à des pressions répétées, ne cherchent en rien à mettre le chef de l'Etat philippin en difficulté — contrairement à ce qu'ils firent dans le cas de Park en Corée du Sud pendant les mois qui précédèrent la mort de celui-ci. Le Congrès vient de rendre public un rapport décernant un satisfecit aux Philippines pour l' *« effort »* entrepris en matière de droits de l'homme ; d'autre part, bien que la situation économique démontre une gestion pour le moins suspecte, la commission d'aide aux Philippines, réunie en décembre, a reconduit sans sourciller ses prêts à un pays qui ne fait guère cas des recommandations du Fonds monétaire international ou de la Banque mondiale. Cela dit, les Américains ont une vision à plus long terme : M. Marcos a leur soutien tant qu'il démontre sa capacité à contrôler la situation ; s'il vacille, Washington a tout intérêt à avoir un homme déjà pratiquement en selle, Ninoy Aquino, pour prévenir d'éventuels troubles et éviter que la première dame, en qui ils n'ont guère confiance, n'accède au pouvoir et avec elle son « holding » familial, le clan Romualdez.

Si le jeu des Etats-Unis est un facteur déterminant de l'équation politique philippine, un autre élément entre en ligne de compte : l'armée. Celle-ci n'a pas une tradition d'immixtion dans les affaires de l'Etat. Mais huit années de loi martiale n'en ont pas moins fait un pôle de vie politique. Ses effectifs ont quadruplé, passant de 50 000 à 200 000 hommes (prochainement à 275 000) auxquels on doit ajouter une force de réserve dont le président affirme qu'elle sera de 900 000 hommes. L'armée dispose d'un budget substantiel. L'utilisation des militaires à des tâches autrefois assurées par les civils a conduit à une multiplication des abus commis par l'armée.

En province, nous dit-on, il n'est pas rare que le simple soldat au poste de garde sur les routes oblige les paysans à payer un droit de passage sur les produits vendus à la ville. Au cours d'une interview, le colonel Barbero, vice-ministre de la défense, reconnaît que près de cinq mille plaintes lui ont été adressées. M. Marcos affirme qu'il a fait procéder à des épurations. Mais, en même temps, il augmente les soldes.

La loyauté de l'armée est un élément essentiel du pouvoir de M. Marcos. Il reste que, en janvier, a eu lieu, dit-on à Manille, une tentative de coup d'Etat par des jeunes officiers et un ancien colonel. Le vice-ministre de la défense dément ces rumeurs. Mais, selon les avocates de certains prisonniers politiques, nombre d'officiers auraient été récemment emprisonnés. Les opposants n'excluent pas l'hypothèse d'un coup d'Etat militaire si le pouvoir de M. Marcos donne l'impression de vaciller.

Pour l'instant, les hauts gradés manœuvrent davantage, semble-t-il en vue d'une passation des pouvoirs sans violence. Les clans au sein de l'armée s'articulent surtout en fonction d'appartenance régionale. On distingue cependant deux clans principaux : d'abord le groupe formé autour de M. Ponce Enrile, ministre de la défense, *« l'homme le plus intelligent de l'équipe au pouvoir »*, dit-on, à qui on prête les plus grandes ambitions. Il a à ses côtés le général Ramos, commandant de la gendarmerie, vieux professionnel formé à West-Point. Un autre groupe est dirigé par le général Ver, responsable de la garde présidentielle et des services de renseignements. Personnage beaucoup plus rude que les précédents, il croit uniquement en la force. C'est sur lui que s'appuierait Mme Marcos qui est en rivalité ouverte avec M. Ponce Enrile.

L'Eglise et le « vide » politique

L'autre grande force « politique » est l'Eglise. Dans ce pays à majorité chrétienne (90 % de la population), où se pratique un catholicisme fervent et parfois mystique, les prêtres sont une force d'encadrement essentielle. Avec ce soutien populaire, l'Eglise est un « groupe de pression » avec lequel doit compter n'importe quel dirigeant. *« Nous ne tenons en rien, en tant qu'Eglise, à intervenir dans les affaires de l'Etat*, nous dit le cardinal Sin, chef de l'Eglise des Philippines, *mais nous sommes pressés de demandes de la population. Celle-ci a faim, souffre, est victime d'abus et d'injustices. L'Eglise doit combler le vide du pouvoir politique, répondre à l'attente de la population. La priorité est de restaurer l'ordre temporel : ce n'est pas notre rôle. Mais il n'y a personne d'autre. C'est pourquoi nous avons adopté une attitude de collaboration critique avec le gouvernement. »*

Tout en rondeurs, chaleureux, tour à tour bonhomme ou prélat prudent, Mgr Sin s'est lancé depuis un an dans des attaques contre le régime, allant jusqu'à parler de *« possibilités de violence et de guerre civile »*. *« Soyez prudent mais courageux »*, lui aurait dit le pape en avril 1979. C'est exactement ce qu'il fait en dénonçant les abus, en défendant les droits de l'homme et en demandant l'abandon de la loi martiale. S'il s'en prend à la première dame et à ses dépenses pompeuses, il demeure cependant prudent en se gardant d'attaquer M. Marcos. Il y a plusieurs raisons à l'évolution de l'attitude du cardinal. Le haut clergé est longtemps resté conservateur. En revanche, depuis le début des années 1960, *« les prêtres ont eu une action sociale en profondeur, bien que leurs évêques — pratiquement les trois quarts d'entre eux — aient été hostiles à ces orientations »*, nous dit Mgr Claver, évêque de Malaybalay, à Mindanao. Avec la proclamation de la loi martiale, en 1972, et la suppression de l'*habeas corpus*, les prêtres se sont encore davantage identifiés aux intérêts du peuple : leur action a pris un caractère plus « politique », s'inspirant de celle de leurs homologues latino-américains. Le fossé entre le haut clergé et les prêtres s'est approfondi.

Sans arriver à un état d'affrontement ouvert, comme ce fut le cas au Pérou, par exemple, la division au sein de l'Eglise philippine n'en était pas moins de plus en plus évidente. Le mutisme de la majorité des prélats face aux exactions des autorités a cependant poussé certains prêtres à se ranger du côté de ceux qui prônent l'action violente.

La « fronde » des barons

L'un des objectifs de Mgr Sin (à qui on prête les ambitions les plus hautes : c'est l'un des plus jeunes cardinaux, chef de la quatrième Eglise du monde, tous les espoirs lui sont permis si un jour le pape est choisi parmi les cardinaux du tiers-monde) fut en premier lieu de reconstituer l'unité des fidèles. D'abord en démarquant l'Eglise de son image traditionnelle d'instrument de la colonisation, préoccupée de faire fructifier ses biens. Ensuite, en ne laissant pas le monopole de la contestation à une frange extrémiste. Mgr Sin a aussi cherché à être en accord avec son temps et en particulier avec les idées sur le rôle social de l'Eglise débattues, à Puebla, en 1979, par les évêques latino-américains.

« L'Eglise ne doit pas être la veuve d'un régime », nous dit-il. Au-delà des problèmes particuliers à l'Eglise des Philippines, d'autres facteurs semblent avoir joué dans l'évolution de Mgr Sin. L'Eglise, compte tenu du régime et grâce à son implantation populaire, est la seule institution à savoir ce qui se passe dans la nation. Les prises de position de Mgr Sin sont une indication qu'il existe des risques de troubles.

Cela dit, jusqu'où Mgr Sin veut-il aller ? *« Il a donné une impulsion nouvelle à son Eglise, mais c'est avant tout un « chinois », habile manœuvrier, astucieux, qui dispose d'arrière-plans économiques et financiers*, nous dit l'un de ses adversaires dans l'Eglise. *Il oriente, rappelle au régime ses engagements et jusqu'à un certain point est l'initiateur d'une contestation. Mais son action a ses limites : il cherche à éviter le pire, c'est-à-dire une guerre civile, mais aussi l'arrivée au pouvoir d'Imelda Marcos qui en serait peut-être le prélude. »* Depuis les élections locales du 30 janvier, Mgr Sin reste silencieux, poursuivant néanmoins son action en faveur des droits de l'homme.

L'attitude de Mgr Sin vis-à-vis du pouvoir a provoqué des réactions, dont l'une des plus notables est la « fronde » des barons du régime qui, depuis l'été, attaquent M. Marcos. Il était de bon ton, dans les grandes familles écartées du pouvoir depuis huit ans, de railler entre soi le pouvoir. Aujourd'hui, les attaques sont plus directes : le 3 septembre, notamment, au cours d'un banquet, auquel assistait Mme Marcos, les orateurs se sont succédé pour critiquer la loi martiale. L'ancien président de la Chambre basse, M. José Laurel, pourtant un allié de longue date du président, déclara : *« Marcos n'est pas la nation et il n'est même pas indispensable à la nation ! »*

Ces diatribes des nantis qui, lorsqu'ils étaient au pouvoir, n'ont guère été plus intègres que la famille Marcos — simplement le gâteau était plus largement partagé — reflètent moins l'apparition d'un nouveau pôle de contestation qu'elles ne sont le signe que le vent est en train de tourner. Les grandes familles prennent en marche le train de la contestation lancée par l'Eglise, sans laquelle elles ne peuvent espérer avoir un soutien populaire. *« C'est un signe de l'affaiblissement du pouvoir de Marcos*, nous dit l'ancien sénateur Diokno ; *ses alliés d'hier l'attaquent parce qu'ils ont l'impression qu'il ne peut dans la situation présente prendre des mesures contre eux. »*

Cela dit, cette « vague » anti-Marcos sert aussi ce dernier ; l'opposition qui n'est guère dangereuse vocifère suffisamment pour donner l'impression d'une vie politique. Cette « pulitika », dans la pire tradition latine de verbiage, de diatribes et de gestes théâtraux ne retient guère l'attention de la population. Elle ne pèse pas d'un poids très grand. Pas plus que l'opposition réfugiée aux Etats-Unis (clan des Lopez et des Manglapus) qui serait à l'origine des attentats à la bombe de décembre et paraît plutôt déconsidérée. La grande inconnue de la situation est la possibilité d'une irruption de violence.

Prochain article :

UNE NOUVELLE POUDRIÈRE ?

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Les primaires de New-York et celles du Connecticut

L'importance du «vote juif»

De notre correspondante

New-York. — Les « primaires » qui ont lieu dans l'Etat de New-York et dans le Connecticut, ce mardi 25 mars, ont provoqué un regain d'intérêt pour le « vote juif ». New-York est la plus grande métropole juive des Etats-Unis, avant Los Angeles (445 000), Philadelphie (295 000), Miami (255 000), Chicago (225 000) et Boston (170 000).

Depuis les années 20, l'électorat juif est l'un des piliers du parti démocrate malgré quelques fluctuations à la fin des années 60, lorsque la « nouvelle gauche » a pris position contre la politique israélienne, rejetant un certain nombre d'électeurs juifs vers le centre ou même le parti républicain. La coloration politique de cet électorat varie aussi d'est en ouest du pays, les juifs s'intégrant de plus en plus dans les schémas traditionnels de la politique américaine au fur et à mesure qu'ils s'éloignent du foyer d'immigration que reste la côte est.

A New-York, l'électorat juif reste profondément démocrate : en 1976 il a voté à 72 % pour M. Carter, à peine moins que la population latino-américaine (75 %), malgré un statut socio-économique généralement très supérieur. En 1972, alors qu'on parlait d'un « nouveau conservatisme juif », les deux tiers des électeurs juifs avaient voté pour M. McGovern.

On ne peut guère parler d'un véritable « vote juif » dans la mesure où cette population ne constitue pas un élément homogène de la société américaine : les vagues d'immigration se sont échelonnées depuis deux siècles et elles étaient d'origines ethnique, culturelle et socio-économique très diverses. Il n'y avait pas grand-chose de commun entre les artisans ou les petits-bourgeois libéraux arrivés d'Europe centrale après les révolutions manquées du siècle dernier, les paysans polonais ou ukrainiens fuyant, à peu près à la même époque, les famines et les pogroms, et les intellectuels ou les grands bourgeois allemands chassés par Hitler.

Mais tous ces immigrants avaient une chose en commun : le souvenir des discriminations dont ils avaient été l'objet dans leur pays d'origine. C'est la raison pour laquelle l'électorat juif américain est resté, en général, socialement libéral même quand il est devenu économiquement conservateur.

Selon M. Alain Fischer, professeur à l'université de Californie, « *malgré d'importantes différences de niveau social et économique, d'instruction, d'âge et de pratique religieuse, ces cinquante dernières années, les juifs ont voté en grande majorité démocrate, longtemps après que la plupart d'entre eux eurent accédé au niveau économique qu'on associe généralement avec le parti républicain* ».

Pour les primaires de New-York, l'électorat juif hésite entre MM. Carter et Kennedy. Il éprouve à l'égard du sénateur du Massachusetts les mêmes réserves que l'ensemble des électeurs. Le côté baptiste sudiste de M. Carter ne lui a jamais paru très séduisant et les dernières péripéties de la politique *proche-orientale du président l'ont* scandalisé. La « sécurité d'Israël » reste au cœur des préoccupations de cet électorat, même quand il critique vertement la politique de M. Begin. Et la reculade de la Maison Blanche à l'ONU ne l'a ni convaincu ni rassuré.

NICOLE BERNHEIM.

Ancien conseiller économique de la Maison Blanche

M. ARTHUR OKUN EST MORT

Ancien président du comité des conseillers économiques de la Maison Blanche, M. Arthur Okun est mort à Washington le 23 mars des suites d'une crise cardiaque.

[Né à Jersey City en 1928, il fit ses études et obtint son doctorat à l'université Columbia (New-York). Nommé en 1961, à l'âge de trente-trois ans, au comité des conseillers économiques, il y siégea deux ans et y revint en 1964. En 1968, le président Johnson en fit le directeur de ce groupe de trois experts. Il était alors le plus jeune à avoir occupé ces fonctions. Un an plus tard, à l'arrivée au pouvoir de l'administration républicaine de M. Richard Nixon, il entre à l'Institut de recherches Brookings, à Washington, où il publiait depuis 1970 les *Brookings Papers on Economic Activity*. M. Arthur Okun était un spécialiste des rapports entre productivité, taux de croissance et niveau de l'emploi. Il avait publié deux ouvrages qui font autorité et venait de terminer une étude sur *Valeur et Volumes dans le cycles économiques*.]

El Salvador

« La voix des sans-voix »

(Suite de la première page.)

Insistant sur le « *Tu ne tueras point* » biblique, ce non-violent les avait « enjoints », au nom de l'Eglise, de n'« *obéir à aucun ordre de tuer* », les exhortant à se rappeler que « *les paysans assassinés* » *sont aussi* « *leurs frères* ».

Peu après, le colonel Marco Aurelio Gonzalez, porte-parole des forces armées, avait qualifié de « *crime* » cet appel du prélat. Son destin était scellé. Les étudiants de l'université nationale et de l'université centre-américaine (catholique) ont aussitôt accusé l'Union des guérilleros blancs (U.G.B.), une organisation para-policière d'extrême droite, d'être l'auteur de l'assassinat.

Mgr Romero ne se contentait pas de dénoncer chaque dimanche les atteintes au droit de l'homme perpétrées, chaque semaine, par les forces de l'ordre, les commandos d'extrême droite et les guérilleros d'extrême gauche. Il tentait, lors de ses homélies, qui constituaient toujours un événement politique, interminablement commenté, d'aller aux *racines de la violence salvadorienne*. Avec un réel talent didactique, il rappelait que les structures économiques intolérables sont à l'origine de tout : dans ce petit pays de cinq millions d'habitants, dont la densité *démographique est l'une des plus* fortes de la planète, 2 % des citoyens possèdent 60 % de la terre.

Adversaire déclaré des régimes purement répressifs des présidents Molina, puis Romero, il avait accueilli *assez favorablement* le coup d'Etat du 15 octobre dernier, qui avait porté au pouvoir une junte de jeunes officiers, à laquelle ont d'abord participé toutes les forces politiques de la gauche traditionnelle, non révolutionnaires, puis, depuis le début de cette année, seulement la démocratie chrétienne.

Voyant, cependant, que la répression ne cessait pas (il y a eu sept cent cinquante morts depuis le début de cette année, deux cents ces deux dernières semaines seulement), il haussa à nouveau le ton. Pourtant, il avait accueilli comme des mesures « *de bon augure* » les réformes promulguées le 6 mars par la junte, visant à une meilleure répartition des terres au Salvador, à la nationalisation des banques et d'une partie du commerce extérieur. La répression menée contre les organisations paysannes de gauche parallèlement à la réforme agraire débutante lui fit dénoncer l' « *occupation militaire des campagnes* » et lancer l'appel à l'insubordination qui devait lui être fatal.

Petit, assez fort, le teint très mat, le cheveu blanc coiffé en brosse, portant lunettes, un perpétuel demi-sourire éclairant un visage carré, Mgr Romero n'avait rien, dans son apparence, de l'homme charismatique. Les mâchoires fortes révélaient *seules la détermination. Pourtant*, il avait su devenir une des figures les plus importantes du Salvador. Les centaines de personnes qui se pressaient à la messe dominicale n'hésitaient pas à interrompre son homélie de leurs applaudissements.

Proposé au prix Nobel de la paix

Mgr Romero avait également gagné une audience internationale. En Amérique centrale, tout d'abord, où il était le président de la conférence des évêques de l'isthme. Plus largement son nom avait été connu du monde entier l'année dernière, lorsqu'il fut proposé par un groupe de *parlementaires américains et britanniques* comme candidat au prix Nobel de la paix. Les jurés ont longuement hésité entre lui et Mère Theresa de Calcutta, pour finalement choisir cette dernière.

De passage récemment à Paris, il voulait encore croire, contre l'évidence, que le pire n'était pas inévitable, que l'hécatombe pourrait encore être écartée. Il notait, par exemple, que l'une des trois organisations révolutionnaires du pays *voulait encore dialoguer avec le* gouvernement démocrate-chrétien. Il rappelait : « *Ce n'est, certes, pas à l'Eglise de décider de l'heure de l'insurrection.* » Pourtant, cette institution ne saurait condamner la violence, « *dès lors que tous les moyens pacifiques d'évolution sociale vers la justice ont été épuisés et que les dommages provoqués par l'insurrection seraient un moindre mal par rapport à la situation actuelle* ». Un échec de l'actuel gouvernement sonnerait « *l'heure de la légitime violence du peuple* », prophétisait le prélat (*le Monde* du 7 février).

A Rome, il avait vu Jean-Paul II, qui l'avait encouragé à poursuivre sa défense des pauvres et des opprimés, tout en étant, attentif aux « *dangers d'infiltration marxiste, susceptible de saper la foi chrétienne du peuple* ».

Mgr Romero avait, en effet, toujours été vigilant sur cet aspect des choses, qui a conduit, en Amérique latine, tant de laïcs et de clercs du catholicisme au marxisme athée. Il dénonçait inlassablement la « *déification de l'organisation* » propre à l'extrême gauche. Il n'approuvait pas les violences des révolutionnaires, mais il se refusait à mettre sur le même plan les excès perpétrés pour la défense d'un ordre social injuste et ceux commis pour l'amélioration du sort des opprimés.

L'assassinat de l'archevêque de San-Salvador est un événement d'une extrême gravité pour le pays, comme l'ont bien compris les citoyens de la capitale, qui se sont barricadés chez eux, dès l'annonce du meurtre, rapportent les agences de presse. Il pose un défi majeur au gouvernement de l'actuelle junte, composé, pour *l'essentiel, de membres de la démocratie chrétienne*. La D.C. avait jusque-là, repoussé les dénonciations formulées à l'encontre des forces de l'ordre par les organisations humanitaires, récemment encore par Amnesty International. Quelle peut être aujourd'hui la réponse des démocrates-chrétiens salvadoriens face au martyr du premier représentant de l'Eglise catholique du Salvador ?

JEAN-PIERRE CLERC.

Canada

LES LIBÉRAUX GAGNENT UN SIÈGE AU PARLEMENT FÉDÉRAL

Ottawa (*Reuter*). — *Le* parti libéral a remporté lundi 24 mars une élection législative partielle dans la circonscription de Frontenac, au Québec. Ce qui porte à douze sièges sa majorité parlementaire. Les libéraux ont désormais 147 des 282 sièges de la Chambre des communes, contre 103 au parti conservateur progressiste de M. Joe Clark et 32 au nouveau parti démocratique (social-démocrate).

L'élection de Frontenac avait été reportée à la suite de la mort d'un des candidats, juste avant les élections générales du 18 février dernier.

[L'élection partielle de Frontenac permet à M. Trudeau de consolider un peu plus sa majorité, ce qui a son importance dans un régime parlementaire de type britannique, où presque tous les ministres sont députés et sont donc astreints à être présents lors des votes, ce qui peut les gêner dans l'accomplissement de leur tâche. L'élargissement de la majorité facilite en pratique le travail du cabinet.

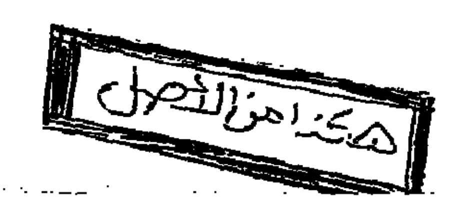
La victoire libérale de Frontenac est d'autre part un nouvel échec de M. Fabien Roy, leader du Crédit social (droite populiste), qui se présentait dans cette circonscription après avoir perdu son siège de Beauce le 18 février dernier. Les créditistes ne sont plus représentés à Ottawa depuis cette date.]

● *M. Mark MacGuigan*, ministre canadien des affaires extérieures, est arrivé, ce mardi 25 mars à Paris, venant de Montréal. M. MacGuigan, dont c'est le premier voyage à l'étranger depuis sa nomination dans le cabinet de M. Trudeau, dirige une délégation qui participe à la conférence générale extraordinaire de l'Agence de coopération culturelle et technique, un organisme regroupant la plupart des pays francophones. M. MacGuigan devrait, d'autre part, participer, vendredi 28 mars, au Quai d'Orsay, à un déjeuner de travail offert par M. Jean François-Poncet, ministre français des affaires étrangères.

Chili

● LE CHILI a rompu le lundi 24 mars ses relations diplomatiques avec les Philippines, a *annoncé le général* Augusto Pinochet, à son retour à Santiago, après l'annulation de sa visite à Manille. « *Aucun pays honorable ne peut offenser un autre pays de telle manière* », a déclaré le président chilien aux milliers de personnes réunies devant le siège du gouvernement, qui brandissaient des banderoles hostiles au président Marcos. — (*A.F.P.*)

هكذا من الأصل



AMÉRIQUES

Argentine

POINT DE VUE

Que les rapaces lâchent prise !

par JACQUES MADAULE

LE 24 mars 1976, sans bruit, sans éclat, les militaires argentins, à qui, déjà, Mme Peron, qui avait succédé à son mari comme présidente, avait remis l'essentiel du pouvoir, assumèrent ouvertement les responsabilités qu'ils détenaient en fait. Ils ôtèrent la feuille de vigne qui les dissimulait mal aux regards. Ils se distribuèrent les titres officiels. Le général Videla, commandant en chef de l'armée de *terre*, devint président de la République, et ainsi de suite.

On s'assura que les trois armes (armée, marine, aviation) eussent une part à peu près équivalente du gâteau. En fait, il ne s'agit nullement d'une dictature personnelle, comme lors des « coups de caserne » du siècle dernier. C'est un collectif, une junte, un comité de généraux et d'amiraux, qui prend le pouvoir. Videla n'est que le premier parmi ses égaux. S'il tentait de profiter de la situation, les autres, aussitôt, se coaliseraient contre lui. J'imagine que, quand la junte se réunit, tout le monde doit poser bien ostensiblement ses mains sur la table...

Il en va de même au Chili et en Uruguay. Il semble que l'office propre de ces armées ne soit pas de défendre le pays contre des périls extérieurs, mais plutôt, de défendre l'ordre social, c'est-à-dire de rassurer l'oligarchie possédante contre les dangers que pourrait lui faire courir la masse des déshérités. Car ces pays sont ceux où l'inégalité sociale est poussée à son comble. Ce qu'on y appelle, dans les états-majors, la « sécurité nationale », c'est ça : la sauvegarde à tout prix d'un ordre social injuste.

Il vaut la peine que les Français s'y intéressent, et ce quatrième anniversaire du coup d'Etat en est une occasion. Cela en vaut la peine, parce que nulle autre part, si ce n'est en Afrique du Sud, ne s'étale aussi crûment l'iniquité de l'Occident.

Là-bas, tout est clair et net. Vers la fin de la guerre, en 1943, un militaire de carrière, Juan Peron, parvient au pouvoir, un peu à la façon des *caudillos*. Mais, dès 1945, naît un mouvement péroniste, qui est un mouvement ouvrier. L'officier en appelle au peuple et particulièrement au peuple ouvrier des faubourgs de Buenos-Aires. Il lui demande de se dresser derrière lui. C'est le crime inexpiable. Il ne lui sera jamais pardonné ni par ses pairs ni par l'oligarchie. C'est la trahison majeure. Toute l'histoire de l'Argentine pendant trente ans (Peron est mort en 1974) tournera autour de ce personnage ambigu, que les partis de gauche en Europe considéreront comme un fasciste — et ils n'ont pas tout à fait tort de leur point de vue. Mais c'est un fasciste qui s'appuie sur un ample mouvement populaire, ouvrier. Tout le syndicalisme argentin est derrière lui, et des combattants *(montoneros)* se réclamaient également, en majorité, de lui. L'armée ne pardonnera jamais au général Alejandro Lanusse d'avoir autorisé Peron à rentrer en Argentine en 1973. Mais Lanusse n'avait pu faire autrement, si forte était alors la pression populaire.

∴

Il faut avoir en mémoire ce passé récent pour comprendre les militaires d'aujourd'hui et leurs crimes. Ils ne veulent surtout pas être contraints par le peuple à capituler de nouveau. Voilà pourquoi, quelques mois avant le coup d'Etat qui devait porter Videla à la tête de la République, un général aurait déclaré au neuvième congrès des forces armées américaines (savourez la chose en passant), qui se tenait à Montevideo, capitale de l'Uruguay, autre victime des militaires : « *Nous tuerons autant de gens qu'il faudra pour que la paix revienne en Argentine.* »

Voilà ! C'est tout un programme, la paix des cimetières, qui est consciencieusement appliqué en Argentine depuis quatre ans. On l'a nommé un terrorisme d'Etat. Cette appellation me paraît très juste. Il s'agit de terroriser, au profit d'une infime minorité. Les défilés militaires ni les procédures normales n'y suffisent. Alors la junte, profitant des expériences faites dans le même sens au Brésil depuis 1964, puis en Uruguay et au Chili, met sur pied une vaste et durable opération terroriste en marge des lois. C'est en cela même qu'elle est terroriste, au sens propre du terme. Bien des Etats ont fait régner et font régner chez eux la terreur, mais au nom des lois. La terreur est une situation légale. En Argentine, rien de pareil. Certes, les militaires ont fabriqué la législation qui leur convenait. Ne viennent-ils point, par exemple, de dissoudre par une loi la Confédération générale du travail ?

Mais les milliers de disparus d'Argentine, torturés, tués dans des prisons clandestines, ce n'est en vertu d'aucune loi. Les auxiliaires plus ou moins bénévoles des « forces de l'ordre » qui procèdent à ces attentats contre la liberté et la vie de citoyens, que l'on n'accuse de rien en particulier, n'agissent pas au nom de la loi. Ce sont des « barbouzes », comme on dit chez nous. On ne saurait trop se méfier des « barbouzes » et des services que des gouvernements qui se veulent parfois honorables ont la faiblesse criminelle de leur demander.

C'est contre cela que manifestent depuis quatre ans les « folles de la place de Mai » à Buenos-Aires, mères, sœurs, épouses et filles des disparus dont on est sans nouvelles. Voilà contre quoi également, chaque jeudi à midi, depuis septembre 1978, manifestent devant l'ambassade d'Argentine à Paris les militants du Club des droits socialistes de l'homme — et, de plus en plus nombreux autour d'eux, les militants de bien d'autres organisations de gauche.

Il serait souhaitable que la manifestation du jeudi 27 mars prochain fût particulièrement imposante et, surtout, que dans d'autres capitales européennes des démonstrations analogues se produisent.

Les rapaces qui tiennent dans leurs serres le peuple argentin doivent se sentir dénoncés (1) et isolés. C'est ainsi qu'on leur fera lâcher prise, comme on a forcé les militaires uruguayens à libérer récemment une de leurs plus illustres victimes, le pianiste argentin Miguel Angel Estrella.

Ce sera une très grande victoire pour la démocratie dans le monde.

(1) Sans que l'Argentine soit nomément désignée, la commission des droits de l'homme de l'ONU s'est préoccupée des disparitions lors de sa dernière session à Genève.

● ***La station de métro Argentine rebaptisée Droits de l'homme.*** — Au cours d'une manifestation à laquelle avaient appelé, le lundi 24 mars, le parti socialiste et le Club des droits socialistes de l'homme à l'occasion du quatrième anniversaire du coup d'état militaire argentin, une centaine de personnes rassemblées à la station du métro parisien Argentine, sur la ligne Vincennes-Neuilly, ont recouvert les plaques de cette station par des panneaux portant l'inscription Droits de l'homme.

Parmi les manifestants figuraient notamment l'amiral Antoine Sanguinetti, ainsi que MM. Paul Quilès, député de Paris et secrétaire national du P.S., Jean-Paul Planchou, premier secrétaire de la fédération de Paris, et Pierre Bercis, président du Club des droits socialistes de l'homme.

Après la Semaine du cinéma français à Buenos-Aires

DES CINÉASTES REÇUS A L'ELYSÉE

La Semaine du cinéma français à Buenos-Aires s'est terminée, dimanche 23 mars, par la projection de *Tess*, de Roman Polanski. La tenue de ce Festival avait notamment été contestée par l'Association internationale de défense des artistes victimes de la répression dans le monde (AIDA) qui avait lancé un appel recommandant le boycottage de la manifestation. M. Yves-Rousset-Rouard, président de la société Unifrance-film, qui organisait cette Semaine du cinéma français en collaboration avec le quotidien argentin *Clarin*, avait répondu qu'il n'y avait « *aucune raison de pénaliser le public de certains pays dont la censure est parfois forcée grâce à un festival* » (*le Monde* des 14 et 15 mars).

Se référant à cette prise de position, M. Rousset-Rouard a déclaré à Buenos-Aires : « *Le thème de la censure a été constamment au centre des débats. Nous avons répété, tant dans les entrevues avec des personnalités locales que dans les entretiens accordés à la presse, que la censure est stupide, antidémocratique et inefficace. Pendant dix jours s'est créé de ce fait un véritable débat public sur ce thème. Nous ne sommes pas venus porter un jugement, mais témoigner de ce que nous croyons et de ce que nous faisons.* »

Plusieurs membres de la délégation française, parmi lesquels Danièle Delorme, Lino Ventura et Jacques Doillon, seront reçus prochainement par M. Giscard d'Estaing. Un premier rendez-vous, prévu mardi 25 mars, a été annulé par le chef de l'Etat.



EUROPE

Hongrie

AU DOUZIÈME CONGRÈS DU PARTI SOCIALISTE OUVRIER

M. Kadar insiste sur le caractère indispensable des mesures d'austérité économique

De notre envoyé spécial

Budapest. — Pas la moindre réserve, pas le plus petit sous-entendu. C'est en allié fidèle et pleinement solidaire de Moscou que M. Janos Kadar s'est exprimé lundi 24 mars devant le douzième congrès du parti socialiste ouvrier hongrois. Ouvrant son rapport par le chapitre de politique étrangère, le premier secrétaire, mine grave et triste, voix monocorde comme à l'accoutumée, a d'abord longuement rendu hommage à l'U.R.S.S. (*« principal soutien de la cause du progrès humain »*), puis fait porter l'entière responsabilité de l'*« aggravation »* de la situation internationale aux *« forces impérialistes »* et aux *dirigeants* chinois. Enfin, il a fermement justifié l'intervention en Afghanistan (*« Chacun sait que le gouvernement légal du pays a demandé une aide militaire face à la menace extérieure (...). L'Union soviétique a fourni cette aide en accord avec le droit international. »*)

Entre ce discours et celui de M. Gierek devant le congrès polonais (*le Monde* du 13 février), le contraste est frappant. Alors que Budapest est tout aussi inquiet que Varsovie des conséquences de l'affaire afghane sur les échanges Est-Ouest, l'alignement marqué a succédé, six semaines plus tard, au plaidoyer passionné en faveur du maintien du dialogue entre les deux blocs.

Autre histoire, autre style : la Hongrie, contrairement à la Pologne, n'a jamais aspiré à avoir une politique étrangère et le souhaite moins que jamais dans la tempête actuelle. Engagée sur sa voie propre, elle estime en effet avoir besoin de tranquillité pour continuer à avancer. Les relations internationales bien vite traitées (un dixième du rapport), le propos se fait plus vif, sonne plus vrai. M. Kadar est à son sujet — la politique intérieure — et il n'aura pas déçu le courant moderniste sous l'influence duquel le parti a entrepris depuis le début de l'année une relance difficile des réformes économiques.

Le ton est au réalisme et à la rigueur. La situation actuelle ? Le plan en cours, réalisé dans *« des conditions plus difficiles que nous ne l'avions supposé »*, ne sera pas rempli et l'élévation du niveau de vie est *« plus lente qu'il n'était prévu »*. Il ne faut donc pas espérer plus que le *« consolider »* durant le plan 1981-1985, avec une augmentation du revenu réel de *« près de 6 % »* sur cinq ans.

Une politique industrielle « sélective »

Les tâches de *demain* ? Pallier les *« points faibles »* de l'économie que la hausse du prix des matières premières et de l'énergie a fait *« ressortir de façon plus frappante »* ; mettre en œuvre une politique industrielle *« sélective »* et *« rentabiliser, voire supprimer »* les productions déficitaires...

Les moyens d'y parvenir ? Établir un système de prix *« réels »* (non subventionnés) à la production comme à la consommation, c'est-à-dire procéder à des hausses importantes ; augmenter la productivité et renforcer la discipline dans les usines. *« Regrouper »* la main-d'œuvre, autrement dit procéder à des licenciements dans les branches non rentables ; différencier *« sensiblement »* les salaires sur le rendement (*« Il faut définitivement mettre un terme à la pratique trop commode de l'égalitarisme. Le salaire n'est pas seulement la rétribution de la présence sur les lieux de travail »*) ; et encore exiger des gestionnaires plus de prise de responsabilité et payer mieux ceux qui feront preuve d'initiative et feront respecter *« l'ordre et la discipline »*.

M. Kadar ne lance pas de slogans, n'intime pas d'ordres et veut persuader, apparemment convaincu de pouvoir être entendu par son pays, dont il juge la situation *« équilibrée »* et les différentes couches sociales et courants *« unis dans un accord parfait autour des objectifs socialistes communs »*. *« Témoignant de sa confiance*, dit-il, *le parti expose à l'opinion publique, très ouvertement, les problèmes et les difficultés et tient compte de toutes les critiques justes. » « Nous n'hésitons pas à agir de la sorte*, ajoute-t-il, faisant allusion aux petits cercles contestataires, *bien qu'il existe une minorité exiguë en désaccord (...) avec notre politique. »*

Reste à savoir maintenant si ce consensus, fondé sur la tolérance et un bien-être relatif, résistera à ce programme d'austérité, alors que se manifestent — c'est le premier secrétaire qui parle — *« certaines inquiétudes dans l'opinion liées aux problèmes économiques et à l'augmentation de la tension internationale »*. Mais, pour l'heure, M. Kadar a acquis un beau succès de popularité en faisant pour la première fois allusion lui-même au sujet extrêmement sensible du sort de la minorité hongroise de Roumanie. *« C'est un grand plaisir*, a-t-il dit, *de voir qu'ils* (les Hongrois vivant hors des frontières) *cultivent dans la mesure de leurs possibilités leur langue maternelle et leur culture nationale. (...) »*

C'était signifier clairement que ces possibilités n'existent pas en Transylvanie roumaine. Ces quelques mots n'auront sûrement pas été appréciés à Bucarest ; ils l'ont été énormément à Budapest. A l'heure où la Roumanie est en dissidence ouverte à propos de l'Afghanistan, ils n'ont d'ailleurs probablement pas non plus chagriné Moscou, dont le représentant, M. Kirilenko, membre du bureau politique, a salué, lundi après-midi, la Hongrie en des termes particulièrement chaleureux, et lancé une mise en garde à l'Occident. *« Certains escomptaient*, a-t-il dit, *que l'implantation de nouveaux missiles nucléaires américains en Europe (...) nous rendrait plus dociles, face à la pression impérialiste (...). Ce n'est pas la première fois qu'on essaie de nous intimider ; chacun sait à quoi ces tentatives ont abouti. (...) Le chantage et les menaces ne mènent à rien contre notre communauté. »*

BERNARD GUETTA.

Espagne

La police affirme avoir démantelé un important réseau de l'ETA

Madrid (*A.F.P.*). — La police a démantelé l'infrastructure que la branche politico-militaire de l'organisation séparatiste basque ETA (ETA-P.M.) maintenait dans les Asturies, à Valence et en Andalousie, a affirmé, lundi 24 mars, le directeur de la sécurité de l'Etat, M. Alberto Salazar Simpson. L'enquête de la police a permis d'établir que les seize membres de l'ETA-P.M. arrêtés récemment sont des dirigeants de ce mouvement qui avaient organisé notamment l'enlèvement, le 11 novembre dernier, du député centriste Javier Ruperez, libéré le 12 décembre, ainsi que la campagne d'attentats contre des centres touristiques espagnols, l'été dernier.

Parmi les personnes arrêtées figure M. José Ignacio Aramayo Egurola, dit « Satorra », qui serait le plus haut responsable de l'ETA-P.M. pour la province de Valence et l'Andalousie. M. Aramayo avait participé à l'enlèvement de l'industriel Pedro Luis Iturregui, en mai 1978, libéré par la suite après avoir été blessé par balles. Selon la police, M. Aramayo a reçu une instruction militaire de la part d'officiers de la police algérienne, avec vingt autres membres de l'ETA-P.M. Il aurait également été instruit dans le maniement des armes au Liban, en 1979.

Trois nouveaux attentats

D'autre part, trois nouveaux attentats ont eu lieu, lundi et mardi, faisant chacun un mort. A Durango, dans la province basque de Biscaye, un horloger âgé de quarante ans, M. Damaso Sanchez, a été tué à la mitraillette par deux inconnus circulant à bord d'une voiture. La victime avait été menacée plusieurs fois par l'ETA.

A Escoriaza, au sud-est de Saint-Sébastien, un homme de quarante-deux ans a également *été tué lundi soir, M. José Arcedo*, originaire de la province d'Almeria et installé depuis longtemps au Pays basque, se trouvait dans sa voiture quand il a été mitraillé par deux inconnus qui ont pris la fuite. Enfin, M. Enrique Aresti, sous-directeur de la compagnie d'assurances *l'Union - le* Phenix, à Bilbao, a été assassiné ce mardi matin. Ces trois attentats portent à trente-sept le nombre des victimes du terrorisme depuis le début de l'année en Espagne.

Union soviétique

Selon l'agence Tass

L'ÉPIDÉMIE QUI A EU LIEU A SVERDLOVSK A ÉTÉ PROVOQUÉE PAR UNE MALADIE ANIMALE

Moscou (*A.F.P.*). — Après le démenti opposé la semaine dernière à Moscou à *l'information* selon laquelle une épidémie s'était déclarée, à Sverdlovsk (Oural), à la suite d'une fuite dans un dépôt d'armes bactériologiques, l'agence Tass a indiqué, lundi 24 mars, qu'une épidémie, dont l'origine est une maladie animale, s'était bien développée dans cette ville, en avril 1979.

Cette maladie infectieuse, appelée charbon sibérien, a également affecté la population, précise l'agence. On a diagnostiqué des variantes dermatologiques et intestinales de cette maladie, dues *« à l'absorption de viandes provenant d'un abattage effectué sans le contrôle vétérinaire »*.

L'agence note que la presse locale de Sverdlovsk avait publié, en avril 1979, un communiqué mettant en garde la population et l'invitant à respecter rigoureusement les règles d'hygiène. Cette épidémie de charbon sibérien dans une région *« exposée à la menace d'épizootie depuis des siècles n'a rien de commun avec la convention internationale sur l'interdiction d'armes bactériologiques »*, affirme l'agence Tass.

Italie

ATTENTAT CONTRE UN PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE GÊNES

Gênes (*A.F.P.*). — Un professeur d'économie et de commerce à l'université de Gênes, M. Giancarlo Moretti, quarante-deux ans, a été blessé de trois balles à la jambe droite, lundi 24 mars, dans la cour d'entrée de la faculté d'économie. M. Moretti est également conseiller municipal démocrate-chrétien. Selon des témoins, l'auteur de l'attentat serait une jeune fille.

L'action a été revendiquée par *les Brigades rouges, qui ont*, en revanche, démenti avoir tué les trois carabiniers qui transportaient des fonds dans un autobus à Turin (*le Monde* du 25 mars).

Le professeur Moretti est la quinzième personne blessée aux jambes par des terroristes à Gênes depuis juin 1977.

Belgique

LA GAUCHE PROTESTE CONTRE LA VENTE D'ARMES A L'URUGUAY

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Les milieux politiques de gauche se préparent à interpeller le gouvernement Martens à la suite d'une photo parue dans le quotidien socialiste flamand « De Morgen » dans son édition du 24 mars. On y voit une quinzaine de chars de tous tonnages sur le quai de Zeebruge, près d'Ostende, attendant d'être embarqués à bord d'un cargo à destination de l'Uruguay.

En même temps, un consortium de huit entreprises belges d'armement, parmi lesquelles la fabrique nationale de Herstal, admettaient avoir signé avec l'Uruguay un contrat d'armes et d'équipements d'un montant de 300 millions de francs belges, soit 40 millions de francs français. Le marché porte également sur des véhicules semi-blindés, des grenades et des armes légères destinés principalement aux forces de sécurité de l'intérieur de l'Uruguay.

Dès le 24 mars, plusieurs organisations ont protesté contre cette vente d'armes « à un des Etats les plus répressifs du monde ». Certains affirment que la Belgique apporte ainsi sa caution au régime de Montevideo, et « le Soir » écrit que la France, « peu regardante en matière de ventes d'armes, attendrait la décision de la Belgique » pour suivre l'exemple.

● *L'Association internationale de défense des artistes* victimes de la répression dans le monde (AIDA) (1) a lancé un appel en faveur de la libération « *immédiate* » de la pianiste uruguayenne Alba Gonzalez Souza, détenue en Colombie depuis plus d'un an. L'AIDA demande également *« la garantie que toute demande d'extradition sera refusée au gouvernement uruguayen »* afin qu'Alba Gonzalez Souza *« puisse bénéficier de l'asile politique dans le pays de son choix »*. La pianiste uruguayenne a milité au sein du Front élargi de tous les partis et groupes progressistes qui, après le coup d'Etat militaire de 1978, a été mis hors la loi par les autorités militaires. Après s'être réfugiée en Argentine, où l'un de ses fils a « disparu », elle a émigré en Colombie sous une fausse identité. Arrêtée à Bogota le 3 janvier 1979, Alba Gonzalez Souza est accusée *« de falsification d'identité et de liens avec le M 19 »*, groupe guérillero colombien qui est l'auteur de la prise d'otages de diplomates à l'ambassade de la République Dominicaine, à Bogota.

(1) Théâtre du Soleil, avenue de la Pyramide, Vincennes.

L'AJOURNEMENT DU SOMMET EUROPÉEN

Londres s'accommoderait d'un délai de quelques semaines

M. Cossiga, le président démissionnaire du gouvernement italien — qui préside pendant le semestre en cours le Conseil de la Communauté européenne — a décidé, lundi 24 mars, d'ajourner la réunion du Conseil européen (sommet des Neuf) prévue pour le 31 mars à Bruxelles.

Deux raisons sont données à Rome pour ce *report* :

La première est que M. Cossiga a été chargé d'une première tentative pour former un nouveau gouvernement, charge qui ne lui aurait pas permis d'avoir les contacts nécessaires avec les autres chefs de gouvernement pour préparer la réunion de Bruxelles.

La seconde raison est la *persistance* au sein de la Communauté d'un climat politique peu favorable à un accord sérieux, notamment sur la question essentielle de la contribution britannique au budget communautaire.

Au Conseil européen de Dublin, en novembre, M. Cossiga s'était engagé auprès de *Mme Thatcher* à faciliter une solution, mais toutes les *tentatives* faites dans les capitales européennes, notamment par M. Zamberletti, *sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères* depuis le mois de novembre, ont pratiquement échoué. Lundi, à Bruxelles, une crise ouverte paraissait donc inévitable.

A Paris, le Quai d'Orsay a déclaré lundi que le report du Conseil européen « ne doit *pas entraîner un relâchement des efforts qui* sont menés pour parvenir, sur l'ensemble des problèmes à régler, et notamment sur les questions agricoles, à une solution d'ensemble satisfaisante ».

Aussi bien à l'Elysée qu'au Quai d'Orsay, on souligne que la France était prête à se rendre à Bruxelles aux dates prévues, mais qu'elle a pris note des conclusions de la présidence italienne à laquelle il appartenait d'apprécier s'il y avait lieu de retarder le sommet. La France n'a pas fait obstacle à ces conclusions, ajoute-t-on.

A Bonn, l'ajournement a été accueilli sans commentaires.

De notre correspondant

Londres. — Tout en exprimant publiquement leur déception devant l'ajournement du conseil européen de Bruxelles, les milieux officiels britanniques semblent s'accommoder d'un *nouveau délai*, si tant est qu'il soit de courte durée. Aussi bien le Foreign Office, dans un communiqué, a fait savoir, lundi 24 mars, que la décision d'ajournement serait officiellement acceptée à condition que soit rapidement décidée une nouvelle date pour la réunion qui devrait avoir lieu dans les prochaines semaines, en tout cas avant la fin avril. Ainsi que lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, l'a indiqué dans un entretien avec le journaliste italien *Arrigo Levi, publié dans le Times*, il n'est pas question d'attendre jusqu'au conseil européen de Venise en juin. Le ministre britannique prévoit un délai de deux à quatre semaines qui permettra aux dirigeants italiens de poursuivre leurs contacts en vue d'un compromis.

A dire vrai, les conditions dans lesquelles est intervenue la décision du gouvernement italien, actuel président du conseil de la Communauté, sont encore obscures. Il est douteux que les Britanniques aient été surpris, comme ils le prétendent, par l'initiative des dirigeants italiens, qui ont dû sûrement les consulter. Néanmoins, il n'est pas exclu, *comme le Financial Times* le souligne, que la *« communication »* entre Rome et Londres ait moins fonctionné qu'entre Rome, Paris et Bonn.

Bien entendu, l'entourage du premier ministre affirme que Mme Thatcher a été déçue, que sa détermination de trouver une solution rapide au problème budgétaire reste entière. *Bref*, pour des raisons de politique intérieure évidentes, Downing Street continue d'entretenir l'image d'un premier ministre bien décidé à livrer le « bon combat » pour la Grande-Bretagne, presque comme un champion de boxe au sommet de sa forme, mécontent de l'ajournement d'un match décisif pour lequel il s'était soigneusement entraîné.

Ainsi, à Downing Street, on se déclare contrarié en estimant que la préparation psychologique du sommet en souffrira, que le conditionnement de l'opinion publique britannique sera affecté par un report qui, d'autre part, brise l'élan *(momentum)* des efforts entrepris au cours des dernières semaines par le gouvernement de Londres pour rallier ses partenaires européens. A tort ou à raison, on considère que, grâce à une préparation minutieuse, la diplomatie britannique pouvait espérer isoler la France dans son opposition à ses demandes. On continue de placer beaucoup d'espoirs dans les entretiens que Mme Thatcher aura à la fin de cette semaine avec le chancelier Schmidt.

Les blâmes du « Times »

Au Foreign Office, la réaction est plus nuancée, et, en privé, les diplomates britanniques, appréciant avec réalisme la situation et craignant les conséquences fâcheuses pour la Communauté et les relations de la Grande-Bretagne avec ses partenaires d'un échec prévisible à Bruxelles, ne semblent pas mécontents d'un délai qui permettra peut-être d'atténuer *« une querelle de famille qui devient de plus en plus acrimonieuse et difficile à résoudre »*, selon les termes de lord Carrington. Bref, l'ajournement offre une nouvelle chance de chercher une solution par les *moyens* d'une diplomatie plus conventionnelle et dans un style différent de celui de Mme Thatcher.

La Grande-Bretagne a un dossier *« inattaquable »*, soulignent les diplomates, qui croient déceler de surcroît une évolution de la Commission de Bruxelles et de plusieurs pays de la Communauté en faveur des thèses britanniques. Ils ajoutent, en privé, que Mme Thatcher risque de compromettre cette évolution par son impétuosité, ses menaces, son désir *affiché du « tout ou rien »* qui effraie même ses amis. Le *Times*, dans son éditorial, ne mâche pas ses mots : *« Mme Thatcher pourrait se demander si son ton quelque peu « strident » convient bien à la tâche qu'elle s'est donnée. Elle a pu provoquer une irritation inutile en Europe en même temps qu'elle a exacerbé le sentiment anti-européen en Grande-Bretagne. »* Mais, comme l'écrivait David Wood dans le même journal : *« Mme Thatcher est la voix gaulliste de l'intérêt national contre le monde extérieur, la voix du vrai patriotisme. Elle est profondément anglaise et considérera toujours la Communauté et le monde d'un point de vue britannique. »*

Il est certain qu'ayant stimulé la puissante vague nationaliste et anticommunautaire dans le public, Mme Thatcher a maintenant bien du mal à la maîtriser. Décidée néanmoins à rester dans la Communauté, elle livre une bataille difficile et équivoque (elle n'a jamais été une européenne convaincue) au Parlement et dans l'opinion contre les éléments anti-européens qui s'efforcent de l'entraîner dans leur camp. Néanmoins, elle a marqué un point aux Communes. A l'issue, lundi après-midi, d'un court débat sur l'Europe qui avait perdu quelque peu de son intérêt, le gouvernement a fait approuver sa motion *soutenant* Mme Thatcher dans ses efforts pour obtenir *« une réduction substantielle immédiate et durable »* de la contribution britannique au budget communautaire. Mais surtout les Communes ont rejeté l'amendement des travaillistes insistant pour que *« les dépenses britanniques ne soient pas plus grandes que les recettes »*, reprenant en somme la formule de l'*« équilibre global »*, inacceptable pour les autres membres de la Communauté. En compensation, le gouvernement a accepté d'inclure la recommandation que le Royaume-Uni pourrait envisager de suspendre ses paiements *« en dernier ressort »*.

L'essentiel est que Mme Thatcher ait déjoué le piège des travaillistes pratiquant systématiquement une sorte de surenchère en anticipant l'échec du premier ministre au prochain conseil européen. En fait, le gouvernement a réussi à contrôler un courant anti-européen très sensible, *même dans les rangs* conservateurs, en annonçant qu'il avait reçu un nouveau document de la Commission de Bruxelles permettant de résoudre le problème budgétaire. M. Lawson, *ministre* du Trésor, qui ouvrait le débat, a indiqué que les propositions de la Commission *« à condition que les autres Etats en aient la volonté politique »* pourraient être la base d'une solution adéquate et acceptable au problème actuel. M. Lawson a refusé de donner d'autres précisions, mais plus tard on précisait à Downing Street qu'il s'agissait d'un document reçu le 20 mars dernier, prévoyant une restructuration du budget communautaire qui permettrait d'augmenter les dépenses de la Communauté en Grande-Bretagne et de compenser ainsi sa forte *contribution. Pour M. Lawson, il* s'agit d'un *« important pas en avant »* mais il semble que ce document reprend simplement diverses formules envisagées antérieurement par la Commission pour résoudre le problème *budgétaire*. En particulier aucune indication ne serait donnée sur les projets que la Communauté serait prête à financer en Grande-Bretagne, pas plus que sur le montant que la Grande-Bretagne pourrait ainsi espérer obtenir.

HENRI PIERRE.

SELON LES MILIEUX COMMUNAUTAIRES

Le report permet de déjouer les manœuvres britanniques

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Après l'annonce officielle à *Rome* de l'ajournement du conseil européen, la Commission européenne a publié un bref communiqué dans lequel elle déclare *« attacher toujours une grande importance à ce que soit trouvée une solution rapide au problème de la convergence et de la contribution britannique, ainsi qu'à la discussion des autres sujets prévus à l'occasion du prochain conseil européen, notamment de l'énergie. »* C'est le seul commentaire officiel de la Commission à la suite de la décision italienne de reporter la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement prévue pour le 31 mars et le 1er avril à Bruxelles.

Cependant les commentaires dans les couloirs du Berlaimont, l'immeuble qui abrite les services de la Commission, allaient bon train *lundi en fin de journée*. D'une façon générale, nombre de fonctionnaires européens estiment que le report du conseil européen a pour effet de déjouer la manœuvre minutieusement mise au point par le gouvernement de Mme Thatcher pour obtenir satisfaction et isoler la France, le partenaire le plus récalcitrant.

A l'appui de leur thèse, ils avancent les arguments suivants :

● La France va sans doute être condamnée pour la seconde fois par la Cour européenne de justice, parce qu'elle applique une taxe sur les importations de moutons en provenance de Grande-Bretagne. La Commission avait, à la requête de Londres, demandé, le 5 mars, aux juges de Luxembourg une procédure d'urgence pour confirmer leur premier arrêt de septembre 1979. A la veille de la réunion de Bruxelles, une telle confirmation n'aurait fait qu'affaiblir la position française ;

● Alors que le gouvernement français lui demandait de faire des propositions chiffrées sur la réduction de la contribution britannique au budget communautaire, la commission a rendu publiques, le 21 mars, les prévisions de ses experts sur le solde négatif pour le Royaume-Uni en 1980 : 1 683 millions d'ECU (1 ECU = 5,80 francs), contre 849 millions l'année dernière, *« ce qui*, explique un haut fonctionnaire de la Commission, *ne pouvait que conforter Mme Thatcher dans ses exigences »* ;

● Le report de la réunion de Bruxelles permettra aux ministres de l'agriculture des Neuf de poursuivre la négociation sur les prix pour la campagne 1980-1981 (une session à ce sujet doit se tenir les 26 et 27 mars à Bruxelles), sans qu'elle soit hypothéquée par un échec du conseil européen. Dans le cas prévisible où Mme Thatcher n'aurait pas obtenu satisfaction le 1er avril, la délégation britannique à la session agricole aurait pu faire valoir le manque de solidarité des autres Etats membres pour bloquer les pourparlers sur la fixation des prix pour la prochaine campagne. Un tel argument ne peut être avancé par la Grande-Bretagne au cours des prochaines semaines, explique-t-on à Bruxelles, sans que leurs partenaires resserrent les rangs pour préserver le principal acquis de la C.E.E., à savoir la politique agricole commune. — M. S.

● La F.N.S.E.A. : il ne faudrait pas que *« le report du Conseil européen ait pour conséquence de bloquer les décisions qu'attendent les agriculteurs européens et notamment français »*, a déclaré, lundi 24 mars, à Metz, M. François Guillaume, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.)

« Ce report confirme nos pronostics, a précisé M. Guillaume, *car il ne pouvait y avoir de sommet dans la crise actuelle... Mais le conseil des ministres des 26 et 27 mars devra prendre une décision pour notamment déboucher sur une augmentation de 5 % des prix agricoles français par une dévaluation de la monnaie verte. »*

« Pour la plupart des partenaires européens, l'attitude anglaise risque d'avoir pour conséquence la destruction du Marché commun, notamment agricole, a conclu le président de la F.N.S.E.A. *Je pense qu'il va y avoir un bloc des Huit face à l'attitude britannique. Mais la crise peut encore être évitée. »*

MM. Mitterrand et Berlinguer se sont rencontrés à Strasbourg pour promouvoir l'eurogauche

(Suite de la première page.)

L'occasion est en outre donnée aux socialistes français de souligner l'isolement du P.C.F., qui était d'ailleurs souvent apparu lors des débats de l'Assemblée européenne, notamment sur des sujets tels que l'Afghanistan ou le sort de M. André Sakharov. Lors de la session du mois de janvier, communistes italiens et socialistes avaient élaboré une résolution commune condamnant l'intervention soviétique en Afghanistan. La rencontre de Strasbourg a permis au P.S. et au P.C.I. de mettre à nouveau l'accent sur le nécessaire respect de l'indépendance des peuples et de renouveler ainsi cette condamnation.

De son côté, M. Berlinguer, qui avait rencontré M. Willy Brandt, le 10 mars, est à la recherche d'une sorte de caution démocratique afin de conforter ses desseins intérieurs : le P.C.I. cherche à créer les conditions extérieures d'un gouvernement d'union nationale en Italie. Mais comme l'attitude de la démocratie chrétienne n'assure pas une telle perspective, le P.C.I. devrait rester dans l'opposition. Dans ces conditions, l'entretien qu'ont eu MM. Berlinguer et Mitterrand vaut surtout pour le long terme.

Les débats de l'Assemblée de Strasbourg sont, en quelque sorte, le laboratoire où s'ébauche concrètement l'eurogauche (*le Monde* du 16 février). MM. Mitterrand et Berlinguer sont convenus de prendre des initiatives pour avancer dans cette voie. Ainsi, proposé par le CESPI (Centre d'études sur les politiques internationales) dépendant du P.C.I. un colloque devrait réunir, à la fin de l'année à Rome, les spécialistes des partis communistes et socialistes qui accepteront d'y participer.

Au centre de la démarche du P.C.I. se trouve l'idée qu'il n'y a de solution à la crise qu'européenne et que celle-ci dépendra des réponses qu'y apportera le mouvement ouvrier européen (1). M. Berlinguer plaide pour une unité accrue de ce mouvement face à l'entente internationale du patronat et des forces conservatrices. Cette référence au « *mouvement ouvrier* », qui figure dans la déclaration commune, est d'abord pour le secrétaire général du P.C.I. un argument théorique qui lui permet de contourner l'obstacle que constitue pour lui l'attitude des communistes français et portugais. Dès lors qu'il invoque la classe ouvrière, même lorsque ses représentants sont socialistes ou sociaux-démocrates, il devient difficile au P.C.F. ou au P.C.P. d'aller trop avant dans la critique du P.C.I.

Ce parti a toujours recherché, même aux plus beaux jours de l'eurocommunisme, des contacts étroits avec les forces social-démocrates ne serait-ce que parce qu'elles sont, dans les pays de l'Europe du Nord, les seuls représentantes de la classe ouvrière.

Depuis que l'eurocommunisme s'étiole, le secrétaire général du P.C.I. a poursuivi ses efforts : il a rencontré successivement MM. Mario Soares et Felipe Gonzales, lors d'un voyage à l'automne 1979 dans la péninsule Ibérique, puis MM. Brandt et Mitterrand.

Plus d'ambition que de moyens

Au cours de ce dernier entretien, le secrétaire général du P. C. I. a exprimé une grande inquiétude sur l'évolution de la situation internationale en insistant sur son souhait de voir l'Europe réagir, afin de sauvegarder la détente. Dans cette perspective, la prochaine conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe revêt une particulière importance. Une fois marqué un commun refus d'accepter le fait accompli en Afghanistan, MM. Berlinguer et Mitterrand sont convenus de travailler à l'élaboration d'un appel commun de la gauche européenne en faveur de cette conférence, dont on ne sait encore si elle aura lieu comme prévu.

Si M. Mitterrand partage cette analyse et encourage ceux qui, au sein du groupe socialiste de l'Assemblée européenne, s'efforcent d'élaborer des textes susceptibles de rassembler la gauche et de faire avancer la construction européenne, son souci est également de ne pas laisser au couple Giscard-Schmidt le monopole de l'affirmation d'une voie européenne. De plus, le premier secrétaire cherche à rééquilibrer vers le sud cette gauche européenne dominée par le puissant parti social-démocrate allemand. C'est ainsi qu'il cherche à privilégier les relations du P.S. avec les socialistes italiens, espagnols et portugais. Enfin, M. Mitterrand s'efforce de placer le P.S. au plus près du centre de gravité de l'Internationale socialiste, dont l'audience déborde largement désormais le cadre européen.

Les rapports entre « partis frères » communistes ou socialistes, sont précisément l'un des freins à ces efforts d'organisation de la gauche en Europe.

En premier lieu, du fait des positions prises, à l'occasion des récents événements internationaux, par les communistes français et portugais, qui les éloignent de l'eurocommunisme. En second lieu, en raison des rapports de force internes à chacun des pays : ces derniers font apparaître la rencontre de Strasbourg sinon comme la mise en commun de deux impuissances, celle du P.C.I. en Italie, celle du P.S. en France, du moins comme une volonté de contourner au plan européen l'obstacle que représente le P.S.I. pour l'un, le P.C.F. pour l'autre. Il convient donc de mesurer la portée des efforts de la gauche à de justes proportions : celles d'une entreprise qui manque pour le moment des moyens de son ambition.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) *La Revue française de sciences politiques* a publié dans son numéro daté décembre 1979, une étude exhaustive sur les élections européennes, accompagnée d'une analyse remarquable des enjeux de la campagne de ses dimensions partisanes et des « *affinités croisées* ». Cette étude est l'œuvre de Mmes Geneviève Bibes, Françoise de la Serre et Marie-Claude Smouts, ainsi que de M. Henri Menudier.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU P.C.I. : nous poursuivrons nos contacts avec ténacité.

Avant de quitter Strasbourg pour Rome, mardi matin, M. Enrico Berlinguer a répondu aux critiques qui lui ont été adressées par M. Marchais. Le secrétaire général du P.C.I. a notamment indiqué que les contacts de son parti avec les autres formations communistes et socialistes de la gauche européenne sont anciens.

Il a ajouté : « *Nous sommes décidés à intensifier nos contacts dans la conviction que la compréhension et la recherche de toutes les convergences possibles parmi les forces de la gauche de toute orientation doivent être poursuivies avec ténacité en surmontant les anciennes et les nouvelles méfiances afin que le mouvement ouvrier européen puisse assumer sa fonction essentielle en faveur de la détente, contre la politique antipopulaire de la droite et pour ouvrir de nouvelles voies au développement démocratique. (...) Je ne comprends pas pourquoi ma rencontre avec François Mitterrand, qui entre dans le cadre de cette politique très bien connue par les camarades des autres partis communistes, et notamment par ceux du P.C.F., puisse être interprétée et présentée comme une initiative qui peut être dommageable au P.C.F. Je voudrais rappeler, entre autres, que la direction de notre parti, comme le goupe communiste à Strasbourg ont nettement condamné la campagne calomnieuse contre Georges Marchais et lui ont exprimé leur solidarité.*

» *Quant aux discussions sur les prix agricoles, le P.C.I. n'ignore pas les revendications des agriculteurs français et celles d'agriculteurs d'autres pays, mais le P.C.I. tient compte aussi des revendications des paysans italiens, et il s'efforce de parvenir à une solution susceptible de concilier les exigences diverses des différents pays et d'assurer un renouveau de l'agriculture communautaire.* »

M. MARCHAIS : ni le lieu ni le moment.

M. Georges Marchais, interrogé lundi soir 24 mars au Havre, où il participe aux assises des élus du P.C.F., a déclaré : « *Evidemment, sur le principe, je n'ai pas d'observations à faire. En revanche, nous pensons que le moment et le lieu sont plutôt mal choisis.*

» *D'une part, comme l'a souligné la dernière session de notre comité central, notre parti et son secrétaire général sont victimes d'une conjuration politicienne à laquelle François Mitterrand prend une part directe aux côtés des forces réactionnaires, giscardiennes et chiraquiennes, leur objectif clairement formulé étant d'affaiblir le parti communiste français. Jusqu'à présent, ils n'y sont pas parvenus. Tous leurs efforts portent maintenant sur les élections présidentielles, d'où leur acharnement contre le parti communiste et son candidat présumé. (...)*

» *D'autre part, il est bien regrettable qu'Enrico Berlinguer et François Mitterrand aient choisi Strasbourg pour se rencontrer. En effet, il s'y tient actuellement une session extraordinaire de l'Assemblée des Communautés européennes, où une majorité réactionnaire et socialiste se prépare à porter un nouveau et très dur coup à la paysannerie et à l'agriculture française...* »

Interrogé mardi 25 mars par TF 1, M. Marchais a ajouté : « *il existe entre le parti communiste italien et le parti socialiste français de très larges convergences. L'un et l'autre sont pour l'austérité. L'un et l'autre sont pour l'élargissement de la Communauté économique européenne à la Grèce, au Portugal et à l'Espagne. L'un et l'autre sont pour doter la Communauté de droits supranationaux. François Mitterrand est allé chercher auprès d'Enrico Berlinguer une caution pour sa politique d'alliance avec la droite (...). Il prépare son ralliement à la droite, c'est-à-dire à une coalition giscardienne, chiraquienne et socialiste (...). François Mitterrand va marcher en s'abritant du parapluie du compromis historique* ».

POLITIQUE

LES SUITES DE L'« AFFAIRE MARCHAIS »

(Dessin de PLANTU.)

M. SÉGUY : une diversion pour faire supporter la crise aux travailleurs.

A Chalons-sur-Saône, M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a déclaré, le 24 mars, au congrès du SNEPT-C.G.T. (enseignement technique) : « *L'attaque perfide et haineuse contre Georges Marchais, les flots de calomnie qui déferient sur la C.G.T., la censure dont nous sommes victimes et la répression qui s'abat sur nos militants, tout cela va de pair avec la vaste entreprise de ravalement de la collaboration de classes, dont le capitalisme a un impérieux besoin.*

» *Pris à la gorge par la crise qu'elle sécrète, la classe dominante et ses complices de tous bords ont recours à toutes les diversions, à toutes les provocations, à n'importe quel mensonge pour continuer à imposer la domination du grand capital et à faire supporter aux travailleurs les frais de la crise.*

» *Tous les événements de ces dernières semaines attestent du fait que nous traversons une phase aiguë de la lutte des classes dont l'issue — en dépit des apparences — peut déboucher sur une situation nouvelle apportant aux travailleurs une perspective de changement véritable à condition que leurs organisations de classe assument pleinement leurs responsabilités dans l'action d'aujourd'hui.*

» *Dans un tel contexte, il ne peut y avoir pour les syndicalistes révolutionnaires que nous sommes ni neutralité, ni moyen terme, ni troisième voie. Nous combattons d'un côté bien déterminé de la barrière, du côté de la classe ouvrière, en toute indépendance, mais sans défaillance.* »

UN SONDAGE PUBLIC S.A. DANS « LE QUOTIDIEN DE PARIS »

Le Quotidien de Paris publie mardi 25 mars un sondage sur l'« affaire Marchais » réalisé par Public S.A. les 21 et 22 mars auprès d'un échantillon de mille personnes représentatif de la population française âgées de dix-huit ans et plus.

Selon cette enquête, 60 % des personnes interrogées estiment qu'il est « *important de connaître avec précision le passé d'un candidat à la présidence de la République* ». 38 % pensent que cette affaire est une manœuvre *dirigée contre* M. Marchais (75 % des électeurs communistes sont de cet avis), 30 % estiment qu'« *il y a un mystère* » et 32 % ne se prononcent pas.

Une large majorité (64 %) est sans opinion sur le fait de savoir si, « *à la lueur des documents produits et des explications fournies* », M. Marchais était réquisitionné ou travailleur volontaire en Allemagne. Les personnes interrogées sont presque aussi nombreuses (63 %) à considérer l'« *affaire Marchais* » comme une « *mauvaise chose* » pour le parti communiste. Enfin, 43 % pensent que le secrétaire général du P.C.F. dit « *une partie de la vérité* », 12 % « *toute la vérité* », 11 % qu'il la « *cache complètement* », tandis que 34 % ne se prononcent pas.

Interrogé mardi 25 mars par TF1, M. Georges Marchais a commenté ce sondage réalisé, selon lui, « *par un institut plus ou moins douteux pour un journal qui ne se vend pas* ». Il a cependant remarqué que « *nombreux sont ceux qui voient, fort justement* » dans cette affaire, « *une opération de caractère politique contre le parti communiste et son secrétaire général* ».

Le P.C. poursuit sa « riposte offensive »

Les parlementaires communistes, réunis lundi 24 mars et mardi 25 au Havre, ont assuré M. Georges Marchais de « *leur entière solidarité* » et de leur « *fraternité chaleureuse* » devant « *l'ignoble machination qui, par le mensonge, la calomnie, la falsification, tente de porter atteinte à l'honneur et à la dignité* » du secrétaire général du P.C.F.

« *La riposte offensive du parti et de son secrétaire général, et le fait que la vie et les actes de notre camarade sont inattaquables ont permis l'effondrement rapide des calomnies* », a déclaré M. André Lajoinie, député de l'Allier, vice-président du groupe communiste de l'Assemblée nationale.

« *Battus sur les autres calomnies contre Georges Marchais, les organes proches du parti socialiste se sont acharnés ensuite, à partir d'élucubrations démenties par les faits, à nourrir la vieille calomnie d'un P.C.F. et de son secrétaire général « inféodés à Moscou* », a-t-il ajouté.

« *Les communistes n'appliquent pas la loi du silence* », a encore déclaré M. Lajoinie, qui a invité ses amis à « *agir au Parlement et dans le pays pour exiger la lumière sur le comportement pendant la seconde guerre mondiale et les guerres coloniales de tous les hommes politiques importants* ».

L'Humanité du 25 mars poursuit sa polémique avec *le Matin*, qui continue d'affirmer que M. Marchais est allé en Union soviétique à la fin de 1955. « *D'un prétendu stage de Georges Marchais en U.R.S.S. en 1954, dans une école du parti, on est venu à un court séjour en 1955. Plus modestement,* le Matin *s'intéresse maintenant à* « la période septembre-décembre et plus particulièrement au mois de novembre ». *Peut-être sera-ce demain un seul jour* », écrit Jean-Luc Mano.

Le quotidien du P.C.F. fait également état de témoignages de soutien émanant, notamment, de l'union régionale C.G.T. de l'Ile-de-France, des fédérations C.G.T. du textile et des cheminots, ainsi que des avocats communistes de Paris. *L'Humanité* estime enfin que le meeting destiné, jeudi 27 mars, porte de Pantin, à Paris, à protester contre la « *campagne anticommuniste* », « *s'annonce déjà comme une riposte d'importance des travailleurs* ». Le quotidien note que « *quatre cent cinquante cars sont pour l'instant commandés* ».

● *Le secrétaire général du parti communiste grec*, M. Charilaos Florakis, et le compositeur Mikis Theodorakis ont adressé des message de solidarité à M. Georges Marchais. « *Les forces réactionnaires dans le monde, tout en reprenant la thèse de la guerre froide, veulent recréer les croisades anticommunistes du passé* », écrit M. Florakis. Le compositeur grec estime pour sa part que « *les bourgeoisies française et internationale et leurs serviteurs sont extrêmement préoccupés de l'existence d'un parti révolutionnaire s'exprimant dans un pays comme la France* .

M. Marchais : le P.S. veut rendre durable la division de la gauche

De notre envoyé spécial

Le Havre. — M. Georges Marchais a prononcé, mardi matin 25 mars, à l'hôtel de ville du Havre, le discours de clôture des assises des élus nationaux du P.C.F. Il a expliqué que « *la grande bourgeoisie doit aujourd'hui mener une politique antisociale et antinationale dans un contexte particulier, celui d'une crise profonde aggravée de son propre système* ». Le pouvoir ne parvenant pas à obtenir « *le consensus social* » qui lui permettrait d'appliquer cette politique, il est amené, selon M. Marchais, à chercher « *de nouveaux soutiens politiques* ». Et il a ajouté : « *C'est tout le sens de la solidarité de fait qui s'est établie entre les deux formations de la majorité et le parti socialiste dans une campagne anticommuniste d'une rare violence.* »

Ces trois partis, selon M. Marchais, cherchent « *un affaiblissement sensible* » du parti communiste, ce qui constitue, a-t-il ajouté, « *un objectif majeur fondamental de la bourgeoisie française, un objectif dont la réalisation conditionne toute la réussite de sa politique* ». Il a poursuivi : « *Il s'agit, en effet, pour l'U.D.F. et le R.P.R. de créer les conditions leur permettant de poursuivre leur politique de soutien des intérêts de la grande industrie et de la haute finance, et de surexploitation renforcée des travailleurs et du peuple.*

» *Il s'agit pour le parti socialiste de rendre durable la division de la gauche qu'il a provoquée et de préparer les conditions pour l'avenir d'une alliance sous une forme ou sous une autre avec la droite. La caution de quelque parti communiste que ce soit* (1) *ne saurait dissimuler que tel est l'objectif du parti socialiste.* »

M. Marchais a rappelé qu'il avait participé à toutes les négociations entre le P.C. et le P.S. depuis 1962. « *Je promets de bons moments au candidat socialiste,* a-t-il dit. *Je suis pour la transparence, y compris sur ce plan-là.* »

Le secrétaire général du P.C.F. a ensuite évoqué le discours prononcé, dimanche, par M. Giscard d'Estaing et l'affirmation du président de la République selon laquelle sa politique est celle « *du juste milieu* ». « *Une à une, ces formules s'usent, se suivent et se ressemblent,* a déclaré M. Marchais. *Par là même, M. Giscard d'Estaing fait l'aveu involontaire qu'il a beau habiller comme il peut sa politique du « consensus social », elle ne passe pas.* »

M. Marchais a contesté que la formule du « *juste milieu* » puisse s'appliquer à la politique giscardienne qui, a-t-il dit, aggrave les inégalités sociales, soutient « *les grandes féodalités industrielles et financières* », « *vassalise la France par rapport aux Etats-Unis et à l'Allemagne fédérale* » et se caractérise par un « *étatisme et une bureaucratie qui envahissent tous les aspects de la vie nationale* ».

P. J.

(1) N.D.L.R. : allusion au P.C.I. (voir par ailleurs page 11).

Les réactions aux déclarations de M. Giscard d'Estaing à Lyon

● M. FILLIOUD : la monarchie de Juillet.

Dans le numéro de lundi de *Riposte*, M. Georges Fillioud, député de la Drôme, écrit : « *Les propos tenus dimanche à Lyon traduisent un retour à la monarchie de Juillet, avec la référence rétro au juste milieu* (1) (...). *Il est parfois des promesses électorales qu'il faut redouter de voir se tenir. Le monarque de juillet a accompli les siennes pendant dix-sept ans, jusqu'à ce que la colère du peuple impose la République. Le président de mars aura bientôt sept* [années de mandat] *derrière lui. Fasse que la sagesse du peuple décide d'imposer un raccourci à l'histoire. Il ne serait pas juste qu'il ne profite pas, pour cela, du coup du milieu.* »

(1) Louis-Philippe employa l'expression « *juste milieu* » dans son discours du trône de janvier 1831. Il déclara à cette occasion : « *Nous cherchons à nous tenir dans un juste milieu, également éloigné des excès du pouvoir populaire et des abus du pouvoir royal* », (*le Moniteur officiel* du 31 janvier 1831).

● M. GENNESSEAUX : une politique de droite.

M. Guy Gennesseaux, vice-président du parti radical, a déclaré, lundi 24 mars : « *Gouverner au centre en trouvant le juste milieu, ce serait déjà un pas en avant. Mais force est de constater aujourd'hui que non seulement le gouvernement de M. Barre ne fait pas une politique de juste milieu, encore moins une politique de centre gauche, mais qu'il fait, bien au contraire, une politique de droite (...)* » *Le président de la République se doit dorénavant d'être concret et de quitter les sentiers battus des discours de week-end s'il veut être compris par ceux qui attendent de lui de véritables réformes.* »

● LE P.C.F. : le « juste milieu » c'est la droite.

« *M. Giscard d'Estaing a la nostalgie de la royauté* », a déclaré M. André Lajoinie, député de l'Allier, vice-président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, lundi 24 mars au Havre, lors de la première des deux journées parlementaires du P.C.F.

« *Le chef de l'Etat,* a-t-il souligné, *reprend à son compte la formule utilisée par Louis-Philippe. C'était la belle époque de Guizot. Ce dernier appelait la bourgeoisie la plus vorace, la plus spéculatrice, à s'enrichir davantage. Cette phrase dépeint bien le caractère du régime giscardien.* »

L'Humanité du mardi 25 mars titre en première page « *Giscard louis-philippard — le juste milieu, c'est la droite* ». Dans son éditorial, René Andrieu remarque également que la notion de « *juste milieu* », née sous la monarchie de Juillet, « *désignait les orléanistes, représentants de l'industrie et de la banque* ».

« *Il est devenu traditionnel,* ajoute l'éditorialiste du quotidien communiste, *de se réclamer du centre pour consulter le Marais ou la droite.* » L'objectif de l'appel à l'« entente » et à la « coopération » entre les Français « *vise à faire entrer le parti socialiste dans la majorité* », à « *ramener les dirigeants socialistes dans le Marais* », affirme-t-il.

Excès

La France manquait d'un dessein. Le voilà tracé par le discours de Lyon.

Entre l'injustice et la justice, je choisis le juste milieu. Entre la force et la faiblesse, de même. Ainsi pour les excès du courage et ceux de la lâcheté.

Tenons-nous à égale distance de la dictature et de la démocratie. Entre la paix et la guerre, visons le juste milieu. Entre le vice et la vertu, idem. *Et qu'il en aille ainsi entre le travail et le chômage, le bonheur et la peine, l'amour et la haine.*

Pour 1981, ni Giscard ni d'Estaing, mais la voie étroite du milieu, entre les excès de l'un et les excès de l'autre.

BRUNO FRAPPAT.

L'U.D.F. va envoyer une délégation parlementaire au Proche-Orient

Poursuivant ses consultations préparatoires à la session parlementaire de printemps, M. Raymond Barre a reçu, lundi 24 mars, à l'hôtel Matignon, M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, avec lequel il s'est entretenu, comme il l'avait fait, le 19 mars, avec M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. (*le Monde* du 21 mars), du calendrier de travail des députés.

A l'issue de cet entretien, M. Chinaud a indiqué que les débats sur les textes relatifs à la « participation » pourraient être précédés d'une « *réunion de concertation* » autour du ministre *du travail et de la participation*, entre les représentants des deux groupes de la majorité.

Le premier ministre a également fait savoir à M. Chinaud que le gouvernement accepte l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale de la proposition de loi, déposée par l'U.D.F., visant à assurer « *la protection des candidats à la construction de maisons individuelles* ».

Le président du groupe U.D.F., d'autre part, a évoqué les travaux du congrès de l'U.D.F. et rappelé les conclusions de celui-ci en ce qui concerne la politique française au Proche-Orient. M. Barre « *n'a pas fait d'objection* » à l'envoi par l'U.D.F. d'une délégation parlementaire en Israël et auprès de l'O.L.P. pour expliquer « *le sentiment de ceux qui soutiennent la politique du président de la République* », a déclaré M. Chinaud. Dans une interview publiée mardi 25 mars par *le Quotidien de Paris*, le président des députés giscardiens souligne, à ce sujet, « *l'unité absolue de l'U.D.F. sur l'affaire du Proche-Orient, ainsi que la compréhension des efforts conduits par le président de la République en cette partie du monde* ».

M. Chinaud doit aussi se rendre en Algérie au mois de mai.

La communauté juive de Lyon « gèle » ses relations avec les élus régionaux

De notre correspondant

Lyon. — En réponse aux déclarations du président de la République lors de son voyage dans les pays du golfe Persique et à Amman, M. Marc Aron a annoncé que le comité de coordination d'une quarantaine d'organisations juives de la région lyonnaise, dont il est le président, avait décidé de « geler » toutes les relations avec les élus et les dirigeants politiques de la région qui ne se seront pas prononcés « *publiquement en toute clarté* » sur « *la survie de la communauté juive* » et « *la survie d'Israël* ».

M. Francisque Collomb, sénateur non-inscrit, maire de Lyon, et M. Charles Hernu, député socialiste, maire de Villeurbanne, avaient déjà pris position sur les « *inquiétudes* » et les « *réactions* » qui se faisaient sentir au sein de la communauté juive de Lyon (*le Monde* du 22 mars).

Ces prises de position ne semblent pourtant pas suffisantes. Le grand rabbin de Lyon, M. Richard Wertenschlag, a noté « *quelques gestes spectaculaires ou déclarations apaisantes* [qui], *même à l'heure où les nombreux amis d'hier se taisent, ne feront pas oublier la triste réalité* ». « *Comment l'Europe,* s'est-il interrogé, *qui a sur la conscience le génocide d'un peuple, peut-elle abandonner un Etat peuplé de rescapés de l'holocauste et de réfugiés de communautés persécutées ?* »

M. Aron a évoqué le « *divorce moral entre la communauté juive de la région et le pouvoir* ». « *Le mépris de la sécurité d'Israël et des sept cent mille juifs de France conduit à une dissidence que même d'autres gouvernements n'avaient pu provoquer* », a conclu le responsable des communautés juives de Lyon, qui a posé le problème en termes électoraux : « *Peut-être pense-t-on que la réélection du président de la République ne fait pas de doute. C'est faux.* » — C. R.

A ses journées d'études de Saint-Raphaël

Le R.P.R. présentera de nombreuses propositions au gouvernement

Les journées d'études parlementaires que le R.P.R. organise du mercredi 26 mars au vendredi soir 28 mars à Saint-Raphaël seront ouvertes par un discours de M. Claude Labbé, président du groupe à l'Assemblée nationale et conseiller politique du mouvement. Elles seront clôturées par un discours public de M. Jacques Chirac, place Kennedy, vendredi, à 19 heures. La population de la ville, dont le maire est M. René Laurin, ancien député U.D.R., a été invitée à venir écouter le président du R.P.R.

Celui-ci, qui s'est déjà exprimé à trois reprises depuis le début de l'année — le 12 février, dans une conférence de presse, le 24 février, à Europe 1, et le 17 mars, à Antenne 2, — saisit toutes les occasions de prendre la parole alors que des élections européennes à la fin de 1979 il avait observé le silence. Lors des précédentes journées parlementaires, M. Chirac s'était abstenu d'intervenir. Aux Arcs, en septembre dernier, il avait seulement annoncé le départ de ses anciens conseillers politiques, M. Juillet et Mme Garaud, et, en février 1979, en raison des séquelles de son accident de voiture, il ne s'était pas rendu à la Guadeloupe. Il avait néanmoins recommandé au groupe la demande de convocation du Parlement en session extraordinaire.

Il ne semble pas que les journées de Saint-Raphaël doivent s'ouvrir dans le climat de tension qui les a naguère entourées.

Les réserves qu'exprime M. Chirac à l'égard de la politique étrangère du chef de l'Etat et les critiques qu'il formule à l'encontre de la politique économique de M. Barre sont désormais bien établies. Le président du R.P.R., qui a renoncé à toute agressivité dans le ton, ne devrait pas changer de registre.

Les parlementaires eux-mêmes — bien qu'ils soient souvent irrités par le comportement de M. Barre et par certaines attitudes de M. Giscard d'Estaing — ne sont pas en état de rébellion à l'égard du pouvoir, malgré la nervosité qui a marqué la dernière session budgétaire du Parlement.

Le premier ministre lui-même s'est efforcé à certains gestes de bonne volonté à l'égard du groupe gaulliste. C'est ainsi qu'il a accepté, à la demande de M. Labbé, que l'Assemblée nationale débatte au cours de la prochaine session de deux propositions déposées par les gaullistes et concernant la participation et la réforme de la Sécurité sociale. M. Jean Mattéoli, ministre du travail et de la participation, qui a jusqu'à l'année dernière appartenu aux instances dirigeantes du mouvement gaulliste, sera le seul membre du gouvernement à prendre la parole à Saint-Raphaël.

Les journées parlementaires, a précisé M. Labbé, seront placées sous le signe de la participation et de la proposition. Les élus R.P.R. doivent faire l'inventaire des trois cents propositions qu'ils ont déposées depuis 1978 et en retenir une quinzaine, qu'ils soumettront au gouvernement dans l'espoir que « *certaines seront retenues* ».

Les débats porteront aussi sur la politique agricole, sur la politique étrangère, sur l'emploi avec l'intervention de jeunes parlementaires comme MM. Delalande, Pasty ou Lataillade. Voulant, selon l'expression de M. Labbé, affirmer « *la permanence du gaullisme politique* », les députés R.P.R. visiteront aussi quelques réalisations économiques du Var, département où les gaullistes possédaient en 1958 la totalité de la représentation parlementaire et où ils n'ont depuis 1978 plus aucun député.

ANDRÉ PASSERON.

RAPATRIÉS

LE RECOURS VEUT CONSTITUER DES GROUPES D'AUTODÉFENSE

(*De notre envoyé spécial.*)

Bordeaux. — Cinq cents délégués, venus essentiellement des départements du sud-ouest et du Midi, ont participé, samedi après-midi 22 mars, au congrès national du Recours (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés) dont les dirigeants ont tenu des propos très sévères à l'encontre de l'action conduite par M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat chargé des rapatriés.

Evoquant l'application de la loi d'indemnisation du 2 janvier 1978, M. Claude Laquière, secrétaire général du mouvement, a notamment indiqué : « *Depuis la prise en charge de nos problèmes par le secrétariat d'Etat actuel, les textes adoptés sont plus restrictifs que jamais. Mais je pèse toute la portée de mes mots pour dire à M. Dominati que les moutons que nous avons été jusqu'à présent sont prêts à devenir des loups enragés.* »

Selon M. Guy Forzy, « *les rapatriés doivent se considérer en état de légitime défense et intervenir chaque fois qu'un tribunal aura à juger d'une affaire de saisie des biens* ». « *Nous réglerons nos problèmes sur le terrain en faisant chaque fois appel à la solidarité de nos compatriotes,* a-t-il ajouté. *Nous venons de le prouver en occupant pendant quatre heures, le 19 mars, la préfecture de Carcassonne. Par out nous allons constituer des groupes d'autodéfense.* »

Les représentants de plusieurs autres associations de rapatriés — le Ranfran, l'Anfanoma, le G.N.P.I., l'U.C.D.A.R. — ont exprimé leur soutien au Recours, ainsi que les délégués de la Confédération des Français musulmans d'origine islamique.

Au cours de ce congrès, M. Pierre Laffont, ancien député d'Oran, ancien directeur de *l'Echo d'Oran*, a été élu coordinateur national du mouvement Recours. Il succède dans cette fonction au professeur Pierre Goinard, qui devient président d'honneur.

LÉO PALACIO.

LE CONGRÈS DES SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE A AVIGNON

Les élus et les aménageurs se plaignent de la « méfiance » de l'État

Réunis durant trois jours en congrès au Palais des papes d'Avignon, les représentants de trois cents sociétés d'économie mixte d'aménagement urbain et de construction (SEM) ont débattu de leur avenir. Ayant défini elles-mêmes dans une charte les relations nouvelles qui doivent exister entre les sociétés, les collectivités locales et l'État, les congressistes ont estimé dans une motion que la réforme proposée par M. d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, reflétait une « méfiance totale » à l'égard des SEM et des élus qui les dirigent.

De notre envoyée spéciale

Avignon. — Est-ce la solennité de la salle du conclave, où les congressistes étaient installés face à face dans de modernes cathèdres, qui a découragé d'éventuels éclats ? Quand le ministre de l'environnement quitta la salle après avoir répondu au discours de M. Maurice Ligot, président de la Fédération des SEM et maire (P.R.) de Cholet, des voix s'élevèrent pour dénoncer cette « *fuite* ». Laissant plusieurs fonctionnaires préciser le lendemain le détail des mesures qu'il avait proposées, M. d'Ornano n'avait fait que « *respecter scrupuleusement l'ordre du jour* ». Ces « *perturbations* » furent le signe le plus visible de la diversité politique qui fait la particularité des SEM.

Sur le fond, les maires et les conseillers généraux attendent tous du gouvernement plus de moyens et plus de liberté d'action. Dans la forme, cette préoccupation commune s'est exprimée en termes très mesurés (l'assemblée « *regrette avec force* ») dans la déclaration rédigée par le conseil d'administration, où les élus sont nettement majoritaires par rapport aux techniciens et aux financiers et où les quatre grandes familles politiques sont représentées à égalité.

La reprise en main par les élus de la fédération, où dominaient les représentants des grands groupes financiers, et notamment de la Société centrale d'équipement du territoire, filiale de la Caisse des dépôts, date de 1978. Les élus venaient alors de prendre clairement conscience de leurs responsabilités, parfois d'une manière un peu brutale, en ayant à payer les dettes, garanties par les communes et les conseils généraux, de sociétés où ils n'avaient qu'une faible part à la gestion. Ces « faillites » un peu particulières, notamment de plusieurs sociétés interdépartementales en Ile-de-France, ont toutes éclaté au beau milieu de la crise immobilière, quand la croissance rapide ne masquait plus les erreurs et quand les programmes de logements mal adaptés au marché ne se vendaient plus.

Certaines sociétés d'aménagement ou de rénovation, qui exproprient pour démolir les immeubles ou achètent les terrains, les aménagent et les revendent à des constructeurs, ont elles-mêmes connu des difficultés et les communes ont souvent fait appel à l'État pour combler des déficits grandissant au rythme des agios bancaires. Mais les pouvoirs publics ne se laissent pas entraîner sur cette pente, et M. d'Ornano a répété à Avignon qu'il n'était pas question de combler des « trous » et que d'éventuelles subventions devraient permettre uniquement des opérations positives (nouvel aménagement, espaces verts, programmes moins denses, etc.).

Tandis que certaines sociétés se débattent dans ces imbroglios politico-financiers, la plupart cherchent de nouvelles activités adaptées aux besoins actuels : aménagement en douceur des quartiers anciens, actions en faveur de l'emploi, économies d'énergie, remembrement agricole, etc.

Mais les quelques scandales financiers de ces deux dernières années ont mis en évidence les perversions du système de l'économie mixte, qui semblent obséder aujourd'hui les pouvoirs publics et inspirer à juste titre une plus grande rigueur en exigeant un meilleur contrôle par les collectivités locales. Le mécontentement des congressistes d'Avignon vient de ce qu'ils estiment que l'analyse gouvernementale est dépassée, que les SEM n'ont déjà plus les défauts qu'on leur reproche, qu'elles ne méritent pas cette défiance et qu'elles ont déjà fait, toutes seules, selon M. Ligot, leur « aggiornamento ».

La socialisation du risque

Qu'a-t-on reproché aux sociétés d'économie mixte ? Associant des capitaux privés et publics, les sociétés d'économie mixte permettent aux collectivités locales de mener des opérations d'urbanisme et de construction en bénéficiant de la souplesse du droit commercial privé. Dans les villes où les élus, qui président de droit ces sociétés, ont contrôlé de près leur activité, orienté effectivement leurs programmes, le système a généralement bien fonctionné. Les difficultés sont apparues surtout lorsque les municipalités donnaient carte blanche à un organe technique et garantissaient des emprunts les yeux fermés, en pensant, dans les périodes d'euphorie, que ces engagements n'auraient jamais à être honorés.

Selon la formule qui fut employée à l'époque, on privatisait les bénéfices et on socialisait les risques. On n'avait pas prévu la crise immobilière, le changement rapide des modes urbaines (refus des tours et des grands ensembles) et les aléas de l'aménagement (expropriations plus coûteuses, mauvaises prévisions). A partir d'un certain point, la mécanique tournait un peu sur elle-même. La technostructure, comme dit Galbraith, se donnait des raison de survivre et pouvait être tentée de s'inventer de nouvelles missions plus ou moins nécessaires, plus ou moins rentables, puisque personne n'assumait vraiment les risques de commercialisation.

Les banques ou les organismes financiers empochaient les agios, les techniciens faisaient tourner la boutique, et les élus dormaient sur leurs deux oreilles, ravis d'agir derrière le masque de sigles mystérieux. Le plus souvent filiales de la S.C.E.T. ou de la S.A.R.E.F., filiale « aménagement » du groupe Paribas, les SEM locales étaient en outre animées par un corps de techniciens plus liés à leur sérail d'origine, qui assurait leur mobilité, qu'à la collectivité pour laquelle ils travaillaient.

Après avoir longtemps laissé tourner ces mécaniques et même les avoir favorisées par la politique des grands aménagements, les pouvoirs publics s'attachent depuis deux ou trois ans à « assainir » la situation. Bien que sa responsabilité soit largement engagée, comme le reconnaît notamment le rapport de la mission Grégoire sur les SEM de construction, l'administration critique *ouvertement* le système et cherche à poser de nouveaux verrous. Une circulaire de 1977 interdit par exemple aux sociétés de réaliser elles-mêmes les études préalables qui jaugent l'opportunité de l'aménagement qui leur sera confié.

La confiance de l'État

En réaffirmant la « *confiance faite par l'État au principe de l'économie mixte* », M. d'Ornano a présenté une réforme « *qui fait un tout* ». Si elles acceptent les mesures proposées, les S.E.M. pourront (vieille revendication) discuter librement leur rémunération avec les collectivités locales. L'effort de « *rigueur* » demandé par le ministre se traduit de diverses manières : fin de l'aménagement « en blanc » fait par un organisme qui ne connaît pas l'utilisateur final, création d'opérateurs fonciers concurrents des S.E.M. en amont, renforcement « théorique et pratique » de la tutelle des collectivités.

« *C'est la commune qui décide et l'organisme qui exécute* », a rappelé M. d'Ornano. C'est pourquoi des rendez-vous réguliers devront être prévus, les bilans présentés et les déficits actualisés inscrits au budget de la commune. Celle-ci devra financer directement les équipements à sa charge ; les crédits ouverts à la Caisse des dépôts devront être individualisés par commune, et le montant des intérêts connu au fur et à mesure. En cas de dépassement, de nouveaux emprunts devront être contractés. C'est en somme la fin des chèques en blanc.

Pour éviter que la commune soit seule à payer les pots cassés, les actionnaires devront participer au déficit éventuel à hauteur de leur engagement initial, ce qui pourrait sembler évident mais ne l'était pas jusqu'ici.

On veut clarifier les responsabilités, éviter que la commune « *se cache derrière la S.E.M.* » ou qu'au contraire elle découvre trop tard d'éventuels « *dérapages* ».

Pour les S.E.M. de construction qui peuvent, à égalité avec les sociétés anonymes d'H.L.M., obtenir des crédits publics, des précautions particulières seraient prises : afin d'assurer un leadership, une collectivité devrait avoir au moins 25 % des actions. D'autre part, les opérations de construction devraient être lancées avec une proportion de fonds propres (20 %, dit le rapport Grégoire). Enfin, les directions d'équipement seraient chargées de s'assurer à l'avance de l'équilibre des programmes de logements locatifs sur cinq années. Les responsables des sociétés d'économie mixte, élus ou directeurs, trouvent évidemment que ces mesures discriminatoires sont de nouveaux carcans et qu'on exige d'elles des garanties qui ne sont pas demandées au privé.

Certains élus socialistes et communistes ont reproché au gouvernement de vouloir briser un outil nécessaire à la production de logements sociaux qui a fait ses preuves, de se désengager de l'aménagement urbain et de « *jeter le bébé avec l'eau du bain* ».

Parce que certaines opérations ont mal tourné, va-t-on condamner tout un système ou l'empêcher, par un excès de rigueur, de fonctionner ? Parce que les S.E.M. ont été les instruments privilégiés d'aménagements urbains (ZUP et grands ensembles : rénovations-bulldozers) aujourd'hui contestés, va-t-on faire porter à elles seules une responsabilité que l'administration, activement complice, partage largement avec elles ?

Derrière cette réforme, se termine la discrète mise au pas des puissantes filiales de la Caisse des dépôts. « *On ne veut pas la mort de la S.C.E.T., mais sa reconversion*, dit un conseiller du ministre de l'environnement. *Les techniciens ne seront plus des capitaines d'industrie, décidant d'importants travaux, mais de véritables conseillers des élus. La S.C.E.T. deviendra une centrale de personnel.* » Les nouveaux responsables installés à l'état-major de la Caisse et de ses filiales en janvier dernier n'auront pas, c'est évident, l'attitude hautaine et conquérante de leurs prédécesseurs. Les temps ont changé et la réforme des S.E.M. est un combat d'arrière-garde dans une bataille déjà largement gagnée.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les conseillers parisiens examinent les projets de Bercy et du bassin de l'Arsenal

Le Conseil de Paris a adopté, le 24 mars, le projet d'aménagement du bassin de l'Arsenal (« le Monde » du 15 janvier) et la convention confiant à la R.I.V.P. (Régie immobilière de la Ville de Paris) la réalisation du palais des sports de Bercy (« le Monde » daté 23-24 mars).

C'est M. Bernard Rocher (R.P.R.) adjoint au maire, qui a présenté aux édiles de la capitale la maquette du nouveau bassin de l'Arsenal dans le douzième arrondissement. En 1982, aux abords de la Bastille, les Parisiens trouveront donc un port de plaisance pouvant accueillir deux cents bateaux de 10 mètres, un jardin public de 9 000 mètres carrés sur la berge, le long du boulevard de la Bastille, et un parc de stationnement de 350 places. Le port de plaisance sera construit et exploité par une association régie par la loi 1901, réunissant la Ville et la chambre de commerce et d'industrie de Paris.

Au cours du débat qui a suivi l'exposé de M. Rocher, M. Pierre Le Morvan (P.S.), qui n'est pas opposé au projet, a demandé « *que toute précaution soit prise pour éviter toute privatisation du domaine public de la Ville* ». M. André Voguet (P.C.) aurait voulu « *une forme plus contraignante d'association avec la création, par exemple, d'une société d'économie mixte* ». De son côté, M. Bernard Tieles (rad.), a demandé « *qu'une bonne rotation des bateaux ancrés soit assurée* ».

Enfin, M. Paul Pernin (centriste), adjoint au maire, a souhaité « *que la Ville aide à la réimplantation des entrepôts qui occupent les berges du canal* ».

M. Pernin s'est inquiété aussi de savoir si une solution avait été trouvée pour atténuer les nuisances occasionnées par les motards qui envahissent tous les vendredis soirs la place de la Bastille, « *notamment le terre-plein qui surplombe le bassin de l'Arsenal, et où doit être implantée une partie du jardin* ». Le préfet de police a répondu que « *des mesures d'ordre technique étaient à l'étude* ».

Les élus ont ensuite ouvert le dossier de Bercy. M. Raymond Dohet (R.P.R.), adjoint au maire chargé des sports, a présenté le projet de convention entre la R.I.V.P. et la Ville. Au cours du débat animé qui a suivi, les élus communistes ont demandé notamment un report de la décision. Ce délai permettrait, selon eux, que soit présenté à l'assemblée un plan d'aménagement de l'ensemble des entrepôts. Cette proposition a été repoussée. M. Georges Sarre, président du groupe socialiste, a vivement critiqué le dossier présenté, estimant qu'il ne donnait pas suffisamment de garanties, tant pour ce qui concerne le programme que pour son financement. « *C'est l'aventure financière*, a-t-il dit, *et nous crions casse-cou. L'effort d'investissement accompli par la Ville et les contribuables justifierait l'exploitation du palais des sports sous la forme d'un service public et non pas dans un but commercial.* » M. Georges Mesmin (centriste) a évalué le coût de l'opération à plus de 400 millions de francs. Selon lui, l'enveloppe, actuellement fixée à 240 millions de francs, ne comprend ni la construction des parkings ni celle des équipements sociaux.

Enfin, le Conseil de Paris a adopté un amendement à la convention déposée par M. Paul Pernin (centriste) et par M. Pierre Bas (R.P.R.), demandant que la R.I.V.P. soit pénalisée financièrement si elle ne respectait pas le calendrier qu'elle doit se fixer pour la conduite des travaux. M. Pernin s'est vu d'autre part confirmer que le nouveau Vel' d'Hiv' s'inscrivait dans un parc de verdure de 8 à 10 hectares, qu'il pourrait être utilisé par les associations sportives locales et qu'une activité vinicole serait maintenue dans le Petit-Bercy, situé au-delà de la rue de Dijon.

URBANISME

PAS DE NOUVEAUX HANGARS RENAULT DEVANT LA MANUFACTURE DE SÈVRES

Le tribunal administratif interdépartemental de Paris a annulé, lundi 24 mars, le permis de construire accordé en décembre 1978 à la régie Renault pour la construction de nouveaux bâtiments sur « l'île Monsieur » (devenue, en fait, une presqu'île), face à la manufacture de Sèvres (Hauts-de-Seine).

Le tribunal a fait droit au recours déposé par deux associations (Boulogne Environnement et Sèvres Environnement) qui affirmaient que l'implantation de ce centre condamnait définitivement le site classé (depuis 1942) de « l'île Monsieur ». Si la démolition de hangars vétustes, construits en 1919 — à titre provisoire — serait en effet une bonne chose, leur remplacement par des bâtiments en dur empêcherait, à jamais, l'ancienne « île Monsieur » de redevenir un espace boisé formant un tout avec le bois de Saint-Cloud et la Manufacture, également classés, soulignaient lse associations.

La régie Renault affirmait que son projet aurait permis de faire disparaître des bâtiments inesthétiques et, décalant la nouvelle construction par rapport à l'emplacement actuel des hangars, de ménager la perspective sur la Manufacture.

ENVIRONNEMENT

La marée noire du « Tanio »

UN TRAVAIL DE « LONGUE HALEINE » SELON LA PRÉFECTURE DE SAINT-BRIEUC

Dans les Côtes-du-Nord et dans le Finistère, le nettoyage de la marée noire du *Tanio* a repris, après une pause de vingt-quatre heures observée par les deux mille cinq cents militaires répartis dans trente-huit chantiers. La préfecture de Saint-Brieuc a indiqué que le nettoyage des rochers à la lance serait un travail de « *longue haleine* ».

Parmi les mouvements de protestations, il faut retenir le télégramme adressé, le lundi 24 mars, par M. Pierre Jagoret, député, maire de Lannion (P.S.), à M. Raymond Barre, qui réclame « *une action urgente des pouvoirs publics, indispensable pour mettre un terme au renouvellement de la pollution créée par les fuites du* Tanio, *qui détruisent les effets de l'action du nettoyage* ».

De son côté, M. Marc Lauriol, député des Yvelines (R.P.R.), souhaite que les sanctions en vigueur pour le délit de pollution involontaire de la mer par les hydrocarbures soient modifiées. Dans une proposition de loi, il rappelle que l'actuelle législation prévoit que ce délit est sanctionné des mêmes peines que le délit de dégazage en mer. Il estime ces dispositions injustes et contraires aux principes généraux du droit français.

● *La recherche d'uranium en Alsace*. — Une enquête publique sur un projet de recherche de gisements d'uranium en Alsace s'est terminée sur un constat d'opposition de la part des populations intéressées. L'enquête, ouverte à la demande de la société COGEMA et de la compagnie Dong-Trieu, concernait les abords du lac d'Alfred (Haut-Rhin) ainsi que le Val-de Villé (Bas-Rhin), région à vocation touristique agricole et sylvicole. Une première enquête avait été annulée pour vice de forme par le Conseil d'État. La décision définitive sur les permis de recherches ne devrait pas être prise avant un an.

TRANSPORTS

POINT DE VUE

Les pilotes et la sécurité aérienne

par MAX VENET (*)

Le renouvellement quasi total des flottes d'avions à réaction commerciaux dans les prochaines années pose le problème crucial, pour les équipages qui utilisent ces avions, de l'inadaptation de certaines normes, servant à la définition de leur outil de travail, eu égard à l'évolution de l'environnement dans lequel se déroulent ces vols.

C'est ainsi que, passant outre les avis des organisations professionnelles des pilotes de ligne et des mécaniciens navigants, et tirant indûment prétexte d'une réglementation vieille de vingt-quatre ans, antérieure à la mise en service des avions à réaction, le ministre des transports vient d'autoriser une compagnie charter française à voler sur Boeing-737 avec seulement deux pilotes, sans mécanicien navigant, dans des conditions incompatibles avec la sécurité optimale due aux passagers qui voyagent en groupe, à bas prix, ou individuellement au tarif maximal.

Cette décision ministérielle — dont nos organisations professionnelles envisagent de contester la légalité auprès des tribunaux compétents — instaure d'emblée un climat conflictuel dans tout le transport aérien commercial français, au moment même où un consensus pouvait permettre à celui-ci de retrouver un rythme dynamique et compétitif, générateur de bénéfices pour les compagnies, de commandes pour notre industrie aéronautique et de paix sociale toujours productive.

Par un référendum sans ambiguïté, les adhérents du Syndicat national des pilotes de ligne (S.N.P.L.) ont marqué leur ferme volonté de s'opposer par tous les moyens légaux à des pratiques irrationnelles et dangereuses entraînant, à terme, le transport aérien français dans le sillage catastrophique du transport maritime avec son lot de misères liées à l'utilisation de pavillons de complaisance couvrant les pratiques les plus aberrantes.

Si l'Association des capitaines de navires avait eu son mot à dire quant à la conception de la coque du *Tanio* et autres *Amoco-Cadix*, ainsi que de leur appareillage de bord et des systèmes de sécurité, on peut parier qu'un grand nombre de catastrophes maritimes auraient été évitées. Il existe pourtant des normes qui sont du ressort et de la responsabilité de l'administration maritime. Mais comme toutes les normes administratives, elles constituent seulement un plancher, c'est-à-dire le minimum exigible. On est bien loin de l'optimum que réclament tous les professionnels, surtout lorsque l'on connaît les moyens limités dont dispose l'administration pour vérifier que cette norme plancher est au moins respectée.

Tout ceci est également valable dans le domaine de l'aviation civile, où l'administration est responsable de l'élaboration et du contrôle du respect d'un ensemble de normes minimales appelé certificat de navigabilité des aéronefs de transport commercial. Ces normes minimales ne tiennent actuellement aucun compte de l'avis des professionnels navigants utilisant ces avions dans des contextes fort différents selon les compagnies, leur type d'exploitation (transport à la demande ou transport régulier), l'étendue de leur réseau, la qualification des personnels de conduite et d'entretien, l'assistance technique et opérationnelle en escale, etc.

Sept cents pilotes de ligne et officiers mécaniciens navigants venus de tous les pays d'Europe, ainsi que des Etats-Unis, se sont réunis à Francfort le 11 décembre 1979, pour exprimer leur inquiétude devant un avenir préoccupant : dégradation et encombrement de l'espace aérien, desserte d'aéroports sous-équipés et dangereux (une liste noire s'allonge chaque année, basée sur des statistiques nécrologiques, hélas ! bien réelles, mais non prises en compte par les administrations dites responsables), impact direct sur la sécurité des vols d'une concurrence sauvage venue d'outre-Atlantique, et conduisant à entasser dans des avions une clientèle aguichée par l'abaissement des tarifs sans en connaître la terrible contrepartie : réduction, au nom de la compétitivité, du nombre de membres d'équipage de conduite, des réserves de carburant, des budgets d'entretien, de l'assistance en escale (souvent sous-traitée à des tiers plus ou moins qualifiés, notamment dans l'exploitation « charter » desservant irrégulièrement certaines destinations touristiques saisonnières).

L'affaire Euralair

Si, après des années tragiques, le transport aérien commercial français peut aujourd'hui afficher, de manière toujours précaire, hélas ! des statistiques d'accidents dont il ne rougit plus, c'est à mettre au crédit de tous ceux qui, en vol ou au sol, ont su faire les efforts d'autodiscipline et de rigueur méthodologique qui s'imposaient, et qui leur ont enseigné, à l'instar du bon marin qui salue les grains et arrondit les caps, la modestie et la prudence.

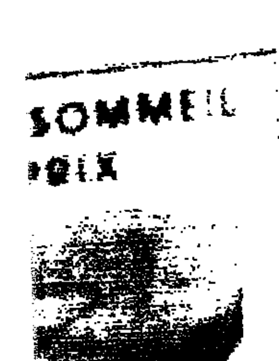
Cette leçon n'a, malheureusement, pas été retenue par le ministre des transports chargé, entre autres innombrables tâches, de l'aviation civile, puisqu'il se sert de cette amélioration des statistiques d'accidents pour justifier l'octroi d'une autorisation d'exploitation avec seulement deux membres d'équipage à une petite compagnie française, Euralair, qui vient d'acquérir des Boeing-737 pour effectuer des vols charters sur tout le bassin méditerranéen. D'autres compagnies françaises utilisent le B-737, mais avec trois membres d'équipage (deux pilotes et un mécanicien navigant), et il est à craindre que la bénédiction du ministre ne fausse le jeu de la concurrence et ne donne des idées à tous les autres, à l'abri de statistiques rassurantes, parole de ministre !

Quant à rechercher la responsabilité de ce dernier, lorsqu'elle est implicite dans un accident (voir collision de Nantes en 1973), chacun connaît la diligence des tribunaux administratifs à indemniser les ayants droit des victimes. Il est bien plus commode de rechercher la responsabilité de l'équipage, qu'ils soient marins grecs ou pilotes de ligne, cela évite de remonter en amont, la chaîne des responsabilités.

Une solution existe pourtant, qui permettrait, à coup sûr, de mettre la norme en harmonie avec les réalités concrètes et quotidiennes : c'est le concept de « certification opérationnelle » par lequel l'administration pourrait inclure l'avis des professionnels usagers du transport aérien, au lieu de se contenter de normes-planchers basées sur des statistiques, ce qui relève de la roulette russe.

(*) Président du Syndicat national des pilotes de ligne

● *La fermeture des lignes omnibus.* — Après l'annonce par la S.N.C.F de sa décision de transférer sur route, le 1er juin prochain, 489 kilomètres de lignes omnibus (*Le Monde* du 19 mars), l'Association nationale des voyageurs (ANVU) déplore « *la nième charrette de voies ferrées vouée aux orties* ». A son avis, « *la preuve est ainsi faite que la S.N.C.F. a un prix de revient trop élevé et qu'elle ne sait plus exploiter !* »



RÉGIONS

FRANCHE-COMTÉ

L'avenir de Rhin-Rhône et les intentions de Rhône-Poulenc

LES DIFFICILES UNANIMITÉS DU CONSEIL RÉGIONAL

De notre correspondant

Besançon. — Il n'est pas toujours facile d'imposer l'« esprit régional ». Les Francs-Comtois, en tout cas, paraissent avoir du mal à faire leur unité. Un sociologue ou un historien dirait le poids de rancœur et de regrets qui pèse sur les fiefs belfortin et jurassien, voire sur les franges de l'ancien duché de Bourgogne. Toujours est-il que les querelles sont parfois vives entre le nord et le sud, l'est et l'ouest. On a vu, lors de la récente session budgétaire du conseil régional, que les rivalités géographiques pouvaient même l'emporter sur la discipline des partis, hormis, il est vrai, chez les communistes.

Il s'agissait alors, pour chacun des quatre départements, d'obtenir la meilleure part des crédits (près de 20 % du budget régional) affectés à l'aménagement des liaisons routières d'intérêt régional. A cette occasion, M. Louis Jaillon, conseiller général (U.D.F.) du Jura, avait quitté la salle, et M. Paul Kiffel, conseiller général (P.S.) du Territoire de Belfort, avait une fois de plus fait savoir que les Belfortins risquaient de regretter de ne pas avoir été rattachés à l'Alsace.

Quelques grands projets, comme le schéma régional des transports en commun ou la politique d'aide à l'industrialisation, pratiqués ici avant même que d'être adoptés au niveau national par *le décret du 27 juillet 1977*, sont-ils de nature à faire oublier les querelles de clocher ? Certes, il y a un risque à trop élever le débat. On reprochera peut-être au président Edgar Faure notamment d'avoir parfois une vision un peu trop générale des choses. Ainsi, lorsqu'il intervint en d'autres instances *en faveur de la* liaison fluviale à grand gabarit Rhin-Rhône, on ne l'entendit guère démentir le ministre des transports. Il est vrai qu'aucun autre élu franc-comtois n'a paru se rendre compte de la contre-vérité proférée devant le Parlement en décembre dernier par M. Joël Le Theule.

Celui-ci assurait que l'eau du Rhin ne passerait en aucun cas dans le Doubs. Or, pages 14 et 15 d'une brochure éditée par le ministère de l'équipement, l'établissement public régional de Franche-Comté et la Compagnie nationale du Rhône, on peut lire textuellement : *« Il sera possible d'utiliser (...) les stations de pompage destinées à remonter l'eau du Rhin jusqu'au bief de partage pour déverser un complément de débit dans l'Allan, et, par voie de conséquence, dans le Doubs, en période d'étiage de ces rivières. »*

Il est vrai qu'il est difficile d'exiger d'un homme qui doit tout à la fois se préoccuper des problèmes de Pontarlier (il est conseiller municipal de cette ville), de ceux du département du Doubs (il est conseiller général), de ceux de la région, de la nation et de l'Europe, de porter une attention minutieuse aux dossiers qui lui sont soumis à l'occasion de l'exercice de ces cinq mandats. Et cependant le président a pris le temps, le 18 mars, de réunir dans ses bureaux parisiens une délégation du conseil régional de Franche-Comté et les représentants de la direction générale de Rhône-Poulenc.

Cette rencontre, réclamée par les socialistes de Besançon, était destinée à obtenir de M. Jean Gandois, P.-D.G. de Rhône-Poulenc, des précisions sur la prochaine *fermeture de* l'usine textile de Besançon. M. Gandois a répondu qu'il n'était pas possible de revenir sur la décision, annoncée en 1977.

La direction du groupe a indiqué en outre que les effectifs avaient déjà été *« dégraissés »* et qu'elle espérait bien que, à la fermeture de l'usine, mille emplois nouveaux auraient été créés sur *le secteur, grâce notamment* aux exploitations apportées par le groupe et ses alliés. Il resterait dans ces conditions un déficit de quelque cinq cents emplois.

L'association régionale pour l'emploi, créée en 1976 par M. Edgar Faure, et qui ne s'est d'ailleurs guère réunie depuis, trouvera-t-elle dans la ruralité la solution à ce problème d'emploi ? Un parmi d'autres dans une région dont le préfet se flatte qu'elle soit la moins touchée par le chômage, *oubliant les licenciements* d'Unelec à Beaucourt (Belfort), filiale d'Alsthom-Atlantique, les problèmes de Jouef (Jura) et la « prudence » de Peugeot en matière d'embauche. Mais il est vrai que les ouvriers de Rhône-Poulenc Textile, comme ceux de Peugeot, sont pour la plupart d'anciens ruraux attirés par les facilités de la ville et les « joies » du travail à la chaîne. M. Edgar Faure envisagerait-il de les renvoyer à la campagne ?

Il vient en tout cas d'être chargé au Parlement européen d'un rapport sur la « ruralité », et il se disposerait à faire de la Franche-Comté une zone expérimentale en ce domaine, à montrer en exemple à l'Europe entière. Mais, quels que soient les objectifs poursuivis, des moyens financiers sont nécessaires. Or le budget de la région de Franche-Comté, qui s'élève à 89 millions de francs pour 1980 (y compris une avance remboursable de 11 millions de francs aux télécommunications), est, compte tenu de la dévaluation, en diminution de 4 % sur celui de 1979...

CLAUDE FABERT.

Pleurs de gentiane

Besançon. — Les montagnards comtois sont p e r p l e x e s. Ils viennent d'apprendre que la gentiane se cultiverait désormais en *Normandie.*

Ce n'est pas que cette plante *à fleur bleue (petite gentiane) ou jaune* (grande gentiane) ait été jusque-là une exclusivité des sommets jurassiens, mais il est certain que la grande *gentiane dressant fièrement sa tige au milieu* des pâtures du haut Doubs et du haut Jura, fait partie du paysage de cette contrée.

On en distille la racine traditionnellement pour en faire un alcool dont la *rudesse* fait le plus souvent pâlir l'étranger. Suze, à Pontarlier, y a créé son apéritif obtenu par macération *sucrée. Puis, le sol jurassien* n'offrant pas une production suffisante, Suze alla raser les monts d'Auvergne. L'Auvergne c'était encore la *montagne* et les Francs-Comtois *pardonnaient* à la marque d'apéritif...

Mais la voir maintenant loucher vers les plaines du bocage normand, sous prétexte que la culture et la récolte de la gentiane pourraient être faites mécaniquement et à moindre coût, c'en est trop ! — C. F.

On avait perdu le Doubs on sait comment le retrouver...

De notre correspondant

Besançon. — Chaque année ou presque, le Doubs s'évade. Entre le lac Saint-Point et Villers-le-Lac, le cours supérieur de la rivière disparaît. Les pêcheurs, les touristes et les employés des bassins du Saut du Doubs s'en émeuvent depuis longtemps.

Au dix-neuvième siècle déjà, on avait cherché à expliquer ce phénomène. Mais la réponse ne vint qu'en 1901, lorsque, un dimanche du mois d'août, la distillerie Pernod à Pontarlier fut ravagée par un incendie. Deux jours plus tard, la vallée de la Loue embaumait l'absinthe. A ceux qui croyaient à une quelconque réédition du miracle de Cana, un géologue avisé dit simplement que la précieuse liqueur s'échappant des cuves de Pernod avait coulé dans le Doubs et s'était infiltrée dans des failles rocheuses pour resurgir aux sources de la Loue. On savait du coup que le Doubs n'était pas perdu pour tout le monde.

Toute l'étude confiée il y a un an et demi au laboratoire de géologie de la faculté des sciences de Besançon, et financée pour 40 000 francs par le ministère du cadre de vie et de l'environnement et pour 30 000 francs par trois SIVOM (syndicats intercommunaux à vocation multiple) du Haut-Doubs, a consisté à mesurer l'importance des pertes et à localiser les failles qui parsèment le lit du Doubs.

Les résultats de ces études sont aujourd'hui connus, et quelques solutions sont proposées pour limiter l'assèchement de la rivière en période d'étiage.

D'une part, il est envisagé de surélever le niveau du lac Saint-Point de 40 à 60 centimètres, de manière à constituer une réserve sur les 420 hectares du plan d'eau. Cette réserve serait lâchée progressivement en été de manière à assurer un minimum de débit dans la rivière.

Ce n'est pas la première fois que l'on parle de surélever le lac, dont la cote naturelle est à 848 mètres au-dessus du niveau de la mer. En 1863 on avait proposé de le remonter de 3 mètres, ce qui fut fait en 1920. Mais les travaux de 1930 profitèrent essentiellement à l'E.D.F., qui *ouvrait* les vannes en fonctions de ses propres impératifs et sans se préoccuper de régulariser le cours du Doubs. En 1930, l'E.D.F. céda sa concession au SIVOM du Mont-d'Or et du lac Saint-Point, lequel ramena le niveau à 849,50 mètres.

Depuis, des installations touristiques (plages, camping, etc.) ont été aménagées. Un collecteur d'égout ceinture le lac, et l'on se préoccupe de conserver les roselières, les poissons et les oiseaux. Aussi n'est-il pas ques*tion de relever le niveau naturel* du lac (cinquième plan d'eau de France) de 2,57 mètres, ce qui permettrait de compenser intégralement le volume des pertes du Doubs, et encore moins de 7 mètres, comme un ingénieur suisse l'avait jadis proposé en songeant à la construction d'une énorme usine qui aurait alimenté Besançon en électricité.

On s'en tiendra vraisemblablement à la cote 850 ou, pour respecter le vœu des pêcheurs, 849,90. A u s s i faudra-t-il construire des margelles de quelques dizaines de centimètres de hauteur dans le lit du Doubs autour des failles les plus importantes de telle sorte que la Loue reçoive un certain apport en période de fort débit mais que la rivière conserve une partie de son eau en période de sécheresse.

Cette solution, assortie de la construction en certains endroits de petits canaux de dérivation, paraît préférable à la mise en place de bouchons de ciment, comme ce fut le cas en 1900 lorsque la sécheresse mis au chômage le personnel des usines situées le long du Doubs supérieur et qui tiraient leur force motrice du courant de la rivière. Le professeur Chauve, directeur du *laboratoire de géologie, propose* encore que le Drugeon soit rétabli pratiquement dans son cours antérieur.

Cet affluent du Doubs avait été « recalibré » voici une vingtaine d'années sous prétexte de récupérer des terres marécageuses au bénéfice de l'agriculture. On avait ainsi supprimé une sorte de vaste éponge dont l'effet sur la régularisation du Doubs avait été mal examiné à l'époque. De plus, le Drugeon s'écoule plus vite qu'auparavant. Aujourd'hui, la *direction de l'agriculture fait son mea culpa. « A l'époque on ne savait pas... »* Maintenant que l'on sait, le Drugeon va peut-être retrouver ses méandres. — C. F.

CARRIÈRE CONTESTÉE DANS LE TERRITOIRE DE BELFORT

Des nuisances ou des emplois

De notre correspondant

Belfort. — Le préfet du Territoire-de-Belfort a pris, à la fin du mois dernier, un arrêté autorisant la poursuite et l'extension de l'exploitation d'une carrière située à Lepuix-Gy, dans le nord du département. L'union régionale des sociétés de protection de la nature et de l'environnement, qui rassemble trente associations écologistes de Franche-Comté, s'était pourtant adressée directement au premier ministre pour s'opposer à ce projet.

Mme P e t i t j e a n demeure à proximité de la carrière. Elle a soixante-dix-sept ans et a vu naître le chantier. C'était en 1911. Depuis des décennies, Mme Petitjean se bat contre les nuisances provoquées par *la société* Meillerate, exploitant de gisement. société exploitant le gisement. Elle a écrit à maints p r é f e t s aujourd'hui disparus, à quelques ministres et, plus récemment, au président Giscard d'Estaing. La première pétition des riverains contre la c a r r i è r e remonte à 1925 : projetée par une explosion, une pierre avait atterri dans le lit de Mme Hermmerle. Pourtant, les n u i s a n c e s étaient encore faibles, le gisement étant exploité de manière quasi artisanale.

Après la guerre, le chantier s'étend. Le conflit aussi. En 1951, un fragment de roche est projeté sur le bureau de l'usine Boigeol. En 1971, un gros caillou traverse le toit de l'infortunée Mme Hermmerle. En 1974, la carrière commence à escalader la colline du mont Jean (haute de 780 mètres), site célèbre et fréquenté, au pied duquel est construite la ville de Lepuix-Gy, mille habitants.

Vacarme permanent d'une vingtaine de concasseurs, bulldozers, broyeurs et perforeuses, explosions provoquant fissures et lézardes des maisons, poussière obligeant les riverains à maintenir portes et fenêtres fermées durant toute la semaine, encombrement par les matériaux d'extraction du lit de la rivière, la Savoureuse, la carrière de Lepuix apparaît aux villageois comme une calamité.

Le site du mont Jean est *échancré sur plus de 120 mètres* de haut. Lorsque, par la route passant par Lepuix-Gy, on monte au ballon d'Alsace, distant de 15 kilomètres, le regard ne peut éviter la déchirure bleu grisâtre de la carrière.

Les protestations sont *telles* qu'en 1974 le délai d'exploitation du gisement a été ramené de 1984 à 1979. Mais, en décembre 1978, la société exploitante avait sollicité une nouvelle autorisation pour trente ans et l'extension du périmètre de la carrière de 10 à 18 hectares ! Elle vient de l'obtenir, mais l'arrêté préfectoral lui impose de lourdes contraintes de protection *écologiques* et précise q u ' « en cas d'infraction grave » l'autorisation serait retirée.

Un site exceptionnel à tout point de vue

Il est vrai que le site est exceptionnel : le matériau est entassé sur plus de 400 mètres. Trois cent cinquante mille tonnes sont produites par an et vendues à la S.N.C.F. pour former le ballast (100 000 tonnes par an), aux chantiers de l'autoroute A 36 pour empierrer les couches de roulement, et à la centrale de béton bitumineux de Nommay (Doubs). Une faible quantité — 10 000 tonnes — est même exportée en Suisse.

Le préfet n'a pas suivi les deux avis défavorables émis par la commission départementale des sites. Il a tenu compte, en revanche, *de l'opinion des conseillers* généraux, qui avaient unanimement demandé qu'un délai de cinq ans soit accordé à la société pour qu'elle trouve *« des solutions nouvelles pour sauvegarder l'emploi ».* La C.G.T. avait pro*testé* vigoureusement, parce que vingt-six personnes (dont quatre seulement habitent Lepuix-Gy) étaient menacées de licenciement et que la ligne de la S.N.C.F. qui dessert la ville voisine de Giromagny (3 200 habitants) risquait d'être fermée. Le conseil municipal de Lepuix-Gy, lui-même, est aux deux tiers favorable à l'exploitation et à l'extension de la carrière.

Pour tenter de concilier les intérêts contradictoires de l'écologie et des activités économiques, le conseil général avait fait prospecter des sites de remplacement possibles. Sept ont été répertoriés. Les autorités ont tranché, mais le conflit n'est pas achevé pour autant. En effet, les représentants de l'Association belfortaine de protection de la nature ont décidé de se retirer de la commission des sites où ils siégeaient. Et cela *« aussi longtemps que la carrière fonctionnera ».* En outre, les écologistes vont introduire des recours devant le tribunal administratif pour faire annuler l'arrêté du préfet et, en attendant, faire surseoir aux travaux.

PATRICE MALINA.

Le Monde

société

LES SUITES JUDICIAIRES D'UN CONFLIT DU TRAVAIL

Trois ouvriers d'Usinor-Mardyck remis en liberté

De notre envoyé spécial

Dunkerque. — Un conflit du travail, un fait divers, mais plus encore un fait de société. Le 4 février, vingt et un salariés d'Usinor-Mardyck, dans le Nord, se mettent en grève. Grève-thrombose, grève-bouchon. Usinor-Mardyck, mille huit cents salariés environ, c'est, en quelque sorte, l'annexe ultra-moderne d'Usinor-Dunkerque, dix mille cinq cents salariés, la fierté et le salut de la sidérurgie à l'heure informatique, une sorte d'Usinor dans Usinor. Usinor-Mardyck, où selon les sources syndicales les salaires sont, à compétence égale, inférieurs à ceux pratiqués à Usinor-Dunkerque, a aussi une vie sociale notablement plus agitée.

Le 4 février, donc, les ouvriers du « T. M. » entrent en grève. Les « T. M. » — transport et manutention — vingt et un accrocheurs et aiguilleurs-conducteurs de train, sont les ouvriers chargés des expéditions vers le port ou vers le réseau S.N.C.F. de 3 500 tonnes de tôle fine produites quotidiennement par l'usine. Leur revendication est simple : 200 F d'augmentation mensuelle pour tous et un changement de classification professionnelle. Leur grève sera dure. C'est que tous gagnent moins de 3 000 F par mois. C'est surtout qu'aucun n'a l'espoir d'être augmenté rapidement. En effet, la modernisation de la sidérurgie a abouti, pour eux, à une déqualification salariale. On a appliqué pour certains services une formule Usinor dite des « *aléas de carrière* ». En passant, en 1979, d'une régime appelé « *feu continu* » au système discontinu du travail par postes en 3 × 8, les salariés de ces services, s'ils y ont trouvé certains avantages, repos dominical par exemple, y ont laissé également une partie de leur salaire dans un système de compensation progressif.

Ainsi, un salarié qui gagnait, dans l'ancien régime, 3 000 F par mois, voit, sous le nouveau, son salaire de base ramené à 2 500 F, plus une « compensation » de 400 F. Cette compensation est, en somme, une « dette » flottante de l'employé envers l'employeur. Toutes les futures augmentations de salaire, collectives ou individuelles, seront, dans leur presque intégralité, retranchées de cette compensation jusqu'à rattrapage de la « dette ».

La grève durera trente-cinq jours. Les ouvriers du « T.-M. » bloquent, avec des loco-tracteurs, les voies ferrées d'Usinor. La direction s'efforce de les débloquer. Soit, affirme un responsable C.G.T., en envoyant une nuit « *un commando de cadres et d'agents de maîtrise* », soit en exerçant « *des pressions et des intimidations sur les grévistes ou sur leurs familles* », soit en créant un service de transports parallèle, par camions et péniches. Soit, enfin, en négociant. Différentes propositions sont avancées : mutations, formations professionnelles et augmentation mensuelle : 50 F pou rles accrocheurs, 70 F pour les conducteurs-aiguilleurs. Ce qui, selon les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., et en fonction du système de compensation, correspond à des augmentations réelles de 11 F et 9 F par mois.

La grève continuera jusqu'au lundi 10 mars. La direction ouvre des négociations simultanément avec l'ensemble du personnel pour une prime de rendement dite « *supplément de rémunération Usinor* » *(S.R.U.)*, de façon peut-être à éviter l'effet de cascade qu'elle redoute, semble-t-il, plus que tout.

« Syndicalisme » et « banditisme »

Les vingt et un ouvriers du « T.M. » tiennent. Dans la nuit du lundi 10 au mardi 11 mars, des incidents se produisent dans l'usine. Un délégué C.G.T. au comité d'entreprise et un gréviste sont accusés par la direction d'avoir provoqué plusieurs incendies volontaires et d'avoir frappé un agent de maîtrise, qui voulait alerter les pompiers. Un autre gréviste, fait-on savoir, aurait même sorti un couteau. L'émotion est vive. Les cadres de la C.G.C. manifestent leur désaccord et défilent sous une banderole : « *Syndicalisme oui, banditisme non !* » La C.G.T., tout en contestant la gravité des violences, désapprouve « *un acte qui ne peut être assimilé à une action syndicale* » le condamne « fermement », mais reproche aussi à la direction « *d'avoir recherché l'incident, multiplié les provocations et tout fait pour isoler les grévistes* ».

La direction porte plainte et engage une procédure de licenciement contre le délégué syndical et les deux autres salariés. Au comité d'entreprise, six délégués — quatre C.G.T., deux C.F.D.T., — votent contre ces licenciements. Le délégué C.G.C. vote pour. Le dossier sera donc transmis à l'inspection du travail qui tranchera.

Le lundi 17 mars, le délégué C.G.T. et les deux grévistes mis en cause sont convoqués par M. Jean-Marie Descamps, doyen des juges d'instruction au tribunal correctionnel de Dunkerque. Inculpés de coups et blessures volontaires et de tentatives d'incendie volontaire, les trois hommes sont arrêtés et, menottes aux mains, conduits en prison. Manifestations, les mercredi 19 et vendredi 21 mars, grèves surprises, mobilisation des syndicats, notamment de la C.G.T. qui parle de « *provocations* » et exige « *la libération immédiate des camarades d'Usinor* ». L'affaire va-t-elle recommencer ? Dans l'après-midi du lundi 24 mars, les trois hommes ont été remis en liberté.

PIERRE GEORGES.

Une M.J.C. de Nice est occupée par son personnel

De notre correspondant régional

Nice. — Afin de s'opposer à des licenciements que leur fait redouter la situation financière de l'établissement, les dix-huit salariés de la maison des jeunes et de la culture Gorbella, à Nice, ont déclenché, lundi 24 mars, une grève de quarante-huit heures avec occupation des locaux. Ce mouvement, le premier depuis la création des M.J.C. niçoises entre 1965 et 1971, fait suite à une suspension des activités de quatre jours décidée en novembre 1979 par les conseils d'administration des quatre établissements de la ville (*le Monde* daté 2-3 décembre 1979). Depuis cette date, le conseil municipal a voté une augmentation globale de ses subventions pour 1980 d'environ 10 % mais en les répartissant différemment. C'est ainsi que les sommes allouées aux deux plus petites M.J.C. (Pasteur et Bon-Voyage) ont été doublées tandis que celles revenant à Gorbella ont été diminuées de 33 % (de 427 500 F à 357 760 F).

Malgré la baisse d'effectifs de l'établissement — de six mille à moins de cinq mille — en raison de la perte d'une partie du public de cinéphiles, le personnel de Gorbella estime qu'il n'est pas en surnombre. Il rappelle que la M.J.C. comprend un centre de loisirs ouvert plus de soixante-quinze heures par semaine, des services de restauration et d'hébergement fonctionnant toute l'année, un centre culturel avec théâtre, cinéma, musique, etc., et offre une soixantaine d'activités différentes.

Les difficultés de la M.J.C. ont également provoqué la démission — prenant effet à fin juin — du directeur, M. Jacques Husetowski qui était en fonctions depuis 1971.

Lors de la dernière séance du conseil municipal, le 6 mars, une élue d'opposition, Mme Michèle Mairingue, avait dénoncé la « *disproportion scandaleuse* » existant entre les moyens mis à la disposition de l'Opéra de Nice (plus de 7 millions de francs de subvention) et ceux des M.J.C. (845 000 F). — G. P.

Faits et jugements

L'accident de car dans les Alpes de Hautes-Provence : plaque de verglas ou freinage défectueux ?

(De notre correspondant.)

Digne. — Après le dramatique accident du Lauzet, dont le bilan est de dix-sept morts, dans les Alpes-de-Haute-Provence, les enquêteurs tentent de définir les causes et les circonstances exactes de la catastrophe. « *Le pont sur le ravin du Pas-de-la-Tour n'est pas spécialement plus dangereux que ceux — pour la plupart aussi étroits — situés sur le* C.D. 900 », a répondu, lundi 24 mars, un responsable de la direction départementale de l'équipement des Alpes-de-Haute-Provence à la question de savoir si l'endroit du drame constituait jusqu'ici un point noir.

« *Dimanche matin*, a-t-il ajouté, *plus d'une vingtaine de cars avaient emprunté le pont avant que ne se produise l'accident. Tous se dirigeaient vers Barcelonnette et sont passés sans encombre, malgré une plaque de givre dont la présence était effectivement constatée.* » Le maire de Seyne-les-Alpes, qui a précédé de cinq minutes le car, après l'avoir dépassé dans la descente, a trouvé le tronçon de route très glissant. Il a pu cependant affirmer qu'aucune pierre n'était tombée sur la chaussée, et mettre un terme à l'hypothèse de l'éventuelle chute d'un bloc de lauze.

Le verglas n'a peut-être pas été l'unique cause de la catastrophe. Le pont enjambant le ravin est en effet situé au bas de la descente du col Saint-Jean, et les 10 kilomètres de route séparant ce lieu du sommet peuvent avoir affaibli le système de freinage.

J. C. P.

A Londres des voleurs s'emparent d'un camion transportant trois cent vingt et un lingots d'argent .

Londres. — Des malfaiteurs se sont emparés, le lundi 24 mars, à Londres, d'un camion semi-remorque transportant trois cent vingt et un lingots d'argent — soit dix tonnes — estimés à quatre millions de livres (environ quarante millions de francs). Le vol s'est produit dans l'East End de la capitale britannique à dix heures du matin. Six hommes armés de fusils à canon scié ont pris le camion blindé après avoir fait monter ses occupants dans un camping-car conduit sur place pour les besoins de l'opération. Le tracteur de la semi-remorque a été retrouvé dans la soirée de lundi 24 mars par les policiers de Scotland Yard chargés de l'enquête, mais, ce mardi 25 mars, aucune piste n'avait encore été trouvée.

Le directeur de la firme qui transportait le métal précieux a indiqué que le chargement était destiné à la République démocratique allemande. La cargaison était assurée, a précisé le directeur. Ce hold-up est le plus important commis au cours de ces dernières années en Grande-Bretagne ; le vol du train postal, en 1963, avait rapporté à ses auteurs 2 631 784 livres. — *(A.F.P.)*

● *Catastrophe de Tenerife : indemnisation des victimes.* — Les avocats chargés du procès consécutif à la collision survenue entre deux Boeing 747 sur l'aéroport de Santa Cruz de Tenerife aux Canaries en 1977 (587 morts, 57 blessés), ont annoncé à New-York qu'une somme de 75 millions de dollars au total sera versée aux victimes de cet accident et à leurs familles.

Cette somme sera versée par la compagnie aérienne néerlandaise K.L.M., la compagnie américaine Pan Am, le gouvernement espagnol et la firme Boeing. —

Expertises contradictoires après l'explosion de la rue Raynouard.

Les six experts, chargés par M. Alain Vernier, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, de rechercher les responsabilités éventuelles des explosions qui avaient causé la mort de treize personnes, dans le quartier de Passy (seizième arrondissement) le 17 février 1978, ne sont pas parvenus à se mettre d'accord au terme de leurs travaux (*le Monde* du 18 février 1978).

Ils ont établi que les explosions de la rue Raynouard et de l'avenue Lamballe sont dues à la rupture, à l'endroit d'une soudure, d'une canalisation de gaz de 77 centimètres de diamètre, après un affaissement de terrain sur une quinzaine de mètres. Quatre des six experts estiment que la soudure répondait aux normes d'imperméabilité exigées par la réglementation et qu'aucune faute pénale n'est imputable à quiconque. Deux autres experts mettent en cause les services techniques du Gaz de France. Le magistrat instructeur pourrait demander à d'autres experts de se prononcer.

● *La cour d'appel de Grenoble* a confirmé le jugement du tribunal correctionnel qui avait condamné à trois mois de prison avec sursis et 50 000 francs d'amende, pour proxénétisme, la directrice du Club Jackie, Mlle Jacqueline Mitte. Cet établissement, qui servait de lieu de rencontre, comptait 95 % d'adhérents masculins et 5 % de jeunes femmes ; seules ces dernières étaient dispensées de payer la cotisation annuelle de 2 000 francs donnant droit à des rencontres illimitées (*le Monde* du 26 mai 1979). La cour a estimé que « *sous une façade de club de rencontres le Club Jackie a servi d'intermédiaire à des femmes qui se prostituent et aux hommes qui voulaient les rencontrer* ». — (Correspondant.)

LE STATUT DES ÉTRANGERS EN FRANCE

Des coopérants s'inquiètent des expulsions d'Algériens

De notre correspondant

Alger. — *Plusieurs associations groupant des coopérants français en Algérie ont réuni, récemment, sur l'initiative de l'association Rencontre et Développement (1) et de la C.F.D.T., une « commission anti-expulsion », à laquelle ont participé une centaine de personnes. Les organisateurs entendaient attirer l'attention sur la fréquence, de plus en plus grande selon eux, des mesures d'expulsion prises par les autorités françaises à l'encontre des Maghrébins.*

Rencontre et Développement a tiré d'une étude réalisée sur cent quarante-quatre dossiers quelques conclusions qui, bien que relatives, permettent, dit-elle, dans le « flou artistique » entretenu à ce sujet par les autorités françaises, de mieux cerner le sujet.

La grande majorité des expulsés recensés dans cette enquête sont des jeunes (entre dix-huit et vingt-deux ans). Quarante pour cent d'entre eux sont nés en France, et 50 % au Maghreb. Le quart d'entre eux comptent parmi leurs proches parents un ou plusieurs Français. Le délai s'écoulant, en moyenne, entre les faits invoqués pour l'expulsion et celle-ci est de vingt mois. Il s'est plutôt allongé ces derniers temps, ce qui paraît indiquer que la police recherche les auteurs de délits de plus en plus anciens pour les expulser, même s'ils mènent désormais une vie régulière.

L'étude de Rencontre et Développement montre que le nombre officiel d'expulsions (il y en aurait eu mille trois cents environ en 1979, pour les seuls ressortissants algériens) est très en dessous des chiffres réels. Ne sont comptabilisées, en effet, que les expulsions « avec escorte », résultant de l'application d'un arrêté régulièrement notifié. Dans de nombreux cas, les policiers font pression pour qu'il y ait départ « volontaire ». Cette pratique, souvent couronnée de succès, conduirait à multiplier par trois environ le nombre réel des expulsions.

Un grand nombre d'expulsés, bien que les autorités algériennes leur retirent leur passeport, parviennent à repartir en France, où ils séjournent clandestinement.

Rencontre et Développement a soumis à la commission anti-expulsion six dossiers jugés par elle particulièrement significatifs. Voici l'un des cas : Ali M., trente-trois ans, a été expulsé en janvier 1968. Il avait alors vingt et un ans. A l'origine, une condamnation pour proxénétisme, accusation qu'il nie toujours farouchement aujourd'hui. Il vit depuis douze ans en Algérie où sa conduite est exemplaire. Le cas serait banal si Ali M. ne possédait la double nationalité algérienne et... française. Le consulat de France à Alger a reconnu sa qualité de Français et lui a délivré une carte d'identité et un passeport.

Cette nationalité française n'est cependant pas admise par les autorités algériennes, qui n'acceptent de le laisser sortir du territoire que sur présentation d'un passeport algérien. Or il ne peut l'obtenir que si l'arrêté d'expulsion est annulé. Toutes les démarches faites en ce sens auprès du ministère français de l'intérieur et de l'Elysée sont restées sans résultat.

DANIEL JUNQUA.

(1) 12, rue Edgar-Quinet, Alger.

Le soulagement de M. Belmaaziz

De notre correspondant

Montpellier. — Un travailleur algérien menacé d'expulsion ne pourrait être qu'un exemple parmi d'autres. Mais le comportement de ce travailleur, M. Abede Belmaaziz, trente-sept ans, domicilié à Sète depuis près de vingt ans, ne justifiait en rien une telle décision, qui a soulevé une émotion réelle mais de courte durée, puisque l'arrêté d'expulsion a finalement été annulé.

Ce qui a frappé l'opinion est la malchance qui, à quelques années d'intervalle, s'est abattue sur M. Belmaaziz. En juillet 1975, après avoir quitté son travail de poseur de rails et retiré 9 000 F à la Caisse d'épargne pour aller voir les siens en Algérie, il regagnait son domicile en auto. Il est arrêté par deux hommes en civil, qui découvrent l'argent. Il les prend pour des agresseurs, il a peur. Ceux qui l'ont arrêté pensent être en présence de l'auteur d'un hold-up. L'un d'eux sort son revolver. M. Belmaaziz démarre en trombe. Le policier tire. L'ouvrier algérien est blessé à l'épaule. Il se réfugie dans un commissariat où il est rejoint peu après par ses deux « agresseurs », en réalité deux policiers qui efefctualent un contrôle de routine.

M. Belmaaziz est poursuivi pour violences à agent. Après une semaine d'hospitalisation et un mois de prison préventive, il est relaxé, mais les deux policiers sont condamnés, le 11 mai 1977, à un mois d'emprisonnement avec sursis et 1 000 F d'amende par le tribunal correctionnel de Montpellier. L'année suivante, la cour d'appel de Montpellier annule la peine de prison et réduit l'amende de moitié.

Plus personne apparemment ne pense à cette péripétie. Mais au début de cette année, un arrêté d'expulsion est pris contre M. Belmaaziz. Il précise sans autre motivation : « *N'est pas autorisé à résider en France.* » L'avocat du travailleur immigré, Me Jacques Martin, écrit au préfet, et des élus locaux interviennent. La décision qu'a finalement prise le préfet permettra à M. Belmaaziz de continuer à travailler dans l'entreprise qui l'emploie, à Sète, depuis onze ans.

ROGER BÉCRIAUX.

LE MRAP AFFIRME SON HOSTILITÉ A LA POLITIQUE FRANÇAISE D'IMMIGRATION

Environ sept cents personnes, parmi lesquelles figuraient un grand nombre de représentants de la centaine de comités locaux que compte aujourd'hui le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) et quelques membres d'organisations étrangères, venus en observateurs, se sont réunis en congrès à Paris les samedi 22 et dimanche 23 mars.

Si l'antisémitisme et le néonazisme figurent parmi les principaux sujets examinés au cours de ces deux journées de débats, le dossier de l'immigration a fait l'objet d'une attention toute particulière. Les congressistes n'ont pas hésité à « *réaffirmer leur hostilité à la législation gouvernementale visant à restreindre et réglementer l'entrée et le séjour des travailleurs et étudiants étrangers en France* », se prononçant, dans leur résolution finale, pour l'organisation « *d'importantes manifestations de solidarité Français-immigrés, à Paris comme en province* ».

Le M.R.A.P. s'inquiète notamment de la « circulaire Bonnet », visant à restreindre le nombre des étrangers en France (*le Monde* du 31 octobre 1978), de la circulaire de M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé des travailleurs immigrés, interdisant l'attribution de cartes de travail aux étrangers entrés en France avec un visa de tourisme (*le Monde* du 15 mars) et du projet de création d'un fichier informatique des étrangers (*le Monde* du 7 février).

Mettant en accusation l'attitude du gouvernement, M. Albert Lévy, secrétaire général du M.R.A.P., a dénoncé les procédés employée par celui-ci : « *Sur la base d'une sélection ethnique et politique*, a-t-il notamment souligné, *il s'agit surtout d'éliminer, d'une part, les étrangers de nationalités déterminées — les Maghrébins, les Africains noirs — et, d'autre part, ceux qui se défendent avec le plus de combativité, pour les remplacer par d'autres, plus « blancs » et plus malléables, menacés à leur tour d'un renvoi brutal après usage.* » M. Lévy s'en est pris en outre à « *l'action prétendument idéologique et culturelle, en réalité d'inpiration politique, raciste et anti-démocratique des organisations comme le GRECE (1) et ses formations annexes* ».

★ M. R. A. P., 120, rue Saint-Denis, 75002 Paris, tél. 233-09-57.

(1) Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne.

ATTENTAT CONTRE UN CENTRE DE RÉSERVATION D'AIR FRANCE

Des inconnus ont saboté le terminal de réservation d'Air France situé dans le parc international de Sophia-Antipolis à Valbonne (Alpes-Maritimes). Deux explosions ont eu lieu, lundi 24 mars, vers 3 heures et ont détruit partiellement le système informatique de réservation qui comprend six calculateurs. Le service a été perturbé pendant la matiné de lundi. Dans un communiqué, Air France précise que « le câble reliant son centre de Valbonne à la région parisienne a été endommagé ».

ÉDUCATION

Un projet d'avis au Conseil économique et social pour « réconcilier l'école et le travail manuel »

Priorités : améliorer l'enseignement primaire et former les maîtres

Le Conseil économique et social doit étudier, les 25 et 26 mars en assemblée plénière, un projet d'avis intitulé : « Comment réconcilier l'école et le travail manuel ». Sa rédaction est la suite d'une demande du premier ministre qui écrivait, le 29 mars 1979 : « L'avis du Conseil économique et social sera précieux pour mener à bien, avec l'assentiment général, une tâche aussi importante. » *Pour préparer cette séance à laquelle participeront MM. Christian Beullac, ministre de l'éducation, et Lionel Stoléru, secrétaire d'État auprès du ministre du travail et de la participation, une étude a été confiée à la section des actions éducatives, sanitaires et sociales. Rapporteur de cette section, M. Antoine Lagarde, qui est d'autre part président de la Fédération de parents d'élèves de l'enseignement public, a présenté, lundi 24 mars, au cours d'une conférence de presse, les principaux avis de ce groupe de travail.*

« *L'effort à accomplir pour offrir aux jeunes une formation professionnelle leur donnant les meilleures chances d'épanouissement et d'insertion ultérieure dans le monde du travail doit porter aussi bien sur la formation de base commune à tous les élèves que sur la formation professionnelle proprement dite* », a déclaré en préambule M. Lagarde. Il a insisté sur la nécessité d'un réexamen du système éducatif, en vue de la revalorisation des formations manuelles, en plus des campagnes de promotion. Il a précisé que la section avait repris les « *analyses approfondies* » du groupe de travail présidé par M. Gabriel Ventejol, qui ont déjà, pour certaines, reçu un début d'application (les séquences éducatives en entreprise pour les élèves de lycée d'enseignement professionnel et les stages pour les enseignants en formation).

30 % des élèves de sixième en état d'échec

Selon M. Lagarde, la réflexion et les propositions pour réconcilier l'école et le travail manuel ne doivent pas se contenter d'examiner seulement les problèmes de l'enseignement technique. Il faut, selon lui, étendre l'étude à l'ensemble du système. « *Il faut revenir en amont et particulièrement à l'enseignement élémentaire,* a-t-il dit, *lorsqu'on sait que 30 % des élèves qui entrent en 6e sont déjà en état d'échec et bien souvent vont être, à cause de cela, orientés vers l'enseignement technique.* »

C'est pourquoi la section propose l'adoption de mesures pour éviter que l'orientation vers l'enseignement professionnel soit la résultante d'une incapacité, même transitoire, à poursuivre un enseignement général. Pour que cette orientation ne soit plus « *la filière de l'échec* », quelques recommandations ont été faites concernant l'école primaire. Celle-ci doit assurer pleinement l'épanouissement des aptitudes et des différentes formes d'intelligence de l'enfant. « *Le tiers-temps pédagogique, qui assure l'équilibre des formations et qui permet d'ouvrir l'école sur la vie n'est appliqué que dans 20 % des écoles* », a regretté M. Lagarde.

Pour assurer une meilleure maîtrise des instruments de base (lecture, écriture, calcul), le projet d'avis préconise un assouplissement de l'âge d'entrée au cours préparatoire. Cette mesure permettrait de tenir compte de l'âge de maturation différent des enfants, qui n'est pas obligatoirement le même que tous ceux qui ont six ans dans l'année.

Le projet propose aussi qu'une transition soit aménagée entre « *la pédagogie sensorielle, gestuelle et permettant l'initiative personnelle de l'école maternelle, et la pédagogie plus contraignante du cours préparatoire où l'activité manuelle reste insuffisante* ». Insistant sur l'importance du cours préparatoire, le rapport souligne que, au moment de l'attribution des postes d'instituteurs, une attention particulière doit être apportée à la désignation des maîtres qui enseignent dans ces classes. Un même assouplissement est demandé entre la fin de l'école primaire (classe de cours moyen deuxième année) et la première classe de collège.

Là encore, le projet critique la contrainte de l'âge et propose une plus grande concertation entre les deux niveaux d'enseignement. Pour l'enseignement secondaire, le projet demande un assouplissement de l'orientation et une meilleure participation des parents d'élèves aux actions d'information.

« Valoriser l'orientation »

La section a ensuite recherché les moyens de valoriser l'orientation vers l'enseignement technique. Pour cela, il faut, selon le rapporteur, améliorer la pédagogie en « *continuant à l'école élémentaire et au collège l'effort fait par l'école maternelle pour donner le goût du travail manuel en permettant aux filles et aux garçons de le pratiquer au même titre que la lecture ou le calcul* ».

Il est aussi nécessaire d'améliorer la formation des enseignants (en favorisant une véritable formation permanente), de moderniser et d'équiper les établissements scolaires et de rendre plus agréables les conditions de vie des élèves en allégeant notamment les horaires hebdomadaires des élèves des lycées d'enseignement professionnel. Pour les jeunes orientés vers une formation technique le rapporteur a souhaité qu'on leur offre le maximum de chances d'insertion dans la vie professionnelle en les informant au niveau local et régional sur l'évolution de l'emploi. On doit aussi fournir à ces jeunes l'assurance de pouvoir poursuivre une formation continue.

Il faut donc renforcer la formation initiale en évitant les spécialisations trop étroites et favoriser la reprise des études pour des jeunes qui ont déjà connu la vie professionnelle. « *Toutes ces propositions complémentaires au rapport du président Ventejol ne pourront être appliquées que si des moyens importants sont dégagés* », a expliqué M. Lagarde. « *Ces moyens matériels et l'indispensable concours des enseignants seront les facteurs du nécessaire changement des mentalités dont dépend la réconciliation de l'école et du travail manuel* », a-t-il conclu.

S. B.

ÉLÈVES ET ENSEIGNANTS FERONT LE « PONT » DU 1er AU 4 MAI

Il n'y aura pas classe les vendredi 2 et samedi 3 mai prochain. Il ne s'agit pas d'une nouvelle mesure relative aux rythmes scolaires... mais tout simplement des retombées d'une circulaire de M. Jacques Dominati, secrétaire d'État auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique.

M. Dominati a, en effet, décidé d'accorder aux fonctionnaires deux « ponts » dans l'année : les 2 et 3 mai 1980 et, au choix, les 26 et 27 décembre ou les 2 et 3 janvier (ces dernières dates coïncident avec des vacances scolaires). M. Dominati avait-il, en prenant cette décision, pensé aux quelque 700 000 enseignants, fonctionnaires eux aussi ?

Apparemment non si l'on en juge par les multiple interrogations qui parviennent au ministère de l'éducation, en provenance des rectorats. Où la concertation a-t-elle « bloqué » ? Entre les ministres ou entre le ministre de l'éducation et ses recteurs ? Quoi qu'il en soit près de quatorze millions d'élèves et d'étudiants auront encore deux jours de cours en moins cette année.

DÉFENSE

Patronnée par la 11e division parachutiste

LA 111e DIVISION DE RÉSERVE EST CRÉÉE A TOULOUSE

(*De notre corresp. régional.*)

Toulouse. — Le général Jacques Lemaire, commandant la 11e division parachutiste et la 44e division territoriale d'infanterie, vient d'annoncer la création à Toulouse de la 111e division d'infanterie de réserve (D.I.), unité dérivée de la 11e D.P. Elle sera définitivement mise sur pied en septembre 1980 dans les régions Midi-Pyrénées-Aquitaine. Des manœuvres seront organisées à l'automne à la limite des deux régions. Certains des régiments ont déjà reçu leur drapeau.

Le nouveau système de mobilisation de l'armée de terre prévoit que, aux quinze divisions du temps de paix, s'ajoutent quatorze divisions de réserve mises sur pied selon le principe de la dérivation : chaque régiment d'active de la division dérivante prépare, instruit et mobilise dans sa propre garnison un régiment de réserve de la division dérivée. En outre, chaque division de réserve est mise sur pied tous les cinq ans.

C'est au cours d'un exercice mettant en œuvre les états-majors de la 111e D.I. et des régiments de réserve que le général commandant la 11e D.P. a remis au palais Niel, à Toulouse, les titres de commandement par lesquels le président de la République a désigné les commandants du 111e régiment de commandement et de soutien de Toulouse (dérivé du 14e R.P.C.S.) ; du 10e régiment de hussards de Tarbes (dérivé du 1er R.H.P.) ; du 83e régiment d'infanterie de Toulouse (jumelé au 9e R.C.P.) ; du 34e régiment d'infanterie de Mont-de-Marsan (dérivé du 6e R.P.I.Ma) ; du 18e régiment d'infanterie de Pau (dérivé du 18e R.C.P.).

A cette occasion, ont été également remis des titres de commandement à deux chefs de corps des régiments de réserve appartenant à la division militaire territoriale : le 15e régiment d'infanterie et le 88e régiment d'infanterie. — L. P.

MANIFESTATIONS ET INCIDENTS DANS PLUSIEURS UNIVERSITÉS

Défense des étudiants étrangers... et de l'éducation physique

De nouvelles manifestations ont eu lieu lundi 24 mars dans plusieurs universités. A Nice, les étudiants en éducation physique, dont la grève a commencé il y a vingt jours, ont séquestré pendant plusieurs heures le président de l'université. Par solidarité avec eux, les étudiants en éducation physique de l'université Clermont-Ferrand II, en grève depuis une semaine, ont bloqué mardi matin les accès du campus universitaire des Cézeaux.

A Grenoble, où quarante étudiants étrangers continuent depuis le vendredi 21 mars une grève de la faim pour réclamer l'annulation de la circulaire et des décrets qui modifient les modalités d'inscription de ces étudiants, des manifestaitons ont eu lieu lundi 24. Un millier d'étudiants qui défilaient dans le centre de la ville ont été dispersés par la police. Les manifestants qui s'étaient regroupés une heure plus tard devant le rectorat ont été poursuivis jusqu'au campus de Saint-Martin-d'Hères par les forces de police. Un conseiller municipal de Grenoble, M. Bernard Faure (P.S.), a été commotionné au cours d'une bousculade.

Au Mans, les étudiants réunis en assemblée générale ont voté lundi matin la grève pour protester contre la « circulaire Bonnet ».

A Nice : le président est séquestré pendant dix heures

De notre correspondant régional

Nice. — Au vingtième jour de la grève qu'ils ont déclenchée pour s'opposer à la suppression progressive de leur section, les étudiants en éducation physique de Nice ont séquestré pendant dix heures, du lundi 24 mars à 15 heures au mardi 25 mars à 1 heure, le président du conseil de l'université, M. Marcel Azzaro. Le doyen de la faculté de droit et des sciences économiques, M. Robert Charvin, et le vice-doyen de la faculté des lettres, M. Jacques Martin, ont également été retenus pendant plusieurs heures, sans incidents, à la suite d'une décision prise par le comité de coordination inter-facultés.

Cette action, venant après la reconduction de la grève votée à de larges majorités (droit, 75 %, sciences, 68,3 %), dans la journée de lundi, par les étudiants de l'ensemble des U.E.R. de l'université de Nice, traduit un net durcissement du mouvement qui s'est étendu à plusieurs autres U.E.R. d'éducation physique et sportive, à Aix-Marseille-II — à laquelle est liée par une convention la section de Nice, — Grenoble, Lyon-I, Montpellier et Caen. Les délégations de ces U.E.R. devaient se rencontrer ce mardi 25 mars sur le campus de Marseille-Luminy.

Une lueur d'espoir est cependant apparue dans le conflit après l'acceptation du ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, M. Jean-Pierre Soisson, de recevoir dans les meilleurs délais M. Azzaro. Celui-ci a précisé qu'il se rendrait à Paris non comme porte-parole des étudiants en grève, mais en tant que représentant du conseil de l'université. « *Je ne peux que confirmer au ministre,* nous a déclaré M. Azzaro, *la décision unanime de mon conseil de maintenir l'enseignement de l'éducation physique à Nice.* » « *Sans que l'une des parties capitule,* a ajouté le président de l'université de Nice, *les modalités de cet enseignement peuvent être discutées dans le sens d'une meilleure gestion de la section et d'un aménagement du recrutement en fonction des besoins réels de la région. En dehors même de la préparation au professorat d'E.P.S., il existe incontestablement d'importants débouchés latéraux, notamment dans les domaines des loisirs et du troisième âge. Notre souci est surtout de veiller à la qualité des diplômes décernés.* » M. Azarro a souligné en tout état de cause la nécessité de trouver rapidement une solution à la situation actuelle, qui est « *préjudiciable à l'ensemble de l'Université* ».

Le président de l'université d'Aix-Marseille-II, M. Georges Serratrice, a, de son côté, engagé des démarches auprès de M. Soisson pour appuyer la position des responsables universitaires niçois. M. Serratrice a fait savoir en particulier au ministre que les installations de l'U.E.R.-E.P.S. de Marseille étaient tout juste suffisantes pour accueillir les promotions actuelles d'étudiants locaux et que, par conséquent, il ne serait pas possible de prendre en compte les inscriptions des candidats des départements des Alpes-Maritimes, du Var et de la Corse, reçues jusqu'ici par la section de Nice.

GUY PORTE.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Agitations

Après une longue période de calme, c'est de nouveau l'agitation dans l'enseignement. De la maternelle à l'université, ces derniers jours ont été marqués par des grèves, des occupations, des initiatives diverses. Chacun s'accorde à reconnaître que la fermeture de certaines classes, qui a servi de déclic au mouvement dans le primaire, ne doit pas cacher un mal de l'école plus profond.

Dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, Lucien Rioux remarque l'aspect spécifique du syndicalisme enseignant : « *Protéger, comme le fait — et doit le faire — tout militant syndical, les intérêts matériels et moraux des salariés de l'éducation est souvent considéré comme une preuve de corporatisme étroit. Vouloir rétablir dans le public l'estime à laquelle les enseignants aspirent, et agir en ce sens en défendant notamment la qualité de l'enseignement, c'est montrer un conservatisme rétrograde. Bien sûr, les profs ont été autrefois des notables, proches par leurs idées de cette bourgeoisie qui envoyait ses fils au lycée. Ce n'est plus vrai aujourd'hui. La fonction d'enseignant s'est dévalorisée ; et, en ce temps où l'on juge d'un homme par son revenu, les traitements sont bas. Difficile aussi de s'essayer aux expériences pédagogiques : pour beaucoup de parents d'élèves affolés — et qui jugent d'après la manière dont eux-mêmes ont appris, — c'est l'aventure... Pourtant, les syndicats s'y risquent.* »

Le même hebdomadaire publie une enquête sur les lycées, et Jacques Julliard estime que « *la maladie de langueur dont ils souffrent n'est en somme qu'un cas particulier du syndrome des grands ensembles : uniformité, monofonctionnalité* ». Il conclut : « *Enfin, et surtout, comment tolérer encore longtemps le triple enfermement de la société moderne : l'enfant à l'école, l'adulte à l'usine, le vieillard à l'asile. La voilà, la vraie sélection, la pire des sélections ! Le grand enfermement des jeunes n'est lui-même qu'un cas particulier : la ségrégation des humains par âge et par génération est devenue l'une des formes modernes de la division de la société en classes, à tout le moins le reflet de l'organisation capitaliste du travail. A bien des égards le collège et le lycée sont aujourd'hui des sous-produits en amont de l'usine : voilà, je crois, qui indique dans quel sens mener la bataille.* »

Pour Catherine Guigon, dans *LE POINT*, « *l'agitation de la semaine écoulée, par-delà les querelles statistiques, traduit un mal plus profond* ». Elle explique : « *Ecorchés vifs, les enseignants d'aujourd'hui ne supportent plus la moindre atteinte à leurs privilèges. Déçus par la défaite de la gauche aux élections de mars 1978, fréquemment accusés de faiblesses pédagogiques et confrontés comme tous les Français à la crise économique, professeurs et instituteurs souffrent de leur mauvaise image de marque. Mal-aimés, sans doute. Mais est-ce dans la rue qu'ils regagneront l'oreille de l'opinion ?* »

Après avoir noté que « *cette bourrasque printanière n'est pas sans justifications* », Henri Gibier, dans *LE NOUVEL ECONOMISTE*, écrit : « *Consciente de la politique d'« amortissement » du ministre, la FEN pratique une relative modération. Mais la « sagesse » de M. Henry encourage les tentatives de débordement par la gauche. Ainsi, les instituteurs du SGEN-C.F.D.T. et les minoritaires communistes du SNI ont été les premiers, la semaine dernière, à attiser des feux qui ne demandent qu'à partir. Après quoi, le secondaire, fief des oppositionnels à la « ligne Henry », a pu prendre le relais. (...) Bref, le durcissement de la FEN évité par M. Henry lors de son premier congrès risque de lui être imposé sur le terrain.* »

Dans *LE MONDE LIBERTAIRE*, organe de la Fédération anarchiste, on peut lire sous la plume de Thyde Rosell (du groupe Louise Michel) : « *Bien que* [le] *mouvement de grèves* [dans le primaire] *n'ait pu échapper aux structures autoritaires de la société, il aura des répercussions profondes et lointaines dans la vie des écoles et les syndicats. Il ne faut pas se tromper, les instituteurs n'ont pas additionné les journées d'action, mais bousculé radicalement l'entité syndicale. Ce mouvement a totalement transformé les esprits ; il laissera des empreintes inaliénables dans la FEN et imposera certainement, dans l'avenir, de nouveaux moyens de combattre.* »

Aux yeux de Frédéric Pons, dans *VALEURS ACTUELLES*, « *le réajustement de la carte scolaire révèle aussi une menace pour les syndicats eux-mêmes : la diminution, à terme, du nombre de postes d'enseignants diminuera leur force* ». Il ajoute : « *D'autant plus que, en 1985, le creux démographique atteindra le secondaire, où les effectifs baisseront de 12 %. Le pouvoir syndical a donc choisi de bloquer la machine scolaire. Mais dans les écoles occupées, malgré les banderoles bariolées et les proclamations militantes, les propos des instituteurs reflètent plus de désarroi que d'enthousiasme* »

Jean Denipierre, dans *Rivarol*, estime que, au sein de la FEN, « *l'affaire risque de devenir un règlement de comptes entre socialistes et communistes* ». Puis il écrit : « *Peut-on aller plus loin encore ? Je ne suis pas éloigné de croire que le mouvement de mai 68 fut la réponse des sionistes au Guide à la suite des propos que celui-ci avait tenus sur le « peuple dominateur et sûr de lui » à l'occasion de la guerre de six jours de 1967. Y aurait-il, cette fois, relation de cause à effet entre la politique soviétophile de Valéry Giscard d'Estaing et les mouvements de grèves « sauvages » auxquels on assiste présentement ? Je ne dispose d'aucun élément qui me permette de le prouver, mais je ne serais pas surpris que, au moment où la communauté juive mondiale tire à boulets rouges sur l'Union soviétique, elle cherche à mettre en difficulté notre actuel président de la République, trop tiède à ses yeux (et pas seulement aux siens, soulignons-le) dans ses prises de position quant au goulag, aux Jeux olympiques et à l'Afghanistan.* »

Dans *l'Express*, Evelyne Fallot relève : « *Il n'y a pas des milliers de suppressions de postes, mais trois cent quatre-vingt-dix, dans le primaire* », *s'échine à expliquer Christian Beullac, pour calmer les esprits. Nul ne l'écoute. Ni les maîtres, soudain submergés, après des années de résignation, par l'angoisse d'avoir à changer peut-être de classe et de village à la rentrée suivante. Ni les parents, que le « redéploiement » prive parfois de maternelle pour leurs bambins. Quant aux responsables syndicaux, ils sont, comme les stratèges du ministère, dépassés.* »

Le syndrome de Vincennes

Jacqueline Rémy, dans le même hebdomadaire, évoque le « *syndrome de Vincennes* ». Elle note : « *Si Vincennes n'est jamais parvenue à se donner, au fil des ans, un air convenable, c'est peut-être parce qu'elle est issue d'un malentendu ou, du moins, d'un mariage ambigu. Ni les Vincennois ni leurs détracteurs les plus acharnés ne parviendront à oublier que cette université expérimentale est à la fois la fille d'Edgar Faure et celle de mai 68.* »

Dans *ASPECTS DE LA FRANCE*, royaliste, Marie-Françoise Tarder se demande si Mme Saunier-Seïté profitera « *de la crise* [à Vincennes] *pour nettoyer* [ces] *écuries d'Augias* ».

REVOLUTION estime que les « *vrais enjeux* » de Vincennes sont « *politiques* ». L'hebdomadaire du parti communiste souligne : « *Vincennes, aujourd'hui, gêne le pouvoir. Pas parce que c'est un « haut lieu de la drogue ». Cette affaire a été gonflée, incontestablement (...) Pas non plus parce que Paris-VIII est la « faculté des travailleurs » Ici aussi il faut quand même un peu secouer les mythes : dans cette société, ce n'est pas parce qu'une faculté s'ouvre aux non-salariés que la classe ouvrière verra s'ouvrir larges devant elle les portes du savoir.* »

Pour *REVOLUTION*, ce qui gêne le gouvernement, « *ce n'est pas le « chaos » vincennois, mais précisément cet ordre « autre » qui était en train de s'y instaurer : celui du débat ouvert, celui de la responsabilité* ».

Dans *HEBDO-T.C.-TEMOIGNAGE CHRETIEN*, Jeanne Branstein souligne : « *C'est vrai, Vincennes est en proie à des carriéristes impitoyables et nouveaux venus, connaît de graves problèmes de fonctionnement, a été secouée par des tensions politiques, sans parler des affaires de drogue montées en épingle. Mais, sous prétexte de régler toutes ces difficultés, ne cherche-t-on pas d'abord à vider Vincennes de ses étudiants étrangers et de ses travailleurs ? A casser des méthodes originales, « actives » ? A empêcher la participation des étudiants — très intense ici — à la pédagogie et à la vie de l'université, à tous les échelons de la hiérarchie ? Vincennes formait des « contestataires », et c'est peut-être surtout cela qu'on ne pouvait lui pardonner.* » « *Dommage que certains aient fourni les verges pour se faire battre...* », regrette-t-elle.

RELIGION

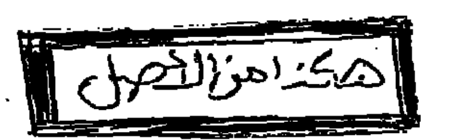
JEAN-PAUL II AU SIÈGE DE L'UNESCO EN JUIN ?

L'éventualité d'un voyage en France au mois de juin de Jean-Paul II semble se confirmer (*le Monde* du 4 mars). Mgr Angelo Felici, nonce apostolique à Paris, et Mgr Renzo Frana, observateur permanent du Saint Siège à l'UNESCO, se rendraient incessamment au Vatican pour mettre au point les détails encore mal connus de ce déplacement.

Il semble que le pape veuille faire de son voyage en 1981 à l'occasion du congrès eucharistique de Lourdes un déplacement uniquement pastoral. C'est pourquoi, ainsi que la conférence épiscopale de France l'y a invité, le pape se rendrait en France dans trois mois environ, pour y prononcer un discours à l'UNESCO. Il pourrait ensuite se rendre à Strasbourg, siège de l'Assemblée européenne.

L'importance attachée par Jean-Paul II à la culture s'est déjà souvent manifestée depuis le début de son pontificat. Quant à l'Europe, c'est un thème favori en cette année du quinzième centenaire de l'anniversaire de saint Benoît.

Mardi 25 mars, en fin de matinée, le Vatican refusait toujours de confirmer le voyage du pape à Paris.



Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

Les responsables français de la sûreté nucléaire tirent les leçons de l'accident américain

« L'APRÈS - THREE MILE ISLAND NE FAIT QUE COMMENCER »

par JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

« *UN responsable américain a dit que l'accident de Harrisburg était l'accident le plus grave jamais survenu dans une centrale nucléaire. Même si l'on peut contester l'épithète « catastrophique » qui lui a été parfois donné, on ne peut nier que Harrisburg remet en cause l'approche de la sûreté des réacteurs nucléaires.* » Ces commentaires de M. Pierre Tanguy, directeur de l'Institut de protection et de sûreté nucléaires, gardent encore toute leur force. Le déroulement de l'accident, tel qu'il a eu lieu le 28 mars 1979 dans la tranche nucléaire numéro deux de la centrale de Three-Mile-Island, n'avait pas été prévu, et les dégâts sur le cœur ont dépassé ce qui était « *considéré antérieurement comme acceptable* ». Aussi, ceux qui sont engagés dans un programme nucléaire civil réfléchissent-ils toujours au processus de l'accident, aux défaillances mécaniques initiales et, surtout aux erreurs humaines qui l'ont engendré. Dans l'immédiat, ils attendent avec impatience que l'on pénètre dans le réacteur pour mesurer l'étendue des dégâts et préciser certains faits dont les conséquences sont encore mal comprises.

Normalement, les opérations de décontamination des bâtiments auxiliaires auraient dû être engagées très rapidement, de manière à accéder, vers la fin de l'année 1979, à l'enceinte de confinement. Les gaz radioactifs résiduels qui y sont contenus (du krypton 85 pour l'essentiel) peuvent, sans aucun danger selon les experts, être progressivement relâchés dans l'atmosphère, faute de quoi l'ouverture du cœur ne peut être effectuée. Programmée en fait pour le milieu de 1980, cette opération connaîtra sans doute quelque retard du fait de difficultés administratives qui freinent les autorisations de rejet nécessaires. Ces incertitudes, quant aux dates, ne font l'affaire ni de l'exploitant ni des responsables de la Nuclear Regulatory Commission (N.R.C.), qui, comme beaucoup avec eux, considèrent qu'il n'est pas très sain de « *laisser pourrir une telle installation* ».

Voici presque un an, à la suite d'une série de défaillances mécaniques et une incroyable succession d'erreurs humaines, le réacteur numéro 2 de la centrale nucléaire de Three-Mile-Island, implantée à une quinzaine de kilomètres d'Harrisburg (Pennsylvanie), subissait des dégâts considérables. Après quelques heures d'intense émotion, l'équipe de conduite reprenait le contrôle du réacteur sérieusement endommagé par l'accident. Par mesure de précaution, l'autorisation de redémarrer le réacteur numéro 1, pourtant intact, n'était pas accordée.

Aujourd'hui, T.M.I.-2 est pratiquement dans l'état où l'a laissé l'accident. Cette situation n'est pas particulièrement satisfaisante. Aussi attend-on que certaines autorisations soient accordées pour pénétrer dans l'enceinte de confinement du réacteur, ouvrir la cuve et extraire les matières nucléaires du cœur qui s'est vraisemblablement partiellement effondré.

Ce n'est qu'après ces opérations et l'analyse minutieuse du combustible nucléaire ainsi récupéré que l'on pourra retracer certaines séquences de l'accident et voir s'il est possible de remettre le réacteur en état. Toutes ces informations sont impatiemment attendues par les industriels, les exploitants et les services de sûreté de tous les pays engagés dans un programme nucléaire civil. Car, une fois passée l'émotion soulevée au moment de l'accident, chacun se plaît à penser, avec un réalisme grinçant, que cet accident est en fin de compte bénéfique et qu'on dispose là d'un précieux banc d'essai. Un banc d'essai coûteux dans le meilleur des cas — redémarrage de T.M.I.-1 en janvier 1981 et de T.M.I.-2 en janvier 1984. Il en coûtera 1 432 millions de dollars aux Américains.

Un peu partout, et notamment en France où le rythme des mises en service de nouvelles tranches nucléaires atteint les six par an, on tire donc les leçons de T.M.I.. Pour sa part, Electricité de France, en liaison avec les autorités de sûreté, a lancé près de deux cents actions portant sur des études d'intérêt général, sur des améliorations de matériel, et notamment sur tout ce qui concerne le comportement de l'homme en situation d'accident et sa relation avec la machine qu'il contrôle.

Une atmosphère humide

Le cœur du réacteur s'est en effet vraisemblablement effondré en partie, à la suite de la surchauffe dont il a été victime. Dans son rapport au président Carter, John Kemeny et son équipe estiment que 44 % à 63 % des gaines métalliques qui protègent le combustible (de l'uranium enrichi à 3 % environ) ont été plus ou moins endommagées au cours de l'accident.

D'autre part, certains des équipements du cœur ont été soumis à des températures comprises entre 1 200 et 2 000 °C, et l'on n'exclut nullement qu'une partie des barres de contrôle du réacteur aient fondu. Fort heureusement, il est probable que la température de fusion du combustible (2 800 °C) n'a pas été atteinte, mais il s'en est fallu de trente à soixante minutes seulement, selon les conclusions du rapport Rogovin, rédigé à l'intention de la N.R.C., qu'une telle éventualité ne soit devenue réalité, ce qui aurait irrémédiablement donné lieu à un important relâchement de matière radio-active dans le bâtiment principal de la centrale.

Décontaminer rapidement, ouvrir la cuve du réacteur et extraire le combustible du cœur pour rendre la centrale totalement inoffensive sont donc les soucis majeurs de la N.R.C. qui s'inquiète du temps perdu. A trop attendre, ne risque-t-on pas en effet de se trouver dans l'impossibilité de remettre en état certains des matériels mécaniques — notamment des appareils de manutention — indispensables pour mener à bien ces opérations ? Or, depuis un an déjà, ces appareils baignent dans une atmosphère humide pour laquelle ils n'avaient été nullement conçus.

En attendant, les équipes se préparent. Un spécialiste français de la décontamination s'apprête à se rendre pour six mois aux Etats-Unis, et des discussions sont en cours sous l'égide de l'O.C.D.E. pour organiser la distribution à des laboratoires spécialisés du monde entier des échantillons de matière nucléaire qui seront prélevés dans le cœur du réacteur.

Parallèlement à ces actions ponctuelles, tous ceux qui sont engagés dans le nucléaire se livrent à une réflexion d'ensemble sur Three-Mile-Island. Il serait illusoire de considérer que de tels malheurs n'arrivent qu'aux autres et qu'une remise en cause de ses propres orientations serait inutile. L'accident de Harrisburg a au moins ceci de bon qu'il a amené à s'interroger de manière critique sur les matériels mis en œuvre, les structures mises en place, la formation des personnels de conduite des centrales, etc.

L'industrie américaine l'a bien compris et a aussitôt lancé, après Three-Mile-Island, toute une série de mesures propres à renforcer la sécurité dans les centrales : étude du Nuclear Safety Analysis Center de Palo-Alto (Californie) pour reconstituer le déroulement de l'accident à partir des enregistrements faits par les appareils de mesure ; mise sur pied de recommandations de l'Atomic Industrial Forum concernant des plans d'urgence ; l'amélioration des salles de commande de centrale ; des mesures de sécurité accrues ; création, enfin, d'un organisme destiné à la conduite des réacteurs nucléaires, l'INPO (Institute of Nuclear Power Operation), qui disposera d'un budget de 10 millions de dollars (44 millions de francs).

L'ordre des urgences

Le même souci de pallier des carences, d'améliorer les dispositifs, anime également en France les autorités de sûreté, les industriels et Electricité de France, et l'on a coutume de dire que « *l'après-T.M.I. ne fait que commencer* ». Aux modifications immédiates réclamées dès avril 1979 sur les centrales françaises par les autorités de sûreté se sont ajoutées l'ensemble des recommandations retransmises en août dernier à E.D.F. par le Service central de sûreté des installations nucléaires (S.C.S.I.N.). Celles-ci se sont traduites par une série de quarante-six propocent quatre-vingt-six rubriques, qu'E.D.F. a transmises au S.C.S.I.N. en octobre 1979.

Toutes ces études et tous ces essais ne sont pas nécessairement nouveaux, mais l'on convient que, « *si T.M.I. n'a pas forcément modifié la façon de voir les choses, il a en revanche modifié l'ordre des urgences* ». A telle enseigne que certaines dispositions ont été immédiatement prises, comme, par exemple, l'installation d'un détecteur d'ébullition de l'eau de refroidissement du réacteur pour savoir ce qui se passe dans le cœur.

Certaines autres études ont été accélérées, voire déclenchées, par l'accident d'Harrisburg. Quelques-uns se demandent même si l'on n'a pas, peut-être à l'instar des Américains, accordé trop d'attention aux accidents dits « de référence » et pas assez aux petites défaillances qui peuvent, avec le temps, donner lieu à des catastrophes. Une opinion que ne partagent pas totalement les autorités de sûreté françaises.

De même se penche-t-on sur les modifications qu'il conviendrait d'apporter au fonctionnement de certains organes pour réduire les risques de défaillances qu'ils pourraient connaître, amorçant ainsi des séquences d'accident grave.

Des actions concrètes

Toutes ces réflexions, qui portent « *beaucoup plus sur la sûreté et l'exploitation que sur le système lui-même* » — les services de sûreté se plaisent d'ailleurs à rappeler qu'aucune défaillance des automatismes n'a été observée à Harrisburg — devraient s'achever à la fin de 1980. Deux d'entre elles, seulement, continueront en 1981, et, aujourd'hui, E.D.F. peut annoncer que trente-deux d'entre elles sont terminées et soumises aux autorités de sûreté. Certaines ont déjà suscité des actions concrètes sur les centrales, comme la mise en service automatique des pièges à iode, l'étude de l'amélioration du circuit de refroidissement à l'arrêt du réacteur, les mesures de protection contre certains matériels qui peuvent être noyés en cas d'accident, l'installation d'appareils de mesure de la température de sortie du cœur avec une gamme d'utilisation plus large.

Mais, en plus de ces considérations techniques, « *le vrai problème est celui de l'exploitation des centrales, de la clarté des consignes d'exploitation, de la qualification et de la formation des personnels de conduite* ». Sur ce point, E.D.F. a fait un gros effort de recherche, car, devant le comportement irrationnel des équipes de Three-Mile-Island, il est bon de se demander si l'on n'a pas surestimé les aptitudes des équipes de conduite confrontées à des situations d'accident. Les responsables d'E.D.F. pensent qu'il est plus important de dispenser une bonne connaissance physique du fonctionnement du réacteur que de donner une vue trop théorique, et qu'il est essentiel que le personnel des centrales nucléaires acquière une meilleure connaissance de l'étude des accidents déjà vécus ailleurs.

L'accident de Three-Mile-Island ne serait peut-être pas arrivé si l'exploitant avait été informé des circonstances semblables auxquelles furent confrontées, en septembre 1977, les équipes de la centrale de Davis-Besse, construite, elle aussi, par Babcock et Wilcox. Heureusement, le réacteur ne fonctionnait qu'à 9 % de sa puissance, mais, selon un ingénieur de la firme, le combustible du cœur aurait certainement souffert s'il avait fonctionné à puissance nominale.

Aussi, la troisième étape (analyse et accident) du programme de formation des agents d'E.D.F. sur simulateur a-t-elle été accélérée pour que, dans chaque équipe de conduite d'une centrale nucléaire en fonctionnement ou en démarrage, soit présent au moins un agent qui ait reçu cet enseignement. A la fin de 1980, tout le monde devrait l'avoir reçu.

D'autre part, E.D.F. étudie actuellement avec I.B.M. les moyens qui permettraient de rendre cet enseignement plus utile encore en installant dans chaque centrale des ordinateurs ou des terminaux aidant la personne à résoudre des cas simulés par l'ordinateur.

Un temps suffisant

A ces différentes actions, s'ajoute celle qu'E.D.F. a lancé sur les relations que l'homme a avec la machine qu'il doit contrôler. Quelles séquences de sécurité doivent être automatisées pour que, lorsqu'un problème se pose, l'agent de conduite dispose d'un temps suffisant — une vingtaine de minutes — pour prendre connaissance du phénomène, établir un diagnostic et amener l'installation sur une position de repli sûr ? Dans ces conditions, quelles informations précises et en quantité limitée faut-il lui fournir pour l'aider dans sa réflexion ?

Ces mesures ne sont-elles pas perturbées par l'accident ? Sont-elles correctement disposées et clairement visibles en salle de commande ? Il ne fait pas de doute que les réponses à ces questions vont entraîner des modifications des pupitres de commande des centrales existantes et, pour les futurs réacteurs de 1 300 mégawatts, on réfléchit aux moyens d'améliorer encore cette information et cette aide au diagnostic pour les chefs de bloc.

Toute cette philosophie est typique de celle adoptée depuis longtemps par les aviateurs qui font un peu figure de précurseurs dans ce domaine de la conduite à tenir en situation exceptionnelle. Des contacts nombreux ont d'ailleurs été pris avec eux par E.D.F. A ce titre, une étude est en cours sur la manière dont sont perçues les consignes d'exploitation des centrales. Ces notes sont rédigées par des ingénieurs qui n'ont pas forcément les mêmes schémas intellectuels que les agents de conduite auxquels elles sont destinées. Psychologues, sociologues et ergonomes se penchent donc actuellement sur le sujet.

Toutes ces initiatives permettront peut-être de mettre en place des consignes garde-fous visant, en cas d'accident dans une centrale, à « *assurer l'ultime sauvegarde du combustible* » et à préparer les agents de conduite à des scénarios d'accident qui ne seront jamais ceux décrits dans les livres. Une raison supplémentaire pour faire en sorte, comme le dit un des responsables de la sûreté nucléaire, que l'on n'oublie pas Three-Mile-Island.

EN TOUTE LOGIQUE

PUISSANCE 5

La surpopulation de calculettes dans notre environnement relègue de plus en plus la théorie des nombres aux théoriciens et aux amateurs de divertissements. Profitons-en donc. Sauriez-vous démontrer une propriété qui semble aussi surprenante à ceux qui la voient pour la première fois qu'à ceux qui l'ont oubliée : la différence entre la puissance cinquième d'un nombre et ce nombre est divisible par 5 :

$$n^5 - n$$

SOLUTION DU PROBLEME n° 167

Voici, selon Amyril Ancien, les obstacles que rencontrerait un joueur de Loto entreprenant de remplir suffisamment de bulletins pour gagner à coup sûr.

Le nombre de grilles à remplir est :

$$\frac{49 \times 48 \times 47 \times 46 \times 45 \times 44}{1 \times 2 \times 3 \times 4 \times 5 \times 6} = 13\,983\,816$$

Il faut donc tracer six fois plus de croix, soit : 83 902 896 croix. Au crayon à bille, bleu ou noir, chaque croix ne peut être faite en moins d'une demi-seconde, soit :

41 951 448 secondes = 1 an 120 jours 13 heures 10 minutes 48 secondes.

Ce temps est incompatible avec le délai d'une semaine, mais, bien sûr, il est possible de se préparer à l'avance. En travaillant quarante heures par semaine, on obtient plus de cinq ans et sept mois.

En outre, les grilles remplies représenteraient :

13 983 816 : 8 = 1 747 977 bulletins puisque chacun en contient 8. Cela implique également plus de 6 tonnes de papier, représentant une pile de plus de 400 mètres de hauteur. Cela implique enfin d'acheter pour 13 983 816 francs de bulletins... sans compter l'achat des crayons à bille.

PIERRE BERLOQUIN.

La « Double hélice » d'ADN

Le modèle de Watson et Crick est remis en question

FAUDRA-T-IL un jour ranger au magasin des idées géniales, fructueuses, mais finalement fausses, le modèle de la « double hélice » proposé, en 1953, par Watson et Crick comme étant la structure de l'acide désoxyribonucléique (ADN) ? C'est loin d'être évident, et rien ne permet sérieusement de le penser. Mais il n'est pas exclu d'imaginer que, tout comme la mécanique newtonienne, le modèle de Watson et Crick n'est peut-être que partiellement juste. Deux séries d'expérience semblent en effet montrer aujourd'hui que, dans certains cas, la double hélice tourne à gauche, et non pas à droite, comme l'ont montré, il y a vingt-six ans, les deux chercheurs qui ont reçu le prix Nobel en 1962.

Selon Watson et Crick, la molécule d'ADN qui contient le code génétique se présente sous la forme d'une double hélice tournant à droite (*voir le schéma page 18*), les deux brins étant retenus ensemble par des ponts moléculaires formés chacun de deux bases azotées : ces ponts sont soit de la forme adénine-thymine (A-T), soit de la forme guanine-cytosine (G-C). Les deux brins sont ainsi complémentaires, la lecture du message que contient l'un d'eux — par exemple CCATACGGA — permettant de déterminer celui que porte l'autre — dans ce cas GGTATGCCT. C'est cette propriété qui permet, lors de la division cellulaire au cours de laquelle les deux brins de la molécule se séparent, que soient reconstruites deux molécules d'ADN exactement semblables à la molécule originelle.

XAVIER WEEGER.

(*Lire la suite page 18.*)

Grâce à des satellites américains et à des équipements franco-canadiens

La technique spatiale au secours des bateaux et avions en détresse

Souvent, il est arrivé, même dans un passé proche, que l'épave d'un avion ou d'un bateau, pour laquelle des opérations de secours avaient été déclenchées, ne soit découverte qu'après vingt-quatre heures ou même plusieurs jours de patientes recherches. Des événements récents témoignent de ces difficultés que les sauveteurs, faute d'informations suffisamment précises sur le lieu exact du sinistre, rencontrent pour diriger leurs recherches.

Certes, il existe déjà des radiobalises de détresse fonctionnant sur les fréquences internationales 121,5 et 243 mégahertz; mais le manque d'homogénéité des règlements à l'échelle internationale dans ce domaine ou parfois même leur absence font que les avions de tourisme ou de ligne, les navires marchands et les bateaux de plaisance ne sont pas nécessairement tenus d'en être dotés. A cette carence réglementaire s'ajoute le fait que les équipements actuels ne sont pas entièrement satisfaisants, car leur repérage, lors d'un sinistre, manque de précision.

C'est la raison pour laquelle les Etats-Unis, le Canada et la France ont imaginé de faire appel aux satellites et aux techniques spatiales (programme SARSAT) pour, d'une part, réduire les marges d'erreur de localisation des radiobalises 121,5 et 243 MHz déjà commercialisées et, d'autre part, développer et tester un système expérimental français mieux adapté, fonctionnant sur 406 MHz (SARGOS) et permettant des repérages à quelques kilomètres près, au lieu de vingt à trente dans le cas précédent. Les premiers essais de SARSAT devraient commencer peu après le lancement, vers le milieu de 1982, d'un des trois satellites météorologiques américains TIROS-N/NOAA choisis pour ce programme. Le premier des équipements SARGOS devrait être transporté en juillet prochain aux Etats-Unis pour être intégré au satellite. S'il donne satisfaction, il pourrait servir de point de départ à un réseau opérationnel de recherche et de sauvetage par satellite.

AVIONS accidentés, navires en difficulté, naufrages. Chaque année, les services de sauvetage et de recherche *s'efforcent de réduire leurs délais d'intervention* pour localiser le lieu de l'accident et porter rapidement secours aux éventuels rescapés. Paradoxalement, ils ne sont pas toujours aidés dans leur tâche, car les avions et les bateaux ne *sont pas — du moins* dans certains pays — tenus d'être équipés de ces radio-balises de détresse qui faciliteraient les opérations de recherche. Ainsi, si l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.) recommande pour les avions de ligne l'installation de balises de détresse fonctionnant sur les fréquences internationales 121,5-243 MHz, elle ne dispose, en revanche, d'aucun moyen juridique pour les imposer. De nombreux pays, cependant, comme les Etats-Unis, le Canada et, plus récemment, la France ont, pour pallier cette absence de textes, pris des dispositions réglementaires obligeant avions de ligne et avions de tourisme à s'équiper. Las ! Pour la marine, la situatoin est plus confuse et l'O.M.C.I., « pendant » naval de l'O.A.C.I., s'efforce actuellement de dégager des solutions.

Quoi qu'il en soit, les équipements actuels, quand ils sont installés, ne donnent pas entière satisfaction pour de nombreuses raisons : détection du signal émis délicate ; localisation peu précise ; faible puissance d'émission (de 75 à 100 milliwatts) ; absence d'identification du sinistré ; brouillage possible de l'émission par des messages en phonie envoyés sur les mêmes fréquences. Tous ces inconvénients amènent à rechercher quelque chose de plus adapté.

Quinze mois d'essais

Cette situation a conduit, en août 1979, les organismes de trois pays — la NASA, pour les Etats-Unis, le département des télécommunications, pour le Canada, et le Centre national d'études spatiales (CNES), pour la France — à *s'interroger* sur les améliorations que les techniques *spatiales pourraient apporter* à la détection et à la localisation des bateaux et des avions en détresse à partir soit des équipements existants (121,5-243 MHz), soit de matériels nouveaux (406 MHz) à développer. *Placé sous la responsabilité* de la NASA, ce programme, baptisé Sarsat (Search and Rescue Satellite), auquel le CNES consacrera un budget de 35 à 40 millions de francs (1), doit donner lieu à une série d'essais sur quinze mois pour évaluer les possibilités réellement offertes dans ce domaine par les techniques spatiales. Les premières opérations devraient intervenir vers le milieu de 1982, peu après le lancement du premier des trois satellites TIROS - N/NOAA *choisis pour ce programme* (2).

A cette fin, ces trois satellites météorologiques américains, construits par la firme R.C.A. pour le compte de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA), *seront modifiés* pour recevoir une charge utile supplémentaire capable de capter les signaux de détresse émis soit sur les fréquences internationales existantes de 121,5 et 243 MHz par des *radio-balises opérationnelles* et déjà commercialisées, soit sur la nouvelle fréquence 406 MHz par des radio-balises expérimentales *à développer*. Ainsi sera-t-il possible de voir dans quelle mesure les systèmes déjà utilisés peuvent être adaptés aux moyens spatiaux, faute de quoi, on pourra toujours se rabattre sur un système à 406 MHz entièrement nouveau (3).

Les «boîtes noires»

Les Etats-Unis sont *chargés* de la fourniture des antennes satellites, des modifications, de l'intégration et du lancement des satellites. Les Canadiens et les Français sont responsables de la charge utile, les premiers fournissant la partie « classique » — répéteurs fonctionnant à 121,5 et 243 MHz — et les seconds la partie « nouvelle » émettant à 406 MHz. La société Electronique Marcel Dassault (E.M.D.), à qui le CNES a confié la construction de cet équipement expérimental baptisé SARGOS, devrait livrer un modèle de qualification aux Américains en juillet prochain. Deux autres suivront en 1981. Ces « boîtes noires » ont été développées à partir du système français de localisation et de collecte de données scientifiques ARGOS (*le Monde* du 13 septembre 1978) embarqué sur les satellites TIROS-N/NOAA, système qui avait permis, entre autres applications spectaculaires, de suivre avec une extrême précision la marche des différents concurrents de la Transat en double.

Avec le « système d'écoute » canadien 121,5 - 243 MHz, les promoteurs de Sarsat pensent qu'ils seront en mesure de localiser les radio-balises avec une précision de 20 à 30 kilomètres. Par rapport à ce qui existe, c'est un progrès, mais c'est encore loin des possibilités que SARGOS paraît en mesure d'offrir, car, comme ARGOS, il devrait repérer les émissions avec une précision de 2 ou 5 kilomètres près. Des performances qui devraient faire l'affaire des sauveteurs pour orienter leurs recherches et celles des pouvoirs publics, quand on sait le coût important des *moyens de sauvetage et de* recherche mis en œuvre.

D'autre part, avec les répéteurs canadiens, il sera possible de traiter simultanément dans la zone de couverture du satellite — soit un cercle de quelque 3000 kilomètres de diamètre — entre six et dix appels de détresse, contre une centaine avec SARGOS. En outre, et c'est là un des inconvénients du système classique, l'alerte ne pourra être retransmise que si le satellite est « en vue » à la fois de la radio-balise émettrice et d'une station de réception au sol. Cette contrainte limite considérablement les possibilités, aussi a-t-elle été tournée sur SARGOS *en installant à bord du satellite* une mémoire de stockage et de traitement de message.

Si une station de réception est en vue, SARGOS délivre aussitôt son message et, s'il n'y en a pas, le système stocke l'information en attendant de passer au-dessus de l'une d'elles. La France, à Toulouse, et le Canada se proposent de construire chacun une de ces stations, tandis que les Etats-Unis envisagent d'en réaliser trois : une pour l'armée de l'air américaine, une pour les Coast Guards et une pour la NASA.

Ainsi SARGOS permet-il de fonctionner selon deux modes : de façon instantanée en couvrant une zone de quelque *3 000* kilomètres de diamètre, ou de manière différée en assurant une couverture mondiale du globe, le délai de retransmission du message pouvant dans ce cas, avec un système de quatre satellites en orbite, aller de soixante à soixante-dix minutes, à la latitude de la France, à deux heures, deux heures trente, à celle de l'équateur.

A ces avantages s'ajoute enfin le fait que ces puissantes radio-balises (3 à 5 watts) émettront en même temps que leur signal de détresse un message spécifique court — 80 à 100 bits — dont le contenu reste à définir au cas où un système opérationnel verrait le jour dans les années à venir. Dans l'immédiat, on peut imaginer que le message contienne des indications sur la nationalité du bateau ou de l'avion en difficulté, sur son *numéro d'identification*, *sur* la nature des problèmes qu'il connaît, sur le temps écoulé depuis l'accident, etc. Tous renseignements qui ne peuvent que faciliter la tâche des sauveteurs et éliminer les fausses alertes si fréquentes avec les systèmes actuels.

Un réseau opérationnel

Dans le cas où, pendant la phase de démonstration de quinze mois — elle pourrait être éventuellement prolongée, — le système SARGOS donnerait satisfaction, on pourrait envisager la mise en place d'un système opérationnel de quatre à six satellites qui ne pourrait être, de l'avis des spécialistes, qu'international. A cet égard, l'intérêt marqué par la Norvège et le Japon pour la phase expérimentale du programme Sarsat est encourageante, tout comme les négociations engagées avec l'Union soviétique, qui a décidé de mettre en place son propre système de repérage (COSPAS) fonctionnant sur 121,5 et 406 MHz. Les différentes parties s'efforcent, pour la *phase expérimentale* qui commencera en 1982, de rendre COSPAS et Sarsat compatibles.

En cas de succès, il ne restera alors qu'à convaincre l'O.A.C.I., l'O.M.C.I., les différents pays intéressés et les organismes qui les représentent de mettre en place ce réseau opérationnel de satellites et de développer, à un coût qui ne saurait dépasser les 2 000 francs, les balises 406 MHz destinées à équiper bateaux *et* avions.

J.-F. A.

(1) Aux conditions économiques 1980, dont *17,5 millions* de francs inscrits au budget de cette année.

(2) *Huit satellites* ont été commandés par la N.O.A.A. Ce sont les trois derniers qui seront utilisés.

(3) Les règlements de radio-communications ont retenu en 1971 une bande de 100 kilohertz comprise entre 406 et 406,1 MHz pour la mise en place de radio-balises de localisation de sinistres faisant appel à des techniques spatiales.

LA «DOUBLE HÉLICE» D'ADN

Le modèle de Watson et Crick est remis en question

(Suite de la page 17.)

Deux principes sur lesquels a été bâti le modèle de la double hélice ne semblent pas devoir être remis en cause : l'existence de *deux chaînes parallèles*, et *complémentaires* s'appuie aujourd'hui sur des preuves expérimentales trop nombreuses pour qu'il soit possible de contester ce point. Mais, pour certains chercheurs, il n'est plus évident que la structure en double hélice soit toujours valable.

Depuis quelques années déjà, des spécialistes de cristallographie ont montré que les images de fibres d'ADN, interprétées généralement comme montrant leur structure en double hélice,

La double hélice de Watson et Crick.

pourraient aussi bien s'expliquer par d'autres modèles de structure.

Plus récemment, c'est le principe même de l'enroulement permanent des deux brins l'un autour de l'autre, toujours dans le même sens (l'hélice tournant à droite), qui, dans certains cas, a paru devoir être remis en cause, en particulier par des expériences conduites sur de petites molécules circulaires d'ADN telles que l'on peut en trouver dans certains virus. Si l'on coupe en effet l'un des deux « torons » de la chaîne d'ADN, on peut séparer les deux brins de la molécule. Après avoir refermé sur lui-même le brin qu'on a coupé, on peut, dans certaines conditions, *constater* que les deux brins circulaires que l'on a séparés s'enroulent de nouveau l'un autour de l'autre, ainsi qu'on peut le faire de deux bracelets élastiques. Comme, cette fois, chacun des deux brins est resté fermé sur lui-même, il est évident que, sur la nouvelle molécule torsadée que l'on obtient, *doivent exister autant* de tours à droite que de tours à gauche. Or cette forme d'ADN fabriquée artificiellement, que l'on a baptisée ADN-V, semble, à l'analyse, indiscernable de l'ADN « naturel » (ADN-B) qui, selon le modèle de Watson et Crick, ne comporte que des tours à droite...

Plus récemment encore, des chercheurs du Massachusetts Institute of Technology (M.I.T.) *ont montré*, à la *fin de l'année* dernière, qu'un fragment particulier d'ADN (construit sur le « message » CGCGCG cristallise sous forme d'une double hélice, au diamètre légèrement plus petit que celui de l'hélice de Watson et Crick (18 angströms au lieu de 20 (1), et qui tourne à gauche. Cette double hélice présente de nombreuses différences avec celle de Watson et Crick : en particulier, les bases semblent plus accessibles à *l'environnement extérieur*, et l'ossature de la molécule (des atomes de phosphore) présente une disposition beaucoup plus « zigzagante ». Cette forme d'ADN a été baptisée ADN-Z.

Un modèle approximatif

En fait, soulignent certains chercheurs, il y a longtemps que l'on sait que le modèle de Watson et Crick n'est qu'approximatif. Des équipes avaient même suggéré, il y a déjà quelques années, que l'ADN pouvait fort bien, dans certains cas, tourner à gauche, mais la force d'un modèle datant de plus d'un quart de siècle est telle qu'ils n'avaient pas été entendus jusqu'à ces derniers mois.

Le modèle de Watson et Crick restera probablement « *assez généralement* » valable, estime M. Henri Buc, qui dirige une unité de physico-chimie des macromolécules biologiques à l'Institut Pasteur. Mais il est certain que des recherches vont maintenant se développer pour essayer de déterminer dans quelles conditions la molécule d'ADN peut prendre ces configurations différentes de la configuration « normale », et à quel mécanisme il est possible de les associer. On peut par exemple penser (ce que peuvent suggérer les expériences déjà réalisées) que ces formes différentes de l'ADN pourraient correspondre à des séquences spéciales du code génétique que cette molécule contient. On pourrait expliquer ainsi comment *les enzymes peuvent reconnaître*, de l'extérieur, où se « cache » tel message particulier, indiquant par exemple le début du gène responsable de la synthèse d'une protéine.

XAVIER WEEGER.

(1) Un angström est le dix milliardième du mètre.

LIVRES

Les manipulations génétiques

Enfin une voix *discordante* ? De toute part, notent les auteurs de l'ouvrage collectif *les Manipulations génétiques*, on ne cesse de chanter les louanges de la biologie *moderne, et en particulier* de l'ingénierie génétique. Pourtant, *estiment-ils, et c'est* la *thèse centrale* de leur livre, cette biologie est loin d'être sans risques. Il serait illusoire de penser que *les* manipulations *génétiques résoudront les grands* problèmes de ce temps (comme celui de l'alimentation des hommes), qui sont avant tout de nature politique.

Le sujet est passionnant, et les arguments des opposants aux manipulations génétiques méritent, *évidemment*, d'être entendus. Malheureusement, l'ouvrage pèche sur plusieurs points. Les *développements sur la réalité* des risques — comme c'est hélas souvent le cas pour ce type de débats très techniques — passeront largement au-dessus de la tête du lecteur moyen. Surtout, la quatrième partie, *intitulée Le fond du problème*, est peu convaincante : les arguments et l'analyse paraissent un peu légers, et l'on peut se demander si le *caractère collectif* de l'ouvrage ne lui a finalement pas nui.

L'institution scientifique

Il n'est pas courant de voir des scientifiques mettre en avant *les limites de leur discipline*, comme les auteurs tentent de le faire dans deux chapitres (*Les limites de la biologie moléculaire* et *La signification des manipulations génétiques pour la recherche scientifique)*. Cette partie, qui aurait pu *ouvrir* une voie de réflexion passionnante (ce thème valait à lui seul un ouvrage), laisse nettement le lecteur sur sa faim.

Cet ouvrage n'en reste pas moins fort intéressant, en particulier dans ses parties historiques, ou dans certaines pages de reportage au sein de l'institution scientifique qui méritaient d'être écrites. Il faut souhaiter que soient publiés d'autres livres, plus convaincants. — X. W.

★ *Les Manipulations génétiques*, par Agata Mendel (ouvrage collectif). Editions du Seuil, coll. « Science ouverte », 332 p., 60 F environ.

UN DICTIONNAIRE

« *Pilot lamp* », « *lazy tongs* », « *nibbling machine* » : toutes expressions techniques anglaises qui peuvent laisser perplexes de nombreux francophones parlant pourtant un anglais courant. Grâce au dictionnaire technique du *pétrole* (2e *édition)*, il est possible de trouver les traductions précises de ces termes mystérieux : « lampe-témoin », « pince à zigzags » [outil de repêchage], « machine à découper les tôles à vive arête ».

L'ouvrage traduit aussi de très nombreux mots ayant trait à la géologie, à la géophysique, à la chimie, au travail en mer. On y trouve, par exemple : « *coquina pure-quartz sandstone* », « grès lumachellique » ; « *porous pot method* », « méthode de prospection électrique utilisant des électrodes impolarisables »

En outre, il contient des tables de conversions permettant, notamment, de transformer des « *pounds per square inch* » en « pascal », le « pascal » en « bar ».

Un gros livre (946 pages) qui devrait *régler* de multiples problèmes de compréhension et de traductions techniques.

Y. R.

★ *Dictionnaire technique du pétrole, anglais-français, français-anglais*. Editions Technip, 27, rue Ginoux, 75737 Paris Cedex 15.

AU COLLOQUE DE CLAMART

L'hôpital à l'heure des choix

L'hôpital absorbe aujourd'hui la moitié des ressources de l'assurance-maladie. Cette donnée n'est nouvelle ni pour les médecins hospitaliers, ni pour les administrateurs, ni pour les malades. Qu'il faille s'interroger sur le bien-fondé de l'utilisation de telles masses financières apparait, en conséquence, évident. Sans doute est-ce l'une des raisons qui ont poussé les professeurs Jean-Pierre Etienne et Robert Flamant à organiser sur ce thème la quatrième Journée de santé publique, qui vient d'avoir lieu à l'hôpital Antoine-Béclère de Clamart (université Paris-Sud). « L'hôpital à l'heure des choix », tel en était l'intitulé : choix économique, choix social, et, en dernière analyse, choix politique.

L'hôpital public est l'un des tout premiers employeurs de France : avec un effectif de cinq cent trente mille personnes, il dépasse de loin la S.N.C.F. (deux cent soixante mille) ou la régie Renault (deux cent quarante mille). C'est en rappelant ces données que Mme Michèle Fardeau, professeur à l'université Paris-I, a situé la place de l'hôpital dans l'économie nationale. Aussi, les établissements hospitaliers, a-t-elle ajouté, contribuent-ils à la croissance, puisque, notamment, *« ils jouent un rôle de correcteur des dysfonctionnements de notre système économique et social »*.

L'hôpital achète : il a acquis, par exemple, en 1975, pour 8 milliards de francs de produits alimentaires, pharmaceutiques, industriels et de services externes. D'un autre côté, l'hôpital produit de plus en plus de soins : cette production, a noté Mme Fardeau, a été multipliée par cinq et demi entre 1960 et 1978. Ainsi, a ajouté dans le même sens Mme Simone Sandier (CREDOC), le volume des consultations externes dispensées par l'hôpital a-t-il été multiplié par quinze en treize ans. On conçoit que, dans de telles conditions, les effectifs hospitaliers aient été de leur côté multipliés par deux et demi en quinze ans.

Pourtant, une telle croissance a-t-elle été réellement maitrisée par les pouvoirs publics ? Il ne le semble pas. En quinze ans, a indiqué M. Moreau (direction générale de la santé), cent soixante mille lits ont été ajoutés au parc hospitalier (dont cent vingt-cinq mille dans le secteur public). En fallait-il autant ? Assurément non puisqu'on dénombre aujourd'hui, a-t-il déclaré, quelque quarante mille lits excédentaires. Certes, la carte sanitaire existe, « outil normatif » qui fixe, zone par zone, l'implantation des équipements en fonction des besoins. Encore faudrait-il qu'elle soit respectée, et M. Moreau a indiqué que, si le secteur hospitalier privé s'y pliait rigoureusement, il n'en allait pas de même pour le secteur public, puisque, sur la lancée de décisions anciennes, l'on a continué — et l'on continue — à ouvrir des lits et des équipements *« dont on se demande comment ils vont vivre »*.

Le rôle inflationniste d'un tel suréquipement est évident. D'autant qu'un certain nombre de mécanismes internes à l'hôpital vont dans le même sens : on continue par exemple, a déploré M. Gérard Vincent, directeur de l'Hôtel-Dieu, à mesurer l'activité hospitalière en « journées » malgré le caractère périmé de cet instrument d'évaluation.

De ces défauts — et de leur coût — bon nombre d'hospitaliers et d'administrateurs sont aujourd'hui conscients, comme en témoigne l'attention qui est portée depuis plusieurs années à des méthodes d'évaluation expérimentées en Amérique du Nord, et dont le docteur Jean-François Lacronique (Paris) a rappelé le principe lors de la Journée de Clamart. Ainsi, les Etats-Unis ont-ils mis en place un système, dit « P.S.R.O. » (Professionnal Standard Review Organization), rendu obligatoire depuis 1972. Le territoire américain a été divisé en zones comprenant chacune environ un million de personnes, à l'intérieur desquelles des médecins volontaires, et agréés par au moins la moitié des praticiens travaillant dans la zone, contrôlent le bien-fondé des hospitalisations, préparent la sortie des malades, examinent un certain nombre de dossiers qu'ils comparent à une grille théorique d'activité optimale. Enfin, les médecins du P.S.R.O. établissent des profils d'activité moyenne, pour les praticiens, et des schémas de consommation médicale pour chaque grand type de maladie. *« La finalité initiale de ce système était économique bien plus que médicale »* : en moyenne, le nombre de journées d'hospitalisation a baissé de 1,5 % par an et le bénéfice qui en résulte est évalué à quelque 5 millions de dollars.

Eviter les actes inutiles

Le Québec, quant à lui, a mis en vigueur un système de gratuité totale des soins, à l'aide d'un tiers-payant généralisé, ce qui a favorisé l'implantation d'un « comité d'inspection professionnelle » issu du corps médical, lequel contrôle l'activité des médecins hospitaliers comme des praticiens de ville. *« Le système,* a estimé le docteur Lacronique, *paraît bien accepté, d'autant que ce contrôle non répressif permet de rassembler une masse de données épidémiologiques du plus haut intérêt. »* Actuellement, le Québec semble — seul dans ce cas dans le monde occidental — avoir maitrisé la croissance de ses dépenses de santé, a conclu le docteur Lacronique : mais le Canada a brutalement stoppé la croissance de ses effectifs médicaux, ce qui est sans doute un autre élément d'explication.

Ces systèmes sont-ils « exportables » ailleurs et notamment utilisables en France ? D'ores et déjà, des expériences ponctuelles ont eu lieu — dans un esprit assez différent, — comme l'a rappelé le professeur Pierre Denoix, à propos de l'institut Gustave-Roussy de Villejuif, et comme l'« *audit* » effectué au cours de l'année 1979 à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil (*le Monde* du 19 janvier). Le professeur Claude Béraud (Bordeaux) a présenté de son côté les résultats d'une enquête effectuée dans son service, qui a permis de constater qu'un certain nombre d'hospitalisations et d'examens systématiques n'étalent pas justifiés, ce qui montre, a-t-il remarqué, une insuffisance de réflexion au moment même de la décision. *« Nous sommes responsables, vis-à-vis de la collectivité, de nos actes inutiles. »*

Dans le même sens, M. Jean-Marc Simon et le professeur Dominique Jolly, ancien et actuel directeur du Plan à l'Assistance publique de Paris, ont estimé qu'il semblait admis aujourd'hui en France qu'un contrôle portant sur la qualité des soins que sur leur coût et sur l'opportunité d'un certain nombre de décisions médicales. *« La collectivité qui finance,* a dit M. Jolly, *demande de plus en plus de justifications. »*

Si l'on s'interroge sur le développement extraordinaire de l'hôpital, dans les années récentes, a conclu le professeur Etienne, c'est que l'on s'interroge sur un certain nombre de faits économiques et sociaux : pourquoi recourt-on plus à l'hôpital qu'on ne le faisait auparavant ? Parce qu'on y trouve la sécurité technique, une concentration inégalée ailleurs de personnels compétents ; parce que l'hôpital recueille quantité de laissés-pour-compte d'une société d'abondance. Certes, l'hôpital doit contrôler lui-même, médecins en tête, ses propres activités et s'interroger sur leur bien-fondé, sur leur coût, sur leur utilité. Mais *« si l'hôpital s'est développé à ce point, c'est que la société y trouve son compte »*.

CLAIRE BRISSET.

L'usage abusif des rayons X

Les généralistes ou spécialistes autres que des radiologistes, et donc qualifiés en radiologie, réalisent en France 54 % des actes radiologiques, dont 87 % des radioscopies. Ces praticiens n'ont malheureusement reçu qu'une formation très insuffisante en matière de radioprotection, et le matériel qu'ils utilisent est trop souvent vétuste.

L'émission de télévision qui a été consacrée à ce thème lundi 24 mars (« Question de temps », Antenne 2) a attiré notamment l'attention sur la disproportion existant entre le nombre aberrant des installations de rayons X en France et les moyens de surveillance dont disposent les pouvoirs publics pour s'assurer de leur innocuité.

Contre la vogue des examens radiologiques systématiques

Il existe en effet en France quarante mille installations de rayons X médicales et dentaires, trois cents installations de cobalthérapie et trente installations de radiothérapie à haute énergie.

Elles se trouvent, en principe, sous le contrôle du Service central de protection contre les rayonnements ionisants (S.C.P.R.I.) créé en 1956. Ce service ne dispose que de quarante radiobiologistes et de quatre-vingts techniciens pour conduire sa mission. Celle-ci concerne aussi les sources industrielles de radiation, à savoir cinq centres d'études nucléaires, deux usines de retraitement nucléaire, vingt réacteurs électronucléaires et deux cents industries traditionnelles utilisant les rayonnements et la radio-activité.

Les doses d'irradiation ainsi délivrées aux patients sont parfois exceptionnelles (6 rems à la minute sur la peau du malade pour une radioscopie, à comparer avec 0,2 rem pour une radiographie). La vogue des examens systématiques ou de dépistage a conduit à multiplier de façon parfois insensée les occasions d'irradiation médicale, et cela pour un coût élevé et un bénéfice nul.

Il importe de réserver ces examens aux populations dites *« à risque »*, et aux patients dont l'état en commande clairement l'indication. Cette règle est tout particulièrement valable chez la femme enceinte, étant donnée la sensibilité de l'embryon aux radiations. Comme il est impossible de diagnostiquer une grossesse à ses débuts, la recommandation — obligatoire en Angleterre — de ne jamais faire de radiographies de l'abdomen chez une femme en âge de procréer à une autre période que durant les dix premiers jours du cycle menstruel devrait être appliquée en France également.

Une « catastrophe écologique »

De même que devraient être strictement interdits les appareils de radioscopie, qui constituent, selon l'expression du professeur Laval-Jeantet, une *« catastrophe écologique »*.

« La réglementation qui régit, en France, l'emploi des rayons X est indigne d'un pays évolué », ajoute-t-il, et l'on peut d'autant plus s'étonner de cette situation que l'irradiation médicale constitue, et de loin, la source la plus importante de rayonnements après ceux dus à la géologie terrestre.

L'inutilité et les risques de l'usage abusif des rayons X sont amplement démontrés. Une étude américaine récente en donne un frappant exemple. Les services d'obstétrique, de pneumologie et de radiologie de la Mayo Clinic (Rochester, Etats-Unis) ont étudié les cas de douze mille cent neuf accouchements chez les femmes qui avaient subi une radiographie de routine lors de la première ou de la seconde visite prénatale, ou lors d'une quelconque alerte pathologique ultérieure. Chez quarante-huit d'entre elles, les radiographies ainsi pratiquées ont montré une anomalie.

Dans tous les cas, dont les dossiers ont été vérifiés, l'examen clinique et l'interrogatoire auraient à eux seuls commandé la vérification radiographique.

Chez aucune des douze mille cent neuf femmes observées, la radiographie thoracique de routine n'a fourni la moindre indication que n'avait déjà dépisté la clinique. Or le coût total de ces examens s'est monté à 500 000 francs. C'est donc un véritable gaspillage financier qui vient s'ajouter au risque, si minime soit-il, que représente une irradiation inutile. Risque pour la mère, et risque plus important encore pour l'enfant à naître.

Le professeur Jean-Charles Sournia, actuel directeur général de la santé, avait suggéré en 1977 que soient créés un « permis d'irradier » pour les médecins ou dentistes, qui disposeraient d'installations de rayons X, et une « carte d'irradiation » pour les patients, où devraient être consignées toutes les interventions recourant aux rayons X. Ces suggestions judicieuses n'ont toujours pas connu d'applications concrètes (1).

Il serait plus que temps que des mesures énergiques soient enfin adoptées pour la protection des populations, afin que cesse le dangereux galvaudage de ce qui a représenté l'une des plus importantes acquisitions de la médecine depuis un siècle. ■

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) « Le Monde de la médecine » a consacré une page à ces problèmes les 18 août et 17 novembre 1976, et le 30 janvier 1980.

Les médecins à tout faire...

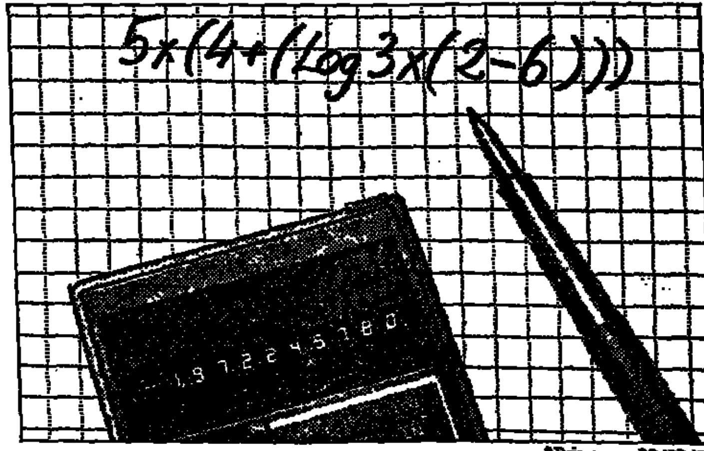
Chaque médecin dispose, en droit, de la possibilité d'effectuer tous les types d'actes médicaux et chirurgicaux. Cette règle — celle de l'omnivalence du diplôme de docteur en médecine — est-elle encore applicable aujourd'hui, alors que les disciplines médicales se sont diversifiées, que les techniques sont de plus en plus complexes et que la liste des « compétences » reconnues par la Faculté s'allonge constamment ? Telle est la question qu'a posée, lors de la Journée de Clamart, le professeur Jean-Charles Sournia, directeur général de la santé. *« Est-ce bien raisonnable d'admettre que tout médecin, quelle que soit la formation qu'il a reçue — minimale ou du plus haut niveau — soit reconnu apte à couvrir un tel champ d'activité, sans limite ? »*

« Certes, a-t-il poursuivi, *le code de déontologie médicale impose aux médecins de n'entreprendre que les soins qui sont du domaine « de sa compétence » ou de ses possibilités ». Certes, il existe déjà certaines exigences techniques dans quelques disciplines. On ne peut d'ailleurs imaginer que seul un médecin ayant obtenu une qualification* ad hoc *puisse exécuter tel ou tel acte technique : ce morcellement de la médecine n'est pas souhaitable pour le malade qui serait ballotté de compétences partielles en compétences partielles. »*

On peut, en revanche, concevoir que la Sécurité sociale rembourse différemment les actes en fonction de la qualification de celui qui les pratique. C'est cette voie qui, semble-t-il, recueille pour le moment l'adhésion du ministre.

∴

Un autre problème, lié à celui qu'évoquait le professeur Sournia, est celui de l'inaptitude du médecin, qu'elle soit due à une insuffisance professionnelle ou à un état pathologique. Ce sujet, qu'a traité, lors de la Journée de Clamart, le docteur Louis René, président de l'ordre départemental des médecins de Paris, mérite aussi attention, à un moment où les promotions de médecins grossissent chaque année les effectifs de praticiens. Actuellement, en cas d'infirmité ou d'état pathologique rendant dangereux l'exercice de la médecine, les conseils régionaux de l'ordre peuvent suspendre temporairement le droit d'exercer. Cette procédure est trop lourde, a estimé le docteur René. Il serait utile de mettre au point un système permettant de déceler l'inaptitude sans établir pour autant une codification rigide et paralysante. Les Etats-Unis, par exemple, ont instauré en 1979 la « requalification » décennale des chirurgiens. Peut-on envisager une reconduction périodique par les pairs ? Une formule reste à trouver.



Le Monde

culture

LE JOUR DES ARTS

Une revue de l'art russe contemporain : « a-ïa ».

La première revue de l'art russe non officiel contemporain, intitulée a-ïa (de A à Z), vient de voir le jour. Trilingue — en russe, en anglais et en français, — semestrielle, « ouverte à tous les courants indépendants et à toutes les idées nouvelles », la nouvelle revue se propose d'informer le lecteur des réalisations les plus intéressantes de l'art russe contemporain ; de mettre en rapport les artistes soviétiques isolés ; de fournir une tribune aux artistes et aux critiques.

Animée par un sculpteur émigré depuis quelques années qui vit en France, Igor Chelgovski, a-ïa devrait constituer une passerelle entre l'art des émigrés et la créativité qui s'exprime à Moscou, à Leningrad ou ailleurs, malgré toutes les entraves. « Les artistes, là-bas, vivent enfermés. Aucune information n'en vient ; et eux-mêmes n'en reçoivent aucune. Le but de cette revue est de remplacer l'exposition pour des gens qui n'exposent pas... », *explique Chelgovski.*

Au sommaire du premier numéro : une étude sur « le conceptualisme romantique soviétique », ainsi que des articles présentant diverses individualités : Lev Rubinstein et ses textes informatiques sur cartes perforées, Ivan Tchoutkov et ses paysages-parallélépipèdes, Francisco Infante, Rimma et Valery Gerlovine, Erik Bulatov, etc. Un texte inédit du « Journal » de 1922 de Kasimir Malevitch complète ce numéro ainsi que de nombreuses illustrations en noir et en couleurs.

La diffusion d'a-ïa en France se fait surtout par abonnement au siège de la revue. (Adresse : Igor Chelkovski, Chapelle-de-la-Villedieu, 78310 Ellancourt. Tél. : 050-93-76.) Prix au numéro : 40 F ; abonnement : 70 F.

Molière en vente.

A Drouot, le 24 mars, s'est ouverte la vente des livres ayant appartenu à un avocat récemment disparu, Mᵉ Roger Hild. Parmi les livres les plus prestigieux de sa bibliothèque ont été dispersés deux livres d'heures à miniatures du XVᵉ siècle (96 000 F et 125 000 F), les aux plus rares éditions originales de théâtre du XVIIᵉ siècle : le Cid, *en reliure d'époque qui a été adjugée 76 000 F et* les Précieuses Ridicules, *réglée à la fin du XIXᵉ siècle, qui a atteint 155 000 F. Tandis que la Bibliothèque nationale préemptait une rare édition de* Tartuffe, *parue la même année que l'édition originale, l'original du* Discours de la méthode *était vendu 86 000 F. Mais la plus grosse enchère a été atteinte par les œuvres d'Horace, éditées à Londres au XVIIIᵉ siècle : deux volumes, 190 000 F.*

Une seconde et dernière vacation consacrée aux livres des XIXᵉ et XXᵉ siècles était prévue ce mardi 25 mars.

D'autre part, à Drouot, également le 24 mars, une peinture sur panneau de bois représentant la Moisson *attribuée à Pieter II Bruegel, dit Bruegel d'Enfer (c. 1564-1637 ou 38) a été adjugée 1 100 000 F. Vedette de la vacation de peintures anciennes présentées par Mᵉˢ Labat et Chayette, elle a dépassé de loin les prévisions des experts, qui l'estimaient entre 350 000 et 500 000 F. C'est un marchand du Benelux qui l'a emporté au terme d'une bataille serrée entre amateurs français, américains et arabes.*

Un statut de l'artiste

Un projet de recommandation sur le statut de l'artiste vient d'être élaboré par des experts de l'UNESCO. Il a pour but d'encourager et de protéger les arts dans les sociétés contemporaines et préconise donc d'aider les artistes (créateurs, auteurs, interprètes) en leur assurant une meilleure couverture sociale et une plus grande participation aux décisions de politique culturelle, mais aussi en leur garantissant une rémunération lors de la distribution et de l'exploitation commerciales de leurs œuvres ; en leur permettant, enfin, de garder le contrôle à l'encontre de toute exploitation, modification ou distribution non autorisées. Ce projet sera soumis aux Etats membres de l'UNESCO lors de la conférence générale, prévue pour l'automne prochain.

Le cabinet du docteur Klapheck

Klapheck, le peintre de mécaniques effrayantes, s'est spécialisé dans les machines à écrire et à calculer, les machines à coudre et à perforer, les câbles de téléphone et les isolateurs électriques, les fers à repasser, les cadenas, les tenailles et les couteaux à lames multiples, les ventilateurs et les bicyclettes...

Il s'est fait le portraitiste d'un monde silencieux et inanimé d'objets manufacturés. Portraitiste à la manière « classique », mais avec une mise en page saisissante et étrange qui fait dériver ses modèles hors de leurs limites initiales jusqu'à ce qu'ils s'animent et menacent. Ses mécaniques sont donc ambiguës : mi-machines, mi-insectes, mi-êtres vivants. Elles deviennent des personnages.

Pourtant, à ses débuts, ce sont des portraits traditionnels bien figuratifs que peignait Klapheck. Il s'intéressait à Dürer, au Bronzino, à Ingres, lorsque, soudain, il découvre la veine surréaliste des machines, que d'autres avaient au demeurant déjà ouverte dans l'Allemagne de la Nouvelle Subjectivité des années 20 : Grossberg, par exemple, artiste secondaire quasi inconnu qui peignait comme des cartes postales du paysage industriel. Pour sa part, Marcel Duchamp n'a pas pris la peine de la peindre, sa *Machine à écrire Underwood*, qui figure au premier rang de sa mythologie *ready made*. Il s'est contenté de la montrer dans toute la force de sa mécanique archaïque. Et il a suffi à Lautréamont de parler de la machine à coudre, en la rapprochant d'un intempestif parapluie...

Tout cela pour dire que Klapheck n'invente rien. Qu'il réutilise et exploite à sa manière laborieuse et précise des voies poétiques et esthétiques déjà explorées. Depuis vingt ans, il ne peint plus que ce théâtre de quincaillerie. Il en améliore la technique et en élargit les dimensions. Mais il y ajoute un ultra-fétichisme bien à lui, dont on mesure la présence dans cette machine aux caractéristiques incertaines, bardée de pointes acérées, vue en gros plan comme un insecte grossi cent fois et portant le mot *Adler* en lettres gothiques ; ou bien dans cette machine à perforer, dont l'architecture générale s'inspirerait de la *Maternité*, de Raphaël, au Louvre, mais qui, à la lecture, fait penser au fantastique sentimental d'un Fassbinder dans *le Mariage de Maria Braun*. Klapheck semble avoir peint son petit monde après l'avoir déformé par des objectifs spéciaux, puis dessiné avec une précision froide et les précautions stratégiques d'un amateur d'harmonie de la section d'or.

Sa peinture est du dessin auquel on aurait ajouté de la couleur et les grandes frayeurs irrationnelles. Tout est dans l'angle de vision de la photographie préalable, qui transforme les objets jusqu'au point désirable d'étrangeté et qui en fait des monstres potentiels sortis du cabinet du docteur Klapheck.

JACQUES MICHEL.

★ Peintures récentes de Klapheck, galerie Maeght, place de Téhéran.

MUSIQUE

« BÉATRICE ET BÉNÉDICT » à Metz

Après l'Etoile de Chabrier (le Monde *du 30 mars 1979), le Théâtre municipal de Metz a montré une nouvelle fois sa volonté de sortir des sentiers battus du répertoire lyrique en montant l'opéra-comique de Berlioz* Béatrice et Bénédict. *André Batisse, directeur du théâtre et qui signait également la mise en scène, a non seulement fait preuve de courage en choisissant un ouvrage réputé impossible — on ne le donne que de loin en loin (le* Monde *du 15 mars, — mais aussi de discernement puisqu'il a conservé les dialogues écrits par Berlioz lui-même en oubliant complètement que le compositeur s'est inspiré de la comédie de Shakespeare* Beaucoup de bruit pour rien. *Le plus souvent, en effet, on tente de revenir à la source, ce qui a pour conséquence d'allonger les scènes parlées, de fatiguer la voix des chanteurs et de mettre en relief leur manque d'entraînement catastrophique.*

Béatrice et Bénédict *pose sans cela assez de problèmes presque insurmontables. On a souvent affirmé que Berlioz n'avait pas le sens de la scène ; il serait plus exact de dire qu'il s'est systématiquement refusé à admettre qu'à l'Opéra la musique doit être parfois au service de l'action. C'était déjà frappant dans* Benvenuto Cellini *(1838) où, dès l'ouverture, les développements symphoniques contrastent avec les brefs préludes que l'impatience du public avaient imposés aux compositeurs ; mais dans les* Troyens *(1858), et surtout dans* Béatrice et Bénédict *(1861), ce mépris de l'effet immédiat, ce retour à l'air d'opéra articulé comme un air de concert tel qu'il se pratiquait au dix-huitième siècle, apparaissent comme une véritable provocation. C'est, de façon très explicite, la réponse aux innovations de Wagner.*

La dissolution de la forme musicale au profit de la forme dramatique que celui-ci avait opérée dans les années 50 représentait aux yeux de Berlioz un recul et une capitulation. Face à cette perte qui lui semblait irréparable et dictée par des considérations extra-musicales, ses deux derniers ouvrages lyriques, beaucoup plus que des opéras, apparaissent comme une tentative désespérée de donner une autre direction à l'avenir. De même que l'Art de la fugue *naît précisément à l'époque où la mélodie accompagnée triomphe partout, Berlioz, comme Bach, en disant adieu au passé, semble se plaire à des raffinements qui ne font qu'accentuer le caractère déjà elliptique de l'écriture. La partition de* Béatrice et Bénédict *abonde en rythmes contrariés, en modulations étranges et imprévisibles, en subtilités d'instrumentation, en ambiguïtés harmoniques, et cela en pure perte sauf pour les auditeurs attentifs. En résumé, un opéra merveilleux et impossible, dont les aspects prémonitoires, tout comme les prédictions de Cassandre, sont voués à l'incrédulité et vont au-devant avec la certitude de l'échec.*

On n'en a jamais fini avec les réflexions que suscite un ouvrage aussi singulier, mais étonnant jusque dans son incapacité à rivaliser sur scène avec la moindre opérette d'Offenbach ou de Donizetti, mais, quoi qu'il y ait moins à en dire en comparaison, il faut en venir à la production du Théâtre de Metz, dont le principal mérite reste d'avoir relevé un défi en suscitant de la part du public de nombreux rappels et des applaudissements.

Sans nier pour autant la bonne tenue de la distribution dans son ensemble, il y aurait bien des réserves à faire, notamment sur l'inintelligibilité du texte chanté, même lorsqu'on le connaît d'avance et qu'on sait que les interventions continuelles des bois aigus ne facilitent pas les choses : si l'on peut excuser l'accent de William Pirie (Bénédict) ou de Zoila Munoz (Ursule), les qualités de timbre de Nadine Denize (Béatrice) ne devraient pas la dispenser d'articuler. René Massis (Claudio) et Michel Humbert (Don Pedro) étaient un peu plus convaincants, mais seul Jean Brun (Somarone) réussissait à se faire comprendre dans les dialogues et dans ses interventions chantées ; c'est trop peu.

Les chœurs manquaient de sûreté, de précision rythmique et de nuances. On pourrait en dire autant de l'orchestre et, lorsqu'on sait ce que peut obtenir un chef comme Jacques Mercier avec des formations moins réputées que l'Orchestre philharmonique de Lorraine, on est en droit de se demander si toutes les conditions de travail ont été réunies pour rendre justice à une partition aussi délicate. Les décors et les costumes de couleur vive ne sont pas mis en valeur par un éclairage trop cru, et André Batisse, exception faite du duo nocturne, n'a fait preuve, dans sa mise en scène, que d'une imagination assez limitée.

GÉRARD CONDÉ.

L'île Saint-Louis à Carnavalet

(Suite de la première page.)

La mort du roi n'interrompit *par les activités de Marie et, le* 19 avril 1614, ce dernier (qui venait de s'associer avec Lugles Poulletier, *commissaire des guerres) passait un* contrat avec le roi Louis XIII dans lequel il s'engageait à combler le *canal séparant l'île Notre-Dame* de l'île aux Vaches. Il proposait, en outre, de construire des quais à parapet *de pierre, d'ouvrir* des rues et de construire deux ponts. Pour prix de ses travaux, Marie se réservait le *droit d'exploiter un* jeu de paume et un bateau-lavoir ; surtout de construire des maisons. Les travaux proprement *dits commencèrent* dès la fin de 1614, mais de nombreux obstacles allaient en ralentir le cours, et c'est seulement en 1650 que les quais étaient construits et les rues tracées avec une harmonieuse proportion. Durant ce temps, le pont Marie, bâti en pierre, était achevé en 1630 et celui de la Tournelle en 1645. Enfin, une rue était tracée reliant le pont Marie au pont de la Tournelle, qui portait le nom de rue des Deux-Ponts, qu'elle a toujours gardé, et une rue perpendiculaire traversait l'île dans toute sa longueur, qui prenait le nom de Saint-Louis.

Tandis que s'achevait ces remarquables travaux d'urbanisme et qu'on *entreprenait la construction de* l'église Saint-Louis, les beaux hôtels en pierre de traille qui sont encore *la gloire des quais* d'Anjou, de Béthune et de Bourbon, s'élevaient peu à peu, sans règle stricte d'architecture, mais avec un sens de l'harmonie qu'on n'a jamais égalé, et qu'attestait le bon goût de l'époque. Grands seigneurs et parlementaires venaient s'y établir. C'est ainsi que naquit sur le quai d'Anjou l'admirable hôtel Lambert, construit par Le Vau, décoré par Le Sueur et Le Brun et aussi le véritable palais que Claude de Bretonvilliers, receveur général des finances, se fit construire quai de Béthune dès 1640 sur les plans de Jean Androuet du Cerceau et qui fut achevé par Le Vau, grand architecte de l'île. L'hôtel de Bretonvilliers a malheureusement été détruit, et il ne reste pour évoquer son souvenir qu'une belle arcade enjambant une rue.

Avec le dix-huitième siècle, où l'île Notre-Dame prit le nom de Saint-Louis lors de la consécration des agrandissements de l'église paroissiale, l'époque de gloire allait s'achever. La mode en était passée *et le faubourg Saint-Germain allait* prendre la relève. Une autre période commença dès la fin du dix-huitième *siècle, celle de l'engouement des* artistes et des gens de lettres pour ce petit territoire insulaire où les *bruits de la ville arrivaient à peine.* Les tenants de l'école romantique y élurent facilement domicile. Baudelaire habita le bel hôtel Lauzun. Théophile Gautier y fit ses premières expériences haschich, tandis que Daubigny, Daumier, Guillaumin et Cézanne, dont l'atelier est évoqué dans l'œuvre de Zola, y jetèrent l'ancre quelque temps. Le poète Arvers y composa son célèbre *Sonnet à l'inconnue* en l'honneur de Marie Naudier. Beaucoup d'autres hommes de lettres lui succédèrent, comme Charles-Louis Philippe ou Francis Carco, et il est permis de penser que l'ombre noire et mystérieuse de Restif de la Bretonne y rôde encore quelque soir.

Aucun d'entre eux n'a été oublié dans la galerie de portraits de l'exposition présentée par Carnavalet qui est, avant tout, iconographique. M. Bernard de Montgolfier, conservateur en chef du musée, le souligne dans la préface où est retracée toute l'histoire de l'île : « *On a voulu évoquer par l'image, et avec l'ambition que l'image soit le plus souvent possible œuvre d'art, les aspects de l'île quand elle était « déserte » et à partir du moment où elle fut « habitée », les projets pour son aménagement, la construction et les aventures de ses ponts, son église, l'architecture et la décoration intérieure de ses hôtels. On a fait aussi revivre les personnages, ceux pour qui surgirent ces demeures du Grand Siècle, ceux qui les animèrent plus tard d'une présence souvent pittoresque, enfin ceux qui en donnèrent les plans et qui en organisèrent les appartements.* »

C'est dans ce but qu'ont été rassemblés peintures, dessins, estampes, photographies anciennes, sculptures *et médailles.*

ANDRÉE JACOB.

★ *Ouvert tous les jours, sauf le mardi, du 25 mars au 15 juin.*

BIBLIOGRAPHIE

LE TRÉSOR DU PARLER PERCHERON

Le Perche est un de ces « pays » dont les habitants sont peu pressés de proclamer leur appartenance à une ancienne province et encore moins à une nouvelle région. Et pour cause : il s'étend sur une partie de l'Orne et de l'Eure-et-Loir, avec son appendice, le Perche-Gouet. Sans parler du Perche vendômois, en Loir-et-Cher.

Une spécificité percheronne ? Certainement, et qu'eût réclamée Alain, qui en fut fortement marqué. Elle demeure, même si le parler lui-même est en train de passer à l'état de souvenir. Il n'y a plus guère que dans l'hebdomadaire *le Perche*, publié à Mortagne (Orne), que l'on trouve la chronique en patois du « Père la Bricole ». Et seules les *vieilles gens disent encore « anui »* pour aujourd'hui et une « seillée » pour le contenu d'un seau.

L'Association des Amis du Perche, que préside M. Philippe Siguret, inspecteur général des monuments historiques, *vient de recueillir pendant* qu'il en est temps encore le « Trésor du parler percheron », dans un *ouvrage aussi robuste dans le fond* que dans la présentation.

J. P.

★ L'Association des Amis du Perche (8, rue du Portail-Saint-Denis, 61400 Mortagne-au-Perche) tiendra une assemblée le 27 mars à 20 h. 30 à la Bibliothèque historique de la ville de Paris, 31, rue de Sévigné (75003) des conférences à propos du « Trésor du parler percheron » y seront données.

CINÉMA

« LE PAYS DU SILENCE ET DE L'OBSCURITÉ » de Werner Herzog

« *Si une guerre mondiale éclatait, je ne le saurais pas.* » C'est sur ces mots que s'achève *le Pays du silence et de l'obscurité*. La femme qui les prononce — elle s'appelle Mme Fini Straubinger — exprime ainsi son total isolement du monde extérieur. Comme tous les déshérités auxquels Werner Herzog a consacré son film, elle est, en effet, sourde et aveugle.

Documentaire enraciné dans la plus terrible des réalités, *le Pays du silence et de l'obscurité* rejoint, ou plus exactement annonce (Herzog l'a réalisé en 1971), cette trilogie de l'incommunicabilité que constituent *Kaspar Hauser, la Ballade de Bruno* et *Woyzeck*. Le rapprochement est évident : parmi ces êtres qui ne voient ni n'entendent, parmi ces emmurés vivants, ces exilés de la condition humaine, le cinéaste découvre et filme une détresse voisine de celle à laquelle seront condamnés, par le biais de la fiction, certains personnages de ses ouvrages ultérieurs.

Pour accomplir ce voyage au cœur de la nuit, il nous fallait un guide. Herzog l'a trouvé en la personne de Mme Straubinger. Parlant de ces sourds-aveugles, dont elle partage l'infirmité, cette femme étonnante, admirable, déclare : « *Ce n'est pas difficile de leur faire plaisir, mais peu de gens s'occupent d'eux.* » Avec une foi, une énergie indomptables, elle s'est donc donné pour tâche de leur venir en aide. Accompagnée de sa « traductrice » (les sourds-aveugles utilisent un alphabet « digital »), elle leur rend visite, organise à l'occasion une petite fête, une promenade, se penche sur les cas les plus douloureux ou les plus désespérés. Ce qu'elle ressent, ce que ses frères et sœurs ressentent, elle s'efforce de l'expliquer. « *La cécité, dit-elle, est comme un fleuve noir qui coule mélodieusement vers une chute... La surdité, au contraire, c'est un bruit intérieur constant, qui peut devenir intolérable.* »

Certaines rencontres sont atroces : *cet homme, cette femme qui ont* désappris à parler, ce garçon de vingt-deux ans que son père s'est contenté de nourrir et que Mme Straubinger, en le touchant, en l'obligeant à la toucher, apprivoise comme un petit animal. Parfois, du fond de leur obscurité, certains infirmes reçoivent de fulgurants messages visuels. Parfois également un sourire, un rire, éclairent leurs visages fermés. « *Surtout ne pas les abandonner à la solitude* », répète Mme Straubinger.

Au fil de l'enquête, ce film dur, intense, d'une simplicité et d'une pudeur exemplaires, devient ainsi une magnifique leçon de courage et d'amour. On en sort bouleversé. Bouleversé à la fois par le malheur qu'il révèle et par la présence de cette femme qui n'a que ses mains et son irradiante bonté pour lutter contre le silence et l'obscurité.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

JAZZ

La ferveur d'Henri Texier

Musicien de tempérament, bassiste aux sons profonds, robustes, Henri Texier prend sa contrebasse avec des gestes de la campagne, sans chichis, mais avec beaucoup de délicatesse, à bras le corps. Et cet imposant instrument que le jazz a si souvent célébré, Henri Texier a réussi à l'imposer sur la scène du jazz et ailleurs. Il a même réussi cette prouesse — avec des solos d'oud (luth arabe) ou de contrebasse, avec des réenregistrements où il assure à la fois les rythmes et les chants — de devenir un musicien vedette des chaînes de musique ininterrompue comme FIP.

Cet homme qui fredonne d'étranges mélopées (car il « double » de la voix, à la manière des grands bassistes de jazz, la mélodie de sa basse) sur des rythmes venus du fond des âges, cette musique faite de candeur et de franchise que l'on entend soudain dans les embouteillages, c'est Texier. Texier et sa tête de bûcheron malicieux. Texier et sa contrebasse.

Lui qui a tourné avec les meilleurs (Lee Konitz, Don Cherry, Jean-Luc Ponty, Gato Barbieri, Phil Woods), lui qui a été des premières heures du free jazz en Europe, lui qui s'est retiré ensuite dans la chanson où l'on gagne mieux sa vie (Sacha Distel, Catherine Ribeiro), il est là, de nouveau, au-devant de la scène, pilier d'un trio fameux (François Jeanneau et Daniel Humair), comparse de tous ceux qui avancent les nouvelles idées aujourd'hui, et très souvent soliste. Il affronte les salles avec sa seule contrebasse, sans émoi mais lourd de toutes les musiques qu'il porte en lui : les musiques traditionnelles de partout, d'Afrique, du Maghreb et de sa Bretagne natale bien sûr.

A cordes et à cris reprend pour un soir la formule du disque qu'intitule cette expression : solos en première partie, de ces solos bien ancrés dans la mélodie et les rythmes, avec leur allure de chansons anciennes sur des manières nouvelles ; en deuxième partie Texier présente le trio de cordes le plus étincelant et le plus chaleureux d'aujourd'hui (Jean-Charles Capon au violoncelle et Didier Lockwood au violon) avant de reconstituer l'ensemble du disque récent, avec Aldo Romano, Gordon Beck et un invité surprise, Allan Holdsworth. Autant dire que ça partira dans tous les sens, dans tous les sens où il y a de la musique. A cordes et à cris pour une fois ne démarquera pas l'expression de chasse « à cor et à cri », mais visera bien le corps, le cri, et cette ferveur tellurique dont Henri Texier construit sa musique. Une musique de générosité et de gaieté profondément populaire.

FRANCIS MARMANDE.

★ TEP, jeudi 27 mars, 21 heures.

ROCK

Les Cramps au Palace

Ils sont new-yorkais trois hommes, une femme, quatre personnages sortis tout droit du plus terrifiant des films d'horreur. *Irréels*, démesurés, les Cramps ont des regards maléfiques, des visages de cauchemar, une image *envoûtante*. Elle, *Poison Ivy*, *joue de* la guitare, mystérieuse et inquiétante telle une vamp au service du désordre. Eux ne sont autres que des suppôts de Satan. Lux Interior, le chanteur, un transfuge de Frankenstein et d'Eddy Cochran, le cheveu crépé, un front sans fin, un chant spasmodique qui n'hésite pas à emprunter les trémolos des pionniers du rock'n roll. Il se roule par terre. Bryan Gregory, des cheveux noirs agrémentés d'une immense mèche blanche qui lui découpe le visage, une guitare déraisonnée, des riffs psychotiques. Il se jette dans le vide. Nick Knox pratique un jeu de batterie répétitif et dépouillé.

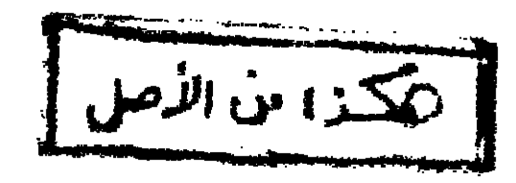
Les Cramps ont pris le parti de jouer *sans bassiste*, *et puis ils ont* quitté New-York pour Los Angeles. Ils s'y sont bâti une légende à force *de concerts spectaculaires. Avec eux, on* a compris que l'outrage n'aurait définitivement plus de limites, tant ils ont porté le rock à la dimension du cinéma avec des shows catastrophes. Les Cramps ont des références traditionnelles, le rockabilly des années 50, des démons qu'ils ont exorcisés à grands coups d'interventions crispées et délirantes pour aboutir à une création parfaitement inédite. Une espèce de *projection visuelle* et musicale du rock'n roll dans le futur.

Les compositions naissent du mélange le plus extrême entre l'esprit, les mélodies, le chant du rockabilly et l'énergie, la violence, l'électricité sauvage du punk-rock. Les Cramps ont inventé le « punkabilly », une musique démente dans ses échos et son évocation, une expression furieuse qu'ils manigancent sans concessions et dont ils sont les pionniers, pauvres mais déterminés, sensuels et novateurs, pour les années 80.

ALAIN WAIS.

★ Le 26 mars à 20 h. 30 au Palace ; le 27 à Bordeaux, le 28 à Toulouse, le 29 à Montpellier, le 30 juin à Lyon.

★ Discographie chez C.B.S.



théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Studio d'Ivry (672-37-43), 20 h. 30 : Le deuil sied à Electre.
Marie-Stuart (508-17-80), 22 h. 30 : Mythes et termites de Jeanne Poimaure.
Vitry (680-85-20), 20 h. 30 : Visages de sable.
Sartrouville (914-23-68), 21 h. : Aux limites de la mer.
Conservatoire (246-12-91), 20 h. 30 : Exilés de mémoire.
Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. : Conte d'hiver.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Jacoby mime.
Marche-Pied (636-72-45), 21 h. 30 : Jamais deux sans moi.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 25 mars

Les salles municipales

Opéra (742-57-50), 20 h. : Pelléas et Mélisande.
Salle Favart (296-12-20), 19 h. 30 : le Porteur d'eau.
Comédie - Française (296-10-20), 20 h. 30 : les Femmes savantes.
Chaillot, Gémier (727-81-15), 20 h. 30 : la Passion selon Pier Paolo Pasolini.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : la Folle de Chaillot.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : A cinquante ans elle découvrait la mer.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : le Camp du Drap d'or.
Petit T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Dialogue d'une prostituée avec son client.
Théâtre de la Ville (887-54-42), 18 h. 30 : Academy of Saint Martin in the Fields ; 20 h. 30 : le Légataire universel.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. : Moïse.
Centre culturel du Marais (278-66-65), 21 h. : les Totos-Logiques.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 18 h. 30 : Do ré mi pas folle ; 20 h. 30 : Amélia.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Une drôle de vie.
Artistic - Athévains (272-26-77, 20 h. 30 : Un silence à soi.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
Atelier (606-49-24), 21 h. : Audience ; Vernissage.
Bouffes - Parisiens (296-60-24), 20 h. 45 : Silence, on aime.
Carrefour de l'Esprit (633-48-65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Flaubert. — Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. : Méphisto (dernière).
Centre culturel de Belgique (271-26-16), 20 h. 45 : Une soirée comme une autre.
Chapelle Saint-Roch (296-46-55), 20 h. 30 : Douceur.
Cité internationale (589-67-57), Galerie, 20 h. 30 : le Songe d'une nuit d'été. — Resserre, 20 h. 30 : Cotillard et Grugru.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : J' suis bien.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Forum des Halles, 20 h. 30 : Négropéen-Express. — Chapiteau bleu (297-53-47), 20 h. 30 : la Vie rêvée de Wolfgang Borchert.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : Michèle Bernard ; 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : l'Epouse prudente.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 19 h. : En compagnie d'A. Chedid ; 20 h. 15 : Albert ; 22 h. : Archéologie. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : les Visages de Lilith ; 20 h. 30 : Mort d'un oiseau de proie ; 22 h. 15 : Idée fixe.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : Tovaritch.
Maison de l'Allemagne (589-53-43), 20 h. 30 : Hypérion.
Marigny, salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : l'Azalée.
Mathodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : la Belle et la Bête.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Orsay (548-38-53), I, 20 h. 30 : Elle est là. — II, 20 h. 30 : Zadig.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Lili Calamboula.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Plaisne (842-32-25), 20 h. 30 : le Cavalier seul.
Plaisance (320-00-06), 22 h. 30 : Rose, les épines de la passion.
Poche - Montparnasse (548-92-97), 21 h. : Une place au soleil.
Potinière (261-44-16), 20 h. 45 : Contes et exercices.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : l'Asile.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.
Studio-Théâtre 14 (527-13-88), 21 h. : le Grand Ecart.
T.A.I. - Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : Artaud roi.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : L'arche du pont n'est plus solitaire.
Théâtre - en - Rond (387-75-38) 20 h. 30 : Sacrée famille.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin ; 22 h. 15 : Dracula-Waltz.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Pourquoi m'avez-vous appelé ?
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : les Enfants de Zombi.
Théâtre Saint-Médard (331-44-84), 20 h. 30 : Amour pour amour.
Théâtre 347 (526-29-08), 21 h. : la Pombe.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Une chambre pour enfant sage.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.
Renaissance (208-18-50), 20 h. 45 : Viva Mexico.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : Pinter and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana.
Bistrot des Halles (233-33-20), 23 h. : Bernard Dimey.
Blancs-Manteaux (887-15-76), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : Si être heureuse était conté.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Coupie-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Tallia.
Cafessaion (278-46-42), 21 h. : Mollien chante Aragon ; 21 h. 30 : J. Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : Home ; 22 h. : Six points de suspension ; 23 h. 30 : J.-P. Rambal.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : R. Bohringer ; 21 h. 30 : H. Christiani ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
Croq-Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Claude Astier ; 21 h. 45 : Dominique Mac Avoy.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : Bobok ; 22 h. 30 : M. Fanon.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : J.-P. Réginal ; 22 h. : Théophile.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : F. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
La Grange - au - Soleil (727-43-41), 21 h. : Pinatel.
Le Marche-Pied (636-72-45), 21 h. : Muche.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez - moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 23 h. 30 : Chansonges. — II, 21 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. : Suzanne, ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Offenbach, Bagatelle ; 21 h. 30 : G. Langoureau.
Sélénite (354-53-14), I, 21 h. : Il faudrait essayer d'être heureux. — II, 21 h. : Sornettes d'alarme.
Splendid, 20 h. 45 : Elle voit des nains partout.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : J.-P. Huser, Y. Theraulaz...
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : P. et M. Jolivet ; 21 h. 30 : les Jumelles ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Magnifique, magnigique ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.
La Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : Ma vie est un enfer, mais je ne m'ennuie pas ; 22 h. : Bussi. — II, 22 h. 30 : Vies et morts d'un chien.

Les music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Renaud.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : Jacques Douai.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : Bernard Haillant ; 20 h. 30 : Négropéen-Express.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : Michèle Bernard.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : Michel Hermon.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Enrico Macias.
Palais des sports (828-40-90), 21 h. : Holiday on ice.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre du Ranelagh (288-64-44), 20 h. 30 : J.-C. Vannier.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : F. Pennetier, T. Paullet (Lalo, Brahms, Rubinstein...).
Salle Gaveau, 21 h. : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Haydn, Wolf, Tchaïkovski).
Palais des congrès, 18 h. 30 : J. Di Donato, L. Laskine, G. Loridon... (Thomas, Beethoven).
Salle Cortot, 20 h. 45 : M. Hallynck-Fulguerola (Chopin, Couperin, Liszt) ; J. Lupianez (de Falla, Granados...) ; L. Mafflotte (Albeniz, de Falla...).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h. 30 : Ensemble Fitzwilliam (Bach, Haendel, Telemann, Hotteterre).
Ranelagh, 20 h. 30 : Daniel Cadé (Bach, Liszt, Schumann, Schubert, Wagner).
Cité internationale, 21 h. : Meredith Parsons, H. Olivier Greif (Rossini, Wagner, Debussy, Schubert, Brahms, Greif).
Salle ASCA, 6e, 20 h. : Hélène Bellanger, P. Bouyer (Mozart, Schumann, Brahms...).
Eglise de la Madeleine, 18 h. 30 : Chœurs et Ensemble instrumental de la Madeleine (Delalande, Bach).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 21 h. : Dormagen Kantorei, dir. H. Max, sol. G. Bovet (Bach, J.-P. Bach, Frescobaldi, Kirnberger, Bovet).

(Lire la suite page 22.)

CENTRE CULTUREL BRITANNIQUE
9, rue de Constantine 7e (Métro Invalides)
Mercredi 26 mars à 18 h 30
Représentation Théâtrale en Anglais
COMUS
de John MILTON
avec six acteurs anglais
Introduction par le professeur ELLRODT.

CENTRE CULTUREL de la Communauté française de BELGIQUE
127, RUE SAINT MARTIN (4e)
Face au Centre G. POMPIDOU
271.26.16 t.l.j. 11h à 19h sauf Dim.
du 4 au 29 mars
20 représentations exceptionnelles
une soirée comme une autre
de Jacques STERNBERG
mise en scène Christian FRANÇOIS
par la comp. DUPREZ-FRANÇOIS
T.L.S. à 20 h 45 sauf Dim. et Lun.
entrée du spectacle
45 RUE QUINCAMPOIX

Jeudi 27 mars 1980, à 20 h. 30
CONCERT AU T.E.P.
HENRI TEXIER
« A CORDES ET A CRIS »
Invités :
Gordon Beck (piano),
Jean-Charles Capon (violoncelle),
Allan Holdsworth (guitare),
Didier Lockwood (violon),
Aldo Romano (batterie).
T.E.P., 17, rue Malte-Brun, 75020 Paris. Tél. : 797-96-06.

— MERCREDI —
C'est sur cette terre que j'ai appris à marcher, à jouer, à chasser, à vivre. C'est aussi sur cette terre que j'ai appris qu'il y avait des hommes avides de profits.
IMAGES D'UN DOUX ETHNOCIDE
Arthur LAMOTHE filme les indiens du QUEBEC



direction
Pierre Boulez
jeudi 27 mars 20 h 30
A. Schönberg
avec
Pierre-Laurent Aimard piano
Alain Neveux piano
David Wilson Johnson baryton
et le Quatuor de l'EIC
vendredi 28 mars 20 h 30
J. Lenot - E. Carter
A. Schönberg
avec
Rosanne Creffield mezzo
Alain Neveux piano
David Wilson-Johnson baryton
et le Quatuor de l'EIC
THEATRE DE LA VILLE
loc. 274.11.24

Musique
THEATRE DE LA VILLE
18 h 30
une heure sans entracte 18 F 50
du 25 au 29 mars.
academy of st-martin in the fields
octuor en fa majeur
Schubert
2, place du Châtelet
tél. 274.11.24

CONCERTS Radio France

SAISON LYRIQUE

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Mercredi 26 mars à 20 heures	Centenaire de la mort d'Offenbach OFFENBACH ROBINSON CRUSOE P. Bouvret, P. Delange, J. Castle, S. Nigoghossian, M. Sénéchal, J.-C. Benoit, M. Sieyès, B. van der Meersch Maîtrise de Radio France et Chœur NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE Dir. Jean-Pierre Marty

ORCH. NATIONAL DE FRANCE

NOTRE-DAME DE PARIS Jeudi 27 mars à 20 h. 30	Direction : Lorin MAAZEL Sol. : Edda Moser et Tom Krause CHŒURS DE RADIO FRANCE BRAHMS Ein deutsches Requiem

MUSIQUE AU PRÉSENT

RADIO FRANCE Auditorium 105 Samedi 29 mars à 17 heures (Entrée libre.)	Barreau - Scherchen Gubaidulina - Sato Ensemble instrumental du Nouvel Orch. Philharmonique Dir. Xavier DARASSE

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Mercredi 2 avril à 20 h. 30 Concert télévisé par TF 1	Direction Emmanuel Krivine Sol. J.-Ph. Collard R. STRAUSS - SAINT SAENS BRAHMS

Location : Radio France, salles et agences.

CALENDRIER DES CONCERTS

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Mardi 25 mars à 20 h 30 (Valmalète.)	NIKITA MAGALOFF SCRIABINE, PROKOFIEV, RACHMANINOV, STRAVINSKY, CHOPIN
SALLE GAVEAU Mercredi 26 mars à 18 h 30 (Valmalète.)	1 HEURE AVEC... Olivia GARNIER (10 ans) et MOZART Orch. de Chambre de Versailles Dir. : B. WAHL
SALLE GAVEAU Mercredi 26 mars à 21 heures (Valmalète.)	KAZVOKI FUJII MOZART, CHOPIN, DEBUSSY, MESSIAEN Premier Grand Prix Concours International CLAUDE KHAN
SALLE GAVEAU Jeudi 27 mars à 20 h 30 (P.e. Kiesgen.)	Orchestre du Conservatoire de Paris Direction : Hikotaro YAZAKI av. Yumino TOYODA violon Beethoven, S. Yoshida (1re audition)
THEATRE de l'OPERA-COMIQUE Mardi 1er avril à 20 heures (P.e. Valmalète.)	Jane RHODES DUPARC OFFENBACH

LES 2 MEILLEURES SOIRÉES DE PARIS
NOUVELLE SUPER-REVUE "Allez Lido"
LIDO
20 h 30 DÎNER DANSANT
1/2 Champ. dîner sugg. revue
255 F
22 h 30/0 h 30 LA REVUE
170 F
NORMANDIE, 116 bis, CHAMPS-ELYSÉES. 563 11 61 et agences
WATUSI
MOULIN ROUGE
Frénésie 80
20 h DÎNER CHAMP REVUE
255 F
22 h CHAMP REVUE
0 h 2e SPECTACLE 170 F
PLACE BLANCHE 606 00 19/78 02 et agences

THEATRE DE L'ŒUVRE
LOCATION 874.42.52
Prix LUGNE-POE 1980
CLAUDE PIEPLU
JEAN BOUISE
CLAUDE RICH
UN HABIT POUR L'HIVER
de CLAUDE RICH
Mise en scène de GEORGES WILSON
UN TRIOMPHE !
MATINEE SUPPLEMENTAIRE SAMEDIS 18 H

CHAILLOT
LA PASSION SELON Pier Paolo Pasolini
de René Kalisky
Mise en scène : A. A. Lheureux
Théâtre de l'Esprit Frappeur de Bruxelles
GÉMIER (727.81.15)

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES - Jeudi 27 mars, 20 h 30
récital de guitare
JULIAN BREAM
Location : Théâtre et Agences

EGLISE ST. ROCH
MERCREDI 2 AVRIL 18H30
jean-pierre wallez
j.chamonin - k.ciesinski
m.senechal - p.meven - j.rath
les chanteurs de St. Eustache dir. R.P. MARTIN
BACH
PASSION SELON ST. MATTHIEU
ENSEMBLE ORCHESTRAL DE PARIS
DIRECTEUR JEAN PIERRE WALLEZ
Location SALLE GAVEAU

— MERCREDI —
COSMOS 76, rue de Rennes Tél. 544.28.80
Après "Esclave de l'amour"
CINQ SOIRÉES
Un film de NIKITA MIKHALKOV

PORTE MAILLOT - PARIS **AU PALAIS DES CONGRÈS** TÉL : 758.22.53
DU 25 MARS AU 19 AVRIL 1980 - 24 REPRÉSENTATIONS EXCEPTIONNELLES

LE BALLET DU


LE LAC DES CYGNES
MUSIQUE DE P.I. TCHAIKOVSKI
CHORÉGRAPHIE ET MISE EN SCÈNE V. BOURMEISTER
RÉGLÉES PAR J. RAYET ET N. SCHMUCKI
2e ACTE D'APRÈS L. IVANOFF ET M. PETIPA
DÉCORS M. LE NESTOUR - COSTUMES M. ESCOFFIER
ÉCLAIRAGES S. APRUZZESE
AVEC LE CONCOURS DE L'ORCHESTRE DES CONCERTS LAMOUREUX
SOUS LA DIRECTION DE A. LAWRENCE - S. KERSHAW - P. FLYNN
ORGANISATION SPECTACLES A.L.A.P. ET SPECTACLES LUMBROSO
PLACES : 110-80-50-30 F

DISTRIBUTION DES 13 PREMIÈRES REPRÉSENTATIONS
MARDI 25 MARS (COMPLET) - VENDREDI 4 AVRIL - 20H30
NOËLLA PONTOIS - CYRIL ATANASSOFF - PATRICK DUPOND
MERCREDI 26 MARS - SAMEDI 5 AVRIL - 20H30
DOMINIQUE KHALFOUNI - PETER SCHAUFUSS - PATRICE BART
VENDREDI 28 MARS 20H30
NANON THIBON - MICHAËL DENARD - PATRICK DUPOND
SAMEDI 29 MARS 14H30
GHISLAINE THESMAR - RUDOLF NOUREEV - JACQUES NAMONT
SAMEDI 29 MARS - MARDI 1er AVRIL - 20H30
NOËLLA PONTOIS - RUDOLF NOUREEV - PATRICK DUPOND
DIMANCHE 30 MARS 15H
GHISLAINE THESMAR - RUDOLF NOUREEV - PATRICE BART
MERCREDI 2 AVRIL 20H30
DOMINIQUE KHALFOUNI - PETER SCHAUFUSS - JACQUES NAMONT
DIMANCHE 6 AVRIL 14H30
NANON THIBON - MICHAËL DENARD - JACQUES NAMONT
DIMANCHE 6 AVRIL 20H30
NOËLLA PONTOIS - CYRIL ATANASSOFF - PATRICE BART
LUNDI 7 AVRIL 15H
DOMINIQUE KHALFOUNI - PETER SCHAUFUSS - PATRICK DUPOND
ET LE CORPS DE BALLET DE L'OPÉRA
LOCATION AU PALAIS DES CONGRÈS (12H30 A 19H) - PAR TÉLÉPHONE AU 758.27.78 (13H A 18H) - PAR CORRESPONDANCE ET TOUTES AGENCES

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. : Filomena Marturano, d'E. de Filippo ; 18 h. : la Pacifista, de M. Jancso ; 20 h., Hommage à A. Lamothe : la Mort d'un bûcheron, de G. Carle ; 22 h. : The Party, de B. Edwards.

Beaubourg (278-35-57), relâche.

Les exclusivités

ALEXANDRIE POURQUOI ? (Egyp., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Logos, 5e (354-26-42)
ALIEN (A.) (**), v.o. : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55)
AMITYVILLE LA MAISON DU DIABLE (A.) (*), v.o : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U G.C Opera, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43).
APOCALYPSE NOW (A.) (*), v.o. : Balzac, 8e (561-10-60)
L'AVARE (Fr.). Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Balzac, 8e (561-10-60), Marignan, 8e (359-92-82), Paramount-City, 8e (562-45-76), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Français, 9e (770-33-88), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Nation, 12e (343-04-67), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Parnassiens, 14e (329-83-11), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
BLACK JACK (Ang., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Madeleine, 8e (742-03-13), Parnassiens, 14e (329-83-11), Athéna 12e (343-07-48), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
BONS BAISERS D'ATHÈNES (A., v.f.) : Cin'ac Italiens, 2e (296-80-27).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.) : Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8 (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96)
C'ÉTAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Eldorado, 10e (208-18-76), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
LA DÉROBADE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DON GIOVANNI (Fr.-It., vers. ital.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; France-Elysées, 8e (723-71-11)
ELLE (A., v.o) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V. f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
L'EMPREINTE DES GÉANTS (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10 ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES EUROPÉENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; V.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LA FEMME FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82).
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Action-République, 2e (805-51-33).
FOU (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44)
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34)
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
I... COMME ICARE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-City, 8e (562-45-76)
JOSEPH ET MARIE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). (H sp.)
JUBILEE (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42)
JUSTICE POUR TOUS (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) — V.f. : Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47)
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70). — V.f. : Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
LA MALADIE DE HAMBOURG (All., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
MA CHÉRIE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Marignan, 8e (359-92-82)
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Ternes, 17e (380-10-41).
1941 (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mayfair, 16e (525-27-06) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MOLIÈRE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11). H sp.
MONDO CARTOON (D.A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34)
LA MORT EN DIRECT (F.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50)
NOUS ÉTIONS UN SEUL HOMME (F.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99) H sp.
L'ŒIL DU MAÎTRE (F.) : Quintette, 5e (354-35-40)
ON A VOLÉ LA CUISSE DE JUPITER (F.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
PAYSANNES (F.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES PETITES FUGUES (F.) Studio Cujas, 5e (354-89-22)
PIPICACADODO (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (542-67-42).
LE POINT ZÉRO (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
RHAPSODIE HONGROISE (Hong., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74), Racine, 6e (633-43-71)
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) (*) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34), Marais, 4e (278-47-86)
LE RÈGNE DE NAPLES (It.-All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
RETOUR EN FORCE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27)
SARTRE PAR LUI-MÊME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) H sp.
LES SEIGNEURS (A., v.o) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Mercury, 8e (562-75-90) — V.f. : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Secrétan, 19e (206-71-33), Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount Maillot, 17e (758-24-24), Paramount Montmartre, 18e (606-34-25)
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : Cocteau, 5e (354-47-62), (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40)
SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74), 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), H sp.
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29).
TESS (Fr.-Brit.), vers. angl. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; vers. fr. : Cinémonde Opéra, 9e (770-01-90).
THE PATRIOTE GAME (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78)
LES TURLUPINS (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10)
VIOLENCES SUR LA VILLE (A., v.o.) (**) : Quintette 5e (354-35-40), Normandie 8e (359-41-18), (v. Fr.) A.B.C., 2e (236-55-54), Montparnasse 83 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-60-74), Clichy Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96)
LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Français, 9e (770-33-88), Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
WOYZECK (All., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (354-35-40), Pagode, 7e (705-12-15), Paramount Elysées, 8e (359-49-34), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

Les films nouveaux

LE ROI ET L'OISEAU, dessin animé français de Paul Grimault. Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 9e (246-49-07).
PREMIER VOYAGE, film français de Nadine Trintignant. Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE NOIR PRINTEMPS DES JOURS, film français de Serge Poljinsky. La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34)
RAS LE CŒUR, film français de Daniel Colas (*). Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
ECLIPSE SUR UN ANCIEN CHEMIN VERS COMPOSTELLE, film français de Bernard Férie. St-Séverin, 5e (354-50-91), jours impairs.
G E E L, film franco-belge d'A. Van In et V. Blanchet. Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours pairs
LE PAYS DU SILENCE ET DE L'OBSCURITÉ, film allemand de Werner Herzog. V.O. : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).
CERTAINES NOUVELLES, film français de Jacques Davila. Broadway, 16e (527-41-16).
C H A P' L A, film français de Christian Lara. Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Moulin Rouge, 18e (606-63-26)
IMAGES D'UN DOUX ETHNOCIDE, film canadien de Arthur Lamothe. La Clef, 5e (337-90-90)
SCUM, film anglais de Alan Clarke (**). V.O. : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Gaumont Rive Gauche, 5e (548-26-36) ; Marignan, 8e (359-92-82) — V.F. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50)
BLACK IS BEAUTIFUL, film italo-américain de Nanni Loy. V.F. : Maxéville, 9e (770-72-86)
L'ÉTALON NOIR, film américain de Caroll Ballard. V.O. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) — V.F. : Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64)
LE COMBAT DES SEPT TIGRES, Film chinois d'Alex Gouw. V.O. : Seine-Cinéma, 5e (325-95-99).
FOG, film américain de John Carpenter (*). V.O. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) — V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
STAR TREK, film américain de Robert Wise. V.O. : St-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) — V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

Les séances spéciales

LE CHASSEUR D'OMBRES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LE COUP DE GRÂCE (All., v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29), 12 h.
LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86), 14 h.
LES DÉSARROIS DE L'ÉLÈVE TOERLESS (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LES DIABLES (A., v.f.) (**) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), Mar., 21 h.
DUELLISTES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
L'ÉCHIQUIER DE LA PASSION (All., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), J., 21 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
EN QUATRIÈME VITESSE (A., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23), 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
GENÈSE D'UN REPAS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14 h.
LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), V., S., 22 h. 15.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
HARDCORE (A., v.o.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11), V., S., 23 h. 45.
HEUREUX COMME UN BÉBÉ DANS L'EAU (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14 h.
LA HONTE DE LA JUNGLE (Belg.) : Calypso, 17e (380-30-11), V., S., 24 h.
LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
PSYCHOSE (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), L. et Mar., 23 h.
REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.
SŒURS DE SANG (A., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83) V., S., 24 h
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

— LA CLEF (Armée et Justice)
— ESPACE GAITÉ (Régions en lutte)

Ces débats auront lieu le jeudi 27 après la séance de 20 h.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 26 mars au 2 avril)

Carré Silvia Monfort (531-28-34), mer., à 15 h. 30 ; sam. et dim., à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne.
Centre Pompidou (277-11-12), mer., à 14 h. 30 : Animation pour enfants et adolescents ; mer., à 14 h. 30, L'écran des enfants (le 26 : le Petit Poucet) ; Exposition des enfants, Histoire de voir, tous les jours, de 14 h. à 19 h., sauf mardi et dimanche.

MARIONNETTES

Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer. 26, à 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30 ; à partir du 29, tous les jours, à 15 h. et 16 h. : Au pays des contes de fées.
Théâtre d'animation Paris-Vincennes (365-44-41), mer., sam., dim., à 14 h. 30 et 16 h. 30 : Lettres de mon moulin (jusqu'au 30 mars).

CIRQUE ET MUSIC-HALL

Palais des sports (828-40-90), tous les soirs, à 21 h., sauf dim. et lundi : le mer., à 15 h ; les sam. et dim., à 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on Ice
Au Marchepied (636-72-46), tous les jours, à 21 h. : En attendant Gino (jusqu'au 29 mars).
Avenue-de-Breteuil (783-99-99), tous les mer., sam. et dim., à 15 h. : Cirque Rech.

THÉÂTRE

Cartoucherie, Atelier du Chaudron (328-97-04), ven. et sam., à 20 h. 30 ; sam. et dim., à 16 h. : le Prince heureux.
Café d'Edgar (320-85-12), mer., à 14 h. et 16 h. ; sam., à 15 h. : Cacahuète Polka (à partir du 29, les mardi, jeudi, ven., sam. et dim., à 15 h. ; mer., à 14 h. et 16 h.).
Cité internationale (589-38-69), jusqu'au 29, à 20 h. 30 : Grugru (première partie) ; Cotillard (deuxième partie).
Elysée-Montmartre (606-38-79), le 27, à 14 h. 30 : le Prix Martin.
Fontaine (281-48-40), tous les jours à 14 h. 15, sauf sam. et dim. : le Roman de Renart (dern. le 28).
Théâtre de Dix-Heures (329-39-69), tous les jours, à 15 h. ; sam. et dim., à 16 h. : le Pingouin Nestor et David Michel (à partir du 29).
Théâtre Adyar (878-33-47), le 26, à 14 h. 30 : la Légende des petits oms et histoires de voir.
Théâtre Astral (588-84-13), le 26, à 14 h. 30 et 15 h. 30 ; à partir du 29, tous les jours à 14 h. 30, sauf mer., 14 h. 30 et 15 h. 30 ; le dim., à 15 h. 30 : le Rêve de Kouk le petit machiniste.
Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (322-16-18), mardi, jeudi, ven. et dim., à 14 h. 30 ; mer. et sam., à 15 h. 30 : Françoise Moreau et François Imbert.
Théâtre d'Arrondissement, Paris-20e (361-21-51), tous les jours, sauf lundi, à 14 h. 30 : la Fontaine écarlate.
Théâtre de la Plaine (337-88-14), mer., à 15 h. : Chevalier de l'eau.
Théâtre du Petit-Monde (700-23-77), mer. et dim., à 15 h. : la Chèvre de Monsieur Seguin (dern. le 30).
Théâtre Point-Virgule (278-67-03), mer., 14 h. 15 ; sam., 15 h. : Pissenlit cherche un ami ; mer., 15 h. 30 ; sam., 16 h. 30 : Robespierre le petit lapin magique
Théâtre de la Porte-Saint-Martin (535-57-64), le 31, à 14 h. 30 : les Fourberies de Scapin.
La Tanière (749-03-13), les mer. et dim., à 15 h. : les Boîtes de peinture (dern. le 30) ; le 2, à 15 h. : Claude Fonfrède et Dominique Becker.
28-Rue-Dunois (584-12-00), les mer. et sam., à 15 h. : Paddock (dern. le 29).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), tous les jours, à 14 h. 30 et 16 h. ; sam. et dim., à 16 h. : Goldocat et Minimoon sur la lune (à partir du 29).

RÉGION PARISIENNE

Aulnay-sous-Bois, Maison de la culture (868-00-22), le 26, à 14 h. 30 : Baignade interdite.
Le Vésinet, CAL (976-32-75), le 26, à 14 h. 30 : les Contes du chat perché.

EXPOSITION, ANIMATION

Jardin d'acclimatation, Musée en herbe (747-47-66), mer., sam. et dim., de 14 h. à 18 h. : Tissage et vêtements dans l'Antiquité (dern. le 28).
Centre Pompidou (277-12-33) : Exposition Histoires de voir ou Comment apprendre à dessiner, avec animation, sur rendez-vous, tous les jours, à 14 h. et 15 h.



RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 25 mars

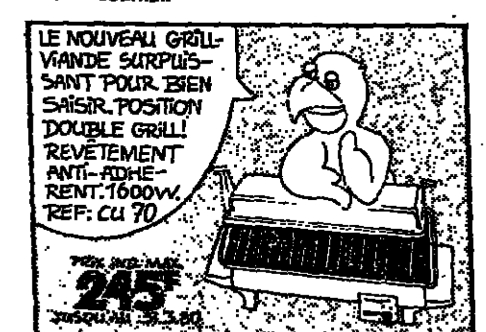
PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le petit cheval blanc à monorie.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Pugilat dans la cour de récréation.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.

20 h Journal.
20 h 30 Lettres d'un bout du monde.
Le Brésil : nous irons vers l'Amazonie. Réalisation J.-E. Jeannesson.
Une terre où les propriétés de plus de 100 000 hectares ne sont pas rares et où les petits paysans installés en squatters se font souvent déloger. Une terre à découvrir, un Far West énorme où tout est encore à faire.
21 h 25 Caméra une première.
Code 41 617
22 h 25 Malraux : Les apprentissages d'un regard.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.



20 h 40 Les dossiers de l'écran : « la Faute de M. Bertillon ».
Dramatique de P. Alfonso et P. Pesnot, réalisation A. Dhenaut. Avec A. Mottet, B. Serre, V. Tessier, L. Arbessier.
Paris dans les années 1880. Alphonse Bertillon, directeur de l'identité judiciaire et chercheur génial (il a découvert le système anthropométrique adopté par les polices du monde entier) commet une erreur et accuse un certain Dreyfus. On connaît la suite : le célèbre « J'accuse » de Zola, la France divisée en deux...
22 h Débat.
Avec le professeur J.-J. David, directeur du Laboratoire inter-régional de police à Lyon ; Me Ph. Lemaire, avocat à Paris, et MM. J. Laborde, chroniqueur judiciaire ; M. Guth, vice-président au tribunal de Paris ; M. Leclerc, ancien professeur à l'Institut de criminologie ; A. Buquet, expert paléographe ; J.-M. Rouzioux, toxicologue et pharmacologue.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Ministère des universités.
18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Le parti social démocrate.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « le Fils de Lassie ».
Film américain de S. Sylvan Simon (1945), avec P. Lawford, D. Crisp, J. Lockhart, N. Bruce, W. B. Severn, D. Curtis.
Laddie, fils de Lassie, qui a grandi dans un centre de dressage militaire du Yorkshire, se trouve parachuté en Norvège occupée par les Allemands avec son maître.
Ce deuxième épisode de la série « Lassie », tourné par la M.G.M., est resté inédit en France. C'est un mélange curieux de film animalier et de film de résistance.
22 h 5 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Un prêtre marié », d'après Barbey d'Aurevilly.
19 h. 30, Sciences : Anatomo-physiologie de l'œil et de la vision.
20 h., Dialogues avec... M. Couve de Murville et L. Jospin : « La France en Afrique : son rôle, ses ambitions ».
21 h. 15, Musiques de notre temps : Création d'une œuvre de S. Cambreling par l'Orchestre de chambre de Lyon ; œuvres pour piano par B. Canino (Berio, Bussotti, Canino).
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Concert (en direct de Radio-France) : cycles des sonates de Beethoven : « Sonate n° 1 », opus 31, avec F.-J. Thiollier.
19 h. 30, France et musique.
20 h. 30, Perspectives du vingtième siècle : Quatrième journée de la Société internationale de musique contemporaine, « l'Application des lectrices aux champs » (Michel Decoust) (commande de Radio-France, création), « Jérémie voyageur » (René Koering), « Fluctuante immuable » (Jean-Claude Eloy), « Sables » (Tristan Murail), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Gilbert Amy.
23 h., Ouvert la nuit : Les domaines de la musique française, éditions et manuscrits musicaux (« Symphonies concertantes ») : 23 h. 30, A. Boely ; 1 h., Douces musiques : Kurt Weill.

Mercredi 26 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les visiteurs du mercredi.
De C. Izard.
Avec les marionnettes Sibor et Bora : 13 h 45, Le tableau bleu : la chambre ; 14 h 8, La bataille des planètes : l'énigme de la pyramide ; 14 h. 31, Interdit aux plus de dix ans ; 15 h., La pierre blanche (n° 13) ; 15 h. 30, Spécial dix-quinze ans ; 15 h. 31, La petite science ; 16 h. 20, Parade des dessins animés ; 16 h. 44, Les infos ; 17 h. 4, Le vol du pélican ; 17 h. 28, Studio 3.
18 h 10 Auto-mag.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Pour décrocher la une.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Les idées des enfants dans l'espace.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : « Tout le monde m'appelle Pat ».
Réalisation de Claude-Alain Arnaud, avec G. Darier, J. Larivière, A. Gaylor.
21 h 35 La rage de lire.
Magazine de G. Suffert.
« De Gaulle 69 : l'énigme du départ » : les *trois Derniers Chagrins du général de Gaulle*, d'A. et P. Rouanet ; *l'Arbre de mai*, d'E. Balladur ; avec MM. M. Jobert et J. Chaban-Delmas ; Le kiosque : livres pour enfants et romans policiers, par F. Rivière.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 30 Emissions régionales.
12 h 25 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
(N° 3)
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
15 h 15 Série : Vivre libre.
(N° 1)
16 h 10 Récré A 2.
Récré A 2 rébus ; Wattoo-Wattoo ; Les Bubbles ; Marsupilami ; La panthère rose ; Popeye ; A 2000 ; Sport ; Albator.
18 h 10 On we go.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Palmarès 80.
21 h 50 Alain Decaux raconte.
Conrad Killian, prophète du pétrole.
L'histoire d'un aventurier-type, d'un explorateur remarquable traité de fou pour avoir dit qu'il y avait du pétrole en Libye.
22 h 45 Histoire courte : Carole.
Dramatique de J.-J. Bernard, réalisation Maillet. Avec J. Bouise et R. Laurent.
La rencontre entre un adolescent et un clochard. Le premier, Français, est perdu dans une histoire d'amour ; le second, Irlandais, est anarchiste et mythomane. Ce film a eu le Prix de la critique au Festival de Cork en Irlande.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
Le chaudronnier ; Les conventions collectives.
18 h 30 Pour les jeunes.
De truc en troc : jeu ; Pierrot et l'homme grenouille.
18 h 55 Tribune libre.
Association nationale des élus locaux.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (un film, un auteur) : « Du soleil plein les yeux ».
Film français de M. Boisrond (1969), avec R. Verley, F. Lafuma, B. Lecocq, J. Agren, M. Saicey, J. Peroult, C. Sola.
Un étudiant en médecine, qui ne pardonne pas à son père d'avoir quitté sa mère et de s'être remarié, voit ses principes moraux mis à l'épreuve au cours d'une croisière en Méditerranée avec sa fiancée, car il se laisse troubler par une autre fille.
Comédie sur la réconciliation des générations et le triomphe des bons sentiments. De belles images touristiques, un univers de conventions.
21 h 50 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La science au berceau (les énergies du vivant) ; à 8 h. 32, Transmission orale des connaissances ancestrales (la soie en Afghanistan).
8 h. 50, Échec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « le Balafré », de J.-P. Chabrol.
11 h. 2, Musique et agrégation (et à 17 h. 32 et 20 h.)
12 h. 5, Agora : « Le théâtre » avec Jean Piat.
12 h. 45, Panorama : Cuba.
13 h. 30, Soliste : E. Chojnacka, piano.
14 h., Sons : Afrique... blanche et noire (la pileuse de manioc).
14 h. 5, Un livre, des voix : « Pleure Geronimo », de Forest Carter.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs.
15 h. 2, Point d'interrogation : Les grandes civilisations (la Grèce, troisième partie).
16 h., Contact.
16 h. 10, Les travaux et les jours... de J. Pernès, directeur du laboratoire génétique et de physiologie du développement des plantes au C.N.R.S.
17 h. 50, Actualité : Inventaire et détournement du patrimoine.
18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « la Fugue du Petit Poucet », de M. Tournier, lu par R. Gérôme.
19 h. 30, La science en marche : Le rêve, un nouveau continent du cerveau.
20 h., La musique et les hommes : Le lied.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Éveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens : Robert Schumann, « Scènes de la forêt » ; Musique en vie : « les Deux Albums à la jeunesse » ; Martine Joste travaille et joue avec des élèves du Conservatoire de Pantin ; « Histoires de Faust », œuvres de Schumann, Liszt, Wagner, Busoni et Pousseur.
12 h., Musique de table : Musique de charme, œuvres de Liszt et J. Strauss ; 12 h. 35, Jazz classique : Count Basie ; 13 h., Les métiers de la musique : les musées d'instruments ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Microcosmos : Les nouveaux répertoires ; 14 h. 30, Kaléidoscope ; 15 h. 30, Galerie de portraits : Les rois musiciens (les rois suédois) ; 16 h., Le jeu des énigmes ; 16 h. 15, Les grotesques de la musique ; 16 h. 30, Haute infidélité : Les découvertes du rock ; En contrepoint.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Nouveaux talents, premiers sillons : « Sixième ordre » (Couperin), par S. Baltensperger.
20 h. 30, Concert (trentième anniversaire du C.I.M. de l'UNESCO) : « Symphonie n° 88 en fa majeur » (Haydn), « Hagoromo » (Lumdsaine), « Symphonie de printemps » (Britten), par l'Orchestre symphonique et la Chorale de Melbourne, dir. H. Iwaki.
23 h., Ouvert la nuit : Le lied schubertien, « Thème de l'eau », avec C. Ludwig, E. Berger, J. Stampfli, E. Ameling, D. Fischer-Dieskau, R. Streich, E. Schwarzkopf et E. Grummer ; 23 h. 30, Aspects inédits de l'opéra italien : « Curiosités », œuvres de Puccini, Leoncavallo, Alfano, U. Giordano, Bottachiari, Mascagni et Wolf-Ferrari ; 1 h. 30, Les grandes voix : Tony Poncet.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 26 MARS : M. Edgard Pisani, député socialiste européen, est l'invité du journal d'A 2 à 12 h. 45.

● *Les personnels administratifs « non cadres » de Radio-France* observent un mouvement de grève, ce mardi 25 mars, à l'appel des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de cette société. Les personnels, qui ont déjà interrompu leur travail du 18 au 20 mars, réclament notamment « *une amélioration du déroulement de leurs carrières et l'intégration des personnels permanents à la convention collective* ».

ÉCHECS

LE TOURNOI DES CANDIDATS

Alors qu'il reste deux parties à jouer entre Kortchnoï, qui mène par 4,5 à 3,5, et Petrossian, dans le deuxième quart de finale, Hubner a remporté une nouvelle victoire contre Adorjan, et mène par 3,5 à 1,5.

La rencontre Tahl-Polugajevski vient de débuter, et la première partie est ajournée. Quant au dernier quart de finale, Spassky-Portisch, il débutera le 29 mars à Mexico.

INSTITUT

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Le renouveau de l'islam

Il revenait à un prêtre catholique, le Père Michel Lelong, la tâche d'exposer devant l'académie des sciences morales et politiques la situation et l'avenir de l'islam. Il a d'abord tenté de dissiper des malentendus séculaires : depuis la chrétienté médiévale, « *les Occidentaux n'ont guère vu dans l'islam qu'intolérance et fatalisme* ». Et si, à présent, ils portent sur lui un autre regard, ces malentendus persistent pour d'autres raisons : les pays musulmans, redevenus indépendants et prenant place dans la compétition économique internationale, apparaissent parfois aux Occidentaux comme une menace sur le plan matériel et moral.

« *Il est vrai*, ajoute-t-il, *que la façon dont parlent et agissent certains leaders politiques ou religieux qui se réclament de l'islam ne contribue pas à améliorer l'image de marque de cette grande religion* ». Pourtant, « *son renouveau actuel peut constituer, et constitue déjà, un apport décisif à l'évolution de l'humanité en cette fin du vingtième siècle* ».

L'orateur se penche alors sur la diversité géographique, politique, théologique d'une communauté musulmane de huit cents millions d'hommes, et sur son unité profonde fondée uniquement sur le Livre saint. Il examine les aspects de son triple réveil :

Réveil politique, important « *dans la recherche de nouveaux équilibres entre le Nord et le Sud, entre l'Est et l'Ouest* ».

Réveil culturel, car « *ces pays ont une civilisation, une culture, un humanisme, un sens des rapports humains que nous avons tendance à perdre dans nos sociétés industrialisées* », dit Pierre Lelong en citant une réflexion du général de Gaulle.

Réveil religieux, enfin, puisque « *l'un des fondements les plus essentiels de nos civilisations respectives, c'est le message des prophètes, c'est la Bible et le Coran, c'est la foi au Dieu unique, commune à tous les enfants d'Abraham* ».

De profondes différences théologiques existent pourtant, qui peuvent être un appel pour nous engager dans la voie de la fidélité et du respect de l'autre. « *Le dialogue islamo-chrétien vient à son heure* », déclarait M. M'Bow, directeur général de l'UNESCO, et musulman d'Afrique noire.

SPORTS

LES JEUX OLYMPIQUES DE MOSCOU

Paris considère toujours le boycottage comme « une riposte inappropriée »

La position de la France sur les Jeux olympiques n'a pas changé, indiquait-on lundi 24 mars au Quai d'Orsay, où l'on précise que Paris considère toujours le boycottage de ces Jeux comme « une riposte inappropriée » à l'intervention soviétique en Afghanistan (nos dernières éditions).

Cette mise au point fait suite à la publication d'informations selon lesquelles la diplomatie française s'orienterait vers une « non-participation » aux J.O. de Moscou (« le Monde » daté 23-24 mars).

La décision de participer ou non aux Jeux, ajoute-t-on de même source, n'appartient pas au gouvernement français mais au Comité olympique international et aux comités nationaux. C'est le comité olympique français qui prendra cette décision d'ici au 24 mai, date limite pour l'acceptation ou le refus de l'invitation lancée par le comité olympique soviétique.

Le 31 janvier, cependant, M. Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, avait estimé que la France n'aurait rien à faire à Moscou si les Jeux se transformaient en un simple rassemblement sportif des pays communistes, c'est-à-dire des Spartakiades (1).

Éviter la crise avec le mouvement sportif

Dans l'affaire du boycottage des Jeux olympiques de Moscou, le gouvernement français s'était prudemment donné, dès le mois de janvier, une porte de sortie, illustrée par cette formule de M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs : « *Oui aux Jeux. Non aux Spartakiades* (1) ».

Toutefois, certains membres du gouvernement s'étaient déclarés favorables au boycottage pur et simple comme le préconisait le président Carter (*le Monde* du 1er février). Ces dernières semaines plusieurs commentaires de « *personnes autorisées* » avaient laissé entendre que la porte de sortie était d'ores et déjà ouverte, c'est-à-dire que la France serait absente de Moscou. Puis lundi 24 mars tombait une mise au point du Quai d'Orsay : la position de la France sur les Jeux olympiques n'a pas changé.

La porte de sortie se refermait-elle pour autant ? Rien ne permet de l'affirmer, car la principale préoccupation du ministère des affaires étrangères paraît, en l'occurrence, de ne pas dévoiler trop tôt ses batteries afin de ne pas compromettre sa politique du « *juste milieu* » entre Washington et Moscou.

Une autre raison peut expliquer cette mise au point. Il y a quelques jours le camp des partisans du boycottage paraissait de plus en plus fort, plusieurs gouvernements semblant sur le point de se rallier à la bannière du président Carter. Or, depuis, ces positions sont nettement moins assurées. La réunion de Genève, où l'organisation de « contre-Jeux » a été envisagée, s'est en fait soldée par un échec (*le Monde* du 20 mars). Le président Carter n'est pas parvenu à convaincre plus du quart des athlètes américains à renoncer aux Jeux olympiques. Seize comités nationaux olympiques européens ont réaffirmé à Bruxelles leur volonté de répondre à l'invitation de Moscou. Si bien qu'à ce jour on compte seulement quatre comités olympiques ayant décidé de suivre les recommandations de boycottage de leur gouvernement, ceux de la Chine, de l'Arabie Saoudite, du Kenya et de la Norvège. Les comités américain, britannique, autrichien, néerlandais et allemand n'ont pas encore pris position, et rien ne dit qu'ils accepteront les directives de leur gouvernement.

Bref, il serait imprudent pour le gouvernement français de s'engager ouvertement maintenant dans la « *non-participation* », même si un nombre de plus en plus grand de ministres sont acquis à cette idée. En effet, en se contentant d'attendre — position que d'aucuns qualifieront d'hypocrite, — les pouvoirs publics font l'économie d'une crise avec le mouvement sportif national qui paraît plus décidé que jamais à faire le voyage de Moscou.

ALAIN GIRAUDO.

(1) Les Spartakiades sont des compétitions auxquelles est convié régulièrement, dans la plupart des pays de l'Est, l'ensemble de la jeunesse pour développer la pratique du sport et pour découvrir de nouveaux talents. Les « spartakistes », du nom de Spartacus, chef des esclaves romains révoltés en 71 avant J.-C., étaient les membres socialistes et communistes du mouvement animé par Karl Liebknecht et Rosa Luxemburg en 1916-1919.

ÉQUITATION

AU CONCOURS DE VERSAILLES

Réhabilitation de l'élevage français

Disputé les samedi 22 et dimanche 23 mars, en présence d'un nombreux public, le concours hippique de Versailles, cité, soulignons-le, où l'art équestre atteignit au Grand Siècle sa plus rayonnante perfection, se devait, en pure qualité, de rappeler sinon d'égaler — ne forçons pas la note — la réputation et le temps des Grandes Ecuries.

Eh bien ! ces deux journées passées au Club hippique de Versailles, dans le parc des sports de Porchefontaine, nous auront tout simplement ravi. D'abord une rapide « inspection » du vaste établissement d'un luxe nullement tape-à-l'œil, mais au contraire discret, uniquement axé et fondé sur l'efficacité à tous les échelons, nous a permis d'admirer la belle santé des cent seize chevaux d'école mis à la disposition d'une clientèle composée en forte majorité de scolaires. Deux cents d'entre eux montent gratuitement une fois la semaine, et cela grâce d'une part à l'aide des haras et de l'autre aux sacrifices consentis par le club, où officie M. J.-F. Des Ormeaux, ancien écuyer du Cadre noir.

Mais ce que nous retiendrons singulièrement de ce premier grand concours hippique de l'année, c'est l'étincelante condition de notre élevage si souvent critiqué et même vilipendé par ses contempteurs, lesquels, il est vrai, se comptent généralement parmi les mauvais ouvriers du jumping. Sur les quatre cents chevaux inscrits au programme, pas une seule claquette, mais au contraire des chevaux athlètes toisant en moyenne 1 m. 70 au garrot, des animaux aux allures carrées, donc confortables, et sautant avec une allègre désinvolture tout ce qui était à sauter en manège avec des torsions et des distorsions des épaules et des hanches, comme si leur masse à manœuvrer ne pesait qu'une plume.

Ici intervient obligatoirement le savoir et le talent des utilisateurs, lesquels, hormis les vieilles tiges dont la réputation n'est plus à faire, témoignent, la vingtaine à peine passée, d'une maturité stupéfiante. Leur manière n'est pas toujours clémente, les aides artificielles — cravache, éperons — entrent en danse sans toujours la discrétion souhaitable, mais le résultat est là, probant, et, si une critique s'élève, personne n'y fait attention. Couvrir la piste d'un manège à 100 à l'heure et d'un manège hérissé d'obstacles phénoménaux, ce n'est tout de même pas à la portée du premier centaure venu.

Or pour gagner le Grand Prix, couru dimanche en matinée, ou simplement s'y classer, il fallait prendre un départ volant et témoigner presque d'un excès d'ardeur pour finir à condition que la bienséance restât sauve.

Choupay surprenant vainqueur

Dix obstacles, dont un double et un triple à sauter un couteau entre les dents, l'un des éléments étant un oxer de 1,50 m au carré. Dix obstacles nécessitant treize efforts, tel était le tracé de l'épreuve reine, où, de Christophe Auger à Marcel Rozier, en passant par Hubert Parot et son ancien élève Hervé Godignon, tous nos cracks étaient là. La compétition se disputait en deux manches avec barrage éventuel et il y en eut un. Contre toute attente, c'est un inattendu qui mit à genoux tout ce joli monde, le jeune Choupay, en selle sur le bai *Eureka*. A son palmarès une place de neuvième dans le Prix de Vincennes, première épreuve du championnat de France 1979.

En début d'après-midi, l'épreuve courue contre la montre avait été remportée par Hervé Godignon. Succès d'autant plus méritoire que l'ancien champion de France traverse ces temps-ci une période moralement difficile. La jument *Electre II* avec laquelle il formait un couple qui jetait, comme pas un, ses ultimes ressources face à l'adversité la plus coriace lui a été retirée. N'entrons pas dans les détails de cette affaire, sinon pour indiquer, sans la moindre malveillance que la propriétaire d'*Electre* ne paraît pas imprégnée envers ses engagements des plus saines traditions. La jument, fille d'un étalon qui a produit certes de remarquables sujets mais aussi de mémorables toquards, aurait connu l'anonymat le plus complet sans Hervé qui l'a découverte, débourrée, travaillée et « sortie » en compétition pour en faire la reine du sprint. Il se trame, à l'ombre des écuries, une mauvaise action. Qui la réparera ?

ROLAND MERLIN.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale, le chargé d'affaires a. i. de l'ambassade du Pakistan, M. S. K. Dehlavi, a donné une réception le lundi 24 mars.

— L'ambassadeur délégué permanent de la Grèce à l'Unesco et Mme Grég. Cassimatis ont donné lundi une réception.

Mariages

— **Marlène SAYSSAC,**
René SAINTE MARIE PERRIN,
sont heureux de faire part de leur mariage, qui a été célébré dans l'intimité à Paris, le samedi 22 mars.
4, rue Troyon, 75017 Paris.

Décès

COLONEL GEORGES GROUSSARD

On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 22 mars 1980 à son domicile, de

M. le colonel Georges André GROUSSARD.

Ses obsèques seront célébrées dans la plus stricte intimité.

De la part de son épouse, ses enfants et ses petits-enfants.

« Quand je marche dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne crains aucun mal, car tu es avec moi. »
Psaume 23, verset 4.

La Biblère, 06560 Valbonne.

[Né le 21 novembre 1891 à Saint-Martin-lès-Melle (Deux-Sèvres), saint-cyrien, le colonel Groussard commanda l'Ecole spéciale militaire et fut, en mai 1940, chef d'état-major du gouvernement militaire de Paris. Après l'armistice, il se fit mettre en congé et organisa la garde personnelle du maréchal Pétain qui, en décembre, arrêta Pierre Laval. Après une mission secrète à Londres, où il rencontra Churchill et Eden, Darlan le fit arrêter une première fois et le plaça quelque temps en résidence surveillée. Nouvelle arrestation en 1942. Le colonel échappa à la police au moment du débarquement allié en Afrique du Nord et dirigea désormais de Genève les réseaux Gilbert, qu'il avait créés et qui travaillaient directement avec l'Intelligence Service, s'abstenant de tout rapport avec la France libre.

Il refusa en 1945 sa réintégration dans l'armée. En 1954, après la défaite en Indochine, il démissionna de la Légion d'honneur. Farouchement antigaulliste, il témoigna en faveur du général Salan au procès de ce dernier.

Le colonel Groussard a écrit plusieurs ouvrages, « Consuls, prenez garde ! », « Service secret 40-45 » et, en 1968, « l'Armée et ses drames ».]

— Mme René Bianco, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur d'annoncer la disparition subite, le 21 mars 1980, de

M. René BIANCO,

3, rue Malar, 75008 Paris.

Les obsèques auront lieu le mercredi 26 mars 1980, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou.

— Luxazur, ses dirigeants et tout son personnel ont la grande douleur de faire part de la disparition, survenue le 21 mars 1980, de

M. René BIANCO,
fondateur et directeur de la société.

[Né en 1903 en Savoie, René Bianco fut d'abord producteur de films. C'est à cette occasion qu'il connut sa future épouse, l'actrice Colette Darfeuil. A la libération, il reprit avec René et Charles Didion la société Luxazur qu'il avait fondée avant la guerre.

Il s'agissait d'une entreprise d'illuminations, de sonorisation et d'organisation de spectacles. A ce titre, René Bianco participa à la réalisation de très nombreux « Son et Lumière » de grand prestige : les fêtes du bimillénaire de Paris en 1952, les fêtes des Tuileries en 1970, en 1975 et en 1976, l'illumination de la Seine en l'honneur de la visite de la reine d'Angleterre, etc.

René Bianco, qui restait très attaché à sa patrie provinciale, avait fondé le prix des Neiges destiné à couronner chaque année un Savoyard méritant.]

— On nous prie d'annoncer le décès subit de

Mlle Antoinette CALLANDREAU,

survenu à Madurai (Inde), le 9 mars 1980, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame-des-Champs, sa paroisse, 91, boulevard du Montparnasse, à Paris (6e), le jeudi 27 mars, à 14 heures. Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, dans la sépulture de famille.

De la part de ses sœurs :
Mme E. Bonnaire,
Mme R. Pleau,
Des familles Pelpel, Sebaux, Fougère, Callandreau, Bonnaire, Picard, Pleau, et de tous ses cousins et amis.
14, rue Jean-Ferrandi, 75006 Paris.
20, rue Jules-Ferry, 28110 Lucé.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Jean DELAGARDE,
administrateur civil honoraire
à l'administration centrale
des finances,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,

survenu subitement le 9 mars 1980, dans sa soixante-sixième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 12 mars 1980.

— **Le docteur Raymond DORMAY** est décédé le 22 mars 1980. Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Un service sera célébré à sa mémoire au temple de Pentemont, 106, rue de Grenelle, 75007 Paris, le jeudi 27 mars, à 11 heures.

Un registre tiendra lieu de condoléances.

Cet avis tient lieu de faire-part.
7, rue Pierre-Nicole, 75005 Paris.

— Pougues-les-Eaux (58).
— M. et Mme Paul Guyon, ses enfants,
Pierre, son petit-fils,
Parents, amis et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Marcel GUYON, dit RUDE,
née Marie-Jeanne Bertrand,

survenu le 22 mars 1980, dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 26 mars 1980, à 15 h. 30, en l'église de Pougues-les-Eaux, où l'on se réunira.

Le présent avis tient lieu de faire-part.
4, rue du Château,
58320 Pougues-les-Eaux.

— M. et Mme Jean-Pierre Lebraud, Vanessa et Alexandra,
M. et Mme Jean-Philippe Lebraud, Jean-Christophe et Olivier,
Mme Hélène Lebraud, Alexis,
M. et Mme François Lebraud, Patrick,
M. et Mme Georges Thuvien, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Brigitte Bardot,
Mlle Augustine Philippe,
Mme Odette Berroyer,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Philippe LEBRAUD,

leur père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et très cher ami, rappelé à Dieu le 22 mars 1980, dans sa soixante-seizième année.

La bénédiction religieuse aura lieu le mercredi 26 mars 1980, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil (place de l'Eglise-d'Auteuil, Paris-16e), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière ancien de Neuilly.

« Mes enfants perpétueront mon amour de la vie. »

25, rue Michel-Ange, 75016 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Michel Leroy et ses enfants, Nadine, Patrick, Olivier et Marc, leurs conjoints,
Et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel LEROY,

survenu le 20 mars 1980.

Les obsèques religieuses ont été célébrées, conformément à son désir, dans la plus stricte intimité.

82, boulevard Flandrin,
75116 Paris.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Aix-en-Provence, Nice.
Mme Alexandre Mari, sa mère,
Mme André Mari, son épouse,
Frédéric, Annecienne et Béatrice, ses enfants,
Mlle Raymonde Alexandre Mari, sa sœur,
M. et Mme René Mari et leurs enfants, ses frère, belle-sœur et neveux,
Mme Edouard Carvallo, sa belle-mère, ses enfants et petits-enfants,
Les familles Ceccaldi et Arnaud,
ont la très profonde tristesse d'annoncer le décès de

M. André MARI,

à Aix-en-Provence, le 20 mars 1980, dans sa cinquante-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 22 mars en la chapelle du Val-Saint-André.

Noella, les Trois-Sautets,
13100 Aix-en-Provence.

— On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Benjamin PIGUET,
médecin assistant
des hôpitaux de Paris,
médecin di l'hôpital de Mantes,
directeur d'enseignement clinique
aux facultés de Cochin - Port-Royal
et de Broussais-Hôtel-Dieu,

survenu subitement le 18 mars 1980, dans sa soixante-huitième année.

De la part de :
Mme Benjamin Piguet, son épouse,
Mme Danielle Piguet - Brouet, sa fille, et ses enfants,
M. Philippe Piguet et Mme, née Claire Ricateau, son fils et sa fille,
Mlle Betty Piguet,
M. Jacques Piguet,
M. et Mme Marc Piguet et leur fille,
sa sœur, ses frères, sa belle-sœur et sa nièce,
Ainsi que toute la famille proche.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité le 25 mars 1980.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

114 ter, avenue de Versailles,
75116 Paris.

— La direction et le personnel de la société Orsid ont la douleur de faire part du décès de

M. André QUIE,
chef de l'atelier de Paris-Nord,

survenu le 24 mars 1980.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 26 mars, à 15 h. 30, au cimetière du Château-d'Eau, au Blanc-Mesnil (93).

20, rue Bachaumont, 75002 Paris.

— Mme Louis René Tourriol,
Michel et Bernadette Tourriol,
Alain Tourriol,
Claudine et Claude Sauvajol,
ses enfants,
Ses six petits-enfants,
Mme Lefi, sa belle-sœur,
Michel et Violette Lefi, ses neveux,
Les familles Cubaynes, Cahan, Delabre,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis René TOURRIOL,
chevalier de l'ordre du Mérite
à titre militaire,
croix de guerre 1939-1945,
Medal of Freedom King's Order,
président de chambre honoraire
au tribunal de commerce de Paris,

survenu le samedi 22 mars 1980, à l'âge de soixante-deux ans.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité le mercredi 26 mars, en l'île de Noirmoutier.

Une messe à sa mémoire sera célébrée le vendredi 28 mars, à 16 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris (16e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le conseil d'administration et le personnel de la S.A. Les Pompes R. Lefi ont la douleur de faire part du décès de leur président-directeur général,

M. Louis René TOURRIOL,

survenu le samedi 22 mars 1980, à l'âge de soixante-deux ans.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité, le mercredi 26 mars, en l'île de Noirmoutier.

Une messe à sa mémoire sera célébrée le vendredi 28 mars, à 16 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris (16e).

Cet avis tient lieu de faire-part.
14, rue Montgolfier,
93115 Rosny-sous-Bois.

— Le président, les administrateurs, la direction et le personnel de la Banque régionale d'escompte et de dépôts (BRED), ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur président honoraire,

Louis René TOURRIOL,

survenu le 22 mars 1980, dans sa soixante-troisième année.

— Le Syndicat des constructeurs de pompes a le regret de faire part du décès de

M. Louis René TOURRIOL,
président d'honneur du S.C.P.,
ancien président d'Europump,
président-directeur général
de la Société Les Pompes Lefi,
ancien président-directeur général
de la BRED,

survenu le 22 mars 1980.

Ses obsèques auront lieu dans l'intimité, le mercredi 26 mars 1980, en l'église de Noirmoutier.

Une messe à sa mémoire sera célébrée le vendredi 28 mars, à 16 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, place d'Auteuil, Paris (16e).

[Né le 6 février 1918 à Paris, M. Louis-René Tourriol avait été cogérant (1945-1955), puis président-directeur général de la société Les Pompes R. Lefi. Administrateur en 1968, il est devenu, en 1970, président de la Banque régionale d'escompte et de dépôts (BRED). Président d'honneur du Syndicat des constructeurs de pompes, M. Tourriol avait exercé les fonctions de président de chambre au tribunal de commerce de Paris.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Godefroy WAPLER,
née Madeleine Imbert,

qui s'est éteinte à son domicile dans sa quatre-vingt-huitième année.

De la part de :
M. et Mme Michel Rapin, leur fils et leur petite-fille,
Mme Paul Le Quéré et son fils,
Le docteur et Mme Jean Wapler et leurs enfants,
Le docteur et Mme Etienne Wapler, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Charly Wapler, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gustave Imbert et leur famille,
Ses neveux, ses nièces et leurs familles,
Ses cousines, ses cousins.

Après incinération, l'inhumation aura lieu dans l'intimité à Ramonchamp (Vosges), comme elle en avait exprimé le désir.

Cet avis tient lieu de faire-part.
14, rue Lincoln, 75008 Paris.

Anniversaires

— A l'occasion du vingt-deuxième anniversaire de son décès, une pensée est demandée à ceux qui ont connu et aimé

Feiwel HARIF.

— 26 mars 1973.
Il y a sept ans, mourait
Jacques VIVOLI,
ingénieur au C.N.R.S. à Marseille.
Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu.

Avis de messe

— On prie d'assister à la messe qui sera célébrée le vendredi 28 mars 1980, à 19 heures, en l'église Saint-Ambroise, 71, boulevard Voltaire, Paris (11e), à l'intention de

Mlle Marie Joséphine SCHILDKNECHT,

décédée à Paris, le 25 janvier 1980, dans sa quatre-vingt-deuxième année, des suites de blessures consécutives à l'incendie qui a dévasté l'immeuble 72, rue Sedaine, le 19 janvier 1980.

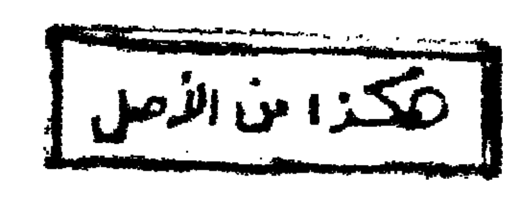
Les obsèques religieuses ont été célébrées à Colmar (Haut-Rhin) le 12 février 1980.

M. et Mme Piln,
77, avenue Parmentier, 75011 Paris.

Communications diverses

— Dans le cadre des Rendez-Vous de la rue d'Ulm, Claudine Hermann et un collectif des Editions des femmes animeront une conférence-débat sur le thème : « Où en est la critique féministe ? », le mercredi 26 mars, à 20 h. 30, au 45, rue d'Ulm, Paris (5e).





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)





emplois internationaux

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

LANGUEDOC

Je cherche un homme de 40 ans environ, de formation supérieure, pour en faire notre

Directeur du développement international

(SOCIÉTÉ LEADER DANS SA PROFESSION. C.A. CONSOLIDÉ 350 MILLIONS DE FRANCS. 7 ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS EN EUROPE)

Vous avez une grosse capacité de travail et êtes exigeant pour vous comme pour les autres. Vous parlez allemand et anglais pour le moins.

Vous êtes fonceur, mais *vous avez toujours présentes à l'esprit les conséquences financières* des actions que vous engagez.

Vous êtes pragmatique, vous savez analyser objectivement un *marché*, votre but est sa conquête et vous savez choisir les moyens pour y parvenir.

Vous coordonnerez l'Export et les filiales étrangères, ce qui signifie que vous aurez en charge la majorité du C.A. et du profit... Et que vous devrez les doubler d'ici à cinq ans.

Si vous vous sentez de taille à réussir, j'attends votre lettre manuscrite, votre photo, votre curriculum vitae détaillé, que vous adresserez avec la mention « personnelle » à



PIERRE JALLATE,
JALLATTE S.A.
30170 SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT.

Filiale française d'un important groupe anglais spécialisé dans la construction et l'exploitation d'entrepôts frigorifiques, nous venons d'acquérir une société de fabrication de panneaux isolants thermiques.
Cette unité, d'environ 20 personnes, *réalise* un CA de *7 millions* de francs.
Notre objectif est de tripler son CA sous 3 ans et de transformer cette société artisanale en entreprise industrielle.
Pour cela nous avons décidé de doubler la capacité de production de l'usine et *de mettre* en place une nouvelle structure. Nous recherchons le cadre dont la mission sera de

Développer nos ventes

France - Europe **env. 150 000 F**

Basé à Lyon, vous êtes responsable de la mise au point de la politique commerciale et de l'élaboration du plan de lancement d'une gamme de produits additionnelle : panneaux isolants injectés.
Compte tenu du développement rapide souhaité et de la *structure de départ*, vous *vous engagez* personnellement dans la détection de la clientèle (à dominante agricole et alimentaire) dans un contexte français et européen et vous prenez les *contacts* commerciaux. Vous organisez le suivi de l'après-vente.
Enfin, comme membre du Directoire, vous participez aux prises de décision d'ordre général.
Agé d'environ 35 ans, vous êtes diplômé d'une école supérieure de commerce ou d'une école d'ingénieur (bâtiment), vous possédez nécessairement une expérience vente-marketing d'un produit industriel dans un *contexte européen*. Vos déplacements à l'étranger *nécessitent* bien sûr la pratique de l'anglais et si possible de l'allemand. Pour un candidat de valeur, ce poste doit déboucher sur une fonction à haute responsabilité.
J. Join-Dieterle vous remercie de lui adresser votre candidature ss réf. B 6948, 1 rue de Berri 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec



SOGREAH
Ingénieurs Conseils

SOCIETE GRENOBLOISE D'ETUDES ET D'APPLICATIONS HYDRAULIQUES

RECHERCHE

INGENIEURS DE QUALITE

capables d'assumer immédiatement ou à terme la responsabilité de grands projets d'aménagements dans les domaines suivants:

- HYDRAULIQUE Fluviale
- HYDRAULIQUE Maritime
- HYDRAULIQUE Agricole et Génie Rural
- INGENIERIE Forestière
- GENIE CIVIL des Grands Ouvrages
- EQUIPEMENTS Hydrauliques et Electromécaniques
- HYDRAULIQUE Urbaine
- MATHEMATIQUES et INFORMATIQUE.

Ces postes impliquent :
- des connaissances techniques étendues
- l'aptitude à animer et coordonner des équipes
- une bonne maitrise de la langue anglaise
- une grande *disponibilité pour des déplacements* de longue ou courte durée à l'étranger
- des qualités commerciales et de négociateur.

PLUSIEURS CADRES COMMERCIAUX DE HAUT NIVEAU

répondant à ces mêmes critères
ayant de 10 à 15 *années* d'expérience
sensibilisés aux aspects de marketing des services.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à SOGREAH - B.P. 172 X
38042 GRENOBLE CEDEX



groupe d'ingénierie

---

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

Dans le cadre de la coopération technique française au

SENEGAL

Organisme public de contrôle des sociétés d'Etat
RECHERCHE

EXPERT COMPTABLE DIPLOME

+ *Diplômé grande école de commerce*
+ Expérience 5 ans minimum audit
et *si* possible contrôle de gestion

pour

- direction et animation équipe de 10 réviseurs comptables sénégalais et français,
- *Organisation, supervision et exploitation missions* d'audit confiées à des cabinets spécialisés :

— contrat Ministère français de la Coopération - 2 ans - renouvelable, et possibilité contrat pour le conjoint (si fonctionnaire enseignement) ;
— Rémunération FF 220.000 + logement, statut fiscal avantageux.

Poste à pourvoir en octobre 1980
Interview à prévoir en mai à Paris sur convocation
Adresser avant le 15 avril 1980, C.V. complet à
M. Durand BP 2236 Dakar (Sénégal)

Important fabricant de pièces pour l'INDUSTRIE AUTOMOBILE recherche proximité *STRASBOURG* son

Directeur de Production

Directement rattaché à la Direction Générale, il vous sera *confié* une mission d'animation, de coordination et de contrôle, concrètement *exercée dans la responsabilité des départements* : fabrication, méthodes, entretien, approvisionnements.

Votre expérience de près de dix ans, de préférence dans le secteur sous-traitants pour l'industrie automobile, vous aura familiarisé à la production en séries, aux techniques du travail de la tôle, de la mécanique et de la soudure.

Ce poste implique la direction de près de 250 personnes et exige un homme de tempérament, soucieux d'efficacité, ayant le goût et le sens des relations humaines, d'un niveau de formation INGENIEUR ou BTS en fabrications mécaniques.

Nous offrons une rémunération motivante, un poste stable et une fonction évolutive.

Pratique de l'allemand souhaitée.

Merci d'envoyer sous REF. N° 3074 M. votre dossier complet de candidature à notre conseil qui vous garantit réponse et discrétion.

40, rue du Tivoli
67000 STRASBOURG

managing



ANNECY
(Haute-Savoie)

La Société Nouvelle de Roulements, 4 000 pers. recherche :

UN RESPONSABLE DES PROJETS D'ORGANISATION

Chargé pour la Direction Commerciale de l'étude et la mise en place de systèmes de gestion de l'information.
Poste à pourvoir à ANNECY, mais avec certaines interventions prévues dans les implantations commerciales françaises ou étrangères.

Débutants ou ayant quelques années d'expérience.

Larges possibilités d'évolution vers d'autres secteurs de la Société au bout de quelques années dans la fonction.

Formation : Grande Ecole Commerciale ou Scientifique.

Ecr. à SNR, *Serv. Emplois des Cadres, réf.* ORG, 1, r. des Usines, B.P. 17 - 74010 ANNECY. Cedex.



Cette entreprise de 600 personnes (13000 tonnes /an - C.A. 230 M.F.) propose le poste de DIRECTEUR DE PRODUCTION de l'une de ses usines. Rattaché au Directeur Technique, et ANIMATEUR de son PERSONNEL (*400 personnes*), *le candidat assurera les tâches* proprement dites de fabrication, ainsi que l'ordonnancement, la standardisation des méthodes, le contrôle des normes, la gestion des stocks P.F. La connaissance de l'industrie alimentaire (souhaitable), est moins nécessaire que l'expérience de la conduite d'une unité et que la force de caractère personnelle. Discrétion assurée. Réponse sous 3 semaines aux *candidats qui adresseront* un dossier complet (C.V. dét., réf., photo et salaire actuel) *sous no 745 au*

BRETAGNE
Grande salaison

CEIP Conseil d'Entreprises
56270 PLOEMEUR

SENEGAL

TAÏBA

importante société minière, proximité DAKAR recherche

animateur de formation électro-mécanicien

Il travaillera au sein d'une équipe de formation structurée ; son rôle consistera à concevoir des supports pédagogiques *et à assurer les diffusions* de formation à partir de besoins exprimés par le Service Entretien (400 personnes de diverses spécialités), avec la collaboration des agents de maîtrise en fonction. Le candidat aura le niveau BTS ELECTRO-MECANIQUE et une bonne expérience de formation des adultes. De préférence, il aura tenu un poste d'agent de maîtrise d'entretien.

Nous offrons des conditions de séjour attrayantes ; logement en villa dans cité bord de mer, 50 jours de congés par an, scolarisation des enfants jusqu'au bac, soins médicaux gratuits, retraite *des cadres* française, etc.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo sous référence 325 à
BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche 75008 PARIS

NOVACEL
PRODUITS ADHESIFS

recherche

CHEF DE PRODUITS
Protection de surfaces

Formation : Ecole supérieure de commerce.

Expérience : 2 à 3 ans dans la vente de produits industriels.

Il s'agit d'opérations internationales exigeant de fréquents déplacements en France et à l'étranger.

Il est demandé du goût pour les problèmes *techniques et la capacité de travailler avec* des équipes de production et de vente.

Bilingue anglais, allemand souhaité.

Résidence : ROUEN.

Adresser C.V. et photo à

PRICEL

Direction du Personnel
24, rue des Jeuneurs - 75002 PARIS.

CROUZET Valence

Division Aérospatiale et Systèmes recherche pour son Département Spatial Engins

UN INGÉNIEUR-MÉCANICIEN

Grandes Ecoles (A.M. - SUP AERO) pour étude, suivi de réalisation et qualification de mécanismes et *matériels spatiaux de haute précision et* technicité.

— Une expérience de deux à trois ans est souhaitée.

- Une compétence particulière dans l'un des domaines suivants sera appréciée :
  — Asservissement ;
  — Calcul de structures allégées ;
  — Résistance aux vibrations.

Anglais indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions à CROUZET, Service du Personnel B.P. 1.014, 26010 VALENCE *sous la référence no 161.*



ARDOISIERES D'ANGERS S.A. - 1er Producteur *mondial* recherche pour le service des systèmes d'information

INGENIEUR-ANALYSTE

Cette fonction nécessite des aptitudes en organisation, des compétences en méthodologie et des qualités de relation.

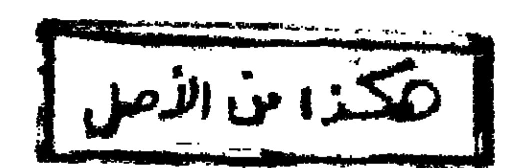
Le poste conviendrait à un Analyste possédant une expérience en informatique de Gestion (2 ans) et une formation niveau Bac. + 4 (MIAGE ou équivalent).

Adresser pour examen confidentiel votre C.V. avec photo et prétentions sous réf. R2A à J. LAFARGUE

Ordis Conseil en Recrutement
10, rue Auber PARIS 9e









emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Nous sommes un groupe performant et entreprenant dans le financement de l'automobile, du matériel d'équipement et du bateau, par crédit, leasing et crédit-bail : 85 agences en France, C.A. annuel 850 millions de francs, taux annuel d'expansion de 25 % et un effectif de 750 personnes motivées et engagées qui constitue la cause essentielle du développement.
Nous avons des projets ambitieux pour les années 1980 et pour les mener à bien, dans le cadre de l'équipe de Direction Générale que nous créons, nous recherchons deux cadres de haut niveau pour participer et s'impliquer dans la politique générale de l'entreprise et prendre en charge, à notre siège à Lille, l'une ou l'autre des fonctions nouvelles suivantes :

Un directeur général de l'exploitation

Il sera chargé d'animer et de diriger l'exploitation, organisée en quelques unités décentralisées et semi-autonomes, à mettre en place et couvrant les points de vente et les services administratifs y afférant. Ce poste sera confié à un diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs ou de Commerce, 35 ans minimum, justifiant de plusieurs années d'expérience de la gestion et de l'animation d'un réseau d'importance similaire et capable de valoriser les hommes.
Réf. 6121/M

Un directeur général du développement

Il sera responsable, au plan du développement, de la stratégie et du pilotage des produits et marchés existants ou à venir, de la recherche et de la gestion des diversifications ; il sera également chargé de la « filière marketing » du groupe et aura, à ce titre, un rôle de conseil auprès des unités d'exploitation décentralisées.
Ce poste sera confié à un diplômé d'Etudes Supérieures, 30 ans minimum, pouvant justifier déjà de quelques années d'expérience lui permettant de créer avec succès cette nouvelle fonction.
Réf. 6122/M

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous référence choisie, à Fr. ROUSSEAU, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC

MICHELIN

RECRUTE
pour ses services de :
— recherche et développement
— assistance technique à la fabrication

TECHNICIENS SUPÉRIEURS
en
TRAITEMENTS THERMIQUES MÉTALLOGRAPHIE

Logement assuré.



Adresser candidature avec C.V. détaillé et photo à MICHELIN SP 33/7944 C 63040 CLERMONT-FERRAND CEDEX

Groupe industriel français de premier rang mondial
Effectif : 120.000 — C.A. : 20 milliards
50 usines dans 13 pays étrangers
Présence commerciale sur 140 marchés

Recherche pour gérer son expansion constante et résolument tournée vers l'étranger (Asie, Afrique, Amérique du Nord et du Sud) quelques jeunes

DIPLOMÉS DE GRANDES ÉCOLES COMMERCIALES

intéressés par la

GESTION ADMINISTRATIVE COMPTABLE ET FINANCIÈRE

de filiales commerciales et industrielles

Une première expérience est souhaitable mais non indispensable et cette offre s'adresse à de jeunes personnalités bien marquées qui sont capables de démontrer :

- Leur rigueur d'hommes d'étude liée au pragmatisme des hommes d'action ;
- Leur sens de l'animation et leur goût du travail en équipe ;
- Leur détermination de passer à l'étranger une partie de leur carrière.

Après une période d'adaptation aux caractères propres à l'entreprise, la possibilité est offerte de développer une carrière variée et attrayante dans le Groupe, en France et à l'étranger.

Adresser votre candidature à INTERMEDIA n° 401 C 69, rue La Fayette - 75009 PARIS qui transmettra.
La discrétion la plus absolue est assurée.

MATRA

recherche pour son Centre de TOULOUSE :

INGENIEUR ELECTRONICIEN

ESE — ENSI — INSA
— Responsable de la gestion de la qualité sur des programmes spatiaux.
— Expérience d'environ 5 ans dans l'industrie aéronautique ou spatiale acquise dans des services méthodes, fabrication ou contrôle.
— Anglais courant.
— Déplacements fréquents (Europe).

Ecrire avec CV et rémunération actuelle et photo en indiquant la référence CR 594

MATRA B.P. N° 1 — 78140 VELIZY

Partenaires

EFCIS

recherche pour ses équipes de support technique
MEMOIRES DYNAMIQUES
MEMOIRES STATIQUES
MEMOIRES REPROM

1°) INGENIEURS ELECTRONICIENS

ayant 2 à 3 ans d'expérience minimum et de bonnes connaissances en :
- conception de circuits intégrés complexes
- circuits électroniques,
- logique,
- physique des semiconducteurs - technologie MOS.

Pour assurer la responsabilité et le suivi technique d'une famille de circuits intégrés en production.

2°) TECHNICIENS ELECTRONICIENS

Niveau BTS ou DUT ayant expérience dans le domaine des circuits intégrés.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à EFCIS - BP 217 - 38019 GRENOBLE.

Société en pleine expansion dans le domaine des transports

recherche

TECHNICIENS SUPÉRIEURS

D.U.T. ou équivalent

- Ils seront chargés de la conception et de la mise au point des systèmes de tests permettant le dépannage des équipements de commande et de régulation développés par la Société.
- Expérience en conception d'équipements électroniques et en microprocesseurs souhaitée.
- Lieu de travail LYON.

Adresser C.V. détaillé, photo à ARP COMMUNICATION sous réf. n° 80/13 79 rue de Sèze 69451 Lyon Cedex 3 qui transmettra.

Promodès

Le plus important grossiste en produits alimentaires d'Europe et **l'un des premiers distributeurs de détail en France** confie à ACLES la recherche de son

DIRECTEUR INFORMATIQUE

Dans le cadre d'une structure décentralisée des moyens informatiques, il aura pour mission essentielle de proposer auprès de la Direction Générale la **politique** et **l'organisation** du groupe dans le domaine du **traitement de l'information.**

Il devra prendre la mesure du parc informatique existant (moyens systèmes et minis) concevoir le plan informatique et en assurer la mise en œuvre.

De formation supérieure, il devra avoir acquis une expérience informatique de plusieurs années, avec des responsabilités de management, être un **concepteur** en même temps qu'un **réalisateur.**

Connaissance de l'anglais indispensable.

Mobilité géographique.

Ecrire avec C.V. manuscrit et prétentions sous Réf. 50 M à
ACLES 1 F 103
Cii Honeywell Bull
61-63, rue d'Avron, 75980 Paris Cedex
qui traitera confidentiellement les candidatures.

acles

HAVAS CONTACT

Important Groupe Industriel spécialisé dans les équipements ELECTRONIQUES et ELECTROMECANIQUES recherche pour l'une de ses unités située en
LORRAINE

chef du personnel

Agé au minimum de 38 ans, ayant une connaissance et une pratique parfaite de la FONCTION PERSONNEL acquises en milieu industriel et dans un établissement de production d'au moins 600 personnes. Dépendant hiérarchiquement du Directeur de l'Usine et fonctionnellement du Directeur des Relations Humaines, basés au siège à Paris, ce cadre aura la responsabilité de tous les aspects d'une FONCTION PERSONNEL étendue (recrutement, paie, formation, gestion du personnel, questions sociales, relations avec les partenaires sociaux, administration courante d'un centre de production...).
Ce poste offre des possibilités d'évolution dans le Groupe et nécessite en conséquence des qualités personnelles et un potentiel important.
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la référence 700 M au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en gestion du personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE
RECHERCHE
ATTACHÉ COMMERCIAL
MINIMUM 25 ANS
BUREAU AVIGNON
Démarche 3 départements
34 - 30 - 84
Connaissances bancaires et crédits exigés. Habitudes contacts et démarches. Voiture indispensab.
ENVOYER C.V. + PHOTO au n° 2116 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

RECH. POUR LYON ANIMATEURS
PLEIN TEMPS
pour foyers d'adultes étrangers en formation expér. exig. CAPASE souhaité.
Ecr. HAVAS Supports LYON 5666.

Coopérative bétail et viande av. unité de production aliment du bétail.
Proche d'une ville universitaire de l'Ouest recherche
DIRECTEUR
C.A. 250 millions de F.
Effectif 75 personnes.
Candidat âge minimum 30 ans.
Formation ingénieur.
Poste disponible de suite.
Transmet. C.V. à la F.N.C.B.V. 8, rue Armand-Moisant, 75015 PARIS

Vous êtes
DIRECTEUR COMMERCIAL
avec une solide expérience de l'ORGANISATION DE LA VENTE ET DE LA GESTION D'ENTREPRISES.
Vous souhaitez devenir
CONSULTANT
en Rhône-Alpes auprès des P.M.E., P.M.I. clientes de notre groupe. Déplacements limités.
Env. C.V. + photo + prét. à RSCG CARRIERES, 69, rue de la République, LYON (2e) sous réf. 1004

Etablissement Public du Sud de la France recherche un
INGÉNIEUR INNOVATION
Il aidera le responsable du service dans sa tâche de promotion de l'innovation et de l'information scientifique et technique auprès des P.M.I.
Ce poste conviendrait à un ingénieur débutant, ou ayant 1 à 2 ans d'expérience, et doué d'une grande curiosité multi-technique.
Anglais indispensable, autres langues souhaitables.
Adr. C.V. et photo, n° 7868 à : « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09

ANNONCES CLASSÉES TELEPHONEES
296-15-01

Direction de Projets Ingénieur confirmé



Nous sommes une société de Conseil, d'Assistance Technique et d'Ingénierie dans les activités de conception et de réalisation de bâtiments.

Pour compléter notre équipe, nous recherchons un INGENIEUR très confirmé, ayant acquis, après sa formation d'ingénieur généraliste, une solide expérience en Entreprise et en Bureau d'Etudes de préférence dans le domaine climatisation et/ou électricité.

Chef de Projet, maîtrisant bien le langage de chaque spécialité technique, il aura pour mission de coordonner l'équipe pluridisciplinaire de conception et de réalisation, constituée autour d'un projet.

Interlocuteur du client, il sera surtout un homme de relation et de synthèse, capable d'établir avec succès des contacts à tous niveaux, pour mener à bien les projets dont il aura la responsabilité.

Basé à Lyon, il sera disponible pour de fréquents déplacements de courte durée.

La maîtrise de l'anglais serait un atout supplémentaire.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. 543 M en indiquant rémunération actuelle, à notre Conseil :

algoe
Association Lyonnaise d'ingénieurs-conseils
Route de Champagne, 69130 ECULLY
MEMBRE DU SYNTEC

média-system

I.C.A.R.E.
INFORMATIQUE COMMUNALE RHONE-ALPES
recherche

CHARGÉ DE MISSION ORGANISATION ET INFORMATIQUE

Formation supérieure - 4/5 ans d'expérience en entreprise privée - Connaissances des secteurs municipal et administratif souhaitées - Dynamisme - Sens des contacts - Esprit d'initiative.
Poste à pourvoir région RHONE-ALPES
Adr. C.V. et prétentions s/réf. 80/CP/2. I.C.A.R.E., 30, boulevard Vivier-Merle, 69431 LYON CEDEX 3.

P. M. E.
Installée en Province
recherche

1 CHEF COMPTABLE/PERSONNEL

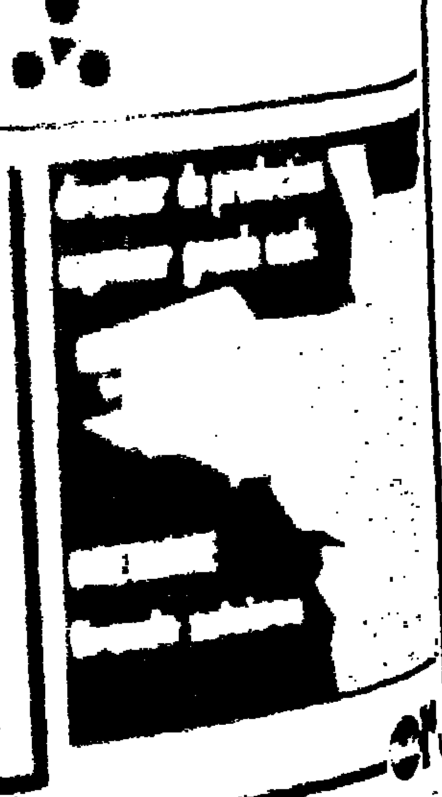
de formation DECS, ESCAE, IAE ou équivalent.

Le candidat devra faire preuve d'une expérience professionnelle confirmée acquise au sein d'une entreprise industrielle.

Il a en charge et contrôle :
— la comptabilité générale et analytique,
— la gestion budgétaire,
— la fiscalité et les finances.

Et :
— la fonction « personnel » pour l'établissement.

Env. C.V. au N° 7.881 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	18,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IMPORTANT GROUPEMENT REGIONAL DE SOCIETES DE DISTRIBUTION
(C.A. 140 Millions)
REGION CENTRE BOURGOGNE ET AUVERGNE

EQUIPEMENTS ELECTRIQUES, ROBINETTERIE, CHAUFFAGE, SANITAIRE...

recherche

futur directeur général d'une des sociétés

Il débutera dans des fonctions de Chef d'Agence où il aura la mission de gérer un chiffre d'affaire et d'animer une équipe (25-30 personnes).

Après 18 mois environ de formation, tout en conservant la stratégie commerciale, il prendra des responsabilités plus politiques et financières au sein du Groupe.

C'est un poste de confiance qui convient à un HEC, ESSEC ou similaire ayant quelques années d'expérience de préférence dans une Société commerciale ou une PME.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 20M 067

Centre de Psychologie Appliquée
69, rue de Monceau 75008 Paris
Partenaire pour la France de
Consult-Eur

---

responsable des relations sociales Réf. JC 12

DIEPAL-JACQUEMAIRE, (500 MF de C.A., 1150 personnes) recherche le Responsable du Service Relations Sociales et Organisation-Formation-Information de son établissement de Brive.
Cet établissement de 350 personnes comprend une usine moderne fonctionnant en 2x8, au 1er rang en Europe de la production d'aliments pour bébés, et un important centre de recherche et de développement.
Rattaché au Directeur de l'établissement, ce responsable participe à l'élaboration de la politique sociale, contribue à son application en liaison avec la hiérarchie et en tenant compte des aspirations du personnel.
Il gère les ressources humaines (étude des besoins et des postes, recrutement, mutations, qualifications) et la formation. Il recommande toutes améliorations pouvant être apportées en matière d'organisation, de productivité, de conditions de travail, de sécurité et de communication.
Nous souhaitons confier ce poste à un diplômé d'études supérieures (Universitaire, Ingénieur,...) ayant acquis une expérience d'au moins 4 ans de la fonction personnel. Une expérience de l'industrie serait appréciée.

évaluation d'investissements industriels Réf. JC 04

BSN-EMBALLAGE, N° 1 en France de l'emballage en verre (bouteilles, pots, flacons), recherche pour la Direction Technique qui assiste ses 10 usines françaises, un Ingénieur Grande Ecole (Centrale, Mines, Ensam) ayant acquis entre 2 et 4 ans d'expérience dans un poste opérationnel en usine et intéressé *par une deuxième étape de carrière lui apportant une vision élargie des problèmes industriels.*
Cet Ingénieur sera chargé d'assister et conseiller les usines dans leurs projets d'investissements relatifs à un secteur important de la production employant 40 % des effectifs et dont l'influence est déterminante sur la qualité des produits livrés. Il jouera un rôle moteur dans l'évaluation technique, financière, organisationnelle des investissements qui devront permettre d'améliorer encore la productivité, la qualité des produits, les conditions de travail du personnel.
Poste basé à Lyon. Déplacements de courte durée.
Ce poste ouvre de larges possibilités d'évolution en usine ou dans les services techniques.

Adressez votre candidature, avec C.V. détaillé, sous réf. correspondante, en précisant rémunérations actuelle et souhaitée à BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

.bsn.gervais danone bsn .gervais danone • bsn

HAVAS CONTACT

---

jeunes ingénieurs fabrication

Nous sommes un grand groupe industriel (C.A. 3 milliards). Nos unités de production sont situées dans le Nord de la France et à l'Etranger. Nous recherchons

JEUNES INGENIEURS
AM - ICAM - IDN - ENSI
débutants ou avec 1 ou 2 années d'expérience

Ils seront appelés à prendre progressivement en charge l'organisation de la production, la direction d'ateliers puis d'ensembles de fabrication en France ou à l'Etranger.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 9990-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS



PETIT ELECTRO-MENAGER HAUTE QUALITE INJECTION DE MATIERES PLASTIQUES.

Nous devons faire face à une augmentation très rapide de notre production. *C'est pourquoi nous souhaitons confier à un véritable manager la Direction de* notre usine qui réalise actuellement un chiffre d'affaires de 20 millions et occupe une centaine de personnes.

Seul un ingénieur ayant déjà eu la responsabilité d'un effectif d'au moins 100 personnes et fait la preuve de son talent de gestionnaire dans l'organisation de petites, moyennes et même grandes séries, si possible dans le domaine électoménager, peut prendre en main nos fabrications avec toute l'autonomie souhaitable.

L'expérience de l'injection de matières plastiques serait un atout précieux.

Merci d'envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle à notre Département Industrie sous réf. 001124 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC



PRET A PORTER **180 000 F**

Notre entreprise avec un C.A de 140 millions de francs fabrique et commercialise auprès des boutiques des articles de confection sous une marque connue du consommateur.

Notre développement est constant et régulier. La promotion de notre Directeur Commercial nous amène à rechercher son futur successeur.

Sa mission est de participer à la définition de la politique commerciale et d'en assurer l'application sur le terrain. Il sera chargé d'animer une équipe de réprésentants et un réseau de boutiques en propre ou en franchise.

Ce poste convient à un homme jeune, de formation supérieure ou équivalente, justifiant d'une expérience de chef de produit ou de direction des ventes acquise dans l'habillement.

Merci d'adresser C.V, photo récente et rémunération actuelle au département **Prêt-à-porter** sous réf. 003165 M(à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

ALSTHOM-ATLANTIQUE
Etablissement de BELFORT

recherche

Ingénieurs A M, ENSI

dynamimes et ouverts au commandement

PLUSIEURS POSTES SONT OFFERTS
dans chacun des Départements suivants :

1) **CHANTIERS FRANCE ET ETRANGER :**
essais et exploitation, entretien d'équipements électro-mécaniques de grande puissance.
Spécialités mécanique - électro-technique.

2) **ETUDES ET MISES EN SERVICE**
d'équipements électriques industriels
Spécialité électro-technique avec électronique et automatismes

3) **ETUDES GENERALES D'INDUSTRIALISATION**
pour service Promotion
Spécialité électromécanien

4) **TRAITEMENT de L'INFORMATION**
Analyse et programmes informatiques.

Bonne connaissance de l'anglais souhaitée. Possibilité de logement.

Adresser candidature avec C.V. au Service du Personnel - *ALSTHOM ATLANTIQUE* - 90001 BELFORT.

JEUNE CADRE EXPORT
Pays de l'Est
80.000 F

Machines Agricoles - Ouest — HUARD UCF SCM (1.400 personnes) premier fabricant européen de matériel agricole destiné à la préparation du sol souhaite développer ses ventes à l'exportation (18 % du Chiffre d'Affaires) en intégrant un jeune cadre à son service export. La mission consistera à reprendre un certain nombre de contacts pris dans les Pays de l'Est pour les faire aboutir sur des ventes concrètes, et développer ainsi la pénétration de l'entreprise sur cette zone. La poste, rattaché au responsable Export est à pourvoir au siège de Chateaubriant, mais implique, bien sûr, des déplacements importants. Il s'adresse à un homme, âgé de 25 ans au moins, de formation supérieure (par exemple Agro + spé-*cialisation en commerce international) maîtrisant par-*faitement l'allemand et si possible une autre langue utilisable dans les pays de l'Est. Les perspectives d'évolution sont liées au développement de l'Export. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 80.000 francs sera liée à l'expérience acquise. Adresser CV et prétentions à G. MASSON - PS CONSEIL. 1, rue Duguesclin - 44000 NANTES - Réf. A/138M

PS Conseil

INGENIEURS et ANALYSTES PROGRAMMEURS
Vous avez une expérience acquise sur des applications :

- **de GESTION** : IBM : COBOL, PL1, CICS, DL1.
  CII-HB : COBOL 74, PROTEE, TDS, IDS.
  BURROUGHS : COBOL
- **de TEMPS REEL** : SOLAR : PL16, PDP 11/34, MINI 6.
  INTEL 8080, MOTOROLA.

La notoriété de notre Société, la qualité et la diversité de nos interventions vous permettront une évolution personnelle et professionnelle de tout premier plan.

Nos AGENCES DE PROVINCE recherchent
80 INFORMATICIENS

Vous pouvez leur téléphoner directement pour un rendez-vous si vous êtes intéressé par un poste à :

GRENOBLE	(76) 44.82.01	ORLEANS	(38) 53.86.50
LYON	(78) 60.90.03	NANTES	(40) 71.08.37
MARSEILLE/ALGER	(91) 76.52.91	ROUBAIX	(20) 70.15.54
NANCY/MULHOUSE	(83) 32.33.28	ROUEN	(35) 88.27.88
		TOULOUSE/BORDEAUX	(61) 42.71.57

vous pouvez aussi, écrire ou téléphoner à PARIS à Christine JACQUEMINET - CAP SOGETI SYSTEMES 92, Bd du Montparnasse 75014 - Tél : 320.13.81.

CAP SOGETI SYSTEMES

IMPORTATEUR MATÉRIEL CHIRURGICAL

recherche

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL EXCLUSIF

Départements : 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95.

Il devra être :
— libre très rapidement ;
— jeune, dynamique ;
— posséder bonne élocution, présentation organisation ;
— aimer les responsabilités ;
— voiture personnelle exigée.

Il sera responsable :
— *de son secteur et de ses objectifs.*

Nous offrons :
Fixe + Commissions + Frais déplacements.

Ecr. avec C.V., photo, à Havas Supports Lyon 5046.

EQUIPEMENT AUTOMOBILE
Une société se trouvant dans le groupe de tête de cette branche en France recherche le

DIRECTEUR de son usine (500 personnes)

située en Haute Normandie (100 kms de Paris).
Pour faciliter son intégration, ce collaborateur sera placé, dans un premier *temps, à la tête d'un département où il aura pour charge, entre autres,* d'en former le responsable.
Sorti d'une grande école : Centrale (Paris ou Lyon), Arts et Métiers, *IDN ..., il aura un âge supérieur à 35 ans.*
Son expérience professionnelle lui aura permis d'être confronté aux problèmes d'une **production de grande série en mécanique générale.**
Il aura exercé des responsabilités telles qu'elles l'auront entraîné à l'animation d'une équipe. Son aisance lui facilitera le contact à tous niveaux.
La rémunération sera fonction de la valeur du candidat.
La connaissance de l'Anglais courant est exigée.
Envoyer CV détaillé + prétentions sous référence **DS** (à inscrire sur l'enveloppe) au :

ccg *hébert conseil* *231 rue Louis Blanc 76100 ROUEN*
Discrétion assurée

Entreprise en pleine expansion recherche pour plusieurs de ses établissements situés dans la **Région Ouest**

DES DIPLOMÉS DUT gestion ou équivalent

85 000 F annuel

Après quelques années d'expérience en gestion, au cours desquelles ils ont acquis une compétence en organisation, planification, prévisions etc....., ils souhaitent élargir leur carrière vers un poste peut-être un peu plus opérationnel comportant notamment l'encadrement d'une trentaine de personnes.

Si vous êtes intéressé, adresser CV sous N° 7530 à PARFRANCE Annonces 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

---

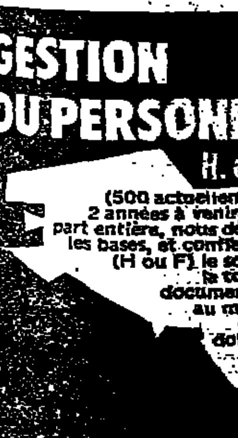
directeur de notre division « distribution »

Nous fabriquons et distribuons en VPC des montres et des articles de bijouterie. Notre entreprise (650 salariés) située dans une ville universitaire du Centre-Est, est leader sur son marché et notre progression importante. Nous créons le poste de directeur de notre division « distribution ».
Sa mission : animer les services d'exploitation des commandes, de distribution et de relations avec les clients (200 salariés), améliorer *l'efficacité et la qualité du service apporté.*
Ce poste convient à un homme d'au moins 35 ans, ayant réussi dans l'animation d'une équipe importante et possédant les solides qualités d'un organisateur. La souplesse dont il fait preuve lui permet de s'adapter aux exigences commerciales de la VPC.
Notre consultant, R. BEROUD, vous remercie de lui écrire (réf. 562 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC





هكذا من الأصل

MATRA

recherche pour son Centre de fabrication prototypes du CHESNAY (Banlieue Sud Ouest)

UN INGENIEUR

de formation mécanique ou construction mécanique (CNAM, A.M, CESTI, U.T.C.) débutant ou quelques années d'expérience.

Il aura pour mission :
- D'assurer l'interface entre les groupes projets et B.E. d'une part, et les ateliers de fabrication d'autre part.
- D'élaborer des procédures, de définir de nouveaux moyens de fabrication et d'assister techniquement les ateliers.
- Il devra faire preuve d'innovation afin de faire connaître, développer et promouvoir de nouvelles technologies.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo au Serive du Personnel
52 - 54 avenue Dutartre — 78150 LE CHESNAY

MATRA

recherche pour son Centre du CHESNAY, fabrication et développement d'ensembles mécaniques et électriques aéronautiques :

UN RESPONSABLE DE FABRICATION

(Grandes Ecoles : ECL, IDN, Arts & Métiers, ...)
- Ingénieur de production, il sera chargé de l'organisation et de l'animation des moyens de fabrication, 6 ateliers, 200 personnes.
- Il assurera l'ensemble des relations avec les études, les méthodes, le contrôle.
- Il aura pour objectif un équilibre de la qualité, des coûts, des délais.

Ce poste évolutif nécessite une expérience de plusieurs années à des postes de responsabilité en fabrication.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SM 596

MATRA B.P. N° 1 — 78140 VELIZY

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

pour IMPORTANTE SOCIÉTÉ d'ÉLECTRONIQUE

C.A. 800 MF - 4 USINES - 4.000 PERSONNES

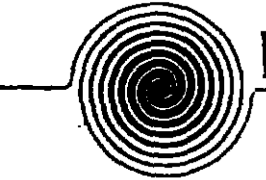
MISSION :

— Sous l'autorité de la Direction Financière de la Division, il devra :
- assumer la responsabilité opérationnelle de l'ensemble des services comptables (effectif 40 personnes) et plus particulièrement du service comptabilité générale ;
- coordonner les travaux de ces différents services pour l'élaboration des états comptables et financiers ;
- participer à toute mission ou étude ponctuelle dans le domaine comptable et fiscal ;
- assurer les relations comptables avec la Direction Comptable du Groupe.

Le candidat retenu aura 35 ans minimum et une solide formation comptable et fiscale (niveau D.E.C.S. ou équivalent). Il aura acquis une expérience d'au moins 5 ans dans les mêmes fonctions et au même niveau des responsabilités dans une société industrielle à forte organisation comptable et informatique.

Lieu de travail : 92 COURBEVOIE

Ecrire avec curriculum vitae manuscrit et photo sous n° 51.383, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.



Nous sommes une entreprise à taille humaine, filiale d'un important groupe français et nous mettons en œuvre des techniques de pointe en informatique :
- TELETRAITEMENT
- BASES DE DONNEES
- INFORMATIQUE GRAPHIQUE
- INFORMATIQUE EDITORIALE

Notre ambitieux programme de développement nous conduit à offrir des opportunités de situations à des hommes désireux d'ouvrir leurs champs d'activités :

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Ils auront à assurer les relations avec nos clients sur le plan technique depuis l'analyse des besoins jusqu'à l'exploitation des systèmes. Ils devront avoir une première expérience technique (IBM SIEMENS...), un sens aigu du contact et du travail en équipe.

INGENIEURS LOGICIELS

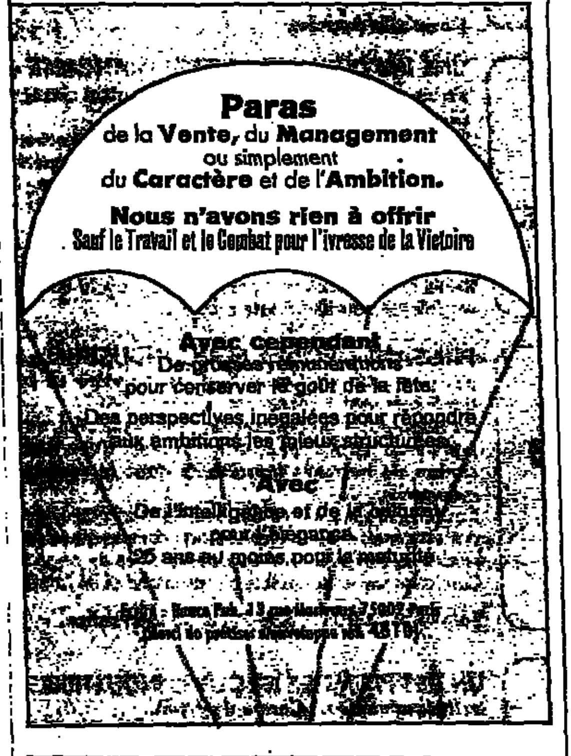
Débutants ou ayant quelques années d'expérience, ils participeront à l'étude et à la réalisation de logiciels de bases de données, de télétraitement et d'informatique éditoriale. Nous souhaitons qu'ils aient une formation supérieure et la connaissance d'un langage d'analyse.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Ayant si possible 1 à 2 ans d'expérience sur mini-calculateur. Il aura à programmer des applications très variées.

L'ensemble de ces postes est à pourvoir au sein de nos services à NEUILLY SUR SEINE.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. détaillé à :
IOTA - Direction du Personnel
34 avenue du Roule - NEUILLY SUR SEINE



SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche

INGENIEURS DIPLOMES

sortant école
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement -

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans

L'INFORMATIQUE

dans le cadre d'un contrat de travail avec stage de formation rémunéré au départ.

Adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à No 47.940, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

CGR

LA COMPAGNIE GENERALE DE RADIOLOGIE

Branche Médicale de THOMSON
recherche

pour systèmes informatiques temps réel utilisant des mini-ordinateurs et des processeurs spécialisés

INGENIEURS et ANALYSTES

- Programmation de logiciel de base
- Microprogrammation de logiciel d'application et de contrôle

INGENIEURS ou TECHNICIENS

de haut niveau ayant de bonnes connaissances en miniordinateurs et périphériques pour intégration hardware des systèmes.

TECHNICIENS de niveau V

ayant une large expérience dans les domaines de l'électromécanique de l'électronique analogique d'instrumentation, et du contrôle de processus temps réel par microprocesseurs et miniordinateurs

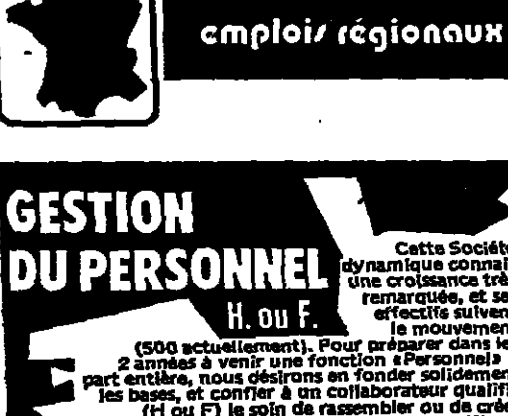
INGENIEUR débutant

(Promotion Grandes Ecoles)

pour analyse mathématique appliquée à la simulation de systèmes complexes d'électronique et d'informatique médicale.
Connaissance des langages scientifiques courants et bonne compréhension appréciée en électronique digitale et analogique.

Postes à pourvoir à STAINS (banlieue Nord).

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. détaillé avec photo et prétentions à C.G.R. - Affaires sociales - B.P. 50 75755 PARIS Cedex 15



GESTION DU PERSONNEL

H. ou F.

Cette Société dynamique connaît une croissance très remarquée, et ses effectifs suivent le mouvement (500 actuellement). Pour préparer dans les 2 années à venir une fonction «Personnel» à part entière, nous désirons en fonder solidement les bases, et confier à un collaborateur qualifié (H ou F) le soin de rassembler ou de créer la totalité des données, outils, et documents, qui permettront de gérer au mieux les ressources humaines de l'entreprise. Nous demandons une formation supérieure, + 2 à 5 ans d'expérience compatible.

Réponse sous 15 jours aux candidats ayant adressé un dossier complet (C.V. dét., réf., photo, salaire actuel) sous No 743 au CEIP Conseil d'Entreprises 56270 Ploemeur

BRETAGNE SUD

CROUZET Valence
Division Aérospatiale et Systèmes
recherche

1) INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS

Diplômés Grandes Ecoles (E.S.E. - E.N.S.T. Grenoble...)

Débutants à cinq ans d'expérience pour la conception, mise au point et suivi d'équipements embarqués de haute technologie.

Domaines d'applications :
— Traitements de l'information ;
— Conversion d'énergie.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

2) AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICICIENS

(B.T.S. - D.U.T.)

pour mise au point d'équipements embarqués et de moyens d'essais.

Adresser C.V., références et prétentions à : CROUZET, Service du Personnel B.P. 1.014 26010 VALENCE sous la référence no 160 en précisant le poste choisi.

SG2i

recherche pour ses

- *DÉPARTEMENT TÉLÉCOMMUNICATIONS :*

SECRÉTAIRE TECHNIQUE

expérience souhaitée en transmissions

- *DÉPARTEMENT INGÉNIERIE :*
(centres informatiques)

ASSISTANTE TECHNIQUE

poste à responsabilités

sérieuses références exigées

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :
SG2i - 25, rue de la Gare - BP 50
92302 Levallois-Perret Cedex - sous référence EM

bleu

POSTES, TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TÉLÉDIFFUSION

DIRECTION DU PERSONNEL

Sélection sur concours les 5 et 6 mai 1980

Cadres services techniques

- Encadrement d'une équipe de techniciens
- Collaboration aux études sur les services techniques
- Gestion et organisation technique
- Âgés de moins de 30 ans
- Formation :
  Diplôme national de 2e cycle d'études supérieures
  DUT génie civil, génie électrique, informatique, mesures physiques (option technique et mesures physiques)
- Postes à pourvoir à Paris et en région parisienne

RENSEIGNEMENTS
(téléphonez gratuitement)

PARIS 543 43 43	LILLE (20) 51 48 20
200 34 34	LYON (78) 62 84 84
858 96 96	MARSEILLE (91) 00 13 10

INSCRIPTIONS
avant le 3 avril 1980

Ingénieur Grande Ecole

débutant (Centrale, Mines)

La Vente Par Catalogue se développe. Nos résultats le prouvent : augmentation de près de 17 % de notre activité lors du dernier exercice. Leader de ce marché, La Redoute maîtrise les techniques de pointe nécessaires à son activité (fabrication de 140 000 colis/jour). Nos équipes d'Ingénieurs sont présentes sur tous les tests qui préparent notre avenir : Télématique, Marketing, Logistique.

Le projet que nous vous confierons vous donnera l'occasion d'affirmer vos compétences sur des problèmes Techniques, mais aussi de développer vos qualités d'Animateur d'équipe et de vous former à la Gestion.

Nous vous inviterons aux REUNIONS D'INFORMATION que nous envisageons d'organiser à PARIS dans les semaines qui viennent.

Les CV. que vous enverrez sous référence 80.63.15 à Gilles WOILLEZ nous permettront de mieux préparer ces Réunions.

LA REDOUTE,
57, rue de Blanchemaille
59100 ROUBAIX.

La Redoute

HAVAS CONTACT



SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE

(PRODUCTION)

recherche pour

Service Informatique à PARIS

2 analystes - programmeurs

applications de gestion

- Dégagés des obligations militaires
- D.U.T. informatique ou niveau équivalent
- Connaissance petits systèmes - GAP II.
- Anglais lu et parlé.

Voyages à l'étranger fréquents.
Expatriation ultérieure possible.

Ecrire avec CV et photo sous No 51.113 à S.N.E.A.P. - D.C. Recrutement 26, avenue des Lilas (Tour 12-04) 64000 PAU

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

chef de réseau

140.000 Frs +

Nous sommes l'un des tout premiers laboratoires pharmaceutiques européens. En France, notre important développement de ces dernières années nous conduit à restructurer nos différents réseaux de visites médicales. Ainsi, nous créons aujourd'hui le poste de Responsable pour la branche hospitalière.

Il s'agit d'animer et de coordonner l'action promotionnelle d'une vingtaine de personnes. Vous leur apporterez un appui technique et humain tout en mettant en place des actions concrètes propres à développer notre implantation et notre image de marque.

Vous êtes médecin ou pharmacien ou diplômé d'une grande école de commerce et vous avez une expérience de 3 à 5 ans d'un poste opérationnel marketing ou commercial dans le domaine pharmaceutique ou un domaine connexe.

Bien sûr, vous êtes mobile, vous savez en effet *concilier vie privée et engagements professionnels.*

Enfin, les perspectives d'évolution sont large*ment ouvertes pour un candidat à fort potentiel.*

Merci d'envoyer votre CV sous réf.4502 à Michel GARNIER

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

média-system

IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE DE NIVEAU INTERNATIONAL

Recherche

Ingénieur électricien

(réf. 800)
- Formation grande Ecole
- 35 ans minimum
- *Bonne expérience.*
- Apte à prendre des fonctions élevées au sein d'une Direction des Réalisations, incluant conception, études, gestion des marchés et chantiers
- Nombreux contacts avec clientèle

Ingénieur mécanicien

(réf. 801)
- Formation mécanicien
- 30 ans minimum
- *Expérience en machine tournante.*

Ingénieur estimation/ cost contrôle

(réf. 802)
Formation Grande Ecole
- 35 ans environ
- 5 ans d'expérience dans ce type d'activité
- Développement de carrière intéressant.

Pour ces trois postes; l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre C.V, en précisant la référence du poste, à rscg carrières 64 rue la Boëtie 75008 PARIS.

NOUS RECHERCHONS

POUR LA FILIALE INFORMATIQUE DES SOCIÉTÉS COINTREAU

PARIS 14e

UN PROGRAMMEUR SYSTÈME

ASSEMBLEUR D.O.S./C.I.C.S. EXIGÉ

DES ANALYSTES PROGRAMMEURS

SI LE COBOL ET LE D.O.S. SONT EXIGES, L'ASSEMBLEUR SOUHAITE UNE FORMATION COMPLEMENTAIRE EST ASSUREE

L'EQUIPE est jeune et ambitieuse, en pleine extension. Elle doit mettre en place, dans le cadre d'une INFORMATIQUE DISTRIBUEE les APPLICATIONS TEMPS REEL et BASES DE DONNEES

LE MATERIEL :
— I.B.M. SERIE 4300 ;
— D.O.S./V.S. ;
— C.I.C.S./V.S. ;
— Bases de données TOTAL.

Envoyer C.V. *manuscrit détaillé, prét.* et photo SOUS REFERENCE no 1.316 à :

Centre de Psychologie et d'Efficience
17, rue des acacias, 75017 Paris

T.R.T. Dans le cadre de l'extension de son activité fibres optiques recherche

INGÉNIEUR

pour l'étude de systèmes de transmission par fibres optiques.

- *Connaissances en télécommunications* indispensables.
- Expérience en optique et mécanique souhaitée.

Adresser C.V., prétentions et photo à T.R.T., 5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

4,rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur de filiale
référence HX 503 AM

UN GROUPE FRANÇAIS DE PREMIER PLAN (production et ventes) leader sur son marché, recherche le **Directeur d'une de ses filiales** (plus de 500 personnes).
Poste de premier plan pour un candidat de formation supérieure, ayant de solides compétences en contrôle de gestion, de bonnes connaissances des circuits modernes de distribution et les qualités d'un chef d'entreprise.
Après formation au sein du groupe, il dirigera une société autonome (production, commercial, gestion).

Poste ville Sud-Est.

Directeur recherche développement
référence IT 513 CM

UNE IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE appareillage domestique grande série, de renommée internationale, recrute son *Directeur Recherche Développement.*
Il s'agit d'un poste de premier plan qui peut convenir à **Ingénieur diplômé d'une grande école,** ayant environ 10 ans expérience conception et développement d'appareils domestiques grande série. De solides connaissances en mécanique, dynamique des fluides, combustion, sont indispensables.
Il dirigera une équipe de 40 personnes très qualifiée (de la conception au prototype) et travaillera en étroite collaboration avec le marketing et la production.

Rémunération motivante pour candidat ayant qualités marquées de créativité et réalisme industriel. **Poste à Lyon.**

Responsable export
référence HS 512 CM

PUISSANT GROUPE AGRO-INDUSTRIEL offre au sein de sa société mère un poste de **Cadre Supérieur** chargé de poursuivre sa politique de développement à l'exportation (30 % du CA).
Ce responsable du développement international, de formation supérieure (de préférence agronomique) devra disposer d'une solide **expérience de négociation de marchés importants dans le secteur produits agricoles ou** *industriels.*
Ces fonctions impliquent des qualités d'animateur pour diriger une équipe de professionnels assurant les contacts commerciaux, l'assistance technique et les études de marchés, ainsi que des qualités de négociateur et de gestionnaire. *Connaissance indispensable de l'allemand et de l'anglais.*

Salaire 160.000 F. Poste : ville Centre France.

ECP, Mines, AM pour poste Responsable centre de profit
référence OZ 519 AM

UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS recherche un **Responsable de Centre de Profit.**
Poste intéressant et complet, permettant d'assumer des responsabilités sur le plan technique, production, gestion avec des contrats commerciaux importants.
Ce poste conviendrait à un ingénieur grande école, ayant de bonnes connais*sances en chaudronnerie et/ou mécanique, au moins 5 ans d'expérience* industrielle et de solides qualités de gestionnaire et d'animateur.

Poste banlieue proche Est Paris.

Adjoint au responsable usine
référence LW 516 AM

UN IMPORTANT GROUPE AGRO-INDUSTRIEL FRANÇAIS, ***leader sur son marché,*** recherche **l'Adjoint du Responsable de sa principale usine.**
Il sera chargé d'organiser et animer un ensemble de production (dont l'effectif peut atteindre de façon saisonnière 400 personnes) et de gérer un budget important.
Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé, ayant environ 3 ans d'expérience de la production et des qualités d'organisation et d'animation.
Réelles perspectives d'avenir au sein du groupe.

Poste à Clermont-Ferrand.

Ingénieur commercial export junior
référence HY 518 AM

UN GROUPE INDUSTRIEL DE PREMIER PLAN recherche un candidat de formation supérieure pour lui confier la prospection et la commercialisation de biens d'équipement industriels.
Une ouverture sur la technique, une forte motivation pour la vente ainsi qu'une connaissance parfaite de l'allemand sont nécessaires.
Expérience non indispensable.

Poste évolutif pour candidat de valeur. **Poste à Paris.**

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

SOCIETE IMMOBILIERE DE PREMIER PLAN PARIS 8e

recherche son futur

RESPONSABLE COMMERCIAL

RÉGION EST (NANCY)
Diplômé E.S.C. ou équivalent

Son installation locale se fera après une période de formation au siège parisien.

Ce poste nécessite un sens aigu des négociations et le goût des contacts à haut niveau.

Origine régionale souhaitée.

Adresser C.V. + photo à no 36.857 PA SVP. 37, rue Général-Foy, 75008 PARIS.

Jeune Société de Conseil (30 pers.) en forte expansion, recherche pour sa clientèle composée de très grandes entreprises

ingénieurs grandes écoles

DEBUTANTS ou ayant un à deux ans d'expérience de la gestion ou de l'informatique.
Salaire fixe motivant, plus un intéressement personnel au résultat de chaque mission.

Appelez entre 10h et 12h, Madame HERVET au 742.21.11 ou adresser CV plus prétentions

CARRIERES SERVICES — *12, rue de la Paix - 75002 PARIS* — *Groupe CGS Conseil en recrutement*

RESPONSABLE BUREAU D'ETUDES

La Société est l'un des plus importants réalisateurs (Etude - Fabrication - Montage) d'installations complètes de manutention.
Elle recherche le Chef du Bureau d'Etudes Exécution composé de 20 personnes. Ce poste s'adresse à un Ingénieur Mécanicien diplômé AM, ICAM, INSA ..., 40 ans environ, ayant au moins 5 ans de direction et gestion de B.E. Une bonne connaissance de la manutention mécanique serait très appréciée. Anglais souhaité. Lieu de travail : banlieue Sud. Rémunération 150.000 F.+.

France Cadres — Envoyer CV détaillé s/réf.302-03 M, 22 rue St. Augustin 75002 PARIS. Documentation envoyée aux candidats pré-sélectionnés.

Société 1 500 personnes environ
Leader dans le domaine des systèmes optiques
recherche

JEUNES INGÉNIEURS

MÊME DÉBUTANTS

1) ÉLECTRONICIEN :

(formation Ecole Supérieure d'Electronique) pour études d'instruments et de systèmes faisant appel aux techniques analogiques et numériques, à l'opto-électronique et à la micro-informatique.

2) MÉCANICIEN :

(AM ou équivalent) pour définition des produits depuis la participation à la conception jusqu'au lancement en petite et moyenne séries.

Adresser C.V. dét. à SOPELEM, 125, boulevard Davout, 75020 PARIS.

CENTI

est une des Sociétés de CONSEIL et SERVICES en INFORMATIQUE les plus anciennes et les mieux établies dans la profession. Elle réunit une importante équipe d'informaticiens dont les compétences sont appréciées par une CLIENTELE DE PREMIER ORDRE, parmi laquelle se trouvent les principaux constructeurs. Ses clients sont exigeants, parce qu'ils sont les meilleurs dans leur domaine d'activité. C'est pour cela qu'ils font appel au CENTI pour les aider à améliorer le fonctionnement de leurs activités informatiques.

Nous recherchons

— Pour assurer les contacts avec les décideurs au niveau Direction et Chefs de projets ;
— Pour négocier les marchés avec nos clients en France et à l'étranger ;
— Pour répondre aux appels d'offre ;
— Pour rédiger les études et propositions

INGÉNIEUR COMMERCIAL

— Formation Grande Ecole de préférence ;
— Expérience informatique acquise dans les services commerciaux d'un grand constucteur ou d'une S.S.C.I. bien gérée ;
— Goût du travail en équipe ;
— *Bonne présentation et goût des contacts humains ;*
— Qualités d'expression écrite et orale ;
— Nationalité française ;
— Connaissance de la langue anglaise souhaitable mais non indispensable.

Le poste s'adresse à un candidat entreprenant désirant faire carrière dans une Société indépen*dante, dynamique et en expansion.*

Adressez-nous votre C.V. avec photo à CENTI, 128, rue de Rennes, 75006 Paris, tél. 222-25-31.

Importante Entreprise Industrielle Française 5 000 personnes - 20 usines recherche

adjoint au directeur de la formation

Diplômé d'études supérieures, il a une solide pratique de la psychopédagogie des adultes en milieu industriel et conçoit la formation en entreprise comme un investissement.

Organisateur, homme de terrain et de contacts, en relation avec la hiérarchie des usines et des services.

- il participe en tant que conseil à la détection des besoins.
- il conçoit, met en œuvre, assure le suivi d'actions *collectives* et anime personnellement certaines actions dans sa spécialité.

Perspectives réelles de développement de carrière en formation ou dans la fonction personnel.
Lieu de travail : région parisienne.

Adresser dossier de candidature complet, sous la référence 734 à :

SVP RESSOURCES HUMAINES
7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.
CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT CSNCR

---

responsable logistique

Nous sommes le Service Formation d'un important groupe financier.

Le cadre que nous recherchons sera chargé de tous les aspects pratiques concernant l'organisation de nos stages : planning, *affectation des formateurs,* suivi de l'élaboration de la documentation, négociations avec les hôtels, etc...

Ses qualités : le sens de l'organisation, un bon contact humain, de la diplomatie et une bonne formation générale.

Une expérience de quelques années dans un poste similaire sera un atout.

Adresser votre dossier de candidature (CV et photo) sous référence 6345 à :

OP organisation et publicité
2 rue Marengo 75001 Paris/Outransmetra

BANQUE POPULAIRE DE VERSAILLES

recherche pour sa

Direction des engagements

UN TECHNICO-COMMERCIAL

(CLASSE V ou VI)

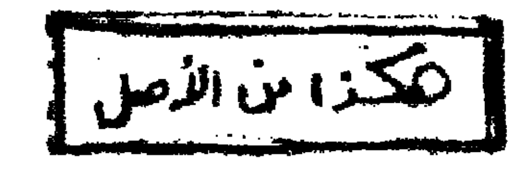
Il devra avoir une expérience bancaire de 5 à 10 ans dans les domaines suivants :

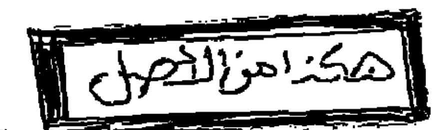
— *opérations de commerce extérieur ;*
— financement des entreprises ;
— activités commerciales,

mais aussi avoir l'habitude des contacts humains et être un bon gestionnaire.

Adr. curriculum vitae, photo et prétentions, à la

D.S.P. 2, esplanade du Grand-Siècle 78000 VERSAILLES.





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

FERODO

Nº 3 EUROPEEN DE L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE
recherche
pour

— Division Verto (embrayages)
Usine d'Amiens (80)

INGENIEUR FABRICATION FONDERIE

ayant 3 à 5 ans d'expérience de la production (fonderie appréciée), obligatoirement diplômé grande école d'ingénieurs mécanique — métallurgie (A. & M., E.C.L., E.N.S.E.E.G.,...). Au sein de la fonderie électrique très automatisée de l'usine, il sera responsable de la fabrication en grande série des plateaux d'embrayages en fonte. Il dirigera un effectif de 60 personnes et assurera également la gestion et l'organisation de la production (850 — 1000 tonnes/mois; environ 600.000 pièces/mois). Réf.33822/A

INGENIEUR ORDONNANCEMENT DEBUTANT

obligatoirement diplômé grande école d'Ingénieurs mécanique (Centrale, A. & M., I.D.N., I.N.S.A. Lyon,...).
Après formation il sera chargé, en liaison avec les services commerciaux, de déterminer les programmes de production des embrayages et assurera la gestion des moyens de fabrication, des modifications de ces moyens et des démarrages de produits nouveaux. Réf.33822/B

— Division Ferodo (garnitures de friction)
Usine de Condé-sur-Noireau (14)

INGENIEUR D'ETUDES D'INSTALLATIONS

diplômé grande école d'Ingénieurs mécanique (A. & M., I.N.S.A., I.D.N., E.N.S.M. Nantes,...) ayant 2 à 3 ans d'expérience similaire. Sous l'autorité du chef d'une des lignes de produits de l'usine, il sera chargé, à la tête d'une équipe de techniciens, de concevoir, de mettre en place et d'améliorer les moyens de production en grande série de nos produits de friction afin d'obtenir les meilleures conditions techniques humaines et économiques de fabrication. De bonnes connaissances en automatismes sont nécessaires. Anglais ou allemand apprécié. Réf.33822/C

— Division Sofica
(radiateurs et climatisateurs automobiles)
Direction et Centre de Recherches thermiques (78 La Verrière)

INGENIEUR GESTION DEBUTANT

obligatoirement diplômé grande école d'Ingénieurs + formation complémentaire type I.A.E. Au sein du Service contrôlant la gestion de la Division, il sera chargé, dans un premier temps, d'études variées, qui lui permettront de se former à différents domaines de la gestion en vue d'assumer progressivement les responsabilités opérationnelles de sa fonction. Réf.33822/D

INGENIEUR RECHERCHE APPLIQUEE

débutant, diplômé grande école d'Ingénieurs mécanique-thermique (E.C.P., E.N.S.M.A., I.N.S.A.,...). Au sein du département responsable de l'évolution technique de nos équipements de chauffage et de climatisation automobile, il sera chargé d'études et de recherches appliquées portant sur la conception de nouveaux produits et sur l'amélioration de produits existants en liaison avec les services commerciaux et les usines de la Division.
Anglais ou allemand exigé. Réf.33822/E

LARGES POSSIBILITES D'EVOLUTION DE CARRIERE DANS LE GROUPE

Adresser CV prétentions et photographie (avec la référence du poste)
GROUPE FERODO Service Recrutement
43, rue Bayen — 75017 PARIS

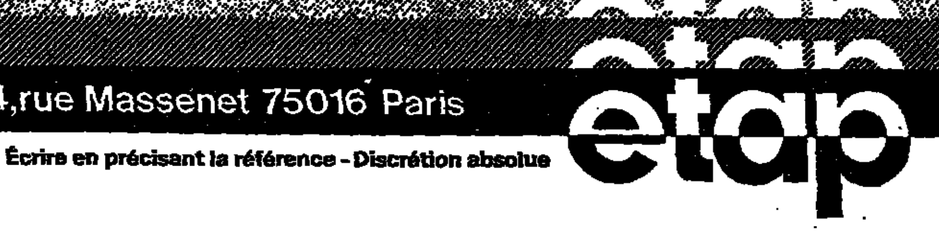
EUROPEAN HEADQUARTERS INTERNATIONAL COMPANY
Located in SAINT CLOUD
has a vacancy for the position of

Reporting & Accounting ASSISTANT

DUTIES INCLUDE :
Assisting the Division Controller in :
— consolidation and analysis of financial data from European Companies
— local accounting
— usage of time-sharing terminal.

PROFILE :
— preferably English mother-tongue
— chartered accountant or basic accounting and financial experience
— ability to work with figures
— experience in working with Data Processing system.

We offer a job with responsability in a young dynamic international team (18 persons).
Salary : 90.000 F.
Apply to Mrs Roussouliere 602.16.56
GRACE INDUSTRIAL CHEMICALS INC.
158, Bureaux de la Colline
92213 Saint Cloud Cedex



4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur société diffusion banque de données
référence CN 508 AM

D'IMPORTANTS ORGANISMES PLAN NATIONAL, dans le souci de mettre à la disposition des entreprises une documentation juridique entièrement informatisée, recherchent le Directeur de la société créée à cet effet.
Cette société aura pour vocation de promouvoir la diffusion et de gérer le système de consultation d'une Banque de données juridiques et sociales créée et entretenue par des juristes de haut niveau.
Le titulaire du poste, de formation supérieure, devra disposer de solides compétences en informatique et d'une culture juridique. Il aura une solide expérience professionnelle impliquant négociations commerciales à un niveau élevé.
Il dirigera avec une large autonomie ce centre de profit en assurant les responsabilités marketing et négociations - participation aux grandes options de fonctionnement et gestion financière.
Rémunération : 200.000 F +. Poste à Paris.

Directeur administratif et financier
référence SD 522 AM

MANUEL CANOVAS TISSUS D'AMEUBLEMENT - PAPIERS PEINTS - MOQUETTE - LINGE DE MAISON HAUT DE GAMME, recherche son Directeur Administratif et Financier.
Membre du Comité de Direction, il sera particulièrement chargé de l'organisation administrative, du contrôle de gestion, de la comptabilité et des finances.
Ce poste conviendrait à un candidat, ayant une bonne formation générale et une solide expérience en organisation, gestion et informatique, capable de poursuivre la mise en place de procédures adaptées à l'expansion de la société.
Rémunération : 160.000 F +. Poste à Boulogne (92).

Responsable exportation Europe Allemagne
référence GR 511 CM



SOCIETE FRANÇAISE EN FORTE EXPANSION souhaite intensifier le développement de son exportation (actuellement 30 % de son CA). Elle offre dans le cadre de sa Direction Exportation un poste de Responsable de Zone Europe et plus particulièrement Allemagne.
Ce cadre de formation supérieure commerciale ou technique devra disposer d'une expérience de 5 ans environ de vente à l'exportation de préférence dans biens d'équipement de grande diffusion.
Perspectives d'avenir intéressantes dans un groupe dynamique et performant pour candidat ayant de réelles qualités de vendeur et connaissant allemand et si possible anglais.
Poste : banlieue proche Sud Paris - voyages fréquents.

HEC, ESSEC... adjoint chef des services financiers
référence KV 515 AM

UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS recherche pour une très importante filiale l'Adjoint du Chef des Services Financiers.
Il le secondera sur l'ensemble de ses responsabilités et s'occupera particulièrement :
- de la gestion, de la trésorerie;
- de l'établissement des dossiers de crédit France et exportation;
- de la gestion de filiales;
- du suivi des investissements.

Ce poste conviendrait à un HEC, ESSEC ou école équivalente, ayant 3 à 4 ans d'expérience financière acquise de préférence dans une banque et disposant de bonnes connaissances des opérations internationales.
Larges possibilités d'évolution de carrière impliquant mobilité au sein du groupe.
Connaissance de l'anglais indispensable.
Poste grande ville Sud Ouest.

Cadre commercial responsable centrales d'achats
référence BM 507 AM

PUISSANT GROUPE EUROPEEN en forte croissance, produits de grande diffusion, marque renommée offre au sein d'une direction commerciale active et performante, un poste de Responsable du bureau de Paris et des centrales d'achats.
Ce jeune Cadre Commercial de formation école supérieure de commerce devra disposer d'une première expérience de 5 ans environ dans la distribution et avoir assuré des contacts avec les grandes centrales d'achats (branche non alimentaire de préférence).
Poste évolutif et réelles perspectives de progression pour candidat disposant d'un réel dynamisme commercial et des aptitudes marquées pour la vente.
Rémunération : 120.000 F. Lieu de travail : Paris.

etap 4, rue Massenet 75016 Paris

Charles of the Ritz
Parfums
YVES SAINT LAURENT

CREE POUR SON USINE (500 Personnes) située dans L'OISE (proximité COMPIEGNE)
la fonction de

Chef du Service comptabilité/gestion

Il sera chargé de :
- Optimiser la gestion des actifs (immobilisations-stocks)
- coordonner l'élaboration des budgets de dépenses
- participer à la constitution des états financiers mensuels et à leur analyse
- contribuer au développement des systèmes et procédures.

Préférence sera donnée à candidat :
- de formation supérieure ESSEC - ESC ou équivalent, complétée par de bonnes connaissances de méthodes anglo-saxonnes de gestion et de l'informatique
- pouvant justifier d'une expérience réussie de plusieurs années à un poste similaire acquise dans une unité de production
- pouvant démontrer un sens réel de la communication et la volonté de s'intégrer à une équipe jeune.

Adresser C.V., photo et prétentions à No 60028 Service Recrutement - 26/34, Bd du Parc 92521 NEUILLY SUR SEINE.

Laboratoire pharmaceutique français
recherche

PHARMACIEN responsable de production

pour systématiser les contrôles, les méthodes et les pratiques de fabrication existantes d'une usine en plein développement ; pour déterminer les informations nécessaires à la construction d'une nouvelle usine d'environ 5 000 m2 dont il prendra ensuite la direction.

La prise de responsabilité étant progressive, nous acceptons les candidats n'ayant que peu d'expérience à condition qu'ils soient diplômés de pharmacie industrielle et qu'ils aient une première expérience au sein d'une unité de production.

Pour des renseignements plus complets, se présenter jeudi 27 mars, à partir de 14 h. 30, au PLM SAINT-JACQUES, 17, bd St-Jacques, Paris-14e, ou téléphoner au 589-89-80.
demander Nicole MAURY, DISPHARM FRANCE.

TIT SA
recherche

INGENIEURS-INFORMATICIENS

pour développement logiciel en télécommunications :
- Commutateurs téléphoniques
- Commutateurs de données par paquets
- Adaptateurs de procédures.

Expérience temps réel souhaitée.

Ecrivez ou téléphonez pour R.V. :
LA BOURSIDIERE - BAT. J.-R.N. 186
92350 Le Plessis-Robinson - Tél. 632.18.91

FERODO

recherche pour ses activités

— COMPOSANTS POUR LE BATIMENT (93 Saint-Denis)

CHEF DU PERSONNEL

Pour les nombreux établissements (Paris et province) de cette branche industrielle en développement, il sera responsable tant au niveau politique que pour la gestion opérationnelle, de l'ensemble des aspects de la fonction personnel (formation, rémunération et classification, hygiène et sécurité, relations syndicales, administration,...).
Le candidat retenu, de formation supérieure (Grande Ecole, Université) aura 5 à 10 ans d'expérience de la gestion des ressources humaines acquise de préférence dans le secteur industriel. Courts déplacements en province. Réf. 33800/A

— EQUIPEMENTS MENAGERS (SOCIETE FAR)

● SIEGE SOCIAL (LYON)

INGENIEUR GESTION

Responsable pour l'ensemble de la Société (900 personnes — 3 établissements) de la gestion de la production et de l'organisation. Ce poste conviendrait à un Ingénieur diplômé ayant environ 5 ans d'expérience de la gestion industrielle. Réf. 33800/B

● FONDERIE D'ARC-LES-GRAY (71)

RESPONSABLE D'USINE

Il dirigera cet établissement de production de 120 personnes et assumera avec une large autonomie l'ensemble des fonctions (techniques, humaines, fabrication, ...).
Cet Ingénieur diplômé aura environ 10 ans d'expérience en production.
Des connaissances en fonderie seraient appréciées. Réf. 33800/C

— EQUIPEMENTS AUTOMOBILES DIRECTION DE L'ORGANISATION (93 Saint-Ouen)

INGENIEUR ORGANISATION

Ayant une expérience de 2 à 5 ans de préférence en production, diplômé Grande Ecole d'Ingénieurs (E.C.P., A. & M.,...).
En collaboration avec les unités opérationnelles, il conduira des actions d'organisation industrielle depuis le diagnostic jusqu'à la réalisation. En fonction des missions qui lui seront confiées, il pourra avoir à animer des équipes.
Déplacements fréquents France et étranger. Réf. 33800/D

LARGES POSSIBILITES D'EVOLUTION DE CARRIERE

Adresser CV, prétentions et photographie (avec la référence du poste)
GROUPE FERODO — Service Recrutement
43, rue Bayen — 75017 PARIS



LEADER EUROPÉEN DE L'IMPRIMERIE DE GESTION
recherche

UN ASSISTANT CONTROLE BUDGÉTAIRE

intégré au sein de l'équipe chargée de la gestion budgétaire, il participera à l'élaboration des budgets, à leur révision et à l'analyse des écarts, l'amélioration et la mise en œuvre des procédures, et jouera un rôle de conseil auprès des responsables de centres de coût.

Des déplacements en province sont à prévoir.

Le candidat recherché sera débutant ou avec un an d'expérience et aura de bonnes connaissances de l'anglais.

Développement intéressant pour un candidat de valeur au sein du groupe.

Adr. C.V., photo et prét. à MOORE PARAGON, Développement de l'encadrement 22/24, rue de Sèvres, 92100 BOULOGNE.

IMPORTANT ETABLISSEMENT BANCAIRE FRANÇAIS

recherche pour son **DEPARTEMENT FINANCIER,**
un

fondé de pouvoirs
ou
sous-directeur
à vocation internationale

La personne choisie sera un spécialiste du Marché Boursier de Paris, animé d'un esprit commercial prononcé et capable d'assurer des contacts à un niveau élevé.

La fonction nécessitera de nombreux déplacements sur les places financières européennes.

Une très bonne connaissance de l'anglais est indispensable, celle d'autres langues européennes, et en particulier de l'allemand, très souhaitable.

Adressez C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence 8325-M à B.P. 704.08 - 75361 Paris Cedex 08.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

IMPTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
située près gares NORD et EST, recherche

1) INGÉNIEURS LOGICIEL
« MICROPROCESSEURS »
Débutants ou 2 à 3 ans d'expérience.
Formation ESIEE - INSA - ESIEA ou équivalent.

2) INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
Quelques années d'expérience, connaissant bien le domaine de la logique câblée.

Pour son laboratoire de TÉLÉCOMMUNICATIONS

3) A.T.E. Niveau V2 ou V3
5 ans d'expérience indispensable en techniques analogiques et numériques.
Nombreux déplacements en France et étranger.
MISSIONS :
Relations avec clients - études de chantiers - mesures sur sites - dépannage et maintenance.
Formation complémentaire assurée par Société.

4) A.T.E. Niveau V2 ou V3
Ayant expérience circuits BF - circuits logiques et si possible microprocesseurs.

5) A.T.E. Niveau IV
Ayant BTS ou DUT

Envoyer curric. vitae, photo et prétent. à SECRE, 214, rue du Fbg-St-Martin, 75483 PARIS Cedex 10.



POUR SES ACTIVITES TELESUPERVISION ET COMMUNICATION MATRA RECRUTE

DES INGENIEURS INFORMATICIENS TEMPS REEL

Leur mission est la conception et le développement de logiciel temps réel sur mini-calculateurs.
Ces postes nécessitent une formation Grande Ecole (E.S.E., I.M.A.G., I.N.S.A. de Lyon...) et 2 à 4 ans d'expérience similaire. Réf. 003171 M

DES ANALYSTES PROGRAMMEURS ET DES INGENIEURS INFORMATICIENS DEBUTANTS

Ils participeront au développement et à l'intégration de sous ensembles de logiciel temps réel sur mini-calculateurs.
Une première expérience dans ce domaine est appréciée. Réf. 003172 M

Pour l'ensemble de ces postes, l'ANGLAIS EST INDISPENSABLE.
Lieu de travail : VELIZY.
Des déplacements à l'étranger de courte et moyenne durée sont à prévoir.

Merci d'envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle à notre Département Informatique sous la référence choisie (à mentionner sur l'enveloppe).

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC



SOCIETE ANONYME DE TELECOMMUNICATIONS
41, rue Cantagrel
75013 PARIS
recherche pour

INFORMATIQUE DE GESTION

INGENIEUR-CHEF DE PROJET

Diplômé Grandes Ecoles.
Expérience minimum 10 ans.
Matériel IBM - DOS - CICS - DL1.
Envoyer C.V. à l'adresse ci-dessus.

VOUS ÊTES JEUNE ? — VOUI ! — ENFIN... PAS TROP !

VOUS AVEZ DEJA UNE EXPERIENCE DE LA VENTE ? — ET COMMENT ! — DISONS... D'ORDINATEURS !

VOUS ÊTES SATISFAIT DE VOTRE JOB ACTUEL ? — ÇA VA, MERCI ! —

VOUS TRAVAILLEZ À LA COMMISSION ? — EVIDEMMENT ! —

SOCIÉTÉ D'ÉDITION DOCUMENTAIRE ET DE VENTE PAR CORRESPONDANCE
(300 personnes - Paris 6e)
disposant de nombreux minis et d'outils spécialisés de photocomposition crée le poste de

responsable des systèmes d'information

Chargé de mettre en place le plan informatique, il définira les interfaces logiciel et câblé entre les systèmes de la société et ceux de ses Clients, mettra en route les nouveaux systèmes et assurera la formation du personnel des divisions d'exploitation.
Ce poste conviendrait à un DES informatique à orientation système, ayant une expérience de projets réussie chez un constructeur ou un gros utilisateur de minis sur des O.S. temps réel.
Les dossiers de candidatures – sous réf. 1810 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

AUDITEUR INTERNE

Nous recherchons pour le compte de notre client, une importante société industrielle filiale d'un groupe américain et cotée en bourse, un responsable du service audit interne. Le candidat à fort potentiel, devra être capable d'acquérir à court terme une connaissance approfondie de l'entreprise afin qu'il puisse accéder rapidement à d'autres fonctions. Sa responsabilité portera aussi bien sur le siège (situé en banlieue Ouest) que sur les usines et filiales de la société française.

Nous demandons une formation supérieure type grande école ainsi qu'une expérience d'environ quatre ans acquise en cabinet ou dans une multinationale anglo-saxonne.

Une bonne connaissance de la langue anglaise est indispesable.

Veuillez envoyer votre C.V. en indiquant votre salaire actuel et vos prétentions à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra, sous le n° 51.168.

Jean-Pierre Martichoux & Associés
Conseillers de Direction

Nous avons pour vocation d'assister les entreprises dans leurs problèmes de gestion et de développement. Nos interventions se situent au niveau des Directions Générales, le plus souvent de grandes sociétés ; elles se caractérisent par des relations confiantes et de longue durée avec nos clients, elles exigent une forte implication personnelle de nos consultants dans les recommandations et leur mise en œuvre.
Pour renforcer notre équipe, nous recherchons un

consultant de haut niveau

Nous voulons nous assurer la collaboration d'une personnalité qui, après une formation supérieure (Grande Ecole et si possible MBA), s'est déjà affirmée professionnellement par une expérience de cinq ans environ acquise de préférence en entreprise et souhaite maintenant s'exprimer pleinement en participant à l'expansion d'une équipe active et performante.
Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement.

Jean-Pierre Martichoux & Associés
56 rue Jacob 75279 PARIS CEDEX 6

SCS/Jonction

IMPORTANTE SOCIETE SECTEUR DE POINTE
(9000 personnes - 6 milliards C.A. - 40 filiales)
recherche pour son Siège Social
SERVICE CONTROLE DES FILIALES

DEUX DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

un cadre comptable confirmé

Pour participer à la gestion comptable des filiales du groupe et plus particulièrement aux problèmes de consolidation.

FORMATION : Ecole Supérieure de Commerce + DECS

EXPERIENCE :
- 2 à 3 ans en cabinet ou entreprise indispensables
- Pratique de la consolidation appréciée.

un cadre débutant

Pour prendre en charge différentes tâches administratives et financières, intéressant la gestion des filiales du Groupe sous forme de missions ponctuelles d'assistance.

Il devra être disponible pour des déplacements en France et à l'étranger.

FORMATION : Ecole Supérieure de Commerce ou Maîtrise de Sciences Economiques.

Implantation du Siège Social : BANLIEUE SUD DE PARIS.

Possibilités d'évolution de carrière dans la Société ou ses filiales françaises ou étrangères.

Envoyer C.V. + photo sous No 50577, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

Filiale Française d'un Groupe Industriel Allemand recherche

ingénieur technico-commercial

possédant une première expérience de la vente de COMPOSANTS ELECTRONIQUES ou PIECES DE MECANIQUE DE PRECISION.
Il sera chargé de visiter des industriels français afin de promouvoir nos produits et détecter des applications nouvelles tout en assurant la gestion commerciale et les relations avec les usines en Allemangne. Connaissance de l'ALLEMAND nécessaire. Réelle opportunité de carrière pour tout candidat de valeur.
Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant la référence 581 au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

LE NOUVEL ECONOMISTE
recherche un

directeur du marketing (HF)

Son rôle, extrêmement varié, l'amène à avoir une position de conseil en Marketing auprès des Chefs de Publicité, du Directeur de la Diffusion ou des Responsables de Produits.
A leur demande, il élabore (ou fait élaborer) les outils de promotion nécessaires à la vente de l'espace publicitaire du journal : études de marché, études d'audience, plaquettes d'information, audio-visuel... Il analyse les informations qualitatives et quantitatives concernant l'hebdomadaire.
Ce poste, à la fois de contact et de réflexion, conviendrait à un Cadre de formation supérieure, spécialiste de la communication, ayant une première expérience du Marketing acquise dans une Agence de Publicité, un support ou dans une grande entreprise.
Les dossiers de candidatures – sous réf. 1904 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

BRED, chef de projet confirmé

Grande banque de dépôts bien connue, notre département informatique installé à Créteil (94) dispose d'un 3031 *et d'un 158/MVS gérant* un important réseau.
Nous sommes structurés par groupe d'études et avons en chantier de gros développements informatiques (bases de données), terminaux financiers...).
Vous êtes ingénieur ou universitaire et votre expérience a été acquise, en cinq ans et plus, auprès d'entreprises du secteur tertiaire, banques de préférence. Vous avez conduit des projets de bonne taille mettant en œuvre des techniques DB/DC et/ou pris goût à l'informatique répartie. Venez mettre à profit cette expérience chez nous.
Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3782 LM) à « Carrières de l'Informatique ».



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC



SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
NUCLEAIRE - ESPACE - AUTOMATISME
Banlieue SUD-EST, recherche

CHEF TECHNIQUE GRAND PROJET

- Formation Grande École (X - ECP - Télécomm - ESE - ENSI - Sup Aéro)
- expérience du développement de matériels associant l'électronique, l'optique et la mécanique
- qualités d'animateur et de gestionnaire.

Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel
1, avenue Descartes - 94450 LIMEIL BREVANNES



هكذا من الأصل

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

200 000 F
IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
(distribution produits énergétiques, exploitation de chauffage, et matériaux habitat CA 2 milliards de francs)
recherche son

directeur du service informatique

De formation supérieure, ayant acquis, une bonne expérience de la gestion, il est généraliste de l'Informatique. Il animera une équipe de 25 spécialistes performants, et assurera la responsabilité de la prise en charge et du suivi de la gestion de la Direction Informatique.

Le développement et les ambitions de ce groupe justifient le recrutement d'un professionnel de haut niveau.

Adresser lettre manuscrite, photo, CV et prétentions sous référence 03.694, à l'attention de Mr Henry LANG.

bac PERSONNEL CONSEIL
86, rue de Lille 75007 PARIS
CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Jeunes diplomés grandes écoles

(X, E.C.P., E.S.E., MINES, H.E.C...)

cegi tymshare

Filiale commune de CREDIT LYONNAIS et TYMSHARE (USA)
vous propose à Paris le poste d'INGENIEUR CONSULTANT.

Vous participerez à la conception, la réalisation et l'évolution d'applications informatiques dans les domaines les plus avancés du management des grandes entreprises.
Vous acquerrez rapidement :
- une formation pratique aux techniques de gestion (simulation financière, contrôle de production, gestion du personnel, étude marketing...) et à leurs solutions informatiques les plus évoluées ;
- l'expérience de contacts à haut niveau au sein des plus importantes entreprises nationales et internationales ;
- de réelles responsabilités ;
- les premières notions de techniques commerciales.

Nous disposons d'un réseau mondial comprenant plus de 50 gros systèmes interconnectés. Nous utilisons une gamme complète de langages des plus classiques aux plus sophistiqués.
Ce poste requiert :
- un caractère actif et ouvert aux contacts ;
- la faculté de s'adapter à la nouveauté et à la diversité ;
- la pratique d'un langage informatique ;
- la connaissance de l'anglais.

Il s'adresse à des candidats débutants ou ayant une première expérience.
Rejoindre notre société, c'est participer à la croissance d'un groupe leader dans son domaine sur le plan mondial et assurer sa propre carrière.
Nous vous remercions d'adresser vos C.V. et photo à Mlle SABOUREAU sous réf. 152 à CEGI-TYMSHARE, 106, Bureaux de la Colline, 92213 ST-CLOUD - Tél. 602.70.12.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
recherche
pour son Agence Parisienne

1) UN CHEF D'AGENCE

MISSION :
Réalisation des objectifs définis.
Application de la politique commerciale sur le secteur de l'Agence.
Encadrement et dynamisation de la force de vente.
Gestion de l'organisation d'une unité de 20 personnes.

PROFIL :
Homme de terrain et de réflexion ayant le sens de l'organisation et des responsabilités.
Une connaissance de la grande distribution serait un atout apprécié.
Une expérience d'un secteur proche de l'automobile serait souhaitée.

2) UN DÉLÉGUÉ COMMERCIAL

Formation commerciale, produits de qualité.
Salaire comprenant un fixe substantiel + une prime d'intéressement.

Remboursement kilométrique plus frais de route.
Nous désirons candidat pouvant voyager sans difficulté, ayant des connaissances de la manutention (en particulier dans les chariots élévateurs électriques).

Quelques connaissances en électricité seraient appréciées.

Adresser curriculum vitae avec photo et prét., à : T. S. (à l'attention de M. Paul GRANVAUD), 101, av. du Général-Leclerc - 94500 CHAMPIGNY.

L'AMBIANCE ?
C'EST MON CLIENT !
...COMME PARTOUT !
ET L'AVENIR ?
BEN...
CHEF
ALORS..
FAITES QUELQUE CHOSE !
AVZAR

ingénieurs commerciaux

Faites quelque chose : préparez votre avenir professionnel dès aujourd'hui, en examinant l'opportunité Digital.
Sous tous les angles : la formation, le style de travail, le montant et la forme de la rémunération, l'évolution des responsabilités.
Quant à la qualité des produits et à la place de Digital en informatique interactive, vous êtes déjà au courant.
Adressez votre offre de collaboration ou votre demande d'information sous réf. M 43 à la Direction du Personnel, DIGITAL EQUIPMENT FRANCE, 18, rue Saarinen, Silic 225 - 94528 RUNGIS Cédex.

digital

Nous sommes la première société française spécialisée dans la réalisation et l'exploitation d'installations destinées à la manutention et au stockage de produits pétroliers et de produits chimiques.
Nous recherchons, suite au départ à la retraite de l'un de nos collaborateurs, un

Cadre juridique
Droit Public env. 150 000 F

Directement rattaché au directeur administratif et financier, vous vous occupez du droit des sociétés pour la maison mère et les différentes filiales du groupe, de la gestion des titres, des relations avec la commission des opérations en bourse, de l'étude des contrats et des commandes, de la procédure et du grand contentieux.
Agé d'environ 50 ans, vous possédez une licence en droit public (ou mieux un 3ème cycle) et une expérience juridique acquise si possible dans une société type holding (droit des concessions) complétée par un séjour dans une administration.
Une pratique de la gestion du personnel sera un atout supplémentaire.
Jacqueline Join-Dieterle vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous réf. B 6950, 1 rue de Berri 75008 Paris.


Bernard Julhiet Psycom
Membre de Syntec

IMPTE SOCIÉTÉ AÉRONAUTIQUE
(proche banlieue Sud de Paris)
Spécialisée dans les études,
et la fabrication de prototypes, rech. le

RESPONSABLE DE L'ENTRETIEN GÉNÉRAL DE L'ÉTABLISSEMENT

(170.000 F ANNUEL ET +)

Le candidat, âgé de 30 ans minimum, sera de formation ingénieur Arts et Métiers ou ancien mécanicien marine ou équivalent.

QUALITES REQUISES :
- capacité de commandement du personnel (effectif géré : 150 personnes) ;
- dynamisme ;
- sens de l'initiative et du concret ;
- sens des responsabilités et de la disponibilité à tous moments ;
- expérience exigée de plusieurs années dans la fonction.

LE CANDIDAT DEVRA PRENDRE EN CHARGE :
- les études d'installations ;
- les travaux neufs et de gros entretiens ;
- la maintenance des bâtiments et installations (électricité, mécanique, chauffage, climatisation, manutention) ;
- les télécommunications ;
- la reprographie ;
- les transports ;
- les consignes de sécurité inhérentes à la fonction.

Env. C.V. + ph. ss le n° 51.407 à CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.


ROCKWOOL-ISOLATION S.A.

Le chef comptable de notre expansion

1980 : année importante pour nous. Nous démarrons la fabrication en France de nos produits, importés jusqu'ici en totalité d'autres unités du groupe Rockwool ; pour nous rapprocher des utilisateurs, car le transport pèse lourd sur nos prix de revient. Le marché favorable des produits d'isolation nous laisse bien augurer de la poursuite de notre expansion.

Dans une société en rapide évolution comme la nôtre, la comptabilité ne peut pas être à la traîne. Il nous faut un chef comptable capable de suivre le mouvement - au besoin de le précéder - et d'entraîner avec lui son équipe de six collaborateurs. Une responsabilité à votre taille. Au cours de vos dix années d'expérience, vous avez déjà exercé une telle fonction dans une plus petite entreprise et, dans un autre groupe multinational, vous avez appris, avec une très bonne pratique de la langue anglaise, le maniement du système des reportings mensuels.

Nous avons demandé aux consultants de SIRCA d'étudier votre candidature. Faites-leur part sous référence 802375 M de votre désir de venir nous rejoindre (à Paris), de vos prétentions et de votre délai de disponibilité.

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

Informatique de gestion: plus qu'un chef de projet

Implantés à Paris, nous sommes une très importante Société d'étude et de réalisation d'unités industrielles clés en mains (4 500 personnes, 15 milliards de CA). Nous recherchons pour notre Direction Informatique, le Responsable des applications d'ingenierie : à la tête d'une équipe de 15 personnes - comprenant notamment plusieurs chefs de projets - il devra animer l'étude et la réalisation de différents systèmes de gestion des approvisionnements, des documents techniques, du planning des affaires, etc... Ingénieur ou universitaire, le candidat recherché devra parfaitement dominer les problèmes de bases de données et de télétraitement. Il devra justifier en outre, d'une expérience réussie dans l'encadrement de projets informatiques et la négociation à haut niveau avec les utilisateurs.
Nous remercions les candidats intéressés d'adresser leur dossier de candidature sous réf. 2455 M à rccg carrières 64 rue la Boëtie 75008 PARIS qui transmettra.



RESPONSABLE COMMERCIAL(E)

profil : jeune femme de préférence, de 30 ans environ, d'excellente présentation. Elle doit avoir un tempérament vendeur, une grande facilité d'expression, tant écrite qu'orale.
mission : prospecter les sociétés, de la PME à la multinationale, pour vendre les services de notre agence. Une expérience de la vente en entreprise serait très appréciée.
rémunération : fixe + intéressement.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 0122 à ICAR, 1 rue Rabelais, 75008 Paris.

Une importante société de services recherche pour son service du recrutement à Paris

Psychologue

Titulaire d'une maîtrise, diplômé d'un institut ou de l'école des psychologues praticiens.
Une première expérience dans le domaine du recrutement serait appréciée, mais n'est pas obligatoire.
Envoyer CV. détaillé, sous réf. 78760 M, à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.
HAVAS CONTACT



CAM

Filiale Informatique de la Caisse des Dépôts et Consignations
recherche des

analystes
de formation MIAGE et ayant quelques années d'expérience

analystes programmeurs
de formation MIAGE débutants ou DUT avec 3 à 4 ans d'expérience.

programmeurs confirmés
possédant le DUT ou une formation équivalente (de type AFPA), et ayant si possible 2 à 3 ans d'expérience.

Pour ces postes une connaissance des gros systèmes IBM/CII-HB et la pratique du COBOL sont demandées.
Lieu de travail : ARCUEIL ou PARIS MONTPARNASSE.
Des affectations seront possibles en 81/82 à Bordeaux.
Adresser C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo et prétentions au Service du Personnel — CAM — 4, rue Berthollet - B.P. 16 94114 ARCUEIL CEDEX

Filiale d'un important groupe français
région ARGENTEUIL, recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Ayant si possible expérience dans étude et réalisation de réseaux de télédistribution.

Ces postes nécessitent :
- des connaissances générales mais solides en électronique ;
- un esprit pratique adapté aux méthodes de travail bâtiment et T.P. ;
- une disponibilité autorisant des déplacements brefs mais fréquents dans toute la France.

Adresser C.V., photo et prétentions sous n° 51.642, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, PARIS (1er).

ETABLISSEMENT FINANCIER
(PARIS 17è) recherche

GERANT OBLIGATAIRE

Il assurera la gestion des portefeuilles obligataires existants (clientèle institutionnelle), contribuera à l'élaboration de la politique de gestion pour l'ensemble des portefeuilles et participera à l'effort commercial nécessaire au recrutement de nouveaux comptes.
Une expérience minimum de 2 années de gestion obligataire est demandée.
- Dicrétion assurée -
Envoyer lettre mansucrite et CV sous référence 30 RH à
ARIAN VRIVN 35 rue du Rocher 75008 Paris qui transmettra

adjoint au directeur de la formation

responsable logistique

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi



crée:
70 postes
- chefs de projet
- ingénieurs informaticiens
- analystes programmeurs



LE GROUPE FRANÇAIS D'INGENIERIE INFORMATIQUE

de 1000 personnes.
actif dans 30 pays
40% d'expansion annuelle

vous propose des carrières en:
réseaux. micro-informatique. télématique. bases de données. téléphonie. automatisme. logiciel de base.

ECRIVEZ A **steria** 147 RUE DE COURCELLES 75017 PARIS

Abidjan Anvers Berne Bordeaux Bruxelles Genève Luxembourg Lyon Marseille Nantes Paris Toulouse Zurich

LIEBER-BARD

ANSWARE

Société de Services et Conseils en Informatique de tout premier plan

THOMSON-CSF INFORMATIQUE

recherche dans le cadre de son expansion

4 technico-commerciaux

(Ingénieurs Informaticiens - 3 à 5 ans d'expérience en tant que Chef de Projet - expérience technico-commerciale appréciée). (Réf. YV7)

3 ingénieurs commerciaux

(ayant expérience antérieure de commercial dans une SSCI ou un Constructeur). (Réf. YV8)

POUR SA DIVISION GESTION

10 chefs de projets
15 analystes-programmeurs
5 ingénieurs débutants

(ayant une base informatique). (Réf. YV9)

POUR SA DIVISION CONSEIL ORGANISATION

ingénieurs grandes écoles

minimum 2 ans d'expérience pour des missions de haut niveau :
- élaboration de schémas directeurs d'informatisation et de plans informatiques,
- conduite d'études d'opportunité,
- intervention sur des processus administratifs et industriels. (Réf. YV10)

POUR SA DIVISION MINI-INFORMATIQUE

ingénieurs informaticiens

- ayant 2 à 3 ans d'expérience sur mini-ordinateurs de type MITRA, SOLAR, PDP, MODCOMP,
- et connaissant si possible des procédures X 25 et les réseaux MAXNET ou DECNET ou/et connaissant les microprocesseurs et l'Assembleur. (Réf. YV11)

Rémunération motivante,
Avantages sociaux,
Possibilités d'absence pour les congés 80,
Et surtout de réelles opportunités de carrières.

Envoyer votre C.V. détaillé, photo, prétentions et délai de disponibilité en précisant bien la référence du poste correspondant à

ANSWARE 135, rue de la Pompe - 75116 Paris.

---

serete

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE

recherche

INFORMATICIEN
RESPONSABLE DE MAINTENANCE DES PROGRAMMES DE GESTION SUR IBM 4 341

MISSION :
- Responsabilité des programmes existants (400) et de leurs modifications ultérieures, à la demande des services *utilisateurs*.
- Contrôle de la documentation des programmes lors de leur établissement par les études.

PROFIL REQUIS :
- Expérience professionnelle confirmée d'au *moins* 5 ans *(analyse-programmation cobol)*.
- Intérêt marqué pour la maintenance.
- Autorité de compétence.
- Méthode, jugement.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + prét. *sous référence 616 à :*

ETCHEVERRY S.A.
26, rue de Belfort. 92400 COURBEVOIE.
Discrétion assurée.

TRAPIL

est le spécialiste français des transports pétroliers par pipeline.
La gestion et le contrôle des installations par minis et micro-ordinateurs sont conçus et réalisés par la division Automatique (Paris) qui souhaite accueillir, pour moderniser ses deux plus importants réseaux :

deux jeunes ingénieurs

un électronicien **(réf. 3783 LM)**

Il a une formation Sup' Elec., Grenoble... et a acquis une première expérience, même courte, de la mise en œuvre de micros de la famille des 8080. Il a pour mission de réaliser des cartes spécifiques puis de développer des ensembles complets.

un informaticien **(réf. 3784 LM)**

Il a une formation grande école, a suivi une option informatique orientée sytème ou maths appliqués et a un début d'expérience professionnelle. Il participe au développement d'outils d'aide à la décision et/ou à l'optimisation de l'exploitation à l'aide de minis.
Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire sous la référence correspondante, à « Carrières de l'Informatique ».



MEMBRE DE SYNTEC

---

chef de produit

MATÉRIEL T.P.
Région Parisienne

La filiale française d'une société internationale réputée et performante recherche un CHEF de PRODUIT. Intégré dans une équipe jeune et dynamique, il contribuera à la définition de la stratégie de la société en proposant, en fonction du marché, les développements de produits et d'équipements.
Agé de 30 ans environ, le candidat doit être ingénieur mécanicien et avoir une première expérience du secteur, acquise en Bureau d'Etudes et/ou dans une fonction Technico-commerciale.
Anglais indispensable. Perspectives d'évolution intéressantes. Salaire motivant.

Adresser C.V. + lettre manuscrite sous réf. 2724/A à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OU TRANSMETTRA

IMPORTATEUR d'AUTOMOBILES
(N.E. de PARIS)

recherche

RESPONSABLE D'EXPLOITATION

(IBM 3031 et 4341 – 100 terminaux)

Collaborateur direct du Directeur de l'informatique il sera chargé :
- de la sécurité de l'ensemble des traitements batch et temps réel ;
- de la direction et de l'animation des équipes : pupitreurs, saisies de données et contrôle (25 personnes) ;
- d'être l'interlocuteur auprès des utilisateurs.

Pour ce poste, nous souhaitons un candidat de formation supérieure, ayant déjà exercé une responsabilité analogue sur des matériels utilisant le temps réel et les bases de données.

Les personnes intéressées voudront bien adresser leur dossier sous la référence N° 1020/M à

Jean PORRACCHIA

CARRIERES INFORMATIQUE
conseil en recrutement
149, RUE SAINT-HONORE 75001 PARIS

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

هكذا من الأصل

Ingenieur à l'exportation

Votre formation d'ingénieur électro-mécanicien et vos goûts personnels vous ont conduit à cette forme de vente qui privilégie l'assistance technique sur tous les grands chantiers européens de chaudronnerie lourde (nucléaire, pétrochimie, off-shore, etc.). La négociation commerciale vient ensuite. Toute seule ou presque...

C'est ainsi que depuis 1973 nous avons multiplié par six notre CA en équipements pour le traitement thermique des soudures sur chantiers (préchauffage, post-chauffage, traitement thermique). Nous entendons donc poursuivre de cette façon notre pénétration en Europe de l'Ouest et de l'Est, même si le développement de cette ligne de produits nous conduit à mettre en place des agents et à participer directement à des actions de promotion technique : expositions internationales, démonstrations, coopération avec les sociétés sœurs, filiales du même groupe américain. Indépendamment des contacts sur le terrain, avec les utilisateurs.

Nous devrions nous entendre, si après une première expérience d'atelier ou de chantier de chaudronnerie vous aviez toutes les caractéristiques de l'ingénieur d'exportation d'avenir : compétence, aptitudes à vous familiariser avec de nouvelles techniques, disponibilité pour voyager, pratique de l'anglais et si possible de l'allemand, conduite d'études, rédaction de devis ou de propositions. Ecrire à SIRCA sous référence 804 378 M.

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC



recherche pour son département organisation et informatique (60 personnes), quartier Etoile

Organisateur Bancaire

dont la mission sera d'assurer la mise en place de nouvelles procédures dans les agences et de participer à l'implantation de terminaux dans le cadre d'une décentralisation.

FORMATION :
- de type ITB ;
- une bonne expérience de l'exploitation est indispensable.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prét. au Service du Personnel
C.C.C.C. - 18, bis avenue Hoche 75008 Paris

Publicités Réunies

AEROSPATIALE
PROCHE BANLIEUE SUD DE PARIS

recherche pour ses **départements ÉTUDES et ESSAIS**

1) INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Grandes Ecoles : E.N.S.T., E.N.S.T.A., E.N.S.E.R.G., E.N.S.A.E., E.C.P., débutants ou 2 à 3 années d'expérience pour assurer l'étude de la réalisation de définitions de systèmes à base pesnents électroniques.

2) INGÉNIEURS DE FORMATION AÉRONAUTIQUE

Grandes Ecoles : E.N.S.A.E., E.C.P., E.N.S.T.A., E.N.A.C., E.N.S.I.C.A., débutants ou 2 à 3 ans d'expérience pour assurer des études de performance dans le domaine du pilotage et guidage d'engins propulsés.

3) INGÉNIEURS MÉCANICIENS

Grandes Ecoles : E.N.S.A.M., E.C.L., E.N.S.M.A., E.T.A.C.A. + E.S.T.A., E.N.A.C., E.N.I.C.A., débutants
pour assurer :
a) l'étude et la réalisation d'essais statiques en vol, et d'environnement,
b) l'étude de structures dans le domaine de la propulsion.

Les candidats devront :
— Etre capables de s'intégrer dans une équipe.
— Curieux, dynamiques.
— Aimer les contacts humains.
— Dégagés des O.M.
— Déplacements occasionnels.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo N° 60.084, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

ingénieur études
appareils d'éclairage

Leader sur le marché Européen, nous sommes la filiale d'un groupe français de dimension internationale spécialisé dans l'éclairage. Notre marché est celui des appareils destinés à l'équipement des bureaux, magasins et de la maison. (C.A. 100 Millions).
Nous sommes implantés en Sologne.
Nous pratiquons une politique délibérée d'innovation et notre B.E. travaille en liaison étroite avec le Marketing, les designers, le service Achats, le Bureau de Methodes.
Dans ce cadre nous souhaitons engager un Responsable de Projet dont le rôle sera d'assurer le développement de nouveaux produits à partir du cahier des charges.
Ce poste conviendrait à un jeune Ingénieur Mécanique ou Electricité ayant déja prouvé ses qualités de méthode et de créativité au cours d'une premiere expérience professionnelle.
Les dossiers de candidatures - sous réf. 1909 M à rappeler sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

débutants et diplômés

C'est à de jeunes diplômés ESC ou équivalent que notre multinationale américaine souhaite confier 3 postes de vente secteur grande clientèle.

Il s'agit, après formation bien sûr, de commercialiser des biens d'équipements dans les grosses entreprises publiques ou privées en établissant des contacts au niveau des décisionnaires principalement. Vous développerez en fait notre implantation en négociant des marchés importants avec l'aide d'un encadrement solide.

C'est un poste où il faut s'imposer rapidement, être autonome, prendre des décisions par soi-même. Certes, vous ne serez pas seul dans «la bataille», nous vous apporterons outre la connaissance de nos produits et de nos techniques, un ensemble de moyens, images de marque, ambiance de travail dynamique et jeune qui devrait parfaitement bien convenir pour un premier emploi, sans oublier un salaire important et motivant dès votre intégration dans notre société. Vous pourrez évoluer ensuite, vous êtes en effet un homme ou une femme à fort potentiel.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 4508 à Michel Garnier,

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

média-system



CSS division temps partagé

Dans le cadre de notre développement en Europe, nous recherchons pour PARIS un

ingénieur consultant
débutant H/F

— Diplômé de l'enseignement supérieur (option informatique ou expérience informatique souhaitée)
— A l'aise dans les relations commerciales.
— Anglais parlé.
— Sens du travail en équipe.

Il appuiera les Ingénieurs Commerciaux dans leurs démarches, conseillera nos clients et assurera leur formation; il utilisera pour cela des techniques de pointe en télématique dans le domaine de l'aide à la décision.

nous offrons :

— Une formation en France et aux Etats-Unis.
— Un cadre de travail agréable au centre de Paris.
— Une ambiance jeune.
— Une rémunération attrayante au sein d'une entreprise en expansion.

Nous vous remercions d'adresser C.V. et photo à CSS France, Madame Muriel GOUSSET — 8 rue de la Vrillière 75001 Paris.

a company of The Dun & Bradstreet Corporation

média-system

Chef de Projet Export

Importante société du Groupe C.G.E., nous comptons parmi les grands de la péri-informatique et certains de nos produits (guichets bancaires, mini-ordinateurs, terminaux intelligents), figurent au premier rang sur le marché européen.

Un plan de croissance ambitieux (CA + 43 % en 1979), nous conduit à développer nos activités à l'exportation (déjà près de 20 % du CA).

Nous recherchons, en particulier, un CHEF DE PROJET pour assister nos filiales en SUISSE et en ALLEMAGNE.

Dans le cadre d'une large délégation de pouvoirs, il se verra confier la responsabilité technique complète des affaires : depuis la définition en avant-vente des systèmes à réaliser, jusqu'au démarrage réussi des projets, en passant par la coordination des différents services de la société.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur Informaticien parlant couramment l'allemand et ayant une expérience confirmée dans les domaines suivants :
- logiciels de mini et micro-ordinateurs,
- procédures de télécommunication,
- systèmes transactionnels.

La rémunération et les perspectives de carrière sont largement ouvertes pour un candidat de valeur.

Lieu de travail prévu à MASSY (91).

Déplacements fréquents et de courte durée à l'étranger.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) sous référence 24 M à

transac
Alfred PRIMARD
Recherche et Développement des Cadres
91680 BRUYERES-LE-CHATEL

Discrétion assurée.
Il sera répondu à toutes les candidatures.

MEDIA BA

COMPTABILITE CLIENTS
BOIS-COLOMBES

Nous recherchons un homme de métier, âgé de 33 ans minimum, pour assurer la gestion efficace des comptes clients dans une société qui fera un chiffre d'affaires supérieur à 300 millions de francs en 1980 et qui va continuer à se développer. Il faut un véritable spécialiste de la comptabilité clients.

Il saura :
- Elaborer une politique de recouvrement des créances dans le but d'améliorer la relance de la clientèle.
- Mettre en place les procédures administratives nécessaires.
- Assurer un suivi rigoureux des problèmes concernant les litiges, le précontentieux.

Tout ceci, en étroite collaboration avec le service commercial et en utilisant les moyens informatiques mis à sa disposition. Il dépendra hiérarchiquement du Directeur Administratif.

Si vous pouvez faire la preuve d'une solide expérience dans ce domaine, d'indéniables qualités administratives et comptables, et si vous êtes apte à animer et organiser une équipe déjà en place :

nous n'hésiterons pas alors à vous présenter à notre client :

une société dynamique et exigeante, distribuant l'une des principales gammes mondiales de Hi-Fi à des revendeurs spécialistes et des grandes surfaces.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions à Rudolph von Raesfeldt, TEG, Tour Maine-Montparnasse, 33 av. du Maine 75015 Paris, sous référence M 132.
Discrétion assurée.

The Executive Group
management consultants

média-system

CANDIDATS AUTODIDACTES AMBITIEUX GAGNEZ 60 A 90 000 F+ SUIVANT EXPERIENCE

Vous avez 4 à 5 ans d'expérience professionnelle. Vous êtes capable et efficace. Votre enthousiasme et votre personnalité vous ont permis d'atteindre déjà un certain niveau de responsabilités. Vous voulez aller plus loin et vous affirmer par des résultats en rapport avec vos compétences.

Une importante chaîne d'hypermarchés française vous propose de prouver votre valeur et de jouer un rôle essentiel dans la distribution moderne en étant d'abord **RESPONSABLE COMMERCIAL** (formation assurée).

QUALITÉS REQUISES :
- combativité,
- sens commercial très développé,
- goût des responsabilités,
- aptitudes à former et à animer du personnel,
- intérêt pour la gestion.

Après avoir fait vos preuves dans ce poste, vous vous verrez confier des responsabilités supérieures offrant de réelles perspectives d'avenir et une rémunération élevée liée à l'évolution des résultats.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à :

Téléformation
52, RUE DE DOUAI - 59000 LILLE
DISCRÉTION ABSOLUE

SOPRA Ingénierie des systèmes d'information
450 personnes - 80 MF de C.A.
recherche des

informaticiens

Profils : Analystes fonctionnels, analystes organiques, analystes-programmeurs, 2 ans d'expérience minimum dans un secteur industriel ou tertiaire.

Vous êtes entreprenant, actif, et très compétent dans un domaine qui vous est propre. Vous souhaitez étendre vos connaissances.

Nous vous proposons une formation à notre méthode et une évolution technique et humaine.

Postes à pourvoir :
en équipe, pour la conception et la réalisation d'applications de pointe, sur les matériels SOLAR HB 66, IBM 34 ... principalement et les techniques transactionnelles, temps réel, bases de données ...

à Paris, Lyon, Grenoble, Marseille, Orléans.

Envoyer CV et photo, en précisant la réf. 2503 et la région choisie, à SOPRA Recrutement - 90 rue de Flandre 75019 Paris.

SOPRA

média-system

SOCIETE D'INGENIERIE OFFSHORE
recherche

INGENIEUR DE BON NIVEAU

pour suivi et gestion de projets

Le candidat aura :
- Quelques années d'expérience dans ce type d'activité.
- L'aptitude aux négociations commerciales et contractuelles.
- L'habitude de travailler avec une clientèle étrangère.

Une bonne connaissance de l'anglais, écrit et parlé.

Ce poste nécessite enfin de fréquents voyages et séjours à l'étranger.

Lieu de travail : Saint-Cloud - 92.

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions sous réf. 2080 M à :
PRO/JETS
12 rue des Pyramides 75001 Paris.

média-system

Spécialiste en formation

- Si vous avec une expérience en formation, ou dans l'enseignement, ou en psychologie du comportement, vous êtes sans doute qualifié pour faire partie de notre équipe, et
- Si vous êtes susceptible d'animer des séances de formation en anglais, français et/ou allemand.
- Nous ferons de vous un expert capable de créer et d'appliquer des programmes de formation dans l'industrie.
- Nos programmes sont conçus pour couvrir sous les aspects relatifs à la formation comprenant le management, la supervision et les aptitudes spécifiques des employés.
- Le salaire évoluera automatiquement. Les candidats les plus dynamiques trouveront la une possibilité de promotion rapide et de rémunération élevée.
- Pas de changement de résidence demandé aux candidats retenus. Prévoir déplacements hebdomadaire avec retour chaque weed-end.

Adresser curriculum vitae, expérience et rémunération en ANGLAIS, sous lé référence 828 M à

PUBLISCOPE JUNIOR
11, rue Royale 75008 Paris
qui transmettra



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi



THOMSON-CSF

INGENIEURS D'ETUDES

(ENSAE - ENST - ESE - ENSTA - ENSI...)

LA DIVISION AVIONIQUE recherche des

Electroniciens débutants

pour leur confier, au sein de ses équipes techniques des travaux de CONCEPTION et REALISATION de PROTOTYPES d'EQUIPEMENTS AEROPORTES

A/ PLUSIEURS postes sont offerts dans des secteurs variés de technologies avancées où dominent :
- systèmes digitaux - traitement du signal
- électronique analogique - circuits vidéo
- électronique de puissance
- MICRO-ONDES - antennes et circuits à large bande.

B/ ENSEMBLES RADARS *conception de systèmes*, coordination technique de haut niveau, *suivi de* projets complexes : première expérience appréciée mais non indispensable pour personnalités de valeur ayant très solide formation initiale, *comportant des bases en techniques radars.*

Envoyer C.V. et photo en précisant les centres d'intérêts techniques au Service du Personnel, Division Avionique 68, Av. Pierre Brossolette 92240 Malakoff.

Produits-Conseils, Cosmétologie ou Produits Grande Consommation...

Plus que la nature des produits dont vous avez assuré le développement ou la commercialisation ce qui nous paraît important pour assumer la fonction de

Chef de Produits

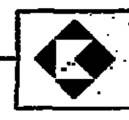
c'est d'avoir acquis une expérience (dans un poste identique ou dans la vente directe sur le terrain) de produits grand public vendus en PHARMACIE : produits-conseils, aliments pour bébés, dentifrice...

Nous sommes les Laboratoires SEARLE filiale d'un grand groupe pharmaceutique international. Nous créons une nouvelle gamme de produits conseils dont vous aurez à définir la politique marketing.

Votre connaissance de la langue anglaise, votre sens du contact, votre enthousiasme et la qualité de nos produits seront vos meilleurs atouts pour réussir dans ce poste.

Notre conseil traitera en toute confidentialité votre dossier de candidature comportant lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence 3980 EX à.

MEDIAPA



Yves KERNEVEZ
CONSEIL EN RECRUTEMENT
15, avenue Victor Hugo - 75116 PARIS

SOCIÉTÉ RÉGION PARISIENNE

recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL

pour développer son activité dans le domaine des automatismes industriels à base d'électronique, micro-processeurs et/ou mini-ordinateurs (centralisation de mesures contrôle de processus, contrôle de fabrication...).

Bonnes connaissances du milieu industriel et expérience commerciale souhaitées.

Le candidat sera assisté par le bureau d'études et sera rattaché directement à la direction générale. Déplacements de courte durée à prévoir.

Adr. C.V. à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, sous la référence 34.552.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE recherche pour

LE SERVICE JURIDIQUE DE SON SIÈGE SOCIAL SITUÉ A PARIS

UN JEUNE CADRE

Maîtrise + D.E.A. droit privé ou Droit des affaires ayant si possible une expérience d'un ou deux ans.

Adr. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à n° 51.339, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

Banque filiale d'un Important Établissement financier Quartier MONTPARNASSE, recherche

ASSISTANT JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF

Suivi du contentieux, participation aux consultations juridiques et à la vie sociale de la banque (Conseils d'Administration, Assemblées Générales...) Licence en Droit.

Adresser C.V., photo, salaire, prétentions et numéro de téléphone si possible à n° 50.859, Contesse Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q. tr.

De la conception à la mise en place...

La filiale française d'un grand groupe international (*biens d'équipement*) recherche pour sa Direction Administrative un

Program-Manager

Dans le cadre d'investissements informatiques importants, sa mission sera de concevoir et de maîtriser l'évolution des systèmes de la fonction administrative.

Maître d'œuvre des projets, il en sera l'ultime responsable et sera personnellement comptable de la réalisation des objectifs qu'il aura lui-même fixés.

Diplômé d'une grande école scientifique ou commerciale et maîtrisant *parfaitement la langue anglaise, il a acquis une expérience confirmée* soit en tant qu'Ingénieur Conseil en Cabinet, soit au sein d'un département Organisation-Informatique d'une grande entreprise.

Notre Conseil vous remercie de lui faire parvenir un dossier comportant lettre manuscrite, CV détaillé et rémunération actuelle sous réf. 7 080 M

MEDIAPA



Yves KERNEVEZ
CONSEIL EN RECRUTEMENT
15, avenue Victor Hugo - 75116 PARIS

Un important Centre de Recherche Pharmaceutique, situé en banlieue Ouest, recherche

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR SYSTEME

pour prendre en charge les logiciels et applications existants et concevoir ou développer de nouvelles applications à orientation scientifique et de gestion de bases de données.

Une expérience de 3 à 5 ans est indispensable.

La connaissance du système ECLIPSE C 330 (DATA GENERAL) et des langages COBOL, BASIC, IDEA et FORTRAN serait appréciée.

Adresser C.V. sous n° 47913 Havas Contact, 156, bd Haussmann - 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ *DE GESTION IMMOBILIÈRE*
Quartier Opéra, C.A. 300 millions de francs

recherche

CADRE(S) DE GESTION LOCATIVE

Après une période de formation, ils assumeront progressivement des responsabilités globales de gérance d'un domaine locatif diversifié.

Les candidats retenus devront avoir :
- Une formation supérieure (de type maîtrise en droit/sciences éco.) ou une formation bac avec plusieurs années d'expérience de l'activité de *gérance d'immeubles ;*
- Une personnalité dynamique avec d'excellentes aptitudes à l'encadrement et à la négociation et de réelles qualités de « gestionnaire ».

Adresser curriculum vitae détaillé + prétentions sous le numéro 7.843, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. 75427 Paris - Cedex 09

PETROCONSULT recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS

3 à 4 ans d'expérience langage FORTRAN.
Ecr. ou téléphon, 41, rue Ybry, 92522 NEUILLY
758-12-40

Organisme Public recrute

OPÉRATEUR TERMINAL IBM

Anglais lu obligatoire. Connaiss. générale informatique.

Env. C.V. et photo à REGIE-PRESSE, sous le n° T 018983 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

BANQUE INTERNATION. PLACE DE PARIS *recherche*

RÉDACTEUR (TRICE)

- Niveau B.P.
- *Min.* 5 an. d'expérience dans l'étude *des crédits en génér.* et des crédits à l'exportation en particulier.

Adr. lettre manuscr., C.V., ph., n° T 18908 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Imprimerie Offset, Asnières Recherche d'urgence :

CHEF DE FABRICATION

pour suivi client et relation technique atelier.

DEVISEUR

homme aimant chiffres et ayant connaissances techniques imprimerie édition.
Avant. sociaux, situat. d'avenir *pour hommes ambitieux et courageux.*
Ecrire avec C.V., photo à

SIRA

M. Pierre Richard, 6, rue Louis-Armand - 92600 ASNIERES.

URGENT - FEMME AIDE-COMPTABLE

dactylo expérimentée sachant toute comptabilité auxiliaire, ayant travaillé dans des entreprises *commercial. Sérieuses* références exigées.
Ecr. Publivit, n° 5086, 93, Fg Saint-Honoré, 75008 Paris, qui transmettra.

Demande une personne pour tenir compagnie à monsieur âgé ds pavillon. Repas et coucher. Téléphoner au 828-36-91



GROUPE DROUOT

Scientifiques généralistes débutants : une approche originale de l'entreprise

(Ingénieurs et Universitaires)

Premier objectif pour un jeune scientifique : faire connaissance avec l'entreprise. En avoir à la fois une approche globale et précise est difficile : *la plupart des jeunes diplômés se spécialisant* rapidement dans un secteur d'activité.

C'est en cela que la *fonction* que *nous proposons* est *originale.* En effet, par leur évolution technique et technologique rapides, les entreprises sont amenées à reconsidérer constamment les risques et problèmes de sécurité. Qui mieux qu'un scientifique peut en faire l'évaluation ? Ces *études réalisées, vous devrez gérer et «régler» les dossiers sinistres à caractère* technique. Une formation complémentaire aux Risques d'entreprise, au Droit de l'Assurance, à la Prévention et à la Sécurité vous sera - bien évidemment - dispensée au préalable. Vous serez par ailleurs amené à vous déplacer souvent en région parisienne pour rencontrer nos clients, agences et experts judiciaires et techniques.

Un dernier mot enfin sur notre groupe : nous sommes dans les dix plus grands de l'assurance, commercialement orientés vers le marché des entreprises, et connaissons depuis 3 *ans le plus fort* taux d'expansion de la profession. De nombreuses possibilités de carrière sont ouvertes au sein du groupe.

Lieu de travail : Rueil Malmaison, (10 minutes de la Défense).

Adressez votre CV accompagné d'une photo à J.-P. BURTH-Service Recrutement - Groupe Drouot - 1, place Victorien Sardou - 78161 - MARLY LE ROI

mag·carrières

Pour faire face à son développement continu et rapide, importante société de

PROMOTION IMMOBILIERE

recherche

Responsables de programmes

possédant une solide expérience de cette fonction.

Adresser curriculum vitae détaillé et prétentions à no 11317 - COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris qui transmettra.
Discrétion totale assurée.

Important groupe de sociétés recherche pour son siège social Paris 15e

chargé d'études

rattaché au responsable du personnel

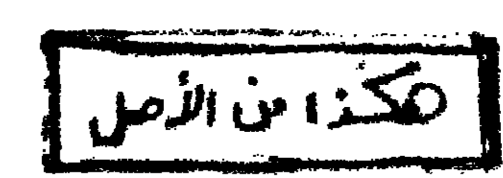
Il lui sera confié un certain nombre d'études spécifiques concernant le personnel du siège ou des différentes sociétés. Il devra de plus en plus se familiariser avec les différents aspects de la fonction personnel.

Ce poste s'adresse à un jeune collaborateur, 24 ans minimum, formation minimum IUT ENOES, ayant acquis une première expérience professionnelle ou fait des stages *importants.*

Position cadre à moyen terme.
Horaires flexibles. Restaurant d'entreprise.

Veuillez écrire sous référence 7718, à

média-system



INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

Société de Documentation recherche pour CLAMART

AGENTS TECHNIQUES
ELECTRONICIENS EXPERIMENTES

pour rédaction de notices techniques.

Tél. pour RV au 644-63-22 (Poste 216)

Société d'Ingénierie Filiale groupe important proche banlieue Ouest recherche

POUR :
- Responsabilité exploitation de petits systèmes,
- *Maintenance* d'applications existantes,
- Relations avec des sociétés de traitement à façon,
- Analyse et développement d'applications nouvelles.

ANALYSTE PROGRAMMEUR

- DUT minimum,
- Expérience 2 ans indispens.,
- Préférence à candidat ayant travaillé sur matér. MATRA.

Rémunération selon expérience et capacités.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétent. sous le n° 6650, à LTP 31, boulev. Bonne-Nouvelle 75082 Paris-Cedex 02



THOMSON-CSF

ACTIVITÉS SPATIALES

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS diplômés

Débutants ou expérimentés

POUR PROJETS ET ÉTUDES de systèmes et de matériel spatial embarqué

Expérience dans les domaines :
- antennes,
- hyperfréquences,
- techniques digitales,
- télécommunications.

Anglais et/ou Allemand

Adresser C.V., photo, rémunération souhaitée à Service du Personnel Département ESPACE-SATELLITES, Boîte Postale 51 - 92360 MEUDON-LA-FORET.



TRINDEL

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES, AUTOMATISMES ET INFORMATIQUE INDUSTRIELS

recherche pour deux de ses Établissements décentralisés

2 responsables personnel

rattachés au Directeur de l'Établissement, ils auront la responsabilité globale de la fonction personnel (administration, paye informatisée, formation, recrutement, relations avec les syndicats, C. E. etc.)

Ce poste implique une formation supérieure. Une expérience d'une dizaine d'années dans le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics est exigée.

- *Un poste est à pourvoir à SAINT-OUEN- 93* (Établissement de 1 100 personnes) *réf.* A80/16
- Un poste est à pourvoir aux MILLES-13 (Établissement de 600 personnes) *réf.* A80/17

Envoyer lettre des candidatures avec C. V., photo et PRÉTENTIONS sous Référence du poste à : Société TRINDEL DP/PS 44, rue de Lisbonne, 75383 PARIS Cedex 08.

PA-SVP

Pour créer puis développer une nouvelle branche d'activités dans le domaine de la

TÉLÉMATIQUE

(Banque d'information, Systèmes documentaires, Réseaux) un groupe français (plus de 1 300 personnes) du secteur de la communication recherche son

RESPONSABLE MARKETING

Il aura en charge la définition de la politique et la conception des produits de ce nouveau secteur d'activité.

Toutes les candidatures seront *étudiées dans la plus stricte confi*dentialité. Écrivez, sous réf. M.500, à Marie-Christine SORHAITS.

IMH
17, rue Monsigny.75002 Paris

GEM PUBLICITÉ

STE COMMERCIALE

FILIALE récente en FRANCE d'un Groupe international de VENTE DIRECTE rech. pour Banlieue SUD PARIS.

MANAGER INFORMATIQUE 2 X IBM 34

A partir de programmes U.S. qu'il saura compléter si besoin, RESPONSABLE DU BON FONCTIONNEMENT ET DE LA BONNE ADAPTATION DE L'EQUIPEMENT INFORMATIQUE AUX BESOINS PROGRESSIFS DE LA SOCIETE en croissance exceptionnellement *rapide* (tendant vers *100 Millions* de F. sous un an)

INDISPENSABLE
- JEUNE (tout l'état-major a moins de 40 ans)
- *ANGLAIS COURANT* • EXPERIENCE (3 ans mini) comme Chef d'opérations ou programmes (RPG 11 et/ou COBOL) • AVOIR DEJA ETE RESPONSABLE D'UN SERVICE INFORMATIQUE autonome • Connaître l'IBM 34.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. *détaillé, rémunération et photo ss. réf. 4305 à*

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

هكذا من الأصل

offres d'emploi



THOMSON-CSF

ACTIVITÉS SPATIALES

INGÉNIEURS MÉCANICIENS diplômés

Compétents dans les domaines suivants :
- Structures mécaniques matériels spatiaux embarqués.
- Calculs mécaniques et thermiques à l'aide de moyens informatisés.
- Etablissement des spécifications d'équipements.
- Lancement et suivi de sous-traitance et d'essais.

Anglais

Adresser C.V., photo, rémunération souhaitée à Service du Personnel Département ESPACE-SATELLITES Boîte postale 51. — 92360 MEUDON-LA-FORET.

GROUPE INDUSTRIEL
C.A. CONSOLIDE 1,5 MILLIARD F

Au sein de la Direction Financière et Juridique le Chef du Service JURIDIQUE de ce Groupe leader (proche de la Construction) recherche au Siège (GRANDE BANLIEUE OUEST PARIS - 78)

JEUNE ADJOINT FINANCIER

chargé, pour la Holding et ses filiales, de préparer des DOSSIERS DE FINANCEMENT L et MT, D'ANALYSES FINANCIERES et SECTORIELLES, de BUDGETS PREVISIONNELS, d'analyses plus ponctuelles (export, aides de l'Etat,...).

- HEC, ESSEC, ESCP, Sc. Po (Ecofi) ou équivalence. ANGLAIS requis.
- 2 à 4 ans en BANQUE ou Sce FINANCIER d'une Entreprise INDUSTRIELLE, connaissant bien l'analyse financière et les techniques de financement.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération, photo ss. réf. 4302 à



FILIALE THOMSON CSF

Cadre technico commercial

FORMATION ELECTRONIQUE

2 ou 3 ans d'expérience commerciale

Sera chargé de commercialiser, dans le domaine de L'INSTRUMENTATION, des équipements destinés aux clientèles universitaires et industrielles en France.

Anglais indispensable.

Poste basé en proche banlieue sud

Adresser lettre manuscrite, CV et photo sous référence 24 45 M à rscg carrières 64, rue la Boëtie 75008 PARIS.

Importante entreprise de travaux spécialisée dans la réalisation clés-en-main d'ensembles industriels, particulièrement dans les domaines chimie minérale, pétrole, pétrochimie et offshore recherche

ingénieurs d'affaires

pour leur confier la recherche et la négociation de marchés : étude des appels d'offre, mise en forme des propositions et le cas échéant gestion des projets.

Une expérience de 4 à 5 ans dans ces domaines serait appréciée. Anglais indispensable.

La société est implantée près de La Défense.

Adresser CV et photo en indiquant les prétentions à MEDIA SYSTEM 104 rue Réaumur 75002 Paris, sous réf. 7768, qui transmettra.

média-system

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE VENTE PAR CORRESPONDANCE (Banlieue Sud)

dans le secteur des loisirs filiale d'un groupe Multinational

recherche

JEUNE DIPLOMÉ

de l'enseignement commercial pour son service de publicité

Il participera :
- à l'organisation.
- au suivi des campagnes.
- aux travaux d'analyse quantitative.

Il est nécessaire, d'avoir un goût prononcé pour les chiffres, un sens aigu de l'organisation allié à un esprit de synthèse. Des possibilités certaines d'évolution dans la société ou le groupe existent pour un candidat de valeur.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. avec prétentions au Chef du Personnel Société DIAL 1, Boulevard François-Arago 91328 WISSOUS - CEDEX

bleu

JEUNES CADRES COMPTABLES HF

Nous sommes filiale d'un des leaders dans l'industrie du bâtiment

Nous recherchons de *JEUNES COMPTABLES*, titulaires d'un DECS, d'un BTS ou d'un DUT, désireux d'acquérir au sein des services comptabilité générale et gestion, une expérience polyvalente qui leur permettra d'assumer au sein du groupe par la suite des responsabilités importantes en France ou à l'étranger.

Il seront basés durant les 2 premières années au siège social de la société en Banlieue Sud-Ouest.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 89905 M à BLEU Publicité 41, Avenue du Château 94300 VINCENNES

RECOUVREMENT - CONTENTIEUX

Nous recherchons pour notre SERVICE CONTENTIEUX

rédacteur expérimenté

Le candidat devra avoir :
- Une solide formation en droit,
- Une expérience de 5 ans minimum dans le recouvrement amiable et contentieux de créances commerciales.

A terme, la responsabilité du service pourra lui être confiée.

Lieu de travail : PARIS.

Adresser lettre manuscrite C.V. et photo, sous référence 6370 à :

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OUI TRANSMETTRA

---

ingénieur technico-commercial

Leader français dans le domaine du PESAGE-AUTOMATISME INDUSTRIEL

nous recherchons un Cadre Commercial de haut niveau. De formation ingénieur ou équivalent, il devra justifier d'une expérience de plusieurs années de vente de biens d'équipement industriels avec automatismes.

Homme de contact et de synthèse, dynamique, il pourra lier l'évolution de sa carrière à une Société et à un marché en expansion.

Lieu de travail : Paris-Nord.

Adressez C.V., photo et salaire actuel sous la référence 35.10/TC/274 à ADEQUATION Conseil en Recrutement, 62/64 avenue Emile Zola - 75015 Paris.

Adequation CONSEIL EN RECRUTEMENT

Bureau d'Etudes Francis Lefebvre

NEUILLY/SABLONS

recherche

JEUNE JURISTE

Pour seconder un chef de service consultant en Droit du Travail et Droit Social.

Pour ce poste d'avenir, une formation de haut niveau, quelques années d'expérience ainsi que la connaissance de l'anglais sont nécessaires.

Envoyer curriculum vitae et lettre manuscrite à : B.E.O. 3, rue de Téhéran 75008 PARIS. (référence 7.700).

INGENIEURS industrie électronique

Nous sommes le Leader Mondial du test automatique appliqué aux industries électroniques et mécaniques. Notre progression rapide de plus de 30% nous amène à rechercher des Ingénieurs de vente pour renforcer notre équipe. Votre formation d'ingénieur, votre pratique de l'anglais, ainsi qu'une bonne connaissance des composants électroniques, des microprocesseurs vous permettront après formation complémentaire tant en Europe qu'aux Etats-Unis d'accéder à un poste de vente à haut niveau bénéficiant d'une rémunération motivante comprenant un intéressement aux résultats et une voiture de fonction. Ecrivez avec C.V. à :

GenRad Monsieur AURUS 96 rue Orfila 75020 PARIS

Recherchons pour

Centre d'Études important à SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

JEUNE INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES

pour études et recherches dans différents domaines (physique appliquée, mécanique, vibration, dynamique des structures...) intéressant le génie civil.

Une expérience d'un à trois ans dans un poste similaire serait appréciée.

Ecrire en joignant curriculum vitae à C.E.B.T.P., 12, rue Brancion, 75737 PARIS Cedex 15.

Filiale américaine et siège européen installée dans la BANLIEUE OUEST de PARIS recherche

Responsable Informatique (IBM 34)

C'est un homme jeune justifiant d'une expérience informatique réussie et d'une bonne formation.

Ses responsabilités consisteront à assurer :
- la bonne marche du service informatique,
- l'assistance aux services utilisateurs et plus particulièrement aux filiales européennes,
- la coordination des besoins informatiques au niveau des directions de départements.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Si vous pensez correspondre à ce profil, merci d'envoyer C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 4 101 M à

MEDIA PA. 9, Bd des Italiens, 75002 Paris qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

Société d'ingénierie, filiale d'un important groupe français situé Banlieue Sud de Paris, recherche

INGÉNIEUR CHAUFFAGE
Position III A

Pour animer une équipe de plusieurs personnes exerçant dans les domaines suivants :
— Réponse aux appels d'offres (sur propositions techniques des études) ;
— chiffrage des équipements ;
  - en phase études ;
  - en phase production ;
— analyse de la valeur.

Le candidat devra posséder des connaissances tant sur le plan électronique que sur le plan mécanique et avoir exercé plusieurs années dans la fonction.

Adr. C.V. manuscrit et prétentions à n° 48.744, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

---

cadres de gérance
GESTION IMMOBILIERE

Société d'importance nationale recherche pour son département de la gestion immobilière (secteur locatif) des CADRES DE GÉRANCE. Les candidats devront avoir une formation supérieure de type juridico-économique, posséder si possible des connaissances en organisation et en INFORMATIQUE, justifier d'une expérience d'un ou deux ans, avoir une bonne pratique de la langue anglaise. Ils seront susceptibles de recevoir une affectation, aussi bien à Paris qu'en banlieue parisienne.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 6378 à :

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OUI TRANSMETTRA

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE

recherche pour

SERVICE TECHNIQUE EN RAFFINERIE

UN INGÉNIEUR PROJETS (ENGINEERING)

avec expérience du suivi de projets importants. Formation Arts et Métiers ou équivalent. E.N.S.P.M. souhaitée. Anglais indispensable.

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 51.735, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Société d'ingénierie, filiale d'un important groupe français situé Banlieue Sud de Paris, recherche

CHEF DE SERVICE ACHATS
Position III

FORMATION GRANDES ÉCOLES ÉLECTRONIQUES

Pour assurer l'encadrement d'un Service Achats lié à une production petites et moyennes séries mécaniques et électroniques.

Connaissances exigées :
— langue anglaise courante ;
— plusieurs années dans la fonction.

Adr. C.V. man. et prét. ss le n° 48.745 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

JEUNE DÉLÉGUÉ TECHNICO - CL

BASE A PARIS

ayant une formation technique et expér. de la vente aux revendeurs et transformateurs.
SECTEUR PARIS + PROVINCE.
FIXE + TOUS FRAIS SUR JUSTIFICAT.

Adresser votre dossier ss le numéro 507 LM. GABRIEL MARCU,

154, boulevard Malesherbes - 75017 PARIS.

LA FONCIERE
Cie d'assurances recherche pour son service informatique A PARIS :

INGÉNIEURS

connaissant le COBOL. Ils recevront une formation complémentaire à l'analyse et au système. Ecrire à M. VALIN, 48, rue N.-D.-des-Victoires, 75002 PARIS CEDEX 02.

Cie D'ASSURANCES recherche pour sa direction sinistres

JEUNE CHARGÉ D'ÉTUDES

même débutant niveau supérieur mathématiques pour études statistiques et relations avec le service informatique.

Perspectives d'avenir intéress. Envoyer C.V. avec photo à : M. DESSAIN-GELINET, Directeur des Sinistres, Cie LE CONTINENT, 62, rue de Richelieu, Paris-2e.

URGENT pour CLAMART

Rédacteurs

en MECANIQUE EXPERIMENTES pour notices et manuels techniques, susceptibles de diriger un groupe de travail.

Tél. pour R.-V. 644-63-22 M. PAPIN.

IMPORTANTE SOCIETE TRAVAIL TEMPORAIRE activité internationale recherche pour PARIS

TECHNICO-COMMERCIAL CHEF DÉPARTEMENT

HAUT SALAIRE, et PROMOTION RAPIDE (direction agence si capable) Ecr. av. C.V., photo et prétent. s/n° 56646, à RUSH PUBLICITE 84, rue d'Hauteville 75010 PARIS, qui transmettra.

ORGANISME de RECHERCHES offre contrat pour

AGENTS TECHNIQUES

débutants ou moins de 2 ans d'expérience.
Formation : D.U.T., B.T.S. mécanique ou électromécanique. Bonnes notions d'anglais.
Activité définie avec les candidats : Etudes, essais, enquêtes sur les accidents de véhicules, en relation étroite avec grands constructeurs.

Possibilité d'évolution.

Lieu de travail : proche banlieue Ouest.

Adr. C.V. et lettre manuscrite, n° 845.030 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ORGANISME de RECHERCHES offre contrat pour

INGÉNIEUR FORMATION E.C.L. ou ÉQUIVALENT

débutant ou moins de 2 ans d'expérience, anglais lu et écrit demandé.
Domaine d'activité :
— Sécurité auto, en relation étroite av. gds constructeurs.
— Etudes des chocs véhicules.

Lieu de travail : proche banlieue Ouest.

Possibilité d'évolution.

Adr. C.V. et lettre manuscrite, n° 845.031 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Etablissement FINANCIER PARIS-15e recherche

RÉDACTEUR (TRICE) JURIDIQUE

(contrat longue durée)

Formation requise : Deug Droit maximum ou IUT ou école notariat.

Il lui sera confié un poste administratif incluant le contrôle juridique de dossiers de crédit.

Ecr. avec C.V., photo, réf. OR Service du Recrutement, C.H.C.I., 78, r. Olivier-de-Serres, PARIS-15e.

SOCIETE TRAVAIL TEMPORAIRE SOCAMETT-PROMATT bien introduite sur le marché recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

pouvant justifier d'une expér. prouvée dans la partie.

Rémunération motivante.

Références exigées.

Ecrire C.V., photo, prétentions n° 10.673 PUBLICITE ROGER BLEY, 101, r. Réaumur 75002 PARIS.

IMPORTANT GROUPE ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE recherche

Jeunes INGÉNIEURS DEBUTANTS

Libérés du Service National. Diplômés Grande Ecole. Exclusivement ENST ESE - ECP pour Etudes et développement Physique électronique hyperfréquence.
Adr. C.V., photo (retournée) n° 51.719 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

Urgent, recherchons

PRODUCT MANAGER

biochimiste spécialisé en

RADIOIMMUNOLOGIE

pour vente dans toute la France d'une gamme de produits et compteurs fortement implantée aux U.S.A. et autres pays d'Europe. Gde disponibilité, angl. courant, poste de grand avenir. Bon salaire + intéressement.

Adr. C.V. et prét. + ph. (ret.) SEMSA, 109, av. de Verdun, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

Centre de recherche appliquée embauche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

automatique MS ou PHD souhaité. Ecrire avec C.V. à ADERSA GERBIOS, 2, av. du 1er-Mai, 91120 PALAISEAU.

Bureau d'études français recherche

COLLABORATRICE

(anglais et espagnol indispens.) pour assurer secrétariat export. Ecrire sous référence 1.610 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS qui transmettra.

Pour études projets industriels, société française d'assistance technique recherche

INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

(anglais indispensable). Ecrire, sous référence 1.609 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS qui transmettra.

Cherchons

CHEF COMPTABLE

place stable, expérience minimum exigée 5 ans pour groupe de petites sociétés. Lieu de travail : la Défense-Courbevoie. Ecr. lettre et C.V. manuscrit à Consortium des Cuirs et Textiles, 1, rue Beaurepaire, Paris-10e.

Le Service de Prévention recherche pour son Equipe de Cergy

EDUCATEUR ou ANIMATEUR diplômé

expér. prof. 3 a. minim. après diplôme. Conven. collective 66. Sourtumier, 95300 PONTOISE.

Pour diriger une équipe commerciale de 5 ou 6 personnes, j'engage 1 COLLABORATEUR avec ou sans expérience de l'immobilier ayant sens de l'animation des affaires et de la négociation à tous niveaux. Stage de formation rémunéré. Adresser C.V. et photo à ACB, 32, allée de la Tour, 93250 VILLEMOMBLE.

ENQUETEURS PROFESSIONNELS VACATAIRES MILIEU INDUSTRIEL Ecr. SUMS, BP 2, 94230 Cachan

---

secrétaires

ORGANISME PARA-PUBLIC DE CONSEILS AUX PETITES et MOYENNES ENTREPRISES recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

PROFIL :
— expérience professionnelle de plusieurs années ;
— Formation BTS exigée ;
— pratique de l'ANGLAIS ;
— Bonne rédactrice.

FONCTION :
— Secrétariat de la Direction comportant de nombreux contacts à de très hauts niveaux.
— Organisation de manifestations nationales et éventuellement internationales.
— Suivi des problèmes d'intendance interne.

POSTE A POURVOIR TRES RAPIDEMENT.

Adresser C.V. + Photo et prét. à Mlle RECH, 37, avenue d'IENA 75016 PARIS

GROUPE DE PRESSE

recrute

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

excellente sténo-dactylo sérieuses références. Horaires se terminant à 19 heures.

ECRIRE : S.G.P., 13, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS

représentation offres

REPRÉSENTANTS EN MARKETING EXPORTATION-IMPORTATION

Société Allemande de Marketing, recherche dans tous les départements des représentants qualifiés. Rémunération à la commission (23 000 F. environ minimum par mois après formation - 2 mois env.). Connaissance de la langue allemande souhaitable mais pas obligatoire. Si vous êtes un représentant expérimenté, veuillez adresser votre candidature à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

Référence 63086.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m. col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

demandes d'emploi

UN DIRECTEUR ANIMATEUR

Homme de contact

gestionnaire de formation et d'expérience

— D.E.C.S. + anglais ;

— 10 ans fonction publique + 3 ans Direction important ensemble Touristique (Groupe Bancaire) - Exploitation hôtelière, parahôtelière - Commercialisation produit,

recherche

dans groupe (Financier) orienté vers LOISIRS, TOURISME, nouvelles responsabilités.

Ecrire HAVAS CONTACT, 156, boul. Haussmann, 75008 PARIS, sous nº 62.130, qui transmettra.

JOURNALISTE - DIRECTEUR DE PRESSE

(15 ans d'expérience)

cherche collaboration pour création - développement de tout organe de presse et de communication.

M.B.Conseils - Réf. BB
104 Champs-Elysées - 75008 Paris
Tél. 359.84.23

Africain, 26 a., études internat. hab. aux relat. publ., gdes capac. d'adapt. Etudierait ttes proposit. M. Jean-Claude TOMME, 94, av. République, 75011 Paris.

J. F. Allem., 17 ans, cherche un emploi au pair dans famille (garde d'enft, aide au ménage) ou aider dans une pension pendant les vacances d'été, du : 19 juin au 2 août 1980 Prof. J. Diller, BRASEWEG 8, D-44 MÜNSTER.

J. F. 20 a., ch. pl. stable Paris 1 a. exp. stdd (50 l.), 1 a. exp. dactylo. Ecr. Mlle Sonia POGU 13, r. Ecoles 95320 St-L.-la-Forêt.

J. F. 26 a., prépar. maît. droit privé cherche poste ds entrepr. ou cabinet. Libre le 1er juillet. Ecr. nº 7.778 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Suite décès, recommandons, à famille ou directeur d'institution, employé dévoué, efficace auprès de personnes âgées, temps complet ou partiel. PLIN, 77, av. Parmentier, 75011 Paris - 355-22-99 (le soir et week-end).

H. Cadre, jur. confirmé. Lic. et maîtrise en droit. 6 a. exp. ds EPN, ch. situation à respons. Ecr. nº 2099, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09.

CADRE DE GESTION, 35 ans, lic. en droit, 12 ans d'expér. gestion financière, budgets, trésorerie, pratique des relations publiques, sens de l'organisation, de la rigueur et de la discrét., cherche SITUATION STABLE. Ecr. nº 2098, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

H. 35 ans, célib., tril., excell. prés., dipl. Et. supér., cultivé, expér. export. sens des contacts ts niveaux. Examine ttes prop. Ecr. nº T 018962 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

J. Fme PSYCHOLOGUE, expér. diverses, ch. emploi Paris, rentrée 80 ou avant, étud. toutes prop. Ecr. nº 94947 M. Régie-P., 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

J.F. 32 ans, aimant chiffres, ch. trav. à dom. Comptabilité, travx divers, envelopp. ou autre. Téléphoner au 011-93-53

Cadre financier et administrat., 31 ans, anglais courant, 5 ans expér. analyse et contrôle financier, gestion administrative et cciale. Etudie toutes propos. Ecr. nº T 018963 M. Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

J.F. Cadre 30 ans, format. Sc. Po, Sc. Eco, 3e cycle urbanisme, expér. profession. 8 ans rédact., études et gest. administrative. Etud. ttes propositions. Ecr. nº T 018960 M., Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

INGENIEUR, inspection et coordination travx bât. T.C.E., 41 ans, ch. pl. responsabilité ds B.E.T. architecte promoteur entreprise, rég. Rh.-Alpes ou région Paris. Libre de suite. Ecr. nº T 018967 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

J.F. ex-enseignante dactylo, ch. emploi stable. Ecr. nº 6201, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

ADJOINTE DE DIRECTION quarantaine, capable second. efficacement dirigeant PME dans ts domaines, excell. références stables, contacts ts nivx, très bonne présent. Tél. 466-75-16 ou écr. nº 6.197, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

JEUNE P.D.G.
FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE CHIMIQUE ALLEMAND ETUDIERAIT
PROPOSITION INTÉRESSANTE
Ecr. nº 2.108, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

JOURNALISTE
étudie toutes propositions : Edition, Tourisme, Relations publiques.
Ecr. nº 2.105 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 27 ans, attaché de presse, étudierait propositions relations publiques, relations presse. Ecrire à M. LE BARS, 84, bd de la République, 92420 VAUCRESSON - Tél. 741-72-44.

H. 43 ans, licence et maîtrise psycho, certificat général formation des adultes et socio. de l'éducat. (CNAM), gd sens des contacts humains et de la relation d'entretien, expérience de travail de groupe, enquête, interview, étude de motivation, connaiss. entreprise et vie associative, libre fin juin, étudie dès maintenant toutes propositions. Ecr. nº T 018948 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

JOURNALISTE, 32 ans
12 ans d'expérience
Aménagement du territoire et économie régionale
cherche emploi stable,
Paris presse grande information ou spécialisée.
Libre de suite.
Ecr. nº 2.114 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PSYCHOLOGUE INDUSTRIEL
29 ans, D.E.A. psycho sociale. Gest. des ressources humaines : conditions de travail, ergonom., évaluation du potentiel humain, recrutement, formation. Droit social du travail. Sécurité : psychosociologie et exam. compl. à méd. du travail examens réglementaires, examens extra-réglementaires. Relations publiques et humaines. Souh. évol. chef du pers. à ter. si poss. + examen. ttes propos. Ecr. nº 7.790 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

traductions

Demande

J. F. 36 ans, B.T.S. traducteur commercial allemand, Ch. de commerce brit., ch. poste traductrice prox. gares Défense ou Saint-Lazare. Ecr. Nº 7.876 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

cours et leçons

Franç. orthogr. Allem. par spécialiste de rattrapage. 250-77-71.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

occasions

PIERRE PERRONO
Achat net ou échange bijoux, brillants, argenterie. Vente, occasion, réparation. 4, Chaussée-d'Antin, Opéra. 37, av. Victor-Hugo, Etoile.

automobiles

achat

ACHAT OU DÉPOT
ECHANGE POSSIBLE
FRANCE-AUTOS 95, r. de Paris 94220 CHARENTON. T. 368-88-75.

vente

5 à 7 C.V.

Part. vd R5 GTL 78, gris métal., int. rouge, peint. neuve, impecc. 53.000 km. T. 508-56-59 le soir.

8 à 11 C.V.

Commandez le nouveau
BREAK 305
Prix à partir de 38.000 F TTC
Véhicules de direction ou d'exposition.
CHOIX ET PRIX EXCEPTIONNELS
M. Gérard, 227, bd A.-France, St-Denis, Mº Mairie-de-St-Ouen. TEL. : 243-02-43.

12 à 16 C.V.

MERCEDES 280 SL 1969
Beige, int. cuir noir. Boîte méc. Peint. neuve (1 an) hard-top. Tél. à part. 19 h. : 899-18-55.

divers

BMW OCCASIONS
320 - 323 - 520 - 525 - 528 - 728 79-80, peu roulé, garanties. Auto Paris-XV. T. 533-69-95 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

EXCEPT. près BEAUBOURG gd séj., 2 chbres, poutres, cheminée, 3,50 m. haut. s/plafond, calme, soleil, verd. T. 277-68-43.

4e arrdt.

Près PLACE DES VOSGES séjour, 2 chambres, 62 m2, rez-de-ch. av. terrasse, belle rénov. TEL. : 567-22-88.

ARCHIVES URGENT Immeuble classé, très élégant. Living + chambre. T. 563-30-40.

MARAIS Dans immeuble classé et restauré, particul. vd appart. CARACTERE TRES ORIGINAL 2 P., TT CONFORT, état neuf, 2e étage. Visite 15 h à 18 h 30 : 77, rue de la VERRERIE

MARAIS PRES VOSGES Appart. caractère et charme, 85 m2, living dble, gde chbre, bureau, cuisine équipée, bains. PARIS PROMO - 563-25-60

5e arrdt.

Part. studio rénové près quai, 4e asc., 8, r. Fréd.-Sauton, Mº Maubert, 12 à 19 h., 330.000 F.

QUAI S/NOTRE-DAME RAVISS. 3 PCES, BALC., VUE. DORESSAY : 548-43-94.

6e arrdt.

LUXEMBOURG imm. stdg 6 p. + serv., tt cft, prof. libérale. C.F.I. 306-82-08.

7e arrdt.

VANEAU 65 M2, 3 PIECES, TRAVAUX. Téléphone : 354-42-70.

Près LA **BOURDONNAIS** **6 P.** dans bel immeuble caractère. Division ou profession libérale possible. H. LE CLAIR - 562-93-54

GD STAND. Pierre de taille 3e ét. 7 P. 220 m2 10.000 F le m2 - 222-07-62

38, R. VANEAU NEUF GD STAND. Du STUDIO au 4 P. GARAGE. Sur place 11 à 19 h - 550-21-26.

7e SUFFREN STE PROPRIETAIRE VEND immeub. pierre de taille rénové (asc., toiture, cage escalier, etc) **5 PIÈCES OCCUPÉ** en catégorie 2 B. - 567-66-77 ou LE SOIR : 574-61-01

8e arrdt.

MALESHERBES-VILLIERS 160 m2, tt cft, superbe réception. TEL. : 766-50-45.

MADELEINE 8e Charmant studio, cuisine, douche, w.-c., 25 m2, impecc., 5e ét. sur rue sans asc. T. : 265-90-05.

9e arrdt.

17, r. NOTRE-D.-DE-LORETTE 4 p., standing, 95 m2, 670.000 F. Chauff. cent. indépend. 11-19 h.

6 P. RUE MANSART - 120 m2, chbre service. Imm. 1900. Standing. 880.000 F. - 566-72-53.

9e 5 P., 160 m2, tout confort, asc., imm. pierre de taille. 1.200.000 F - Tél. 281-12-28.

10e arrdt.

GARE DU NORD Imm. d'angle, 3e étage, 6 Pces, tout conft, 170 m2 dont 40 m2 Ccial. Sur place MARDI, MERCREDI, 9 à 12 h. et 13 h. 30 à 18 h., 124, boulevard MAGENTA Téléphone : 281-33-86.

11e arrdt.

BD VOLTAIRE, étage élevé : **MAGNIFIQUE 4 P.** 345.000 F. Téléphone : 325-77-33.

13e arrdt.

SAINT-MARCEL gd 4 p. 104 m2 + 58 m2 terrasse, tout confort. Px : 870.000 F. T. : 337-88-15.

BRILLAT-SAVARIN 2 p. tt cft, ascens., plein sud. Px : 215.000 F. T. : 585-41-20.

14e arrdt.

ALESIA récent bel imm. P. de Taille, 4e asc., balc., 5 p., 2 bains, 950.000 F. T. 222-07-62.

ALESIA 4 P. cuis., salle de bains **85 M2** chff. central, 4e ét. sans ascens. 465.000 F. ALIN - 539-75-50

15e arrdt.

VAUGIRARD belle maison de 200 m2 + 100 m2 JARDIN Caractère EXCLUSIVITE. A.V.L. 281-07-94.

15e Imm. p. de t. Agréable 3 p., vue dégagée, balc., soleil, chff. indiv. 465.000 F - 734-36-17.

16e arrdt.

AVENUE MARCEAU IMM. PIERRE TAIL. STAND. PROPRIETAIRE VEND **145 M2** à rénover, possib. cuisine, living + 3 chbres, 2 bains + chbre serv. **PRIX 1.325.000 F** S/place CE JOUR, 14 à 18 h : **32,** AVENUE MARCEAU ou Tél. 723-86-85

TROCADERO S/jardin 240 m2, 4 chbres, park. Poss. prof. lib. Belles Demeures de France - 297-92-76 ou 01-77.

18e arrdt.

IDEAL INVESTISSEMENT BUTTE MONTMARTRE charmant studio, tout confort, Px : 129.000 F. T. : 551-44-72.

18e CHARMANTE MAISON living + 3 chbres tout confort, soleil. 320-73-37

19e arrdt.

BUTTES CHAUMONT PANORAMA PAVILLON 158 m2, tout confort, terrasse, 7.000 F le m2. T. : 585-41-20.

SECRETAN - ED. PAILLERON bon investiss., 3e étg., chbre + kitchen. + s. d'eau, 85.000 F. Tél. : 202-57-79, avant 11 heures.

BUTTES-CHAUMONT - MAISON PARTICULIERE 6 P. cuis., s. bains, garage, jardinet. Prix 842.000 F. - Tél. 201-08-21.

20e arrdt.

Gambetta - Vue dégagée **2 P.** récent, balcon, cave, absolument parfait. 276.000 F - 557-72-50, p. 8.

92 Hauts-de-Seine

VERSAILLES résidence récente s/ verd., liv., 3 ch.+balc., tt cft parkg, 630.000 F. Tél. : 574-87-47.

BOURG-LA-REINE résidence gd standing, séj. dble 3 chbres, cuis., 2 bains, terrasse. Prix justifié : 1.050.000 F. Erbé Tél. : 663-71-01.

PARIS DÉFENSE TOUR GAMBETTA BEAU 4 PIECES, 90 M2, parfait état, cuisine équipée. Prix 575.000 F, parking compris. Visites demain, de 11 à 16 heures. Rendez-vous au pied de la tour. PASTEYER : 266-35-84, matin.

NEUILLY près BOIS (Barrès) inondé soleil. IMM. RECENT, très beau 2-3 P. conft part. état. 799.000 F. - 577-96-85.

BOULOGNE *MARCEL-SEMBAT* Imm. stand. 1977 4 P. 90 m2 + stud. contig. 17 m2 gde loggia 24 m2, gar., parking. 1.150.000 F frais 2,5 %. 567-42-70.

Province

PROVENCE près Gordes 20 min. autoroute CAVAILLON ds petite copropriété au milieu de la nature, reste 1 seul studio éq. et meublé. Séj., w-c, dche, terr. privatif 1.000 m2, 200.000 F. 80 % crédit possible, CATRY. TEL. : (91) 54-92-93.

appartem. achat

Médecin recherche living + 2 chambres, tout confort, ascenseur, 80 m2 environ, 600 m. gare Saint-Lazare. - Tél. : 585-41-20.

URGENT. Paiem. compt. chez notaire, ach. 2 à 4 P., PARIS. Mme LEULIER : 260-64-71, ou le soir : 900-84-25.

RECH. appts 3 à 5 Pces, Paris, pref. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 3e, 4e, 12e, paiem. cpt. chez notaire. Tél. : 873-20-67, même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

ACHÈTE COMPTANT PARIS 1 à 3 PIECES. Tél. : 261-39-78.

URGENT Importante Société recherche Appts standing PARIS, NEUILLY - 265-53-94.

immeubles

MANDATE PAR FINANCIERS ACH. IMMEUB. DANS PARIS. Ecrire à : M. AUFMAN, 21, rue Le Peletier. - Paris (9e).

IDEAL POUR PARTICULIERS petit immeuble récent, 1972, location assurée 70.000 F l'an. PRIX DEMANDE : 700.000 F. Me voir mercredi 26 de 13 à 16 h. 11, RUE NAZET, GENNEVILLIERS.

PLACEMENT Paris rech. imm. loué, valeur 15.000.000 F envir. Téléphone : 563-83-33.

Achète compt. immeubl. Paris, banlieue. Ecrire E. Gadencourt, 44, rue La Boétie. — Paris (8e).

hôtels-partic.

Urgent, Particulier recherche : hôtel particulier, bien placé. Ecrire sous référence D 136 : Télex P.A., 34, bd Haussmann, 75009 Paris, qui transmettra.

NEUILLY JARDIN SUD 300 m2 habitables entièrement refaits neuf. Garage 2 voitures. Claude ACHARD - 624-76-97

viagers

NANTERRE (92) 2 p. p. 8e ét., tt conf. 50 m2, gar., 2 t. 71-73 a. Rte 3.200/m. + compt. 30.000 F. Pptaire 763-66-79 - 490.72-15.

Libre, Deux-Sèvres, Moulin 8 p. 270 m2, tt cft, restauré, 7.000 m2 sur jolie rivière, 126.500 F + 3.150 F rente Lodel. 355-00-44.

FONCIAL VIAGER 19, bd Malesherbes, Paris-8e : 266-32-35, spécialiste, 38 ans d'expérience, étude gratuite, rente indexée.

BUTTES-CHAUMONT - MAISON PARTICUL. occupée 200 m2 habit., atelier d'artiste + séj. + 2 chbres, cuis, bns, 2 wc, jardin, gar.. Av. 450.000 F cpt. Rente 4.873 F mensuel. 201-08-21

Immobilier (information) Immobilier (information)

locations non meublées Offre

Paris

AUTEUIL 2 PIECES avec parking, immeuble moderne, 2.600 F + 350 F de charges. **NEVEU** ET CIE 743-96-96

RIVE GAUCHE près SEINE Imm. de standing, charmant appart. de caractère, poutres apparentes, SÉJOUR + 2 CHBRES, cuisine, bains. Libre de suite 3.000 F + charges Serge KAYSER - 329-60-60

PARIS 13e SANS COMMISSION Importante Société loue dans immeuble récent bon standing **3 P.** 63 m2, loyer 1.572 F, charges 477 F, park. 220 F S'adresser au Gardien : 205, bd Vincent-Auriol Tél. 589-44-67, de 14 à 18 h.

Région parisienne

NEUILLY COQUET STUDIO, cuis., bains, park. Téléph. 1.615 F NET. — 562-13-72.

NEUILLY CHATEAU Gd stand. 5 p. + service + gar., jard. privatif 350 m2. 10.000 F + charges. SEGONDI. - 874-08-45

locations non meublées Demande

Paris

STE garantissant LOYERS rech. appts vides ou meublés - 501-73-80.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : villas, pavill., ttes banl. Loyers garantis 5.000 F maxi. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL **SEMAINE - QUINZAINE OU MOIS** FLATOTEL loue du STUDIO au 5 P. standing. 43, rue Saint-Charles, 75015 Paris - Tél. 577-54-04.

COMME A L'HOTEL (face hôtel Concorde), 95 bd Gouvion-St-Cyr, 17e, fabuleux grands studios neufs avec tél. directement par prop., 2.700 F.c.c. Visite s. place ou tél au 574-82-57.

Région parisienne

COLOMBES, joli studio, tt cft, 1.000 F net. Tél. : 267-17-24, ou 055-23-43.

locations meublées Demande

Paris

15, QUAI LOUIS-BLERIOT SPLENDIDE APPT de 140 m2 5.000 F. Sur place 13 h./16 h. 5e étage ou téléph. : 278-07-04.

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 pièces Paris et villa banlieue Ouest. Pptaire directement 265-67-77.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction : beaux appartements de standing 4 Pièces et plus. — 285-11-08.

INTERNATIONAL-HOUSE rech. 2 à 6 p. vides ou moubl. **LOYERS GARANTIS** Mme JANTSEN - 555-84-23

bureaux

Propriétaire loue bail 3-6-9 **BASTILLE** 1.600 m2 Impeccables Climatisés. Libres. - 563-83-33.

RUE ROYALE Beaux BUREAUX 170 m2 à louer SANS PAS-DE-PORTE. Ecrire à nº 70.177, I.P.F., 12, rue de l'Isly (8e)

Votre SIEGE SOCIAL CONSTITUT. DE STES Démarches, Secrétariat, Télex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides ASPAC : 281.18.18 +

RECH. BUREAUX TOUTES SURFACES LOCATION ou VENTE AG. MAILLOT ST-LAZARE **293-45-55** Spécialiste depuis 1961

locaux commerciaux

Recherche local commercial de 250 à 400 m2, 2 bureaux, accès camions. Téléphone : 678-31-86.

ASNIERES - A VENDRE LOCAUX COMMERCIAUX : 65, AVENUE DE LA MARNE, ENSEMBLE NEUF, DANS UNE RUE ANIMEE, 450 M2 DIVISIBLES, A PARTIR DE 150 M2. TELEPHONE : 227-04-30.

XIe LEDRU-ROLLIN. Local à usage profess. ou ccial 142 m2, rez-de-chauss. sur cour claire. 450.000 F. - 272-40-19.

Boutiques

MARAIS. Très jolie BOUTIQ. poutrée, 17e siècle. Tte propr. kitch., w.-c., + ss-sol voûtés, Parf. état, 330.000 F. 577-88-68.

fonds de commerce

Cède atelier d'encadrement, 55 m2 très bon emplacement centre ville, possibilité galerie antiquité. Loyer 1.120 F mens. Px 190.000 F, Philippe DRIVET. 12, plan de la Cour, 13200 Arles.

Mº TUILERIES Bien situé Boutique bon rapport, fonds 110.000 F + loyer. 28.000 F/an. H. LE CLAIR - 562-71-94

locaux indust.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE R.E.R. IMPORTANTS ENTREPOTS BUREAUX ET LOGEMENTS SURFACE 9.000 M2 — VASTE PARKING ; — TERRAIN 12.000 M2. A VENDRE OU A LOUER. KATZ, Gare Garches. 741-33-33.

usines

RECH. AFFAIRES industrielles Dispose de 2.000.000 F. 563-20-74

pavillons

MALAKOFF, près bus et métro 7 minutes, jard., liv. + 3 chbr., 3 garages, toit. nve et chaud., tél. tt cft, 920.000 F. 320-75-36.

AULNAY-SOUS-BOIS à vendre pavillon de 1971, très bonne construct., 8 p., cuisine, 2 s. de bs, 3 w-c, cab. toil., gar. Grenier, jardin 500 m2. Conviendrait à médecin ou laboratoire. Tél. : 866-39-75 après 18 heures.

JUVISY BEAU PAVILLON 7 PIECES, refait neuf, sur 500 m2 jardin. 590.000 F - 325-75-42.

villas

Côte d'Azur Beaulieu-sur-Mer. Reste 4 villas duplex, F3, vue féerique rade, à profiter 1.100.000 F. Tél. (16) 93-80-70-75.

CELLE-SAINT-CLOUD 7 min. gare, Part. vd villa de 187 m2, séj. dble, 6 chb., 3 S. de B., eau, 4 wc, patio, pet. jard., garage 2 voitures, impeccable : 1.250.000 F. Téléphone, domicile, 969-28-35 ; et bureau, 742-85-91.

A vendre villa Pierre de Taille, 248 m2 habitables sur 457 m2 de terrain. Prix : 900.000 F. Téléphonez après 20 heures au : 726-16-96.

L'HAYE-LES-ROSES 15 minutes place Italie, superbe villa de 8 Pièces, 2 cuisines, 3 S. de B., sauna, téléphone : 300 M2 HABITABLES + 100 M2 DEPENDANCES + 1.300 M2, jardin paysagé. Profess. possib. 1.700.000 F. Téléphone 543-73-22.

PARC DE SCEAUX Mº Très belle maison pierres, toit ardoise, gd liv. dble, TERRAS. s/beau JARD., 5-6 chbr., 3 bns, s/sol, gd gar. A VOIR. 660-44-66.

LE VESINET Situation 1er ordre SPLENDIDE VILLA MANSART réception 160 m2 en 5 P., 6 chbres, 2 bains, pavillon de gardien, pavill. d'amis, piscine, tt cft, parc 3.000 m2. - 976-05-37.

maisons de campagne

Vend 15 km GUERET (23) Belle maison campagne, grande cour fermée, nombreuses dépendances. Tél. après 18 h. (70) 05-25-55.

VIENNE, 45 km. Sud Poitiers, Part. vend mais. camp., 6 Pces, wc, grenier aménageable, cave voûtée, dépend., 2.200 m2 terr. Prix 220.000 F. Tél. (49) 87-83-81.

propriétés

A VENDRE MAS PROVENCAL Propriété de caractère partiellement restaurée, 15.000 m2 de terrain. Situation exception. Région Forcalquier.

PRIX : 550.000 F.

Richard SPOERRY Ch. Des Praiets 1261 Le Muids, Suisse. Téléphone : 022-66-29-22 le soir.

terrains

A VENDRE terrain 8.000 m2 constructibles cos. 0,4/0,6, pieds dans l'eau, vallée du Cousin/Avallon. Exceptionnel. Ecr. M. HENRY, 175, av. du Roule, 92200 NEUILLY/SEINE.

TOURAINE. Vend TERRAIN 5.000 m2, constructible, possibil. artis., eau, él., accès Nle 764, 40 F le m2. 18 km sud Blois. SEGU Jean, 41120 SAMBIN.

20 km. St-Malo, vd à 80 m. mer, terrain à bâtir de : 1.600 M2. Prix 60 F/m2. Tél. : 99-48-97-98.

A vendre parcelles de terre de Médoc (33), en zone verte à 34 km. de l'océan, de 1.000 à 3.000 m2, entre 10 et 15 F/m2. Sangan, 2, r. de la République, 33130 BEGLES.

PROVENCE VAR 30' AUTOROUTE DU SUD près BRIGNOLES, magnifique terrain à bâtir de 5.800 m2 expos-sud, abrité. A saisir 180.000 F H.T. crédit poss. 90 %. CATRY. - TEL. (91) 54-92-93

GOLFE ST-TROPEZ terrain boisé de 166.000 m2 Possibilité construire 2 maisons Prix 950.000 F. Agence GOY B.P. nº 1, 83240 LE RAYOL.

domaines

SPLENDIDE DOMAINE VITICOLE Sud de la FRANCE (Tarn) Tout en appellation contrôlée 90 hectares d'un seul tenant **CHATEAU** parc, verger, dépendances, fermes, caves. Très belle installation vinification. Important matériel. **AFFAIRE IMPORTANTE** Ecr. : S.M.P., nº 9067, B.P. 34 77302 FONTAINEBLEAU cedex qui transmettra.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vte Pal. Créteil (94) jeudi 17-4 9 h. 30
Appart. à Villeneuve-le-Roi (94)
42, rue du Maréchal-Gallieni
MISE A PRIX : 20.000 FRANCS
S'ad. Ellul, Grimal 077-96-10,
S.C.P. d'avocats, 3, rue du Village ; et sur place pour visiter.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à Evry (91), r. des Mazières, le MARDI 8 AVRIL 1980, à 14 heures
d'UNE MAISON
8 bis, rue Alfred-Gros
à Vigneux-sur-Seine (91)
MISE A PRIX : 20.000 FRANCS
Consignat. indispensable pour ench. Rens. Mes TRUXILLO et AKOUN, av. associés à CORBEIL-ESSONNES (91), 51, rue Champlouis. tél. 496-14-18.

Vente à la Mairie de CHAUMEIL (Corrèze), par Me RAMISSE, notaire, le mardi 8 avril 1980, à 14 h. 30
MAISON en pierre, couverte en ardoises, en cours de construction sur un TERRAIN de 1.868 m2
CHAUMEIL (Corrèze) - M. à PX : 130.000 F
S'adr. Me RAMISSE, notaire à 19000 TULLE, 2, rue Jean-Jaurès, tél. (55) 26-10-29 ; Me GIRY, avocat à Paris (8e), 12, avenue Montaigne, tél. 720-79-00 ; pour visiter sur place le mardi 8-4-1980, à 10 h. 30.

Adjudication le 2 avril 1980, à 14 heures, au Palais de Justice d'EVREUX
MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ à CONNELLE, en bordure de Seine
MISE A PRIX : 400.000 FRANCS
Me MARIE, avocat EVREUX. — Téléphone : 33-17-44

هكذا من الأصل

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MODE

Les rendez-vous de la porte de Versailles

Du 29 mars au 2 avril, les salons d'exposition de la porte de Versailles, à Paris, seront le lieu de rendez-vous de tous ceux qui s'intéressent à la mode... des mois prochains. Trois manifestations sont prévues : le Salon du prêt-à-porter, la présentation des nouveaux tissus de l'été 1981, le Salon international des industries de la fourrure. A cette occasion, et pour la plupart à la porte de Versailles, couturiers et créateurs présenteront leurs nouveaux modèles de prêt-à-porter.

Dans ce salon du prêt-à-porter, une innovation doit être notée : l'arrivée des jeunes fabricants des Halles rassemblés pour une action commerciale collective et qui, pour la première fois, trouvent une occasion de se faire connaître. Il s'agit, nommons-les, de *Chipie*, *Boa*, *Colette Nivelle*, *Japa*, *Kruger*, *Noir d'Ivoire*, *Pluck*, *Pôles*, *Suzyklo*, *Vie Bo*, etc.

Cela dit, les tendances de la mode d'automne annoncent des lignes épurées, assez structurées. Les recherches de couleurs et de matières permettront de coordonner et de superposer les divers éléments. On attend toujours une préférence pour les petites pièces. Les manteaux et les vestes seront coupés en mélanges de fibres à dominances naturelles, épaisses et moelleuses comme des couvertures, en pastels irisés et poudrés, tons de tweeds irlandais à pointes vives et des masses de marron.

Deuxième événement de cette semaine prochaine : au cours de ce qu'ils appellent une « première vision », cent quatre-vingts fabricants français proposent aux visiteurs étrangers et aux confectionneurs de tous pays les tissus de l'été 1981. C'est là une riposte de nos industries textiles, aux initiatives du même ordre qu'ont su déjà prendre les fabricants italiens ou allemands.

La gamme des coloris d'été 1981 se caractérise par la recherche de tons neutres : sables plus ou moins ensoleillés pour tenues de sport, un nouveau kaki, ainsi que des beiges et des ocres doux. Les couleurs paraissent comme passées au soleil.

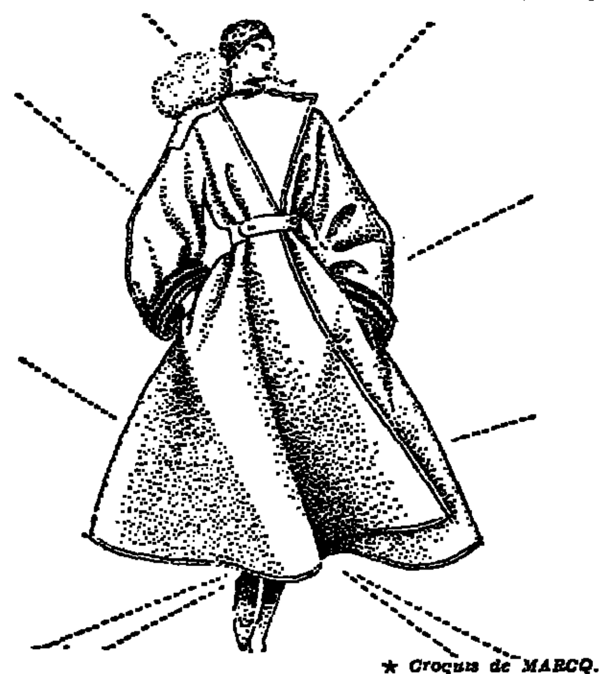
Le SIF (Salon international des industries de la fourrure) présentera, de son côté, des silhouettes droites, mais épaulées en douceur, avec une préférence pour les fourrures plates. Le Swakara et l'astrakan « Boukhara » sont travaillés près du corps en redingotes et comme les visons ou les marmottes en pelisses. Ces dernières se retrouvent chez les fabricants et les couturiers, grâce aux nouvelles techniques qui en facilitent l'entretien.

Mme Grès, la grande couturière, « descend » dans la rue avec son premier prêt-à-porter, où on retrouve toutes les caractéristiques de son style, célèbre et indémodable depuis 1934. Ses coupes, ses splendides étoffes, ses mélanges de couleurs s'affirment avec autant de force que quand elle drape ses modèles en haute couture. D'ailleurs, elle en contrôle tous les détails dans son nouveau studio, de la conception aux livraisons des façonniers. Le résultat se révèle raffiné, intelligent et subtil pour la femme active qui voyage. Trois couleurs : bleu pétrole, vert mousse et rouge bourgogne s'harmonisent au gré des jupes, blouses, tricots, vestes, manteaux et panchos ou capes, tout autant que les robes de crépuscule et du soir, à l'élégance très personnelle.

Les prix oscillent entre 770 F pour la blouse de soie damassée ou imprimée et 4 000 F le manteau le plus élaboré. On les trouvera à partir de septembre, 1, rue de la Paix, et dans une boutique avenue Montaigne ou faubourg Saint-Honoré. Ainsi pourra-t-elle développer de front ses parfums et ses autres activités qui, dans le contexte international actuel, ne peuvent s'envisager l'un sans l'autre.

C'est pour les mêmes raisons que *Révillon* complète la gamme de fourrures, signées Jean-Pierre Avizou, d'une collection de prêt-à-porter créée par Robert Nelissen, tandis que *Balenciaga* entre, à son tour, dans la ronde des exportateurs de tricots et de fourrures, au-delà des jolies robes que nous connaissons déjà.

NATHALIE MONT-SERVAN.



★ *Croquis de MARCQ.*

GRES : manteau « boutique » en drap de laine double face de Moreau, bourgogne uni à envers rayé en camaïeu de rouges, coupé entièrement en biais, à empiècement en pointe, grandes manches surbaissées, taille marquée, jupe ample. Porté avec une jupe droite rayée, un chemisier à col cravaté et un bonnet tricoté.

VENTES

SOIXANTE-TREIZE ŒUVRES D'ART VENDUES AU PROFIT DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

Une vente aux enchères d'œuvres d'art contemporain au bénéfice de la Fédération internationale des droits de l'homme aura lieu le 26 mars, à 21 heures, à l'hôtel des ventes de MM. Guy Loudmer et Hervé Poulain, 75, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

Soixante-treize toiles, sculptures, gouaches, dessins, lithos, objets... offerts par des artistes de tous bords, de tous âges, de toutes tendances artistiques (Adami, Aillaud, Cane, Debré, Degotter, Gäjgen, Hajdu, Labisse, Raynaud, Saint-Phalle, Tapiès, Miro, Viallat, Zao Wou Ki, Zeimert...), seront dispersés.

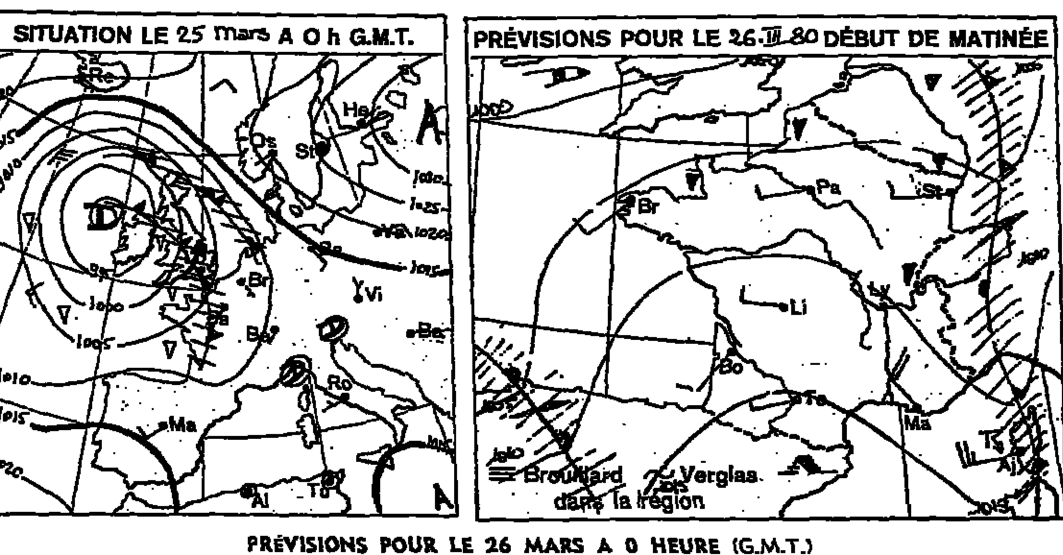
Les gains obtenus « permettront de développer les missions de juristes et d'experts dans les États où les droits de l'homme sont en péril, sans considération pour leur orientation politique ou leur dépendance vis-à-vis de telle ou telle puissance », *souligne dans un appel M. François Jacob, prix Nobel.*

La vente aura lieu sans frais grâce à l'exonération accordée par le ministre du budget.

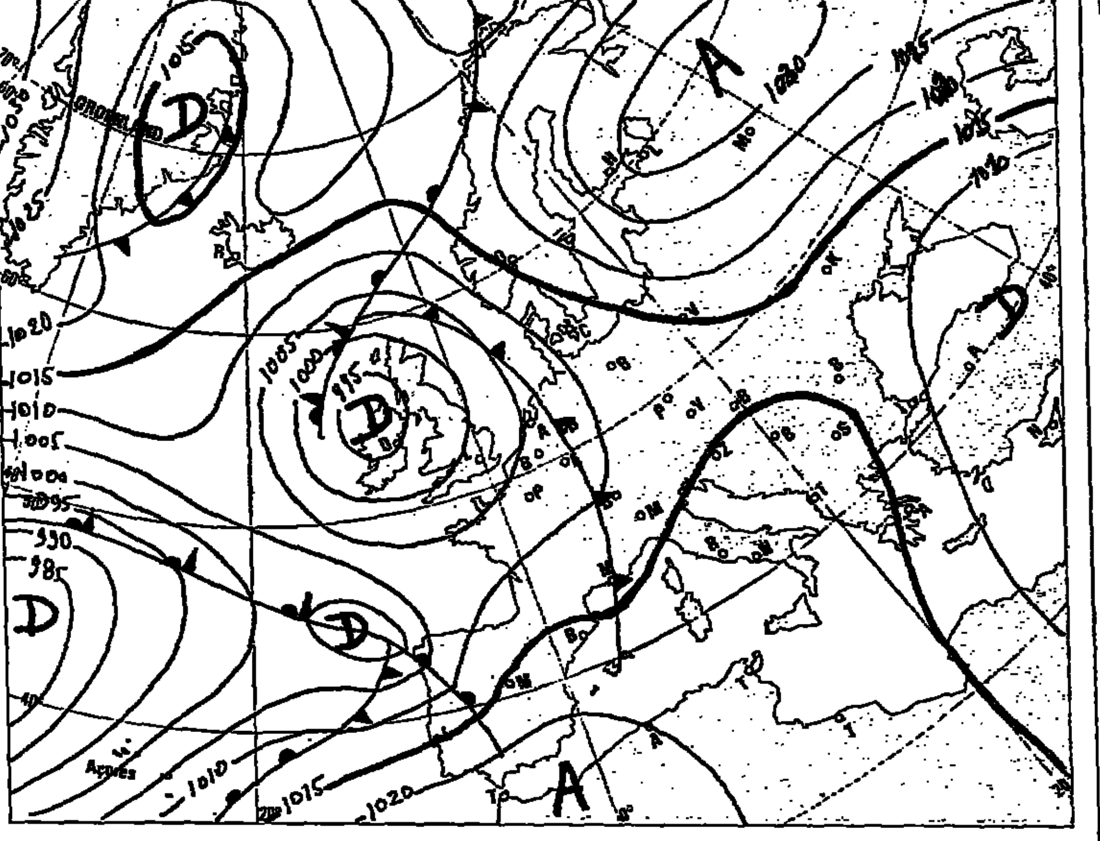
Exposition publique, mardi 25 mars, jusqu'à 19 heures ; mercredi 26 mars, de 11 heures à 19 heures.

(1) F.I.D.H., 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 26 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 noeuds, 10 noeuds, 50 noeuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 25 mars à 0 heure et le mercredi 26 mars à 24 heures :

Les basses pressions océaniques maintiendront la France sous l'influence d'un courant perturbé de secteur sud-ouest. Mercredi 26 mars, sur l'ensemble du pays, le ciel sera variable avec alternance d'éclaircies et de nuages. Ceux-ci donneront des pluies passagères ou des averses qui seront parfois accompagnées d'orages, en particulier sur la Corse. Ces nuages deviendront plus abondants l'après-midi sur les régions voisines de l'Atlantique, où des pluies plus durables débuteront, tandis que les vents de sud-ouest se renforceront. De violentes rafales sont à craindre sur le golfe de Gascogne. Les températures minimales seront en hausse dans la moitié est de la France, en légère baisse dans la moitié ouest. Les températures maximales subiront peu de changement.

Le mardi 25 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 004,7 millibars, soit 753,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 mars ; le second le minimum de la nuit du 24 au 25) : Ajaccio, 14 et 2 degrés ; Biarritz, 18 et 7 ; Bordeaux, 18 et 6 ; Bourges, 15 et 3 ; Brest, 10 et 5 ; Caen, 14 et 4 ; Cherbourg, 12 et 4 ; Clermont-Ferrand, 14 et 2 ; Dijon, 12 et ; Grenoble, 12 et 1 ; Lille, 14 et 5 ; Lyon, 12 et 1 ; Marseille, 15 et 6 ; Nancy, 12 et — 2 ; Nantes, 14 et 4 ; Nice, 15 et 7 ; Paris-Le Bourget, 14 et 5 ; Pau, 18 et 5 ; Perpignan, 17 et 6 ; Rennes, 14 et 4 ; Strasbourg, 12 et — 1 ; Tours, 14 et 7 ; Toulouse, 17 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 6 degrés ; Amsterdam, 12 et 2 ; Athènes, 19 et 11 ; Berlin, 4 et — 1 ; Bonn, 13 et 3 ; Bruxelles, 12 et 2 ; Le Caire, 31 et 18 ; Iles Canaries, 22 et 15 ; Copenhague, 5 et — 2 ; Genève, 11 et 0 ; Lisbonne, 16 et 10 ; Londres, 12 et 4 ; Madrid, 15 et 6 ; Moscou, 0 et — 8 ; Nairobi, 29 et 16 ; New-York, 11 et 5 ; Palma-de-Majorque, 18 et 1 ; Rome, 15 et 9 ; Stockholm, 2 et — 11 ; Téhéran, 20 et 11.

LE TEMPS JUSQU'A DIMANCHE

Jeudi 27 mars. Temps doux, couvert et pluvieux. Apparition d'éclaircies l'après-midi dans l'Ouest. Les vents seront assez forts et forts sur le littoral atlantique.

Vendredi 28 mars. Résidus de pluie et de neige au-dessus de 1 300 mètres sur les Alpes, le Jura, les Vosges et les Ardennes le matin. Rapide généralisation d'un temps variable avec ondées l'après-midi. Les vents d'ouest seront assez forts à forts en Méditerranée.

Samedi 29 mars. Beaucoup de nuages sur le Nord-Est le matin, puis ciel variable sur toute la France avec des averses de pluie. Température de saison sans gelées nocturnes. Les vents seront modérés à assez forts de secteur ouest dominant.

Dimanche 30 mars. Arrivée dans l'Ouest de nouvelles pluies liées à une perturbation d'origine océanique. Ces pluies devraient affecter l'ensemble du territoire dans la journée.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

MERCREDI 26 MARS

« Un maître de l'art nouveau : Mucha », 14 h. 30, entrée exposition Grand Palais, Mme Bachelier (entrées limitées).

« Exposition les Fêtes à Montmartre », 15 h., 17, rue Saint-Vincent, Mme Bachelier.

« Notre-Dame », 15 h., façade, portail gauche, Mme Pennec.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Puchal.

« L'équipe » de Louis XIV, 16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux.

« La Conciergerie », 14 h. 30, 1, quai de l'Horloge (Approche de l'art).

« Chez un souffleur de verre », 15 h., 59, rue de Turenne (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Evocation de monsieur de Balzac en sa maison », 15 h., 47, rue Raynouard (Mme Ferrand), entrées limitées.

« Passy », 15 h., 2, rue du Commandant Schloessing (Mme Fleuriot).

« Exposition Dali », 18 h., Centre Beaubourg (Tourisme culturel).

« Les Halles », 15 h., métro Etienne-Marcel (Le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

12 h. 15, paroisse Saint-Augustin, M. Jean Bourdarias : « Les fumées du Vatican sur les pas de Jean-Paul II à travers le monde ».

15 h. et 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Claude Thibaut : « Milan et Pavie : les Visconti et les Sforza ».

17 h. 30, mairie annexe du premier arrondissement, 4, place du Louvre, Mme Geneviève Viollet-le-Duc : « Viollet-le-Duc sous le Second Empire » (Académie du Second Empire).

17 h. 30, 6, rue Ferrus, M. Christophe Riboud : « L'arme alimentaire : analyse économique » (Institut français des relations internationales).

18 h., Sorbonne, grand amphithéâtre, 47, rue des Ecoles, M. Maurice Bernard : « Télématique et espace » (Mouvement universel de la responsabilité scientifique).

18 h. 30, 107, rue de Rivoli, M. Philippe Contamine : « La croisade et l'idée de croisade à la fin du Moyen Age ».

19 h., 62, rue Madame : « La République turque » (Arcus).

19 h., 16, rue des Ecoles, M. Pierre de Menthon : « L'expérience chilienne et l'avenir de l'Amérique latine » (Librairie-Centre les Alizés).

19 h. 30, amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, M. Daniel Réju : « Symbolisme et tradition templière ».

20 h. 45, temple de Pentemont, 106, rue de Grenelle, professeur André Dumas : « Théologie et biologie ».

20 h. 30, amphithéâtre de l'annexe, 16, rue de la Sorbonne, M. Irena Wojnar : « Les arts, espoir de l'éducation » (Centre d'études polonaises).

20 h. 30, Domus Medica, 60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse ; psychomatique : relation esprit-corps » (Psycho-Santé).

20 h. 30, Institut néerlandais, 121, rue de Lille, M. A.-M. Donner : « La monarchie aux Pays-Bas ».

BREF

ANTIQUITÉS

SALON A MARSEILLE. — Au troisième Salon des antiquaires et de la brocante de Marseille (jumelé à la Foire de printemps), la qualité est en hausse, mais les prix aussi, notamment pour les meubles provençaux. La panetière dix-huitième siècle dépasse 15 000 F, le buffet à glissants 40 000 F et les commodes à sculptures ajourées plafonnent à plus de 70 000 F ! L'authenticité des beaux meubles est garantie par des experts. Parmi les meubles de marqueterie, on note un retour au Napoléon III le plus fleuri. Côté brocante, pétrins, buffets, armoires, s'échelonnent de 5 000 F à 10 000 F. Ce Salon, ouvert jusqu'au 31 mars au parc Chanot (9 h. 30 - 19 h. 30) attend plus de deux cent mille visiteurs.

F. G.

CHASSE

PERMIS : AVANT LE 1er AVRIL. — La préfecture de police rappelle aux Parisiens désireux de se présenter aux épreuves de la prochaine session de l'examen du permis de chasser qui aura lieu le samedi 10 mai qu'ils doivent s'inscrire avant le mardi 1er avril.

Les demandes d'inscription sont reçues à la préfecture de police. Les personnes intéressées doivent se munir d'une fiche d'état civil, d'une enveloppe affranchie, ainsi que d'un timbre fiscal de 30 F.

CIRCULATION

PLUS DE VOITURES ANCIENNES PLACE DE LA CONCORDE. — Le préfet de police vient d'interdire le rassemblement de voitures anciennes qui est organisé le premier vendredi de chaque mois sur le parc de stationnement de la place de la Concorde.

Dans un communiqué, la préfecture de police indique que ce rassemblement nocturne « est l'occasion de tractations commerciales et perturbe la circulation sur la place ».

VIE QUOTIDIENNE

CHIENS PLUS PROPRES

La mairie de Paris va organiser une campagne d'information et de sensibilisation des Parisiens sur la propreté des chiens. On en compterait 500 000 dans la capitale.

Du 15 avril au 1er juillet, puis du 15 septembre au 15 décembre, des films, des affiches, une bruchure, inciteront les propriétaires des chiens à mieux observer les règles élémentaires d'hygiène.

Pour les responsables de la propreté de la capitale, il n'est toujours pas question de taxer la possession d'un chien.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 24 et 25 mars 1980 :

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret du 17 mars 1970 relatif à l'exercice des poursuites en matière d'impôts directs ;

● Portant code des devoirs professionnels des architectes ;

● Relatif au port du titre de titulaire du diplôme d'architecte et à l'honorariat pris pour l'application de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture.

UN ARRÊTÉ

● Portant fixation du prix de vente en France continentale de certaines catégories de tabacs fabriqués.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2636

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		
III						■			
IV			■						
V						■			
VI		■					■		■
VII						■			
VIII		■							
IX					■				
X				■				■	
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Apparaissent souvent au cours d'une longue période. — II. Nom de terre ; Dans l'alternative. — III. Comme une dame dans un vieux compartiment ; Va toujours avec mesure. — IV. Bons pour les rongeurs ; Parmi ceux qui nous ont apporté la lumière. — V. Grand quand on a beaucoup reçu ; Utiles quand on ne peut pas aller paître. — VI. Succéda à certain Charles. — VII. Pour s'en servir il faut la mouiller ; Chemins. — VIII. Réalisa ses aspirations. — IX. L'humanité entière ; Marque l'accompagnement. — X. Il y a un froid quand il s'en va ; Peut être comprimé. — XI. Abréviation pour un grand ; Leur poids ne cesse jamais d'augmenter.

VERTICALEMENT

1. Capables de nous empoisonner. — 2. Signe qu'on attend quand on doit monter ; Ne laissa pas. — 3. Evoque l'enfer quand il est gros ; Jeune, c'est un bleu. — 4. Exigent de bonnes chevilles. — 5. Protégeaient des jambes de guerriers ; Son jour est férié. — 6. Pronom ; Sec pour une punition. — 7. Sait tout faire de ses doigts ; N'est dévoré que lorsqu'on le trouve bon. — 8. Endroit où l'on peut aller rechercher son briquet. — 9. Qui ne lâcheront donc pas ; Un héros pour Wagner.

Solution du problème n° 2635

Horizontalement

I. Inadéquat. — II. Namur. — III. Net ; Peine. — IV. Avérés ; Au. — V. Vicente. — VI. Ide ; Nîmes. — VII. Gad ; Août. — VIII. Age ; GN ; Io. — IX. Benne ; Aar. — X. Tu ; Ange. — XI. Ensablées.

Verticalement

1. Innavigable. — 2. Evidage. — 3. Antécédents. — 4. Da ; Ré ; Nua. — 5. Empennage. — 6. Question ; Al. — 7. Uri ; Emu ; Ane. — 8. Na ; Etiage. — 9. Tueurs ; Ores.

GUY BROUTY.

Le Monde

économie

AFFAIRES

POINT DE VUE

Le pays du gant qu'on laisse mourir

par PIERRE GOTH (*)

NOUS sommes submergés par un flot incessant de gants étrangers. En 1979, les importations de gants ont atteint le chiffre effarant de six millions de paires (contre seulement quelques centaines de milliers naguère). La contrepartie est nette : six mille employés de la ganterie ont été obligés de quitter, faute de travail, le centre de Millau. Et l'on constate le même dépérissement à Saint-Junien, Grenoble, Saint-Martin-Valmeroux.

Au dernier Salon des sports d'hiver, qui vient de se terminer à Grenoble, sur près de cinquante stands d'exposition de gants, on pouvait compter, à peine, huit authentiques fabricants de gants français. Constatation lamentable : les épiciers des gants de neige sont devenus, en partie, les maîtres du marché, et cela, disons-le, par la faute des pouvoirs publics.

A y regarder de plus près, on constate, en effet, que certaines firmes et négociants s'enrichissent sur notre dos. Un exemple : les gants de ski achetés à l'étranger, à un prix dérisoire, sont revendus en France avec une très large marge bénéficiaire à un prix suicidaire pour un fabricant français. Actuellement, des maisons de matériel de ski diffusent à des milliers d'exemplaires un gant de même origine, aux couleurs chatoyantes, portant leur nom ou leur sigle, et lancé sur le marché à des tarifs promotionnels.

Un vaste marché perdu

Nous acceptons une concurrence loyale, qui oblige à faire assaut de créativité et d'intelligence, et nous estimons qu'elle est indispensable pour le tonus de la profession. Par contre, nous réprouvons, de toutes nos forces, cette forme de colonisation moderne qui consiste à utiliser à vil prix les travailleurs du tiers-monde.

Les importations ne sont pas seules responsables. Il faut bien reconnaître que la ganterie étant avant tout une industrie de main-d'œuvre, les charges sociales accumulent sur les prix de revient un redoutable handicap. Un handicap qui ne peut s'alléger du fait qu'il n'a pas été possible d'adapter une forme quelconque de mécanisation.

Il faut également convenir que notre profession se ressent non seulement de cette désespérance qui gangrène tout le pays, mais, plus particulièrement, d'un regrettable engourdissement collectif — et cela en dépit de certaines initiatives louables. Fallait-il, par exemple, laisser peu à peu quasiment disparaître une redevance, perçue sur les achats de peaux, destinée à promouvoir une publicité aujourd'hui indispensable ? La ganterie italienne diffuse une reveue de qualité que nous serions incapables de financer. Bien sûr, vu le ralentissement des fabrications, les sommes collectées apparaissent désormais bien dérisoires...

La mode « rétro » va-t-elle amener le retour du port du gant ? On en ressent déjà les prémices. Mais croire qu'il ne reste plus désormais qu'à se laisser porter par ce nouveau courant favorable serait une grave erreur. Ce serait ignorer le danger qui s'était déjà, insidieusement, installé à nos portes. D'importantes firmes étrangères, avec des moyens financiers considérables, possédant des usines de plusieurs milliers de personnes, en Orient ou ailleurs, commencent à nous proposer cette ganterie « traditionnelle ». Les Etats-Unis et d'autres pays seraient déjà investis.

Grâce à une politique laxiste, nous avons déjà quasiment perdu le très vaste marché des gants de ski, qui, à l'heure des loisirs, pourrait alimenter, par milliers de paires, nos vallées. Sous peu, ce sera, définitivement, le tour du gant traditionnel. Seul pourra subsister le gant de luxe, mais il s'agit là d'un créneau assez limité, fragile, temporaire, qui ne bénéficiera plus de l'apport des grandes séries classiques ou fantaisie qui seules, peuvent faire tourner un atelier et éponger les nombreux frais que requiert un travail de créativité.

Le dernier terreau humain

Dans cette trop longue attente de décisions de la part du gouvernement, la seule issue pour la profession serait de s'employer à consolider ce qu'il reste de ses assises vieillies et vermoulues par l'adoption d'un style nouveau qui, dépassant les individualismes, s'efforcerait de rechercher tout ce qui peut unir et rendre solidaire. Il faudrait se forger une dynamique nouvelle, une dynamique non seulement de défense, mais, surtout, de recherche. Il n'est plus possible de se sauver seul. Les pouvoirs publics, lassés du désarroi de notre région, ne seraient-ils pas alors tentés par une collaboration d'autant plus efficace qu'ils pourraient y puiser, alors, un certain nombre de suggestions utiles ?

On parle aujourd'hui, de toutes parts, de revitaliser les métiers manuels ! Mais aucun de nos énarques n'a encore vu notre traditionnel métier du gant « où la main et l'œil dialoguent avec une si noble matière : la peau ». Non, personne ne nous a encore aperçus, et nous existons depuis des siècles !... toujours agrippés au même sol, y maintenant, pour combien de temps, le dernier terreau humain.

Pourtant, quel métier merveilleux que celui de gantier ! S'il apportait aisance et sérénité dans les foyers, combien devait-il par contre requérir d'habileté et de goût pour la réalisation de ce chef-d'œuvre que constitue une paire de gants. Oui, toutes ces mains délicates de femmes avaient pour les habiller des artistes de choix qui peuplaient notre région et qui, par manque de travail, s'en vont, écœurés et meurtris, frapper aux portes de l'usine géante où meurt l'homme qu'ils étaient devenus.

En outre, la ganterie dispose sur place d'un atout majeur : la possibilité de trouver la plus belle peau du monde, fournie par des mégisseries de qualité. Nos peaussiers du Millavois restent les meilleurs magiciens du moment dans l'art de traiter l'agneau et le pécari, le doeskin, etc. En avance sur leur temps, par les secrets de fabrication qu'ils détiennent, ils sont à leur tour menacés pour les mêmes raisons que les gantiers. Ce miracle permanent de la peau, réalisé sur place, ne serait-ce pas pour la ganterie sa vraie chance de survie ?

Car, dans notre région, si Larzac et Causses peuvent vivre de leurs troupeaux, grâce principalement au roquefort — et pourvu que nos terres soient réservées au monde rural, — par contre, nos vallées ont besoin pour résister à la désertification, de métiers d'appoint qui doivent être diffusés à partir de leur axe principal : Millau-Sainte-Affrique. Le tourisme si précieux n'est point la panacée universelle dont on nous rebat les oreilles. Sans nul doute, il est un excellent appoint qu'il convient de développer et maîtriser à la fois.

Cependant, si l'on veut vraiment, une fois pour toutes, que la vie demeure dans nos vallées des gorges et du Sud-Aveyron, il faut non seulement aider au renouvellement de certaines activités agricoles — ainsi que le préconisent quelques maires clairvoyants, — mais en plus y développer à nouveau ces métiers de choix qui peuvent contribuer à fixer les populations.

Sauver la ganterie et sauver aussi le travail de la peau : n'est-ce pas le salut recherché de tout un pays qui veut vivre ?

(*) Fabricant de gants, coprésident de la Fédération de sauvegarde des Grands Causses.

ÉTRANGER

En Italie

La production industrielle continue d'augmenter

De notre correspondant

Rome. — L'industrie italienne continue à « tirer » l'activité économique, démentant les prévisions pessimistes qui avaient été faites. En janvier, la production industrielle a augmenté de 0.8 % par rapport au mois précédent, et de 7.9 % par rapport à janvier 1979. La plupart des secteurs sont concernés par cette hausse, qui est nette surtout dans les industries mécaniques (+ 15.9 % en un an) et chimiques (+ 13.9 %). Des résultats plus modestes ont été obtenus par le textile (+ 7,5 %)

Les industriels ont beaucoup investi au cours des derniers mois, mais cela a encore été insuffisant pour répondre à la demande.

On s'attend pour les prochains mois à une demande soutenue, surtout en provenance du marché intérieur. Quelques signes d'essoufflement sont notés du côté des importations : continuant à vendre des produits peu sophistiqués, l'Italie est finalement concurrencée par d'autres pays. C'est vrai notamment dans le textile, où les succès enregistrés jusqu'ici n'arrivent plus à calmer les inquiétudes. Nombre de patrons dans ce secteur, gênés par la hausse des coûts de production, se plaignent de la stabilité de la lire et considèrent que leur seule planche de salut serait une dévaluation.

Le textile était encore l'an dernier — avec les industries mécaniques — l'un des rares domaines où les exportations dépassaient les importations. Car si les Italiens ont beaucoup vendu en 1979 à leurs clients étrangers (+ 8.9 % en volume), ils ont acheté davantage (+ 16.5 %). D'où un fort déficit de la balance commerciale : 4 725 milliards de lires (soit 23,6 milliards de francs français) douze fois et demi plus qu'en 1978.

Cette détérioration des comptes extérieurs n'a pas empêché la production industrielle d'enregistrer en 1979 une hausse moyenne de 6.5 %, tandis que le produit national brut augmentait de 4,5 %. Progression d'autant plus remarquable que le nombre d'heures de travail perdues en raison des grèves (173 millions) était trois fois plus important qu'en 1978. Un bilan complet de l'année écoulée sera donné par le gouvernement avant le 31 mars prochain, dans son traditionnel « rapport sur la situation économique du pays ». Anticipant le contenu de ce texte, le Corriere della Sera chiffre ainsi les points noirs de l'économie en 1979 : une hausse des prix de détail de 19.6 % ; un déficit public de 33 500 milliards de lires (167,5 milliards de francs) et 1 640 000 demandeurs d'emploi, soit 120 000 de plus que l'année précédente. — R. S.

Le Japon est d'accord pour creuser un second canal de Panama

De notre correspondante

Tokyo. — Creuser un second canal de Panama parallèle au premier : l'idée n'est pas japonaise, mais le patronat nippon l'a fait sienne. Le projet paraît donc avoir de fortes chances de se réaliser. M. Ohira, premier ministre, doit annoncer officiellement au président panaméen, M. Aristide Royo, en visite à Tokyo, la décision du Japon de participer aux études préliminaires.

Le second canal de Panama (1), « un rêve de vieux fous », disait il n'y a pas si longtemps un diplomate japonais en retraite qui a son franc-parler, et « le » projet de M. Nagano, président de la chambre de commerce du Japon

En vertu des traités signés entre Panama et les Etats-Unis en octobre, le canal actuel, achevé en 1914, deviendra panaméen en l'an 2000. Mais, à cette époque, son utilité sera réduite, car les navires de fort tonnage ne pourront l'emprunter. Le gouvernement panaméen a donc proposé la construction d'un nouveau canal, avec l'aide financière et technique des Etats-Unis et du Japon.

Ce sont les Japonais qui paraissent les plus enthousiastes : en janvier une importante mission de banquiers et d'industriels s'est rendue à Panama et aux Etats-Unis. On estime en effet que près de la moitié du trafic sur le canal de Panama est nippon et à Tokyo, on ne voit que des avantages à la possibilité pour des navires de 500 000 tonnes de « couper » à travers la langue de terre de l'Amérique centrale en évitant le passage par le cap Horn. Un nouveau canal rendrait moins coûteux le pétrole en provenance d'Alaska et permettrait d'accéder plus facilement au golfe du Mexique et au Venezuela — deux pays producteurs d'hydrocarbures — et qu'au Brésil qui fournit notamment du minerai de fer. Mais c'est aussi l'expansion des exportations nippones en Amérique latine qui est en jeu.

Le nouveau canal aurait une longueur de 95 kilomètres et serait situé à une vingtaine de kilomètres de l'actuelle voie d'eau. Coût de la construction : 8,5 milliards de dollars, mais près de 20 milliards si l'on compte les dépenses annexes. Enthousiastes, les Japonais n'en sont pas moins prudents, étant données les sommes à engager. Ils disent ne vouloir se lancer dans l'affaire qu'avec les Etats-Unis.

PHILIPPE PONS.

(1) Le canal de Panama, dont le centenaire du début des travaux a été célébré en janvier dernier, a eu en 1977 un trafic de 134 millions de tonnes et quatorze mille sept cent trente-cinq passages de navires. Il est accessible aux navires de 65 000 tonnes au maximum. Le rythme de trafic a été de quarante-deux passages par jour en 1978 ; l'attente des navires pouvant atteindre quarante-huit heures en période d'affluence.

LE ZIMBABWE ADHÉRERA-T-IL A LA CONVENTION DE LOMÉ ?

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — M. Cheysson, le commissaire chargé de la politique de coopération, se rendra à Salisbury à l'invitation du gouvernement de M. Mugabe, les 31 mars et 1er avril, donc avant même la proclamation officielle de l'indépendance. Il y a tout lieu de croire que sera abordé, au cours de cette visite, le problème de l'éventuelle adhésion du Zimbabwe à la convention de Lomé.

D'ores et déjà, des relations spécifiques ont été établies entre la Communauté et la Rhodésie — qui prendra le nom de Zimbabwe.

Remous dans le commerce du livre

- **Création d'une Union des libraires de France favorable au prix unique.**
- **Opposition de la Fédération française des syndicats des libraires à la pratique des prix d'appel.**

Le lundi 24 mars a été, à Paris, la Journée des libraires. En effet, le matin s'est tenue, à la salle des Horticulteurs, rue de Grenelle, l'assemblée constitutive de l'Union des libraires de France, hostile à la libération du prix du livre, tandis que, dans le même temps, se déroulait, à l'hôtel P.L.M.-Saint-Jacques, l'assemblée générale annuelle de la Fédération française des syndicats de libraires, acquise, elle, à ladite libération. Il y a désormais deux organisations de libraires qui défendent des politiques diamétralement opposées.

Selon le président fraîchement élu de l'Union des libraires de France (1), M. C. Gardet, c'est l' « esprit autoritaire » du bureau de la F.F.S.L. qui a conduit des libraires à la rupture et à se regrouper dans son association. La Fédération, a-t-il dit, ne tient pas compte des options de ses syndicats. Son bureau a lancé « le brûlot du prix net », aux conséquences désastreuses, sans que les libraires en fussent informés, ce qui a pu faire croire à M. Monory, ministre de l'économie, que les professionnels étaient unanimes. Or l'enquête des Nouvelles Littéraires (le Monde du 21 mars), précédée d'autres sondages, a montré que 91.5 % des libraires étaient opposés au « prix net », nom du nouveau système.

Il a attesté de la représentativité de son organisation, qui a réuni huit cent seize adhérents (dont un tiers sont membres aussi de la F.F.S.L.) en une quinzaine de jours. La F.F.S.L. revendique, de son côté, neuf cent vingt-trois adhésions. M. Gardet a fait état aussi de l'appui de l'Association des libraires européens.

Il a indiqué que l'Union, dans un esprit d' « ouverture et sans sectarisme », mènerait une « action apolitique et strictement professionnelle » auprès des parlementaires et du gouvernement pour obtenir « l'abrogation du prix net et l'obtention du prix unique ». L'Union des libraires se propose encore d'instaurer une collaboration avec les écrivains, les éditeurs et aussi avec la F.F.S.L., une fois la question du prix net résolue.

Dans l'après-midi, M. Bernard Brunet, président de la Fédération française des syndicats des libraires, a déclaré accueillir la création de l'Union des libraires « avec tristesse, puisque des responsables de la « dissidence » sont aussi des responsables de la Fédération ». Après avoir évoqué « les inconvénients de la désunion », il a estimé que les libraires dissidents n'avaient « aucune chance de voir aboutir leur programme, qui va à l'encontre de la politique économique actuelle ». Mais il n'a pas repoussé l'éventualité d'une rencontre entre les deux organisations de libraires.

M. Brunet a répété qu'il fallait « laisser mettre en place le système » et que sa Fédération attendait « toujours les propositions des éditeurs pour rétribuer la qualité du libraire » par des remises spécifiques. Il a cité à ce sujet le groupe Hachette qui, après une initiative qui avait soulevé l'ire des libraires, a fait des « propositions constructives » en facilitant la constitution de stocks selon la spécialisation et les chiffres d'affaires des vendeurs.

« Conséquences dangereuses pour le livre »

La Fédération a adopté, d'autre part, une motion qui reprend — en partie — les arguments des opposants à la liberté des prix du livre. Constatant, en effet, « les méfaits sur la distribution de qualité, des ventes de quelques produits servant de prix d'appel, excessivement bas et souvent à prix coûtant dans les grandes surfaces non spécialisées (...), elle demande à l'administration (...) de faire en sorte que cessent ces pratiques aux conséquences très dangereuses pour le livre et la création littéraire ».

Elle insiste « vigoureusement auprès des éditeurs, pour que l'annonce dans les catalogues de prix dits « en magasin » ne constitue pas une façon déguisée de reconstitution d'un prix conseillé (par l'éditeur), en aboutissant de surcroît à court-circuiter les libraires, distributeurs de leurs produits, par une véritable pratique d'appel à la vente directe ». Ce point viserait les éditeurs qui publient les prix pratiqués dans les librairies leur appartenant pour informer public et vendeurs.

B. A.

(1) Voici la composition du bureau de l'Union des libraires de France (adresse provisoire : librairie Touzot, 38, rue Saint-Sulpice, 75006 Paris) : M. C. Gardet, président ; Mme A. Deren et MM. L. Cètre, J. Couvry, P. Pain, vice-présidents ; M. Strawzinski, secrétaire général ; M. J. Lanièce, secrétaire adjoint ; M. R. Boisteau, trésorier ; MM. J. Touzot et B. Gheerbrant, conseillers.

Le procès intenté par une banque belge à Chrysler risque de compromettre son redressement

En intentant un procès au constructeur américain d'automobiles Chrysler pour le recouvrement d'un prêt de 10 millions de dollars (44 millions de francs) non remboursé à l'échéance, la banque belge Bruxelles-Lambert plonge dans l'embarras les dirigeants de la société de Detroit. Aux prises avec de graves difficultés (perte de 1 milliard de dollars en 1979, la plus grosse jamais enregistrée dans l'industrie américaine), Chrysler a obtenu au début de janvier 1980 une aide du gouvernement fédéral sous la forme d'une garantie de la puissance publique pour des emprunts de 1,5 milliard de dollars au total. Mais cette garantie, la plus importante jamais accordée par le gouvernement des Etats-Unis à une firme privée, ne sera acquise que si Chrysler réunit, de son côté, près de 2 milliards de dollars, et ceci le 1er avril 1980 au plus tard.

Tout en négociant pour réunir ces concours supplémentaires auprès des banques, les dirigeants de Chrysler s'efforcent de faire patienter les deux cent cinquante établissements bancaires qui ont déjà prêté environ 1.5 milliard de dollars à la firme automobile. Jusqu'à présent, ils y sont parvenus, faisant traîner le remboursement et le paiement des intérêts, mais l'initiative de la banque belge, qui pourrait être suivie de beaucoup d'autres, risque de compromettre la mise en place du plan de redressement péniblement élaboré (le Monde du 9 janvier). « C'est l'une des pires choses qui pouvaient se produire à ce stade de négociations particulièrement délicates », a déclaré l'un des dirigeants de Chrysler, d'autant que le Trésor des Etats-Unis, en rappelant avec insistance l'échéance de l'année prochaine, semble vouloir exercer une pression sur les banques américaines pour les obliger à augmenter leur concours au groupe automobile, la menace d'une enquête parlementaire ayant même été agitée.

Faits et chiffres

Affaires

● *La production mondiale d'automobiles a diminué de 1,5 % en 1979* ; elle a atteint 41.9 millions de véhicules, contre 42.5 millions en 1978, indique la revue américaine *Ward's Automotive Reports*. Cette baisse est essentiellement due aux trois pays d'Amérique du Nord : Etats-Unis, Canada et Mexique, dont la production (13,6 millions d'unités) a baissé l'an passé de 10 %, alors que celle des dix-neuf autres pays producteurs a progressé de 3,3 %, passant de 27,4 millions à 28,3 millions de véhicules. Selon cette revue, la production japonaise d'automobiles devrait dépasser, en 1980, celle des Etats-Unis.

● *Cinq mille trois cents ouvriers* de l'usine British Leyland de Cowley (ouest de Londres) ont repris le travail le lundi 24 mars, après un mois de chômage technique. Ces ouvriers, employés sur les chaînes d'assemblage des Austin Princess et Maxi, avaient été mis au chômage technique en raison des stocks excessifs. Un *petit nombre d'employés* de l'usine sont encore en chômage, mais on s'attend qu'ils reprendront le travail d'ici une semaine — *(A.F.P.)*

Épargne

● « *Un éventuel relèvement du taux d'intérêt des livrets de caisse d'épargne va faire l'objet d'une décision prochaine du gouvernement* », indique un communiqué publié par l'Elysée, à l'issue de l'entretien que M. Giscard d'Estaing a eu, le lundi 24 mars, avec M. André Bergeron.

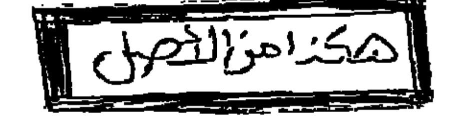
Etranger

CHINE

● *La Chine au F.M.I. ?* — Des discussions sur l'éventualité de l'adhésion de la Chine au Fonds monétaire international (F.M.I.) et à la Banque mondiale se sont engagées, mardi 25 mars, à Pékin, avec l'arrivée dans la capitale chinoise d'une mission du F.M.I. Pour adhérer à la Banque mondiale, il faut, au préalable, être membre du Fonds. On estime que la mission actuellement en Chine prépare celle du président de la Banque mondiale, M. Robert McNamara, attendu à Pékin le 10 mai. — *(A.F.P.)*

Social

● *Reprise du travail sur le chantier de la centrale nucléaire de Cruas, en Ardèche.* — Après trente-deux jours de grève, les ouvriers de l'entreprise de travaux publics C.B.C. se sont prononcés en faveur de la reprise du travail le 25 mars, sur le chantier de la centrale nucléaire de Cruas (Ardèche). La grève avait été déclenchée pour appuyer des revendications portant sur des augmentations de salaires, l'obtention d'un treizième mois et de diverses primes. Les ouvriers ont obtenu des augmentations de salaires et des primes assurant une progression des rémunérations.



L'AMÉNAGEMENT DE LA DURÉE DU TRAVAIL

M. Giraudet accepte que sa mission soit prolongée jusqu'à la fin avril

M. Giraudet, président d'Air France, chargé en janvier, par le gouvernement, d'examiner, d'ici à la fin de mars, les moyens de relancer les négociations sur la durée du travail, se déclare prêt à poursuivre sa mission jusqu'à la fin avril, afin d'essayer de lever les derniers obstacles à la reprise des discussions.

Après l'entretien que M. André Bergeron a eu lundi avec le président de la République, le dirigeant de F.O., qui a annoncé un prochain relèvement du taux d'intérêt des livrets de Caisse d'épargne, avait indiqué que, à sa demande, M. Giscard d'Estaing avait envisagé favorablement un délai supplémentaire pour la mission de M. Giraudet.

« Vous avez dit rapport ? » Depuis plusieurs semaines, les rumeurs se sont multipliées sur le contenu du rapport que M. Giraudet, président d'Air France, doit remettre au gouvernement sur la réduction et l'aménagement de la durée du travail. En fait, c'est beaucoup moins un rapport qu'une mission que doit remplir M. Giraudet, comme le premier ministre le lui avait demandé début janvier après l'échec des négociations entre les syndicats et le C.N.P.F. Il s'agit, selon les vœux du gouvernement, de déterminer les moyens de relancer les discussions, en proposant non seulement des solutions techniques, mais aussi les moyens d'y parvenir par la voie contractuelle ou (et) législative.

Or, selon le patronat et certains syndicats que M. Giraudet a rencontrés, ce dernier, s'il déposait ses conclusions, n'éclaircirait en rien la situation. M. Bergeron va même plus loin : *« Si M. Giraudet terminait aujourd'hui sa mission, il n'y aurait pas de relance des négociations, en raison des pressions et oppositions patronales. »* En fait, c'est un véritable jeu de cache-cache social mais aussi politique qui est en train de se développer.

Lorsque, le 8 janvier, les syndicats et le C.N.P.F. se séparent, les positions demeurent très éloignées. Les premiers réclament une réduction effective de la durée du travail, la cinquième semaine de congés payés sans condition et une diminution contrôlée des heures supplémentaires. Le C.N.P.F. défend, lui, un tout autre projet : oui à la cinquième semaine, mais si les salariés font preuve d'une certaine durée de présence (232 jours) ; oui à la réduction programmée des heures supplémentaires (384 au maximum actuellement, 150 en 1982), mais si le chef d'entreprise reste seul maître de la répartition de cette « enveloppe » et s'il peut aménager les horaires à l'année et non plus à la semaine, ce qui suppose le vote d'une loi modifiant la réglementation datant de 1936.

Les échéances politiques

Au cours de ses entretiens avec les syndicats et le patronat, M. Giraudet tente de présenter un compromis « raisonnable » : la cinquième semaine de congé serait accordée sans condition et l'« enveloppe » des heures supplémentaires serait ramenée à 140 heures, deux mesures appréciées des syndicats ; quant au patronat, il se verrait promettre l'aménagement annuel de la durée du travail et le droit de gérer le contingent d'heures supplémentaires. Mais, comme l'affirment les organisations consultées et l'entourage de M. Giraudet, il ne s'agit pas encore de conclusions, mais simplement de ballons d'essai.

Or, au dire des uns et des autres, le C.N.P.F. renâcle. *« La cinquième semaine sans condition ne nous fait pas plaisir,* laisse-t-on entendre au siège du patronat. *Nous sommes en période d'hyper-compétitivité et le problème d'une plus grande utilisation des machines est très important. Si l'on supprime toute référence à la « présence » des salariés, il faut trouver des compensations. »* Et d'ajouter *« cette affaire n'est pas mûre. Il faut prendre du temps. La mission Giraudet n'est qu'une étape ».* A F.O. comme à la C.G.T., on rétorque : *« Le C.N.P.F., pour le moment, ne veut pas d'un accord. Tout se traite en fonction des élections présidentielles. »*

Les aspects politiques ont pris, en effet, une importance déterminante. Le C.N.P.F., qui n'est pas du tout prêt à convaincre ses troupes de la nécessité d'un grand accord national, estime que, pour des raisons électorales, le gouvernement décidera, un jour ou l'autre, de légiférer. Dès lors, il semble marquer une préférence pour cette solution, d'autant plus qu'il a plus d'influence dans les couloirs parlementaires qu'autour du tapis vert. Et si négociation il doit y avoir, autant faire traîner les choses, pour que l'accord et la loi n'interviennent qu'au meilleur moment — en 1981 — et entrent en application le plus tard possible.

Les syndicats, divisés sur les objectifs, souhaitent aller plus vite, mais n'entendent pas renouer le dialogue pour déboucher à nouveau sur un échec. Avec des arrière-pensées différentes, chacun semble au moins d'accord pour offrir à M. Giraudet un deuxième tour de piste.

Conscient de toutes ces difficultés, le chargé de mission, qui attache beaucoup plus d'importance à la relance des négociations qu'au contenu d'un rapport, est prêt à poursuivre sa recherche-concertation Un nouveau délai est donc prévu. M. Giraudet remettra ses conclusions au ministre du travail au cours de la deuxième quinzaine d'avril. Il est urgent d'attendre...

JEAN-PIERRE DUMONT.

Dans les Vosges

DES SALARIÉS DU TEXTILE ACCEPTENT DE GAGNER MOINS PAR CRAINTE DU CHOMAGE

(De notre correspondant.)

Epinal. — Le personnel de Linvosges (textile) de Gérardmer (Vosges) a, par 176 voix contre 85, approuvé lundi 24 mars un plan de redressement fondé sur une réduction du temps de travail à trente-deux heures avec perte correspondante de salaire.

Cette mesure, proposée à la place de licenciements pendant une durée de six mois, entraîne la reprise de vingt-huit personnes qui avaient déjà reçu leur lettre de licenciement et accorde la possibilité de différer vingt-six licenciements par l'utilisation de stages de formation.

La perte de salaire correspondant à la réduction de l'horaire pourrait ne pas dépasser 166 F par mois, pour autant que le ministère du travail accepte l'indemnisation à 70 % des heures chômées.

● *Amendes pour quatre syndicalistes de l'arsenal de Cherbourg.* — Quatre responsables syndicaux (C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C.) de l'arsenal de Cherbourg ont été condamnés, mardi 18 mars, à 200 F d'amende par le tribunal correctionnel de cette ville pour le blocage de deux trains en gare de Cherbourg les 28 et 29 juin 1978, lors du long conflit national des arsenaux.

L'exceptionnel licenciement d'un cheminot handicapé physique

Depuis maintenant six mois, M. Jean-Luc Durand est en chômage. La raison ? Inaptitude. Engagé à l'essai en juin 1978 par la S.N.C.F., après une visite médicale d'embauche au cours de laquelle rien d'anormal n'est constaté, M. Jean-Luc Durand est licencié effectivement en septembre 1979. Entre-temps, l'employé de la S.N.C.F. a subi une longue maladie — une sclérose en plaques — et, lors de son retour dans l'entreprise nationalisée, les visites médicales successives concluent à l'inaptitude. C'est le règlement, observe-t-on à la S.N.C.F., qui décide le licenciement *« La décision de licenciement consécutive à cette inaptitude est en tous points conforme à nos dispositions réglementaires qui prévoient que certaines affections constituent des causes générales d'inaptitude à tous les emplois de la S.N.C.F. »*, explique la direction. Et d'ajouter : *« La garantie de stabilité, découlant du statut auquel est soumis le personnel de la S.N.C.F., doit trouver une contrepartie dans la rigueur plus grande dont l'entreprise fait preuve au moment de l'embauche. »*

M. Durand, qui, depuis, a reçu l'appui de nombreux parlementaires, s'étonne que de nouveaux arguments soient donnés par la direction : elle fait état maintenant d'attitude non satisfaisante durant sa période d'essai. Mais, surtout, il réclame réparation et réinsertion à la S.N.C.F. N'y a-t-il pas dans cette grande entreprise des places spécifiques pour certains handicapés ? La S.N.C.F. n'est-elle pas astreinte à la loi, supérieure au règlement ?

Le licencié-handicapé note, en effet, que la loi d'orientation des handicapés de 1975 est on ne peut plus claire... L'article 26 prévoit : *« L'obligation d'emploi des handicapés s'applique aux administrations de l'Etat et des collectivités locales, ainsi qu'à leurs établissements publics, quel que soit leur caractère, aux entreprises nationales, etc. Pour permettre la réalisation effective de cette obligation, les conditions d'aptitude imposées pour les emplois dans les diverses administrations seront révisées.*

» Jusqu'à l'intervention de cette révision, aucun licenciement pour inaptitude physique ne pourra frapper une personne handicapée employée depuis plus de six mois dans une administration ou une entreprise publique ou nationalisée. »

Aucun ? M. Jean-Luc Durand, qui a porté l'affaire devant les prud'hommes, ne comprend pas qu'il y ait des exceptions.

Un colloque du Grand-Orient de France

« IL FAUT RÉPARTIR L'EMPLOI ENTRE UN PLUS GRAND NOMBRE D'INDIVIDUS » estime M. Roger Leray

M. Roger Leray, grand maître du Grand-Orient de France, s'exprimant, le 22 mars, à la fin du colloque sur le travail et l'emploi organisé par son obédience, a notamment déclaré :

« Confondre le travail et l'emploi, c'est assurer la primauté de l'économie sur les besoins fondamentaux de l'homme. C'est assujettir celui-ci aux systèmes. »

M. Leray a ensuite souligné que le surdéveloppement technologique engendre une réduction de l'emploi et tend à imposer l'idée d'un chômage structurel au moment même où la disponibilité de l'emploi est considérablement accrue par le désir de libération et de promotion de la femme et la volonté des peuples du tiers-monde, qui exigent aussi le droit à la vie et à la dignité.

Les progrès de la productivité, estime-t-il, doivent permettre *« la réduction importante de l'emploi et la redistribution de celui-ci entre un plus grand nombre d'individus. (...) Distinction étant faite de l'emploi — qui a pour fonction la rémunération — et du travail, qui doit être une fonction de mieux vivre, il faut sans doute admettre que l'économie de profit n'est pas porteuse d'espérance, mais d'assujettissement. »*

ÉNERGIE

Comment associer les Français au choix nucléaire

(Suite de la première page.)

Et le directeur général d'E.D.F. de rappeler que le coût prévisionnel moyen du kilowatt-heure d'origine nucléaire — pour un réacteur mis en *service en 1990* — est, au 1er janvier 1980, de l'ordre de 13 centimes contre 23 centimes pour 1 kilowatt-charbon et 33 centimes pour 1 kilowatt-fuel. Avantage économique et indépendance nationale — dans *un des pays industrialisés* les moins pourvus en matières premières énergétiques — ont toujours été les arguments mis en avant par les *décideurs*.

Mais pour une source d'énergie aussi « *inquiétante* » aux yeux de *beaucoup, l'adhésion* d'un gouvernement issu de la volonté majoritaire suffit-elle à établir l'intérêt général ? Ne risque-t-on pas un hiatus entre la population et ses dirigeants sur un sujet aussi spécifique ?

Certes on peut dire, comme M. Giraud récemment : « *J'avoue avoir quelque difficulté à comprendre quelle politique énergétique est recommandée par le parti socialiste. Mais cela ne fait rien à l'affaire puisque, sur quatre grands partis, trois ont été tout à fait formels sur le choix nucléaire. Disons que cela fait trois et demi, soit 80 à 85 % des suffrages favorables.* »

Les partis...

Il est de fait que les quatre principaux partis se sont prononcés en *faveur* de l'énergie nucléaire. Le P.S., lui-même, a décidé, lors de la convention d'Alfortville, le 12 janvier 1980, qu'il terminerait le programme nucléaire en cours s'il arrivait au pouvoir. Le P.S. ne diverge des autres grands partis que sur la seconde génération, celle des surgénérateurs, qui ne lui apparaît pas nécessaire puisque, pour lui, le nucléaire n'est qu' « *une transition vers le solaire* ».

Les syndicats ne sont pas non plus hostiles à l'atome civil. Et si la C.F.D.T. — plus sensible que la C.G.T. aux craintes des écologistes — réclame depuis de longues années un moratoire de trois ans, elle n'a jamais condamné le principe de la construction de réacteurs. Et la réflexion la plus intéressante sur le programme nucléaire français est sans nul doute venue de la section C.F.D.T. du Commissariat à l'énergie atomique.

Majorité comme opposition — *même si celle-ci demande* la nationalisation des entreprises qui travaillent dans ce secteur, de plus amples mesures de sécurité, un débat réellement démocratique, une meilleure information — admettent *donc* le recours à l'énergie nucléaire. Cela n'est sans doute pas étranger au fait que la France est désormais le pays dont le programme nucléaire est le plus ambitieux, et où les délais de construction sont les mieux tenus. Mais, à une époque où la « base » se méfie un peu *partout des états-majors, il faut* se méfier d'une unanimité réalisée à Paris. On a vu, par exemple, les réticences de quelques élus locaux communistes à suivre les décisions « nucléaristes » de la place du Colonel-Fabien. Et l'U.D.F. ne manque pas d'écologistes convaincus.

... le Parlement...

Or le Parlement n'a pratiquement jamais discuté du programme nucléaire, si ce n'est en 1975 à *l'occasion d'un débat sans* vote. Il a fallu le biais de l'examen du budget ou de projets de loi sur la protection de la nature ou encore la récupération de la chaleur pour que les élus de la nation s'interrogent réellement sur le choix énergétique. Mais le rythme de construction — si élevé qu'en 1980 E.D.F., déjà endettée de plus de 70 milliards de francs, *aura du mal à le financer,* — le passage éventuel au surgénérateur, ont été — et sont — décidés dans le secret de comités interministériels. *Gage d'efficacité,* diront *les* technocrates, satisfaits de voir le nucléaire couvrir, cette année, plus de 20 % de la consommation nationale d'électricité, soit l'équivalent de la consommation annuelle du pays au milieu des années 50. Mais, alors que près de 80 milliards de francs ont déjà été consacrés à ce programme, le risque d'une opposition fondamentale n'en *est que plus grand.*

... et la population

Un réel débat démocratique apparaît donc indispensable. Pourquoi ne pas prendre modèle sur les Suédois, qui ont soumis, le *23 mars, à référendum,* la *poursuite* de leur programme nucléaire ? Dans un domaine où l'irrationnel peut avoir, à juste *titre, sa place,* il sera plus facile d'opposer la volonté générale aux intérêts locaux si celle-ci est clairement exprimée. Et si les citoyens estiment que le risque — quelle que soit son importance — ne mérite pas d'être pris, il faudra renoncer et accepter de produire une électricité plus chère.

Tous les sondages récents laissent supposer le contraire : sans joie les Français se résignent à la construction de réacteurs nucléaires. Dans ce cas l'Ouest doit-il *nécessairement être doté d'une* centrale ? E.D.F. ne manque pas d'arguments pour répondre oui.

La Bretagne est composée de deux régions administratives — la Bretagne proprement dite et les Pays de Loire, — qui ont une puissance électrique installée, en dehors de l'usine marémotrice de la Rance, qui dispose de vingt-quatre groupes de 10 mégawatts, de près de 3 000 MW pour une puissance appelée de 3 100 MW.

Compte tenu du nécessaire entretien *des centrales, le taux* de couverture de la consommation locale par la production régionale est de l'ordre de 80 %.

Mais la consommation de ces régions est nettement inférieure à la moyenne nationale et progresse *depuis quelques années plus vite* que celle-ci (10 % par an contre 6 %). Malgré les décisions prises de construire deux centrales supplémentaires au charbon à Cordemais et d'installer des turbines à gaz à Brennilis et à Dirinon, si les tendances actuelles se poursuivent, le taux de dépendance restera de 50 % en 1985.

L'utilité d'un équilibre régional

De multiples raisons militent en faveur d'un équilibre régional : investissements de transport d'électricité, pertes en ligne d'autant plus importantes que le cheminement est long (1), risques de perturbation du réseau lorsque le niveau de consommation natio*nale est élevée... justifient, selon* E.D.F., l'installation dans l'Ouest de quelque 5 000 MW dans la décennie ; soit quatre tranches nucléaires de *1 300 MW,* ou huit à neuf centrales au charbon de 600 MW, si l'on ne veut pas changer de type d'alimentation électrique. (Pour une vision différente de l'avenir, voir dans *le Monde Dimanche* daté 16-17 mars « Vivre en Bretagne sans pétrole et sans nucléaire ».)

Encore faut-il faire comprendre et admettre cela aux populations *concernées.* Or, et *ce n'est pas* une surprise, la décentralisation, à cet égard, est inexistante. Certes, les multiples procédures que comporte l'implantation d'une installation nucléaire (déclaration d'utilité publique, décret d'autorisation de création, permis de construire, étude d'impact, autorisation de rejets radioactifs, autorisation d'occupation du domaine public, concession d'endigage, suspension de la servitude de passage en bord de mer, etc.) exigent un minimum de concer*tation à l'échelon régional.* Et E.D.F. ne manque jamais de souligner ces temps-ci que, pour Plogoff, « *les assemblées représentatives ont eu plusieurs fois l'occasion de se prononcer* ». En septembre 1975 et septembre 1978, le conseil régional et le conseil économique et social de Bretagne ont émis un avis favorable à l'implantation d'une centrale en Bretagne, puis à Plogoff, et en novembre 1978 le conseil général du Finistère, par 25 voix contre 18 et 2 abstentions, a confirmé le choix *de Plogoff (entre cinq sites possibles).*

Mais la consultation régionale ne porte guère que sur le choix *des sites et nullement sur le programme* lui-même. Et elle est souvent intervenue alors que des travaux préliminaires étaient déjà commencés (à Fessenheim, Gravelines ou à Paluel). En Italie — pays dont, il est vrai, le programme nucléaire n'est guère brillant, — les conseillers régionaux disposent de cinq mois pour se prononcer, en accord avec les collectivités locales, sur les projets gouvernementaux, le Parlement étant saisi en cas d'opposition locale ou régionale.

C'est justement à l'échelon local que la consultation est la moins satisfaisante. L'enquête d'utilité publique n'est nullement destinée, en fait, à remettre éventuellement en cause le projet, mais seulement à tenir compte, *dans les aménagements possibles,* de tous les intérêts. De plus, l'accélération du programme — voulue par le gouvernement — fait que la déclaration d'utilité publique doit être acquise alors même que le dossier est incomplet (2). M. Yves Legal, directeur du Laboratoire de biologie marine de Concarneau, se plaignait récemment dans *le Nouvel Observateur* que « *pour l'étude écologique de l'avant-projet E.D.F.* [ait] *demandé trois mois* ». « *Il aurait fallu une année,* ajoutait-il, *pour suivre le cycle complet des saisons.* »

Une véritable consultation

L'impression que l'enquête ne peut fondamentalement rien changer, que l'information est proche de la publicité (E.D.F. se vante d'avoir envoyé deux cent cinquante mille brochures en Bretagne), empêche les populations de croire à son utilité. Ne faudrait-il pas mieux, dès lors, comme dans tous les grands pays qui ont un programme nucléaire (y compris maintenant le Japon), instaurer à l'échelon communal une procédure d'audition publique et *contradictoire ?*

De son extrême centralisation et du choix — qui va de pair — d'unités de production d'électricité de plus en plus puissantes, la Ve République a *obtenu* jusqu'à présent une efficacité indéniable. Il est vrai, *comme le disait* récemment le président de la République, que nos voisins (ou du moins leurs dirigeants) envient le programme nucléaire français.

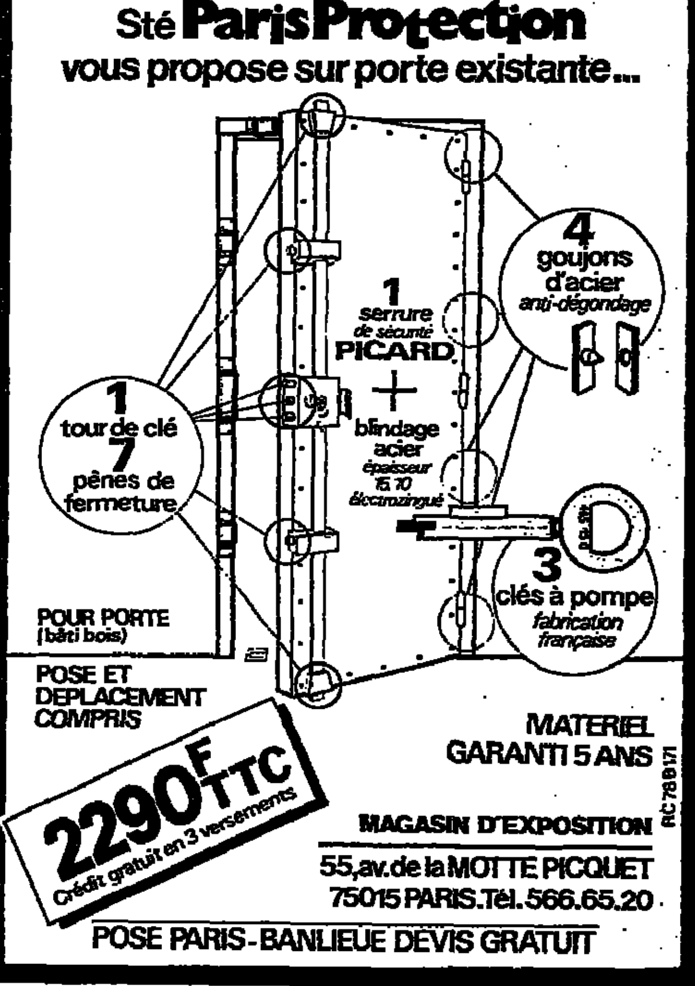
Mais M. Giscard d'Estaing avait aussi donné l'assurance que « *les centrales nucléaires ne seraient pas imposées aux populations qui n'en veulent pas* ». Il n'est que temps d'associer les Français au *choix nucléaire par une véritable* décentralisation. Sinon, il sera de plus en plus difficile à E.D.F. de trouver des sites, et le risque est immense, au premier accident important dans l'Hexagone (nul ne peut honnêtement affirmer qu'il n'y en aura jamais), de voir la population rejeter complètement l'atome civil.

L'état d'engagement du pro*gramme est tel qu'il s'agirait* alors d'une catastrophe économique et financière nationale.

BRUNO DETHOMAS.

(1) E.D.F. estime que les pertes en ligne dues au fait que la Bretagne doit actuellement importer son électricité sont égales à la production des réacteurs nucléaires de Brennilis (7 MW) ou encore à la consommation *de la ville de Lorient.*

(2) Voir à ce sujet l'ouvrage fort intéressant tiré d'un colloque organisé l'an passé par l'Institut de relations internationales de Dijon : *De l'énergie nucléaire aux nouvelles sources d'énergie : vers un nouvel ordre énergétique international ?* sous la direction de Philippe Kahn, 532 pages, Librairies techniques, Paris.



ÉNERGIE

L'ÉNERGIE SOLAIRE EN FRANCE

La Sofretes supprime le quart de ses emplois

La Sofretes-MENGIN, l'une des sociétés françaises spécialisées dans l'exploitation de l'énergie solaire, va licencier le quart de son personnel. La Sofretes, qui avait de graves difficultés financières puisque ses pertes (11 millions de francs en 1979) représentaient 50 % de son chiffre d'affaires (*le Monde* du 7 mars), va procéder à quarante-cinq suppressions d'emploi sur cent soixante-huit salariés. Le président lui-même, M. Girardier, quittera son poste. Son successeur sera choisi par le principal actionnaire de la société, le Commissariat à l'énergie atomique.

En revanche, le C.E.A., qui avait envisagé l'apport d'un nouveau partenaire industriel, a finalement renoncé. Sur le plan financier, le C.E.A. apportera les moyens nécessaires pour que l'entreprise poursuive son activité. De plus, des contacts sont pris avec les banques pour que celles-ci consolident les dettes à court terme de la Sofretes. Enfin, le gouvernement participera aux charges de promotion des réalisations de la société à l'exportation. Si les principaux responsables rappellent que le solaire n'est pas rentable à court terme, ils n'en estiment pas moins que les pertes doivent être « *contrôlées et acceptables* ».

Enfin, en ce qui concerne les activités, il semble que la société soit appelée à se développer dans la géothermie, la filière photovoltaïque avec l'appui de la C.G.E. et dans l'habitat solaire avec toutes ses applications. Une orientation quelque peu différente du passé de la Sofretes était principalement spécialisée dans les centrales thermodynamiques à basse et moyenne température.

Une lettre du président du Commissariat

Après la publication, dans le Monde *du 7 mars, d'un article consacré à la situation de la société Sofretes, nous avons reçu de M. Henry Durand, président du Commissariat à l'énergie solaire, la lettre suivante :*

L'article de M. Dethomas met en cause, dans son titre et dans son dernier paragraphe, la réalité et même la sincérité de la politique solaire française. Je ne puis laisser passer cet amalgame qui jette le doute sur l'ensemble de l'action solaire nationale à propos de l'évolution, correctement décrite par M. Dethomas, d'une seule société, quelque prestigieux que soit son nom.

Il n'est certes pas « anormal » qu'une industrie-pilote soit déficitaire pendant plusieurs années. Mais il est tout aussi normal que des solutions soient recherchées pour mettre fin à cet état de choses, chaque fois que cela apparaît possible.

Sur la question de l'abandon de la filière thermodynamique suggéré par M. Dethomas, je me contenterai de lui répondre que, au cours des deux seuls derniers mois de l'année dernière, le Commissariat à l'énergie solaire a passé plus de 17 millions de francs de marché d'études et de fournitures à la Sofretes, en particulier la commande de la centrale thermodynamique d'Ajaccio (en consortium avec la société Bertin) ; et à la même époque pour 45 millions de francs de travaux sur la centrale Thémis de Targassonne.

A propos de l'affirmation qu'« on provoque une année » l'avènement de six constructeurs français de photopiles à partir de licences américaines, je mets en doute la qualité des informations recueillies par M. Dethomas. A ma connaissance, en deux ans (1978 et 1979), il y a seulement eu deux entreprises françaises qui se sont lancées dans la fabrication de photopiles avec des partenaires américains ; une troisième a conclu un accord de nature commerciale. Quant à l'impersonnel « on », je ne pense pas que cela puisse concerner les responsables de la politique solaire française, mais les industriels eux-mêmes. Pour ma part, je les ai publiquement mis en garde, souvent par écrit, contre une prolifération excessive de fabricants sur un marché encore trop petit pour supporter le poids d'une telle concurrence.

L'intérêt des pouvoirs publics pour la conversion photovoltaïque ne s'est jamais ralenti, depuis la création en 1974 du premier comité Photopiles à la D.G.R.S.T., et une croissance constante de 20 % à 30 % par an des crédits dépensés dans ce domaine témoigne au contraire d'une remarquable continuité dans notre politique solaire : et « cette année-ci », cet effort augmentera encore.

Il ne faut donc pas être chagrin, comme l'est M. Dethomas, si, « cette année-ci », l'énergie verte est aussi à l'honneur. Le fait d'ouvrir un nouveau secteur sur le front de la conquête des énergies renouvelables, tout en renforçant les actions déjà entreprises, devrait au contraire le satisfaire.

Les industriels qui ont jugé intéressant de se lancer dans les énergies solaires ne me paraissent pas particulièrement moroses. Les photovoltaïciens annoncent des capacités de production accrues ; les fabricants de capteurs et de chauffe-eau enregistrent des ventes multipliées par deux à trois par rapport à l'année dernière à la même époque. Sans doute le train de mesures prises depuis six mois pour stimuler le marché de l'eau chaude solaire porte-t-il quelques fruits...

[M. Durand croit en l'énergie solaire. C'est la moindre des choses. L'article consacré aux difficultés de la Sofretes — confirmées par l'annonce, le 24 mars, de quarante-cinq suppressions d'emplois (soit le quart du personnel) — ne faisait d'ailleurs aucune allusion au Commissariat à l'énergie solaire. Mais il soulignait les hésitations de la politique française en la matière.

Certes on fait la centrale Thémis, mais c'est comme à contre-cœur et sous la pression des parlementaires, après que plusieurs responsables de la politique solaire eurent déclaré que les grandes centrales (2 MW) thermodynamiques avaient peu d'avenir.

L'espoir est plutôt désormais à la filière photovoltaïque (et aux centrales de faible puissance), et les actionnaires de la Sofretes eux-mêmes semblent s'interroger. Et, de fait, six sociétés en France — ce qui est peut-être beaucoup — s'intéressent à cette filière (si, comme le souligne justement M. Durand, toutes ne construisent pas des cellules) : R.T.C., la C.F.P., Leroy-Somer, Thomson-C.S.F., la C.G.E. et la société américaine Motorola.

En 1980, près du quart des crédits du COMES seront consacrés à la biomasse. Ce n'est pas avoir l'esprit chagrin que de ressentir une profonde discontinuité dans la politique solaire. Et il n'est guère sérieux de s'abriter derrière « des ventes multipliées par deux ou trois » comme gage de succès lorsqu'on sait que l'on a envisagé d'équiper un million de logements en solaire pour 1985 avant de ramener cet objectif à deux cent mille, résultat qui ne sera très vraisemblablement pas atteint. Est-il besoin de rappeler que vingt mille chauffe-eau solaires ont été installés en 1979, contre deux cent mille au Japon, pays qui ne clame pas sur tous les toits qu'il a le plus important programme solaire après les Etats-Unis, dépense moins d'argent que la France, mais s'est assigné quelques objectifs cohérents et s'y tient ? — B. D.

PUK ET THOMSON S'ASSOCIENT POUR DÉVELOPPER UNE FILIÈRE PHOTOVOLTAIQUE

Pechiney-Ugine-Kuhlmann et Thomson-C.S.F. ont annoncé, le 24 mars, qu'elles avaient décidé de coopérer dans le domaine de l'énergie photovoltaïque (conversion directe de l'énergie solaire en électricité). Les deux sociétés ont signé dans ce but un accord de recherche et de développement pour la réalisation par des technologies nouvelles de photopiles au silicium.

Les deux sociétés estiment en effet être complémentaires, PUK ayant déjà une certaine expérience dans la fabrication du silicium (notamment métallurgique) et dans sa mise en forme, tandis que Thomson est à même de fabriquer des photopiles et des systèmes photovoltaïques.

L'accord signé laisse à chacun des deux groupes la liberté de contracter les alliances jugées nécessaires et ne comporte donc pas d'exclusive (ce qui permet à Thomson de poursuivre son association dans le même secteur avec Solar Power, la filiale solaire d'Exxon). De plus, à la fin de chacune des étapes prévues par l'accord (recherche des filières, développement des meilleurs procédés, industrialisation), les deux sociétés peuvent renoncer à poursuivre leur association.

Dans la première phase, Thomson envisage de dépenser de 3 à 5 millions de francs, et Pechiney une dizaine de millions.

LA C.F.D.T. RÉCLAME UN PROGRAMME D'URGENCE

Parce qu'elle estime que de miser « essentiellement sur une carte : l'électricité nucléaire » pour répondre aux difficultés énergétiques de la France n'est pas « satisfaisant », la C.F.D.T. a proposé, le 25 mars, un « programme d'urgence » financé par l'argent qui devrait être consacré à la construction de cinq réacteurs nucléaires (20 milliards de francs).

Une plus forte utilisation du charbon, qui contribuerait pour 25 % à la production d'électricité ; une part plus importante donnée au gaz ; la réalisation d'un programme d'équipement solaire dans les locaux publics, qui assurerait les bases de développement des énergies nouvelles dans le secteur résidentiel et tertiaire ; un important effort d'isolation des logements (notamment H.L.M.) ; l'utilisation de la géothermie, de la biomasse et la priorité donnée aux transports économes en énergie (S.N.C.F., voies d'eau), permettraient, selon la C.F.D.T., « de limiter le programme nucléaire et d'éviter de passer à l'énergie du plutonium tout en réduisant les importations pétrolières ».

Les producteurs de charbon de la Communauté réclament un plan européen de relance

Le Comité d'étude des producteurs de charbon d'Europe occidentale (CEPCEO), qui regroupe les responsables de la production charbonnière européenne, a regretté le 24 mars à Bruxelles le « *laxisme des autorités communautaires* » en ce qui concerne les objectifs de la politique charbonnière des Neuf, définie en 1974 et dont les mesures pratiques n'ont toujours pas été arrêtées.

M. Bund (R.F.A.), président du CEPCEO, a demandé l'application rapide de quatre mesures : promouvoir les investissements dans l'industrie charbonnière ; développer les capacités d'utilisation du charbon ; instaurer une coordination entre l'écoulement de la production des Neuf et les importations de charbon des pays tiers ; et, enfin, accroître les aides financières accordées aux activités de recherche et de développement dans l'industrie.

La consommation de charbon dans la C.E.E. doublera en effet d'ici à l'an 2000 (304 millions de tonnes en 1980 et 600 millions d'ici à la fin du siècle). Parallèlement la production communautaire devra augmenter et passer de 239 millions de tonnes actuellement à près de 300 millions de tonnes.

Les Allemands vont, quant à eux, brûler quelque 500 millions de tonnes de charbon dans leurs centrales électriques d'ici à 1995. Les électriciens vont porter progressivement leur consommation de 33 à 47,5 millions de tonnes par an de charbon allemand, soit 50 % de la production nationale. Le contrat signé le 24 mars entre les charbonnages et les compagnies d'électricité porte ainsi sur plus de 100 milliards de marks (232 milliards de francs). De plus, l'Etat fédéral va libéraliser les importations de charbons étrangers ce qui permettra aux compagnies électriques d'importer un tiers puis la moitié de leurs besoins.

● *Le Koweït modifie les clauses de ses contrats pétroliers.* — Le Koweït a imposé aux compagnies pétrolières une clause qui lui laisse « *la liberté totale* » de modifier ses prix et les quantités de brut vendues, selon la situation du marché. La durée des contrats avec les grands clients (B.P., Shell et la Gulf) sera réduite de cinq ans à deux ans et demi et les délais de paiement réduits de quatre-vingt-dix à trente jours. — *(A.P.)*

● *Le Venezuela réduit sa production de pétrole.* — Le Venezuela va réduire à nouveau sa production pétrolière de 268 000 barils par jour, pour la ramener à quelque 2 millions de barils a annoncé le 15 mars le ministre vénézuélien de l'énergie, M. Humberto Calderon Berti. Il a indiqué que cette décision était motivée par la situation du marché. — *(A.F.P.)*

● *Découverte d'huile par Elf-Aquitaine dans le Sud-Ouest.* — Le forage Vic Bilh-5, implanté sur le permis de Lembeye (Pyrénées-Atlantiques), détenu à 100 % par Elf-Aquitaine, a permis d'obtenir une production d'huile anhydre, précise la société pétrolière dans un communiqué publié le 18 mars. Des essais seront effectués sur ce puits après équipement.

● *L'Arabie Saoudite* maintiendra son niveau de production pétrolière au second trimestre, soit 9,5 millions de barils par jour, a indiqué le 25 mars, à Londres, Cheik Yamani, ministre saoudien du pétrole. Le bruit avait couru dernièrement que ce pays réduirait son débit, à l'instar de la plupart des autres pays de l'OPEP, à partir du 1er avril. — *(A.F.P.)*

MONNAIES

FERMETÉ DU FRANC ET DE LA LIVRE STERLING DANS UN MARCHÉ DOMINÉ PAR L'AVANCE DU DOLLAR

C'est tout particulièrement au détriment du deutschemark que le dollar consolide son avance. La devise américaine étant cotée, mardi en fin de matinée, 1,8950 DM à Francfort et 4,3950 francs à Paris, ce qui faisait ressortir un cours de 2,32 francs pour 1 DM. La devise française confirme sa position en tête du S.M.E. (système monétaire européen), tandis que la monnaie allemande oscille entre le quatrième et le cinquième rang. La livre sterling est très forte vis-à-vis de toutes les devises européennes : elle est cotée à Paris 9,64 francs.

Le taux d'intérêt à Paris est à 13 %, tandis que les taux sur l'eurodollar restent fermes (18 % à un mois, 19,50 % à trois mois).

Quant à l'or, le cours a été fixé par opposition à 548 dollars l'once de 31,103 grammes (contre 525 dollars lundi matin et 558,25 lundi après-midi).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,3990	4,4010	— 198	— 160	— 398	— 350	—1085	— 990
$ can. ...	3,6930	3,6965	— 20	+ 40	— 50	+ 20	— 300	— 140
Yen (100).	1,7665	1,7685	— 40	— 15	— 60	— 30	— 120	— 60
DM	2,3165	2,3190	+ 90	+ 110	+ 170	+ 205	+ 440	+ 525
Florin ...	2,1190	2,1215	+ 60	+ 75	+ 110	+ 135	+ 235	+ 305
F.B. (100).	14,3735	14,3870	— 530	— 410	—1020	— 865	—2610	—2145
F.S.	2,4540	2,4570	+ 180	+ 210	+ 305	+ 335	+ 780	+ 870
L. (1 000).	4,9800	4,9840	— 185	— 140	— 430	— 380	—1395	—1245
£	9,8510	9,6570	— 415	— 350	— 735	— 640	—2030	—1800

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8	8 1/2	8 5/16	8 11/16	8 11/16	9 1/16	9 5/8	10
$ E.-U. ...	14 1/2	14 7/8	17 13/16	18 1/8	18 5/8	19	18 15/16	19 5/16
Florin ...	4 1/2	5 1/4	9 1/2	10 1/4	9 3/4	10 1/2	11 3/16	11 13/16
F.B. (100).	14 3/4	17 1/4	17	17 3/4	17 3/8	18 1/8	18 1/8	18 5/8
F.S.	3/8	1 1/8	4 1/2	4 3/4	5 1/2	5 15/16	7	7 3/8
L. (1 000).	11 1/4	13 3/4	18 3/4	20 1/4	19 3/4	21 1/4	20 1/4	21 3/4
£	17	17 3/4	17 11/16	18 1/2	17 3/4	18 1/2	18 1/8	18 7/8
Fr. franç..	12 5/8	13 1/8	13 1/4	13 7/8	13 9/16	14 1/16	14 3/8	14 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

● *Un club des mécaniciens de l'électronique.* — Devant les progrès rapides accomplis par l'électronique dans différents secteurs d'activité (horlogerie, électroménager, aviation, armement, aérospatial, etc.), six P.M.E. du Doubs spécialisées dans la micromécanique horlogère ont décidé d'unir leurs efforts en vue de trouver de nouveaux débouchés dans la fabrication d'ensembles et de sous-ensembles destinés à cette nouvelle industrie. Il s'agit des firmes Augé Ressorts, Cheval frères, Epsilon, Frésard, Poupeney et Spiraux français. Elles emploient mille cinq cents personnes et réalisent plus de 130 millions de francs de chiffres d'affaires.



IMMIGRÉS

PLUS D'UN MILLIER D'IMMIGRÉS TURCS ONT DEMANDÉ LUNDI LA RÉGULARISATION DE LEUR SITUATION.

Par groupes d'une cinquantaine, les ouvriers turcs « sans papiers » de la confection parisienne ont commencé lundi 24 mars — après un boycottage total de trois jours — à retirer à l'Office national d'immigration (O.N.I.) les formulaires de régularisation proposés par M. Stoléru, secrétaire d'État auprès du ministre du travail. Dans la matinée, plus d'un millier d'entre eux *s'étaient* présentés au gui*chet ouvert à cet effet, pour dé*démontrer la nature collective de leur démarche et leur refus d'une régularisation « cas par cas ».

Les responsables C.F.D.T., qui ont soutenu le mouvement revendicatif lancé par les ouvriers turcs clandestins du Sentier (*le Monde* du 16 février), estiment que le gouvernement a fait des concessions : M. Stoléru, ont-ils noté, a pris l'engagement de lier la régularisation au contrat de travail, de ne plus se référer au mois de juillet 1976 comme seuil de cette régularisation, de ne pas opposer la situation de l'emploi dans la région parisienne comme motif de refus et d'interpréter très largement les conditions requises pour le logement des immigrés.

[On observera, avec la C.F.D.T., que les mesures humanitaires prises en faveur des ouvriers clandestins de la confection coïncident avec l'ouverture du Salon du prêt-à-porter (29 mars-2 avril), période généralement marquée par une activité intense dans les ateliers.]

● *A Clermont-Ferrand*, une centaine de membres d'un comité de soutien aux travailleurs turcs ont occupé, lundi soir 24 mars, pendant deux heures, la direction départementale du travail et de la main-d'œuvre du Puy-de-Dôme et ont « retenu » le directeur de ces services et son adjoint. Ils entendaient obtenir une réponse sur le sort des neuf travailleurs turcs clandestins qui font, depuis le 5 mars, une grève de la faim dans les locaux du centre pastoral diocésain de Clermont-Ferrand.

MATIÈRES PREMIÈRES

LES PRINCIPAUX PRODUCTEURS DE CACAO SE CONCERTENT EN COTE-D'IVOIRE

Le premier sommet des dix principaux producteurs de cacao, réunis au sein de l'Alliance internationale du cacao (85 % de la production mondiale), s'est ouvert, lundi 24 mars, à Yamassoukro, en Côte-d'Ivoire. Cette conférence, qui regroupe les présidents de la Côte-d'Ivoire, du Cameroun, du Gabon, du Ghana, du Nigéria, du Togo, et des délégués de Sao-Tomé, Trinidad-et-Tobago, de l'Equateur et du Brésil, devait avoir lieu à la fin de ce mois. Elle a été avancée d'une semaine afin de permettre aux pays producteurs de présenter un front uni lors de la réunion des 26 et 27 mars, à Londres, entre ces pays et les consommateurs.

Trois points étaient à l'ordre du jour à Yamassoukro : *1) création d'un fonds de soutien aux producteurs*, doté de 220 millions de dollars à terme ; *2)* mise en place d'un mécanisme de stockage qui permettrait d'agir sur les cours et d'en réguler les fluctua*tions ; 3) création d'une véritable* structure commerciale des pays de l'Alliance pour mieux contrôler le marché.

Les prix du cacao, fixés sur des marchés libres en fonction d'opérations parfois purement spéculatives effectuées par des grandes maisons de commerce, sont tombés de 198 cents la livre en décembre 1978 à 140 cents un an plus tard. *De telles fluctuations sont* évidemment de nature à perturber sérieusement les finances des pays producteurs. Ainsi, depuis la mi-octobre, la Côte-d'Ivoire (deuxième producteur du monde derrière le Brésil en 1979) a-t-elle décider de stocker son cacao plutôt que de le vendre à bas prix. *« Il n'y aura pas de nouvel ordre économique mondial fondé sur la justice tant que les pays développés seront dominés par l'esprit de spéculation »*, a déclaré M. Houphouët-Boigny.



AGRICULTURE

A L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

Vifs incidents entre députés britanniques et français au sujet de la fixation des prix agricoles

De notre envoyé spécial

Strasbourg (Communautés européennes). — *Le débat qui a débuté, lundi soir 24 mars, sur les prix agricoles et les mesures à prendre afin de stabiliser les productions excédentaires — surtout lelait — a confirmé à quel point l'Assemblée européenne était divisée.*

Mardi, tandis que des milliers de paysans commençaient à marcher sur le Parlement européen, le ton du débat est devenu très violent et des incidents ont opposé des députés français et britanniques.

Avec des nuances, une partie des parlementaires sont favorables à la politique de rigueur préconisée par la Commission, ainsi que par la commission du budget du Parlement de Strasbourg. Il s'agit des conservateurs britanniques, de la majorité du groupe socialiste (sauf les Français) et, bien que ce soit moins clair, des communistes italiens. Les autres groupes politiques estiment qu'un relèvement des prix nettement supérieur à ce que propose la Commission européenne (2,4 % en moyenne) est *nécessaire, si l'on veut éviter une* nouvelle chute du revenu des agriculteurs.

L'idée de proposer, à titre de compromis, une augmentation moyenne minimale des prix communs de 5 % a été suggérée par M. Tolman (démocrate chrétien, Pays-Bas) et M. Bangeman, le président du groupe libéral (R.F.A.). M. Delatte (groupe *libéral, France*), *le rapporteur* de la commission de l'agriculture de l'Assemblée (laquelle propose un relèvement des prix communs de 7,9 %), a indiqué qu'il s'y rallierait.

Il reste à savoir si une telle formule médiane peut rassembler une majorité. Sont susceptibles de voter contre ceux qui sont favorables à une politique de prix très prudente, *mais* aussi les groupes tels les démocrates européens de progrès (où siègent les parlementaires R.P.R.) et les communistes français, qui estiment que les 7,9 % préconisés par la commission de l'agriculture *constituent un strict minimum.* Dans ces conditions, on ne peut pas exclure que cette session se termine mercredi 26 mars, après la bataille des amendements et le vote, par une absence d'avis de l'Assemblée.

M. Gundelach, *vice-président* de la commission chargée des affaires agricoles, a demandé à l'Assemblée de faire preuve de cohérence. Il a rappelé qu'elle avait rejeté le budget de la Communauté pour 1980, parce que le conseil des ministres n'avait pas tenu compte de sa volonté de voir réduire les dépenses de soutien agricoles. Va-t-elle alors se *rallier à la proposition de la* commission de l'agriculture et proposer de relever les prix communs de 7,9 %, ce qui signifierait un surcroît de dépenses de 1,2 milliard d'unités de compte (7 milliards de francs), auquel *viendrait* encore *s'ajouter 600* à 700 millions d'unités de compte (entre 3,5 et 4 milliards de francs), dans le cas où ne serait pas retenue l'idée d'un super-prélèvement laitier ?

« Relever les prix de 7,9 % serait prendre une décision coupée de toute réalité », a estimé M. Gundelach, qui a répété cependant qu'il pourrait rendre moins rigoureuses ses propositions de prix, si le conseil des ministres approuvait son programme de stabilisation des productions excédentaires.

M. Arndt (R.F.A.) a ensuite parlé au nom de la majorité du groupe *socialiste*. Il est *acquis* toutefois que les socialistes français se distingueront de cette majorité, qui est favorable à des ajustements de prix limités. *« Nous devons rester conséquents*, a expliqué M. Arndt, *et ne pas oublier que, le 7 novembre, puis le 13 décembre 1979, le Parlement a réclamé une diminution des dépenses de soutien des marchés. »*

M. Tolman (Pays-Bas), qui parlait au nom du parti populaire européen (c'est-à-dire des démocrate chrétiens), a, quant à lui, insisté sur la nécessité d'enrayer la dégradation du revenu des agriculteurs. *« L'adaptation des prix doit atteindre au moins 5 % »*, souligne-t-il. Il a accepté l'idée d'un relèvement de la taxe de coresponsabilité laitière, mais à condition d'introduire également une taxe sur les matières grasses végétales.

Pour M. Cury (conservateur, Royaume-Uni) *« Il faut que nous assumions la responsabilité de nos actes : nous risquons de nous déconsidérer si nous tournons maintenant le dos aux décisions prises à la fin de l'année passée. »* Il rappelle que son groupe est favorable au « gel » des prix des productions excédentaires. Au nom du groupe libéral, M. Bangeman (R.F.A.) a *soumis deux propositions à ses* collègues : les prix communs devront en moyenne être relevés de 7 %, en cas de super-prélèvement laitier.

Mme Barbarella, porte-parole du P.C.I., a estimé que le plus important serait de hâter une réforme des structures agricoles. Dans l'immédiat, elle croit absolument nécessaire de limiter l'augmentation des dépenses engagées pour le soutien des marchés. Pour sa part, M. Buchou (DEP, France) rappelle l'obligation faite par le traité d'assurer un revenu convenable aux agriculteurs. *« Les considérations budgétaires ne peuvent primer tout ; une augmentation de 7,9 %, c'est le minimum de survie pour beaucoup d'exploitants. »* Trouvant invraisemblable que *l'on* veuille taxer lourdement les producteurs de lait, sans pour autant frapper les matières grasses végétales, il a ajouté : *« Il plane sur ce débat l'ombre immense des intérêts d'outre-Atlantique ».*

Un appel de M. Jenkins

Le débat s'est poursuivi *mardi* matin 25 mars. M. Pranchère (P.C.F.) s'est dit « choqué » par les propositions et le discours de M. Grundelach. *« Je trouve proprement scandaleux*, a-t-il déclaré, *qu'on puisse ainsi, sans aucun scrupule, en appeler à la limitation des revenus, à la limitation des quantités produites, à la taxation et la surtaxation des exploitations. »* Parmi les raisons de l'« acharnement » contre la PAC, M. Pranchère a relevé *« la lourde note financière qu'il faudra payer pour l'élargissement vers le sud, auquel nous disons non, résolument non ».*

M. Debré (DEP, France), a quant à lui, constaté que *« le renvoi du Conseil européen marque la profondeur de la crise que nous connaissons »*. Celle-ci, a-t-il dit, résulte de la volonté de certains de remettre en cause la PAC. Si les principes de celle-ci sont abandonnés, *« il ne faut pas croire que les conséquences seront uniquement agricoles. Il n'y a point de Marché commun sans la PAC. Sa suppression, loin de déboucher comme certains le croient sur une zone de libre-échange, aboutirait au retour du protectionnisme agricole et industriel ».*

Pour sa part, Mme Cresson, au nom des socialistes français, s'est déclarée favorable à l'ajustement de 7,9 % préconisé par la commission de l'agriculture de l'Assemblée, parce que, selon elle, il n'y a pas de raison que les exploitants paient les erreurs du passé. Elle dénonce *« la formidable campagne anti-PAC, qui relève du lavage de cerveau »*. Pour elle, ce sont les gros exploitants qui sont à l'origine des excédents laitiers.

En fin de matinée, M. Jenkins, le président de la commission, a lancé un vibrant appel à l'Assemblée pour qu'elle ne tourne pas le dos à la politique qu'elle a exprimée fin 1979 en rejetant le budget. *« Vous avez indiqué clairement*, a-t-il dit, *que vous souhaitiez que la part des dépenses de soutien agricole dans le budget diminue. Ayant épousé la cause difficile du changement et de la réforme, il vous faut maintenant avoir le courage de vous y tenir. »*

PHILIPPE LEMAITRE.

Violents échanges

Le débat a ensuite pris, selon l'A.F.P., un tour plus violent. M. Decourcy Ling (conservateur, Royaume-Uni) a vivement pris à partie M. Chirac, *« premier responsable du chaos agricole dont nous souffrons »*, a-t-il déclaré, soutenu par son compatriote M. Pearce qui a accusé la France de trahir sa devise *« Liberté, égalité, fraternité »* au détriment du Royaume-Uni. M. Debré (DEP, France) a violemment répliqué en menaçant l'Assemblée d'un boycottage par son parti. *« Si nos amendements sont rejetés, nous ne serons pas complices de ceux qui coulent la Communauté »*. De son côté M. Maffre-Baugé (P.C.F.), a traité le député travailliste britannique Mrs Barbara Castle de *« Jeanne d'Arc britannique »*, tandis que M. Pranchère (P.C.F.) se déclarait *« solidaire des paysans qui manifestent ».*

PLUSIEURS MANIFESTATIONS

La journée du 24 mars a été marquée par une série de manifestations paysannes.

● A CALAIS, environ un millier d'agriculteurs, ont, à l'appel de la F.N.S.E.A. et du C.N.J.A., bloqué la gare maritime.

● DANS LE NORD, à Lille, à Saint-Pol-sur-Ternoise, à Calais aussi, quelques tonnes de pommes de terre ont été répandues sur la chaussée.

● A CLERMONT-FERRAND, environ mille cinq cents agriculteurs ont défilé à l'appel du Comité de Guéret.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
25 MARS

Repli de l'or et des actions

Après leur redressement de la veille, les actions françaises se sont orientées à la baisse mardi à la Bourse de Paris et l'indicateur instantané a terminé autour de — 1 %.

Comme elles avaient pris la tête du mouvement de hausse précédent, les valeurs pétrolières ont subi de lourds dégâts ce 25 mars. Les certificats de la Française des Pétroles et d'Elf-Aquitaine ont perdu 4 et 3 %, mais les replis d'Essilor (— 6 %), Prénatal, Saunier-Duval (— 5 %), Kali, Mumm et Skis Rossignol (— 4 %) ne sont pas non plus passés inaperçus.

De fait, hormis les établissements bancaires relativement bien tenus, tous les compartiments de la cote ont dû payer leur tribut à la baisse et, sur le seul marché à terme, plus de 150 reculs (contre 30 hausses) ont été relevés.

Aux valeurs étrangères, la tendance a été identique, les pétroles internationaux se repliant nettement, tandis que les mines d'or enregistraient une lourde chute générale.

Il est vrai que les cours du métal jaune ont également reviré à la baisse, et le lingot coté à Paris a cédé 820 F à 77 980 F tandis que le napoléon perdait 15 F à 665 F.

Sur le marché des changes, le dollar s'est encore raffermi à 4,39 3/4 francs (contre 4,3945) et le deutschemark a poursuivi son mouvement de baisse à 2,321 francs contre 2,3250 francs la veille.

La chute de Wall Street (voir ci-contre), elle-même liée à la peur d'une récession économique provoquée et accompagnée par la hausse persistante des taux d'intérêt, constitue les principaux facteurs du recul des actions. A noter cependant que l'activité reste faible au palais Brongniart.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 13 ... %

LONDRES

Dans un marché calme à la veille de la présentation du budget britannique le Stock Exchange accentue son repli récent. British Petroleum et Shell reculent. Les industrielles perdent entre deux et cinq pences mais les fonds d'Etat sont inchangés. Les mines d'or s'effritent par solidarité avec le lingot.

Or (ouverture) (dollars) 548 50 contre 558 25

VALEURS	CLOTURE 24 3	COURS 25 3
Beecham	117 .	116 ...
British Petroleum	332 ...	328 ...
Courtaulds	69 .	68 ..
*De Beers	9 43	9 39
Imperial Chemical	368 .	370 ..
Rio Tinto Zinc Cor.	355 ..	353 ...
Shell	335 ...	332 ...
Vickers	111	113 ..
War Loan 3 1/2 %	28 3 8	29 3/8
*West Driefontein	69 1/4	68 1 2
*Western Holdings	58 1 2	59 ...

(*) En dollars U.S...

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

BANQUE ROTHSCHILD. — Bénéfice net pour 1979 : 17,46 millions de francs contre 10,20 millions. Dividende global : 16,50 F contre 15,75 F.

LILLE - BONNIERES. — Bénéfice net pour 1979 : 22,2 millions de francs contre 18,5 millions. Dividende global : 28,80 F contre 26,10 F.

ALSPI. — Bénéfice net pour 1979 : 27,8 millions de francs contre 24,6 millions. Dividende global : 9,75 F contre 8,70 F.

COFIMEG. — Bénéfice net pour 1979, plus-values incluses mais non publiées : 74,4 millions de francs contre 89,9 millions. Dividende : 11,30 F contre 10,60 F.

SEQUANAISE DE BANQUE. — Bénéfice net pour 1979 : 17,06 millions de francs contre 14,17 millions. Dividende global : 24,30 F contre 20,25 F.

S.F.I.M. — Résultat net pour 1979 : 19,29 millions de francs (+ 24,3 %). Dividende global : 28,50 F contre 21 F.

MATSUSHITA ELECTRIC WORKS. — Bénéfice net consolidé pour l'exercice clos le 30 novembre 1979 : 18 milliards de yens contre 13,98 milliards.

NEW-YORK

Nouvelle et profonde baisse

Quatrième séance consécutive de forte baisse lundi à Wall Street : l'indice Dow Jones a cédé 19,71 points à 765,44, après l'échange de 39 millions d'actions contre 32,22 millions à la veille du week-end.

Sur 1 898 valeurs cotées au « Big Board », 1 526 ont reculé et 134 ont monté (238 inchangées).

Le crédit de plus en plus cher, allié à une récession modérée de l'activité prévue pour cette année sont toujours à l'origine de la mauvaise humeur de la Bourse américaine. A cela s'est ajouté la crainte de voir les otages de Téhéran faire les frais de l'accueil en Egypte de l'ex-chah d'Iran...

VALEURS	COURS 21 3	COURS 29 3
Alcoa	58 .	56
A.T.T.	47 1/8	46 1/2
Boeing	56 1/4	52 1/2
Chase Manhattan Bank	36 1/4	35 5/8
Du Pont de Nemours	34 1/8	33 3/8
Eastman Kodak	45 3/8	44 5/8
Exxon	58 1/2	67 ...
Ford	28 1/8	27 1/2
General Electric	46	45 .
General Foods	24 1/2	23 5/8
General Motors	47 3/4	46 3/4
Goodyear	11 3/8	11 3/8
I.B.M.	56 3/4	54 1/4
I.T.T.	23 7/8	23 3/4
Kennecott	30 5/8	28 1/4
Mobil Oil	70 7/8	67 ...
Pfizer	33 5/8	32 5/8
Schlumberger	103 3/8	99 3/4
Texaco	34 5/8	33 5/8
U.A.L. Inc.	17 5/8	17 3/8
Union Carbide	37 3/4	37 1/4
U.S. Steel	17 3/4	17 1/4
Westinghouse	20 1/2	20 1/8
Xerox	56 3/4	53 1/4

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	21 mars	24 mars
Valeurs françaises	101,3	101,7
Valeurs étrangères	99,5	100,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	104,2	104,9

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24 3	25/3
1 dollar (en yens)	249 20	248 95

BOURSE DE PARIS - 25 MARS - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

* Cours précédent

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25 3	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 394	4 397	4 250	4 400
Allemagne (100 DM)	232 460	232 150	226	238
Belgique (100 F)	14 393	14 398	13 400	14 100
Pays-Bas (100 fl.)	212 930	212 10	207 ..	218 .
Danemark (100 krd)	74 350	74 230	72 ...	77 ..
Norvège (100 k)	86 820	86 170	83	88
Grande-Bretagne (£ 1)	9 583	9 641	9 350	9 850
Italie (1 000 lires)	4 995	4 988	4 800	5 150
Suisse (100 fr.)	245 370	245 760	239	251
Suède (100 krs)	99 570	99 780	95 500	101
Autriche (100 sch.)	32 480	32 415	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	6 234	6 213	6 100	6 500
Portugal (100 esc.)	8 700	8 7 5	8 400	9 400
Canada ($ can. 1)	3 781	3 804	3 580	3 810
Japon (100 yens)	1 765	1 767	1 670	1 770

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25 3
Or fin (kilo en barre)	78300	77950
Or fin (en lingot)	78800	77980
Pièce française (20 fr.)	680	665
Pièce française (10 fr.)	4.0	410
Pièce suisse (20 fr.)	560	548 ..
Union latine (20 fr.)	533	518 50
Souverain	700 .	695
Pièce de 20 dollars	2974 .	2900 ..
Pièce de 10 dollars	1460	1450
Pièce de 5 dollars	..	900
Pièce de 50 pesos	3340	3281
Pièce de 10 florins	545 ..	554

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *L'équipe de France de football* qui rencontrera celle des Pays-Bas, le 26 mars, au Parc des Princes, à Paris, aura la composition suivante : Dropsy, Janvion, Specht, Trésor, Bossis ; Bathenay, Christophe, Platini (cap.), Couriol, Pécout, Six.

Le numéro du « Monde » daté 25 mars 1980 a été tiré à 609 281 exemplaires.

A B C D E F G

A Paris

Plus de dix mille fonctionnaires manifestent

La quatrième réunion consacrée aux traitements des fonctionnaires pour 1980, qui devait avoir lieu mardi 25 mars, a *été repoussée* de quarante-huit heures par M. Dominati, secrétaire d'État chargé de ce secteur. Il a mis en cause la journée de grève et de manifestations décidée, à la même date par la C.G.T., avec la participation de la C.F.D.T., dans diverses administrations. Les syndicats protestent contre cet ajournement des discussions. Toutefois, F.O. considère « *prématuré et inopportun* » le mouvement lancé par la C.G.T. et la C.F.D.T.

Plus de dix mille fonctionnaires ont défilé pendant deux heures, ce mardi matin 25 mars à Paris, du carrefour Denfert-Rochereau jusqu'aux Invalides, à l'appel de la C.G.T. De nombreuses délégations de la C.F.D.T. — près du quart du cortège — étaient venues avec leurs banderoles, notamment les fédérations C.F.D.T. des services sociaux et de santé, de l'assistance publique, des P.T.T. et des télécommunications, des impôts, de la Banque de France — *dont le syndicat* autonome était également représenté, — du SNES, du S.G.E.N. et des divers ministères.

Pour sa part, la C.G.T. était représentée par ses militants des P.T.T., des impôts, des finances et par les agents communaux des divers départements de la région parisienne. A l'avant, un grand calicot cégétiste résumait les revendications de la journée : « *En grève pour le rattrapage, le maintien et la progression du pouvoir d'achat ; revalorisation immédiate du minimum mensuel ; défense du service public et des libertés.* » Les slogans cégétistes, « *3 200 francs minimum, 400 francs pour tous* », étaient repris en chœur par les militants de la C.F.D.T. Une manifestation joyeuse malgré le temps maussade, avec des ballons multicolores, des chansons, des grosses caisses et des orphéons. Vers la fin du cortège, des militants cégétistes des finances tiraient un char à l'effigie de la Semeuse en haillons, symbole de la dépréciation de la monnaie française.

LA CHARTE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT REÇOIT UN ACCUEIL MITIGÉ

La « *charte de développement de l'artisanat* » présentée lundi 24 mars par M. Charretier, ministre du commerce et de l'artisanat, a suscité des réactions mitigées chez les professionnels.

L'assemblée permanente des chambres de métier « *prend acte de la déclaration du ministre du commerce et de l'artisanat, annonçant la mise en œuvre de ces mesures d'ici un an* » et « *souhaite être associée à leur élaboration* ».

L'Union professionnelle artisanale, qui regroupe les principaux syndicats du secteur, estime que « *si certaines revendications du secteur ne sont pas satisfaites (...) la charte comporte, néanmoins, des éléments positifs (...). C'est au niveau des textes d'application que l'on pourra juger de la qualité des intentions et de la sincérité des promesses gouvernementales* ». Le Centre national des jeunes artisans (C.J.A.) et la Fédération nationale des « Actifs », enfin, regrettent, dans un communiqué commun que « *les méthodes de travail requises pour l'élaboration* [de cette charte] *n'aient pas permis une prise en compte sérieuse de l'expression des hommes du terrain* ».

L'inculpation de M. Lourdez

QUATRE MEMBRES DE LA C.G.T. SONT ENTENDUS

M. Emile Cabié, premier juge d'instruction à Paris, qui a inculpé, *le 7 mars*, M. *Maurice* Lourdez, membre de la direction de l'unité régionale C.G.T. de l'Ile-de-France, de menaces verbales de mort ou d'attentat sous conditions, de violences et de voies de fait avec préméditation, sur plainte de M. Saïd Gérard Abdallah, ancien vigile (« le Monde » daté 9-10 mars), a entendu, mardi 25 mars, à titre de témoins, quatre militants de la C.G.T. : MM. Jean-Pierre Dufresne, Raymond Geiger, Daniel Hommeau et Mme Patricia Hommeau.

Selon eux, M. *Abdallah était* venu lui-même apporter, en janvier, à « l'Humanité », des photographies sur les violences commises le 23 mars 1979 à Paris en indiquant qu'il avait été, avec d'autres vigiles, chargé de « provoquer et casser » dans le quartier *de l'Opéra. Les quatre témoins* avaient donc accepté d'assurer sa protection les 25 et 26 février à l'occasion de la conférence de presse de la C.G.T. Les époux Hommeau avaient hébergé M. Adballah chez eux, à Argenteuil (Val-d'Oise), et, *le 25 février, tous les cinq y* avaient passé la soirée.

« Jamais, ont affirmé les témoins, M. Abdallah n'a subi de notre part la moindre contrainte comme il l'a prétendu devant les policiers. Le film de la conférence de presse va être *remis* au juge *d'instruction*. M. Abdallah n'était nullement séquestré. »

« NOUVELLE EXPÉRIENCE A MURUROA » annonce la Nouvelle-Zélande

Wellington (A.F.P.). — La France a procédé, dans la soirée du lundi 24 mars, à une nouvelle expérience nucléaire souterraine sur l'atoll de Mururoa, a annoncé mardi le gouvernement néo-zélandais. L'explosion, enregistrée à 19 h. 37 (G.M.T.) par les stations de Rarotonga, dans les îles Cook, et en Nouvelle-Zélande, aurait, été, selon les autorités néo-zélandaises, d'une puissance d'environ 50 kilotonnes. On précise, en Nouvelle-Zélande, que l'explosion du 24 mars était *la vingt-neuvième* expérience française enregistrée en Nouvelle-Zélande depuis le début du programme, en 1975.

INCIDENT NAVAL ENTRE LES DEUX CORÉES

Séoul (U.P.I.). — Des unités de la marine et de l'aviation sud-coréenne ont coulé, le mardi 25 mars, un navire-espion nord-coréen qui s'était approché à *moins de vingt kilomètres* des côtes au sud-est de Séoul, a annoncé le ministère de la défense. L'engagement a fait quatre morts du côté sud-coréen.

Cet incident est le deuxième en deux jours entre les deux Corées. Dimanche, trois espions nord-coréens qui tentaient de s'infiltrer au sud avaient été tués par une patrouille à vingt-cinq kilomètres au nord de Séoul.

● *M. Stulz*, un haut fonctionnaire est-allemand de l'UNESCO, travaillant au département de la culture, a été empêché par son *gouvernement de regagner son* poste à l'UNESCO, apprend-on à Paris. Il aurait été arrêté le 7 mars dernier à Berlin-Est et contraint de signer une lettre de démission de l'organisation internationale. Sa mère aurait aussi *été arrêtée, et sa femme, résidant* à Paris, aurait reçu des menaces. Le porte-parole de l'UNESCO s'est refusé lundi 24 mars à tout commentaire.

TROIS NOUVEAUX CORRESPONDANTS ÉLUS A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

L'Académie des sciences a procédé le lundi 24 mars à l'élection de trois nouveaux correspondants dans sa section de biologie cellulaire et moléculaire. Il s'agit de MM. Jean-Pierre Changeux, Léon Hirth et Elie Wollman.

[Né le 6 avril 1936 à Domont (Val-d'Oise), M. Jean-Pierre Changeux est ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de sciences naturelles et docteur ès sciences. Professeur au Collège de France depuis janvier 1976 (chaire des communications cellulaires) et directeur de l'unité de neurobiologie moléculaire à l'Institut Pasteur, M. Changeux a apporté une contribution essentielle à la connaissance du mécanisme de la transmission de l'influx nerveux en isolant et en purifiant le récepteur de l'*acétylcholine*. En outre, ses recherches ont porté sur la protéine allostérique et le développement du système nerveux. Lauréat de *l'Académie des sciences*, M. Changeux est également vice-président du conseil scientifique de la fondation Fyssen.

Né le 25 juillet 1916 à Tours (Indre-et-Loire), M. Léon Hirth est agrégé de sciences naturelles et docteur ès sciences. Après des études à l'École normale d'instituteurs, M. Hirth a été instituteur pendant dix ans pour devenir ensuite professeur de microbiologie à la faculté des sciences de Strasbourg (1961) et codirecteur de l'Institut de biologie moléculaire et cellulaire de Strasbourg depuis 1973. Les travaux de M. Hirth, lauréat de l'Académie des sciences, portent essentiellement sur les virus des plantes.

Né le 4 juillet 1917 à Paris, M. Elie Wollman est docteur en médecine et docteur ès sciences. Lauréat de trois prix de l'Académie *des sciences, il est professeur* à l'Institut Pasteur depuis 1964, directeur de recherches au C.N.R.S. (Centre national de la recherche *scientifique) et sous-directeur de* l'Institut Pasteur (chargé de la recherche fondamentale et de l'enseignement) depuis 1966. Il s'est consacré essentiellement à l'étude du bactériophage et à la génétique des bactéries, réalisant de nombreuses découvertes sur les mécanismes génétiques parasexuels de microbes.]

Lancé le 9 janvier

« PARIS-HEBDO » DÉCIDE D'INTERROMPRE SA PARUTION

M. Jean-Louis Servan-Schreiber, P.-D.G. du groupe Expansion, a annoncé ce mardi 25 mars, au cours d'une réunion de presse, que le prochain numéro de *Paris-Hebdo*, paraissant le 26 mars, serait aussi le dernier. « *La diffusion, après dix semaines, atteignait 75 000 exemplaires*, a-t-il dit, *mais pas l'objectif de 100 000 que nous nous étions fixé.* »

La publication, inspirée des « city-magazines » américains, et destinée au seul public de la *région parisienne*, avait été lancée le 9 janvier. M. Jean-Louis Servan-Schreiber a admis que « *les lecteurs ont été déçus dès le départ* » et que le groupe — qui a englouti 15 millions de francs dans l'affaire — « *n'aurait pu supporter les six mois nécessaires encore pour stopper l'hémorragie* ». Mais le promoteur de *Paris-Hebdo* a précisé que « *les moyens donnés étaient suffisants, qui auraient dû permettre de surmonter l'obstacle* ».

Dans une lettre aux lecteurs, *Paris-Hebdo* du 26 mars écrit : « *Nous aurions aimé continuer à vous servir et à vous divertir. Nous aurions voulu poursuivre l'amélioration d'une formule dont les premiers numéros avaient été critiqués. (...)*

» *Pour un journal aussi, c'est dur de mourir au printemps, mais, à chaque saison, des publications naissent et tentent leur chance. Nous essaierons à nouveau dans l'avenir pour vous plaire.* »

M. Jean-Louis Servan-Schreiber a précisé que les soixante personnes travaillant à *Paris-Hebdo* toucheraient leurs indemnités mais qu'aucun des quarante-cinq rédacteurs ne pouvait espérer être repris dans le groupe Expansion.

Cet échec s'ajoute à ceux, récents, de « *France-Soir Dimanche* » et du « *Figaro Dimanche* ».

● *Le magazine « Télé-7 jours »* célèbre cette semaine son vingtième anniversaire. C'est en mars 1960 en effet que ce nouveau titre était lancé, avec un tirage de 321.000 exemplaires, grâce à une association entre le groupe Prouvost et la librairie Hachette. Aujourd'hui, une société filiale d'Hachette exploite, seule, le magazine spécialisé qui, avec 3 200 000 exemplaires, est le plus fort tirage de la presse française. tving-31

● *Le numéro de « l'Express »* qui a relancé l'« affaire Marchais » (8-15 mars) a, selon la Correspondance de la presse, atteint une vente record dans la zone dite de Paris-surface : 50 163 exemplaires au lieu de 18 059 la semaine précédente.

● *Le bulletin médical* publié le mardi 25 mars à Ljubljana, indique que l'état de santé du maréchal Tito reste « très grave ». Le communiqué précise que la pneumonie dont souffre le prési*dent persiste et que sa température* est élevée, mais a tendance à diminuer légèrement. — *(A.F.P.)*

● *A l'occasion du quatrième anniversaire du coup d'État militaire*, une manifestation est prévue le jeudi 27 mars de 12 heures à *13 heures* devant l'ambassade d'Argentine à Paris. Plusieurs personnalités ont promis de répondre à l'appel du Club des droits socialistes de l'homme et de venir réaffirmer leur solidarité avec les mères de la Place-de-Mai.

En Moselle

LA SONACOTRA RENONCE A LA « PRISE A PARTIE » DE M. JACQUES BIDALOU

La Sonacotra a renoncé à la procédure de « prise à partie » qu'elle avait engagée contre M. Jacques Bidalou, juge d'instance à Hayange (Moselle) (*le Monde* du 28 février) et qui devait être examinée par la cour d'appel de Metz mercredi 26 mars. Rappelons que la « prise à partie » permet de mettre en cause la responsabilité personnelle d'un magistrat en cas de « faute lourde ». On reproche à M. Bidalou d'avoir statué, dans le conflit qui oppose des immigrés expulsés à la Sonacotra, alors qu'il était récusé.

M. Bidalou a reçu, ce mardi 25 mars, le texte d'une ordonnance rendue jeudi 20 mars par la cour d'appel qui constate notamment : « *Vu l'acte de désistement de la société Sonacotra du 17 mars 1980, vu les articles 394, 395, 398 du nouveau code de procédure pénale, attendu que les parties défenderesses* [M. Bidalou et le préfet du département] *ne se sont pas constituées, que le désistement de la demanderesse ne doit pas être soumis à l'agrément des défendeurs, attendu que la demanderesse se réserve d'assigner l'État français pour lui demander réparation d'un fonctionnement défectueux du service public de la justice (...), constatons l'extinction de l'instance et condamnons la demanderesse aux dépens.* »

« *C'est par souci d'apaisement que nous avons décidé de nous désister* », nous a indiqué M. Pierre Ducrocq, directeur de région à la Sonacotra. Pour sa part, M. Bidalou déclare « *trouver à la fois inquiétant et réjouissant cette volonté générale de bloquer la situation* ».

M. CLAUDE PEINTRE EST POURSUIVI POUR TRAFIC D'ARMES ET DE STUPÉFIANTS

M. Claude Peintre, âgé de quarante-cinq ans, ancien chef d'un *commando* Delta de l'O.A.S., a été appréhendé, dimanche 23 mars, à l'aéroport d'Orly, alors qu'il rentrait d'Italie. Cette interpellation fait suite à l'arrestation, la semaine dernière, dans un bar du 18ᵉ arrondissement à Paris, d'un petit trafiquant de drogue, M. Sydney Tobelen, trente-deux ans, soupçonné de fournir de l'héroïne aux toxicomanes du quartier des Ternes à Paris (17ᵉ).

L'enquête devait permettre d'établir que ce revendeur était en contact avec M. Peintre. Dans la poche de ce dernier, les policiers ont trouvé la clef d'une chambre de la rue de l'Université où a été découvert un kilo et demi d'héroïne mélangée à du lactose.

D'autre part, deux fusils mitrailleurs, cinq pistolets, des *centaines de cartouches et vingt-*cinq pains de dynamite ont été également trouvés au domicile de M. Peintre, avenue des Ternes. Celui-ci a reconnu qu'il s'occupait d'achat et de vente d'armes, mais il a nié toute participation *au trafic de drogue.*

M. Peintre a été inculpé, dimanche 23 mars, d'infraction à la *législation* sur les stupéfiants et sur les armes par M. Claude Grellier, juge d'instruction au tribunal de Paris, et placé sous mandat de dépôt.

M. Claude Peintre avait été mis en cause, en 1963, à l'occasion du meurtre, à Alger, de l'avocat Pierre Popie et d'attaques à main armée à Alger, à Paris et à Nice.